



contrat de rivière

 ROUBION | JABRON | RIALLE

1^{ère} Partie – **Fiches actions Bilan mi-parcours** 2018-2021



FICHES ACTIONS

VOLET A1

POLLUTION DOMESTIQUE



ORIENTATIONS STRATEGIQUES : VOLET A1- POLLUTION DOMESTIQUE

Le tableau ci-dessous rappelle les orientations stratégiques et 4 objectifs opérationnels du volet A1 « POLLUTION DOMESTIQUE» :

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	CODE	OBJECTIFS OPERATIONNELS
ASSAINISSEMENT DES COMMUNES	Poursuivre la réduction des pollutions domestiques	OOA1-N°1	→Améliorer la collecte et le traitement sur Châteauneuf du Rhône, Charols, La Laupie →réaliser les diagnostics des systèmes d'assainissement de Puygiron et de Cléon d'Andran → Améliorer la collecte et le traitement de Dieulefit - Le Poët Laval →Améliorer le traitement de Bourdeaux
POLLUTION PAR LES PESTICIDES D'ORIGINE NON AGRICOLE	Lutter contre les pollutions par les pesticides	OOA1-N°2	Accompagner les collectivités vers le «zéro phyto » Sensibiliser les particuliers aux pratiques alternatives
POLLUTION INDUSTRIELLE	Améliorer des connaissances sur les micropolluants	OOA1-N°3	Réaliser un diagnostic des pollutions industrielles et artisanales
CONNAISSANCE ET SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU	Suivre la qualité de l'eau pour évaluer l'efficacité des actions du contrat	OOA1-N°4	Mettre en place un observatoire de l'eau sur le bassin versant Suivi de la qualité des eaux physico-chimie, phytosanitaires, hydrobiologie

LISTE DES ACTIONS : VOLET A1 - POLLUTION DOMESTIQUE

Le volet A1 « POLLUTION DOMESTIQUE » comprend 14 fiches actions dont les plans de financement vous sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Code fiche actions	Intitulé du projet	Modification à mi-parcours	Etat d'avancement	Maitre d'ouvrage	Tranche CR	Année de démarrage	Coût prévisionnel	Réalisé ou revu à mi-parcours		Base de financement	AERMC		CD26		AUTRES FIN.		MAITRE D'OUVRAGE	
								Montant HT	Montant TTC		%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT
FA A1 N1	Amélioration du système de collecte des eaux usées de la commune de Châteauneuf-du-Rhône	Modification technique et financière	Achevée	MONTELIMAR AGGLO	T1	2018	690 000 €	470 438 €	564 526 €	HT	0%	- €	- €	- €	100%	470 438,00 €		
FA A1 N2	Interconnexion du réseau de collecte des eaux usées de la commune de Châteauneuf-du-Rhône à la STEP de Montélimar	-	en cours Tranche 2	MONTELIMAR AGGLO	T2	2021	1 500 000 €			HT	0%	- €	- €	- €	#DIV/0!	- €		
FA A1 N3	Amélioration de la collecte des eaux usées de la commune de Puygiron	-	Démarrée	MONTELIMAR AGGLO	T1	2021	297 000 €			HT	0%	- €	- €	- €	100%	- €		
FA A1 N4	Interconnexion du réseau de collecte des eaux usées de la commune de Puygiron à la STEP de Montélimar	-	A lancer en Tranche 2	MONTELIMAR AGGLO	T2	2021	663 000 €			HT	0%	- €	- €	- €	100%	- €		
FA A1 N5	Amélioration de la collecte des eaux usées de la commune de La Laupie	Modification financière	Achevée	MONTELIMAR AGGLO	T1	2018	300 000 €	379 297 €	455 156 €	HT	15%	57 475,00 €	- €	- €	85%	321 822,00 €		
FA A1 N6	Interconnexion du réseau de collecte des eaux usées de la commune de de La Laupie à la STEP de Montélimar	-	démarrée	MONTELIMAR AGGLO	T1	2021	708 300 €			HT	50%	- €	- €	- €	50%	- €		
FA A1 N7	Réhabilitation de la STEP de Charols	-	en cours Tranche2	MONTELIMAR AGGLO	T2	2020	897 000 €			HT	0%	- €	- €	- €	100%	- €		
FA A1 N8	Amélioration de la collecte des eaux usées de la commune de Cléon d'Andran	Modification financière	en cours	MONTELIMAR AGGLO	T1 - T2	2018	562 000 €	111 605 €	133 926 €	HT	0%	- €	- €	- €	100%	111 605,00 €		
FA A1 N9	Amélioration de la collecte des eaux usées de la commune de Bourdeaux	Modification financière	Achevée	Commune de Bourdeaux	T1	2019	270 000 €	205 427 €	246 512 €	HT	0%	- €	55%	112 984,85 €	25%	51 356,75 €	20%	41 085,40 €
FA A1 N10	Réhabilitation du système de traitement des eaux usées de la commune de Bourdeaux	Modification technique	Achevée	Commune de Bourdeaux	T1 - T2	2019	1 100 000 €	1 075 100 €	1 290 120 €	HT	53%	569 803,00 €	10%	107 510,00 €	12%	125 000,00 €	20%	216 675,00 €
FA A1 N11	Réhabilitation du système de traitement des eaux usées des communes de Dieulefit et Poët Laval	-	Achevée	SIEA du Pays de Dieulefit Bourdeaux	T1	2021	3 210 000 €	2 195 000 €	2 634 000 €	HT	49%	1 076 700,00 €	11%	238 843,00 €		- €	34%	754 457,00 €
FA A1 N12	Amélioration du système de collecte des eaux usées de la commune de Dieulefit	Modification financière	Achevée	SIEA du Pays de Dieulefit Bourdeaux	T1-T2	2019	448 300 €	91 023 €	109 228 €	HT	34%	31 160,00 €		- €		66%	59 863,00 €	
FA A1 N13	Diagnostic des pollutions industrielles & artisanales		Abandonnée Tranche 2	SMBRJ	T2	-	26 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
FA A1 N14	Etude préalable à la réhabilitation de l'unité de traitement de Pont de Barret	Modification technique et financière	A lancer en Tranche 2	Commune de Pont de Barret	T2	2022	20 000 €			HT	70%	- €	10%	- €	- €	#DIV/0!	- €	
TOTAL								4 527 890 €	5 433 468 €	-	32%	1 735 138	8%	459 338 €	3%	176 357	36%	1 975 945

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU		Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DOMESTIQUE		A1	n°1
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière		Etat d'avancement	Réalisée
ME	FRDR10638 La Riaille		Objectif de bon état écologique	2021
Bassin SDAGE	ID_10_08 La Berre		Objectif de bon état chimique	2015
Cours d'eau	La Riaille		Lancement	T1 CR 2018
Programme de mesures /code POAT	NC			
Commune(s)/ EPCI	Châteauneuf-sur-Rhône Montélimar Agglomération			
Intitulé du projet	Amélioration du traitement des eaux usées de la commune de Châteauneuf-sur-Rhône par création d'un bassin tampon en tête de station			
Type d'action	ETUDES, MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de Montélimar Agglomération			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>La capacité de traitement de cette station est de 2 250 EH. La filière de traitement actuelle est une boue activée en aération prolongée (très faible charge). L'impact du rejet de la STEP actuel sur la Riaille n'a pu être évalué lors de l'étude qualité des eaux de 2013, le point de mesure sur ce cours d'eau se situant bien en amont du dit rejet. L'installation est classée non conforme vis-à-vis de la réglementation. En effet, l'unité de traitement est confrontée à des problèmes de surcharge hydraulique. Afin de répondre à ces disfonctionnements, Montélimar Agglomération a réalisé, dans un premier temps, une étude des ECP et a engagé des travaux sur le réseau en 2017. En complément de ces travaux il est prévu la création d'un bassin d'orage (600m³) pour tamponner les apports par temps de pluie en entrée de l'unité de traitement actuelle. Compte tenu de la sensibilité du cours d'eau aux phénomènes d'eutrophisations, Montélimar Agglomération va réaliser le raccordement de la commune à l'unité de traitement de Montélimar actuellement à 60% de sa capacité (95 000 EH – rejet dans le canal CNR) (FA A1 N°2).</p>				
Bilan à mi-parcours				
<p>Les travaux ont été lancés en mars 2019 et sont, à ce jour, achevés. Ils ont permis la construction d'un bassin d'orage de 400 m³ pour tamponner les apports d'eaux pluviales en entrée de l'unité de traitement. La mise en service du bassin a été faite en Juillet 2020.</p>				

PLAN DE FINANCEMENT								
Base de financement de l'opération							HT	
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2017							
	2018							
	2019	470 438					100 %	470 438
	2020							
	2021							
	2022							
TOTAL HT		470 438	0%	0			100%	470 438
LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION								
<p>- Mise en conformité Directive ERU - ME identifiée comme sensible à l'eutrophisation dans le SDAGE 2016-2021 (OF5B)</p>								
TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS								
<p>FA A1 n°2 Raccordement du réseau d'assainissement de la commune de Châteauneuf-du-Rhône à la STEP de la Ville de Montélimar</p>								
INDICATEURS								
<p>Suivi et avancement des travaux :</p> <p>→ Indicateur financier : consommation des crédits</p> <p>Efficacité des travaux :</p> <p>→ Mesures d'auto-surveillance sur la station (charge hydraulique)</p>								
COMMENTAIRES								

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU	Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DOMESTIQUE	A1	n°2
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	En cours
ME	FRDR10638 La Riaille	Objectif de bon état écologique	2021
Bassin SDAGE	ID_10_08 La Berre	Objectif de bon état chimique	2015
Cours d'eau	La Riaille	Lancement	T2 CR 2021
Programme de mesures /code PAOT	NC		
Commune(s)/ EPCI	Châteauneuf-sur-Rhône Montélimar Agglomération		
Intitulé du projet	Interconnexion du réseau de collecte des eaux usées de la commune de Châteauneuf-du-Rhône à la STEP de Montélimar		
Type d'action	ETUDES, MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de Montélimar Agglomération		
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE			
<p>La capacité de traitement de cette station est de 2 250 EH, la filière de traitement actuelle est une boue activée en aération prolongée (très faible charge). L'impact du rejet de la STEP actuel sur la Riaille n'a pu être évalué, le point de mesure sur ce cours d'eau se situant bien en amont du dit rejet. L'installation est aujourd'hui classée non conforme vis-à-vis de la réglementation. Elle est confrontée à des problèmes de surcharge hydraulique récurrents. Par ailleurs, avec les projets de développement de la commune, cette unité de traitement atteindra à moyen terme sa capacité maximum. Montélimar Agglomération a réalisé, dans un premier temps, une étude des ECP et a engagé des travaux sur le réseau de collecte. Un projet de bassin d'orage pour tamponner les apports en entrée de station sera réalisé en 2018. Compte tenu de la sensibilité du cours d'eau à l'eutrophisation, Montélimar Agglomération va réaliser le raccordement de la commune à l'unité de Montélimar aujourd'hui à 60% de sa capacité (95 000 EH).</p>			
Bilan à mi-parcours			
L'étude de faisabilité a été réalisée. Les travaux seront engagés en 2021.			
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE			
<ul style="list-style-type: none"> → Améliorer le traitement des eaux usées en raccordant le réseau de la commune de Châteauneuf-du-Rhône à la STEP de Montélimar → Supprimer un rejet sur un cours d'eau sensible à l'eutrophisation 			

RESUME DE L'OPERATION

Interconnexion du réseau de collecte des eaux usées de la commune de Châteauneuf-du-Rhône à la STEP de Montélimar

Création d'un réseau de transfert entre Châteauneuf et le réseau de collecte de Montélimar

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
1 – Etudes (topo, CSPS, geotech et essais) et Moe	167 000 €
2 – Travaux de création d'un réseau de transfert	1 333 000 €
TOTAL HT	1 500 000 €
TOTAL TTC	1 800 000 €

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération					HT			
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2017							
	2018							
	2019							
	2020							
	2021	1 500 000	0%	0			100%	1 500 000
	2022							
TOTAL HT		1 500 000	0%	0			100%	1 500 000

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Mise en conformité Directive ERU
- FRDR10638 Fragilité vis-à-vis de l'eutrophisation - Dispo 5B 02 du SDAGE

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA A1 n°1 Amélioration du traitement des eaux usées de la commune de Châteauneuf-du-Rhône par création d'un bassin tampon en tête de station

INDICATEURS

Suivi et avancement des travaux :

- Indicateur financier : consommation des crédits

Efficacité des travaux :

- Mesures d'auto-surveillance sur la station
- Mesures sur les déversoirs d'orage

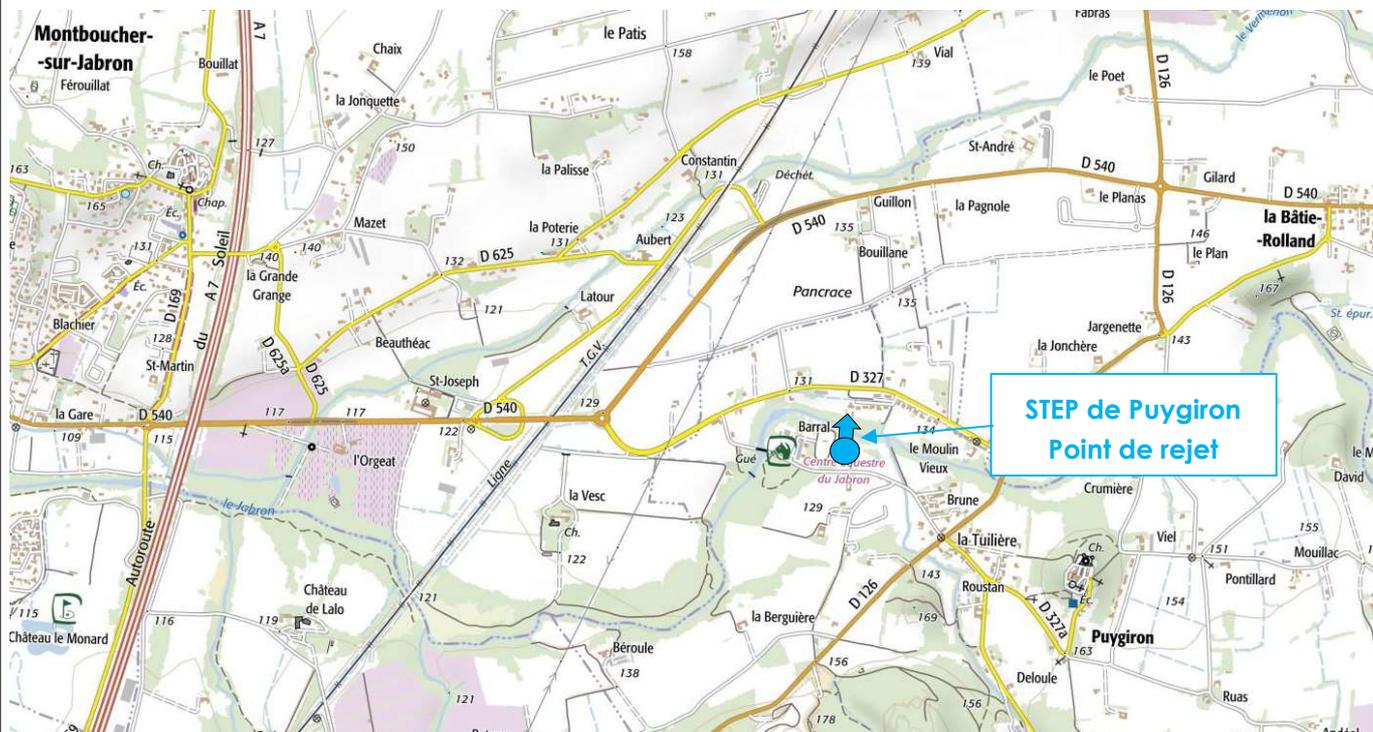
COMMENTAIRES

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU		Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DOMESTIQUE		A1	n°3
Bilan mi-parcours			Etat d'avancement	Action démarrée
ME	FRDR 429a le Jabron de Souspierre à sa confluence avec le Roubion à Montélimar		Objectif bon état écologique	2015
Bassin SDAGE	ID_10_05 Bassin Roubion Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Jabron		Lancement	T1-CR 2021
Programme de mesures /code PAOT	NC			
Commune(s)/ EPCI	Puygiron Montélimar Agglomération			
Intitulé du projet	Amélioration de la collecte des eaux usées de la commune de Puygiron			
Type d'action	ETUDES, MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de Montélimar Agglomération			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>La capacité de traitement de la station de Puygiron est aujourd'hui de 270 EH. La filière de traitement actuelle est un lit bactérien. L'observatoire de l'eau de 2013 a mis en évidence un état biologique dégradé sur le Jabron (bien que l'état écologique soit qualifié de bon au sens DCE). Par ailleurs, le Jabron est un cours d'eau sensible à l'eutrophisation car pénalisé par une hydrologie naturellement défavorable et une capacité d'autoépuration du cours d'eau limitée. Il est identifié comme tel pour l'ensemble de son linéaire dans le SDAGE 2016-2021.</p> <p>Le diagnostic de l'unité de traitement n'indique pas de problématiques particulières (Bilan du SATESE 26). Toutefois, Montélimar Agglomération a constaté de nombreux apports d'ECP dans le vieux village ce qui nécessite la réalisation d'une mise en séparatif sur cette partie du réseau. Une fois cette opération réalisée, il est envisagé de réaliser en 2020 un raccordement sur l'unité de traitement de Montélimar via la création d'une connexion au réseau de Montboucher.</p>				
Bilan à mi-parcours				
La mise en séparatif du réseau du vieux village sera lancée dès que les travaux de réhabilitation du bourg seront engagés.				
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE				
<p>→ Réduire les eaux claires parasites sur le réseau de collecte</p> <p>→ Améliorer le fonctionnement de la STEP rejetant dans un milieu sensible à l'eutrophisation</p>				

RESUME DE L'OPERATION

Travaux de mise en séparatif du réseau de collecte dans le vieux village de Puygiron

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
1 - Etudes (Topo, geotech, CSPS, essais) et maîtrise d'œuvre	25 000
2 - Travaux de mise en séparatif	272 500
TOTAL HT	297 000
TOTAL TTC	356 400

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération						HT		
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
Travaux	2022	297 000	0%	0			100%	297 000
TOTAL HT		297 000	0%	0			100%	297 000

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Mise en conformité - Directive ERU
- ME FRDR429a : Fragilité vis-à-vis de l'eutrophisation - Dispo 5B 02 du SDAGE

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA A1-N°4 Amélioration du traitement des eaux usées de la commune de Puygiron

INDICATEURS

Suivi et avancement des travaux :

- Indicateur financier : consommation des crédits
- Ratio « Taux de renouvellement des réseaux réalisés/taux renouvellement programmé »

Efficacité des travaux :

- Mesures d'auto-surveillance sur la station
- Mesures sur les déversoirs d'orage

COMMENTAIRES

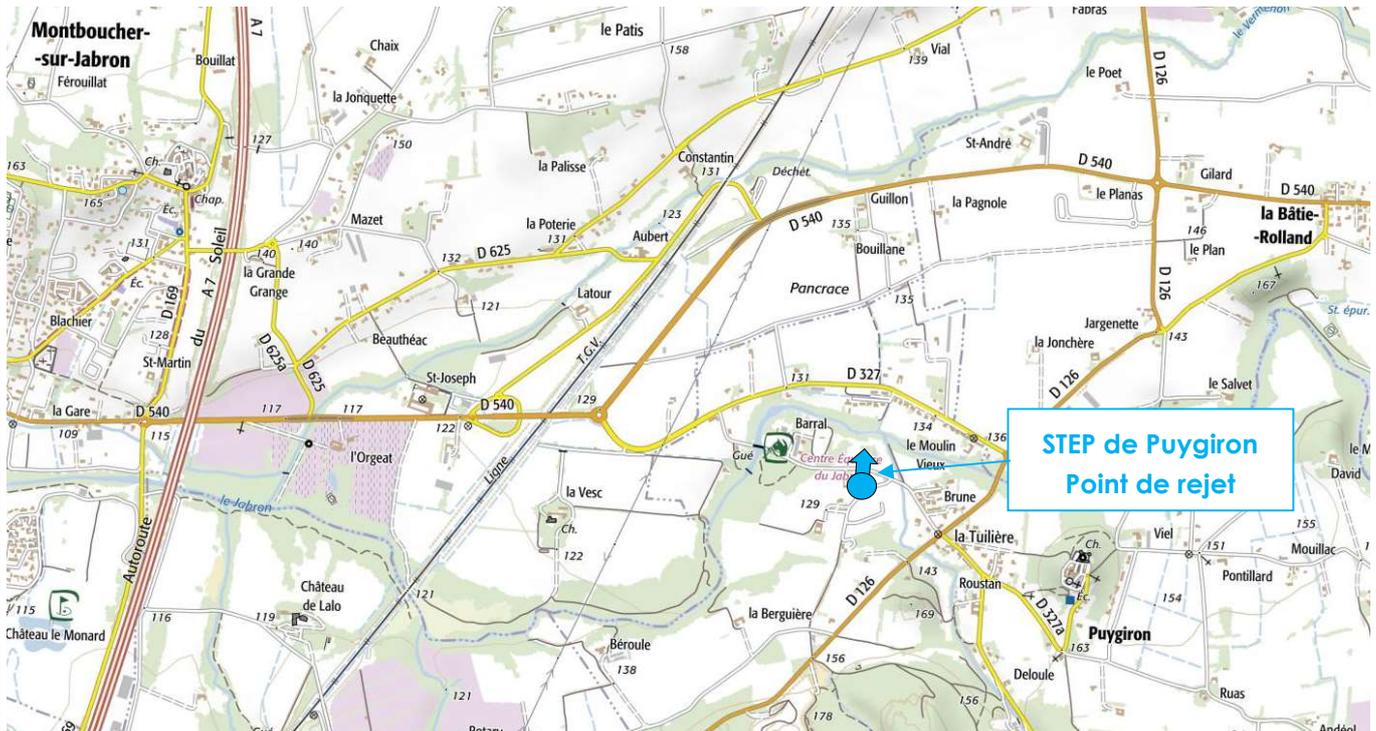
Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU	Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DOMESTIQUE	A1	N°4
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	Action en Tranche 2
ME	FRDR 429a le Jabron de Souspierre à sa confluence avec le Roubion à Montélimar	Objectif bon état écologique	2015
Bassin SDAGE	ID_10_05 Bassin Roubion Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Jabron	Lancement	T2-CR 2021
Programme de mesures /code POAT	NC		
Commune(s)/ EPCI	Puygiron Montélimar Agglomération		
Intitulé du projet	Interconnexion du réseau de collecte des eaux usées de la commune de Puygiron à la STEP de Montélimar		
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de Montélimar Agglomération		
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE			
<p>La capacité de traitement de la station de Puygiron est de 270 EH, la filière de traitement actuelle est un lit bactérien. L'observatoire de l'eau de 2013 a mis en évidence un état biologique dégradé (bien que l'état écologique soit qualifié de bon au sens DCE). Par ailleurs, le Jabron est un cours d'eau sensible à l'eutrophisation car pénalisé par une hydrologie naturellement défavorable et une capacité d'autoépuration limitée. Il est identifié comme tel pour l'ensemble de son linéaire dans le SDAGE 2016-2021.</p> <p>Le diagnostic de l'unité de traitement n'indique pas de problématiques particulières. Toutefois, Montélimar agglomération a constaté de nombreux apports d'ECP dans le vieux village et va réaliser préalablement les travaux de mise en séparatif qui s'imposent. Montélimar Agglomération souhaite réaliser l'interconnexion sur l'unité de traitement de Montélimar, via le réseau de Montboucher, supprimant ainsi un rejet sur un milieu particulièrement sensible.</p>			
Bilan à mi-parcours			
Le lancement de l'opération s'effectuera après la mise en séparatif du vieux village de Puygiron.			
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE			
→ Supprimer le rejet au Jabron via un raccordement du réseau à l'unité de traitement de Montélimar			

RESUME DE L'OPERATION

Interconnexion du réseau de collecte des eaux usées de la commune de Puygiron à la STEP de Montélimar

- Etudes préalables
- Maîtrise d'œuvre et travaux

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
1 - Etudes préalables, maîtrise d'œuvre	80 000 €
2 - Travaux	583 000 €
TOTAL HT	663 000 €
TOTAL TTC	795 600 €

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération						HT		
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2021	80 000	0	0			100%	80 000
	2022	583 000	0%	0			100%	583 000
TOTAL HT		663 000	0%	0			100%	663 000

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Mise en conformité - Directive ERU
- ME FRDR429a : Fragilité vis-à-vis de l'eutrophisation - Dispo 5B 02 du SDAGE

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA A1-N°3 Amélioration de la collecte des eaux usées de la commune de Puygiron

INDICATEURS

Suivi et avancement des travaux :

- Indicateur financier : consommation des crédits

Efficacité des travaux :

- Mesures d'auto-surveillance sur la station
- Mesures sur les déversoirs d'orage

COMMENTAIRES

Prérequis au lancement de l'action : Réalisation de la mise en séparatif du vieux village de Puygiron (FA A1 N°3)

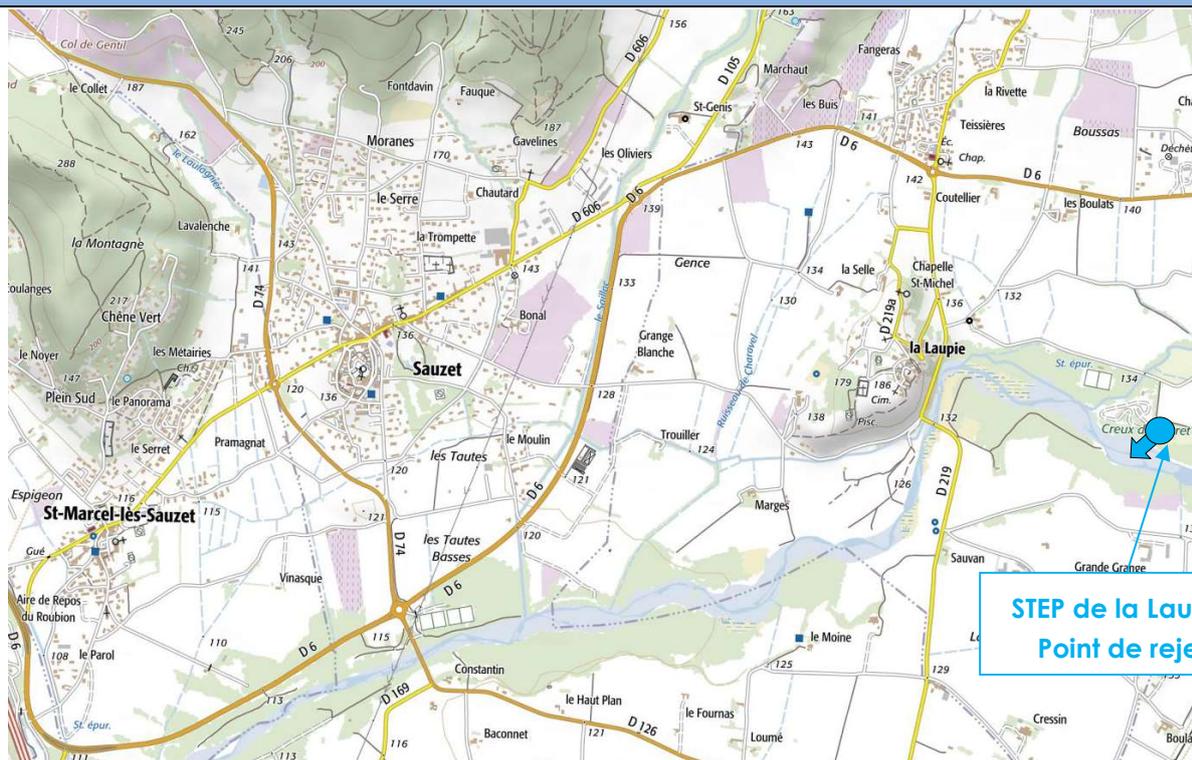
Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU	Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DOMESTIQUE	A1	n°5
Bilan mi-parcours	Modification financière	Etat d'avancement	Réalisée
ME	FRDR 428b le Roubion de la confluence de l'Ancelle à la confluence du Jabron à Montélimar	Objectif bon potentiel	2027
Bassin SDAGE	ID_10_05 Bassin Roubion Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Roubion	Lancement	T1-CR 2018
Programme de mesures /code PAOT	ASS501 : Supprimer le rejet d'eaux d'épuration en période d'étiage et/ou déplacer le point de rejet PAOT26 : ID_10_05_4982		
Commune(s)/ EPCI	La Laupie Montélimar Agglomération		
Intitulé du projet	Amélioration de la collecte des eaux usées de la commune de La Laupie		
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de Montélimar Agglomération		
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE			
<p>La capacité de traitement de cette station est de 420 EH. La filière de traitement actuelle est un lit bactérien dont le rejet est localisé sur le Roubion en amont de sa confluence avec l'Ancelle. Le diagnostic de l'unité de traitement n'indique pas de problématiques particulières. Cependant, Montélimar Agglomération a réalisé une étude des ECP qui confirme des dysfonctionnements importants. Une première tranche de travaux va être engagée courant 2017. Elle sera suivie en 2018 par une seconde tranche de travaux de reprise du réseau actuel, objet de la présente fiche action.</p> <p>Une fois les eaux claires parasites éliminées et le réseau remis en état, Montélimar Agglomération engagera l'étude préalable du raccordement de La Laupie à la commune voisine de Sauzet et ce afin de renvoyer les eaux usées vers l'unité de traitement de Montélimar. Cette opération permettrait de supprimer un point de rejet d'eaux d'épuration particulièrement sensible à l'eutrophisation.</p>			
Bilan à mi-parcours			
L'Agglomération de Montélimar a conduit 4 tranches de travaux conséquentes sur la commune de la Laupie afin de réduire les eaux claires parasites et préparer l'interconnexion avec la STEP de Montélimar. Les travaux ont permis de réduire de 90% les ECP.			
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE			
→ Réduire les eaux claires parasites sur le réseau de collecte			

RESUME DE L'OPERATION

Travaux de réhabilitation du réseau de collecte de la commune de la Laupie

- **En 2018** : réhabilitation réseau entre RD et Step, 700 ml, 191 583 € HT financé à 30 % par l'AE.
 Poursuite en **2019** : réhabilitation réseau chemin du Moulin 175 ml, 34 330 € HT. Travaux réalisés en
2020 : Chemisage de branchements + recherche regards : 24365 € TTC, chemisage réseau EU pour réduction des eaux claires parasites au niveau du Rond Point : 18 500 € TTC puis
 réhabilitation réseau Chemin du Moulin : 41 196 € TTC. Enfin travaux **2021** : Renouvellement réseau le long de la RD : 100 000 € TTC.

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Travaux de réhabilitation du réseau de collecte de la commune de la Laupie	379 297
TOTAL HT	379 297

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération					HT			
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
Section RD219	2018	191 583	30%	57 475			70%	134 108
Chemin du moulin	2019	34 330					100 %	34 330
Chemisage du réseau	2020	70 051					100%	70 051
RnvlIt Rxs	2021	83 333					100%	83 333
TOTAL HT		379 297	15%	57 475			85%	321 822

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Mise en conformité avec la Directive ERU
- Zone NATURA 2000 : Vallée du Roubion

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA A1-N°6 Interconnexion du réseau de collecte des eaux usées de la commune de La Laupie à la STEP de Montélimar

INDICATEURS

Suivi et avancement des travaux :

- Indicateur financier : consommation des crédits

Efficacité des travaux :

- Mesures d'auto-surveillance sur la station
- Mesures sur les déversoirs d'orage

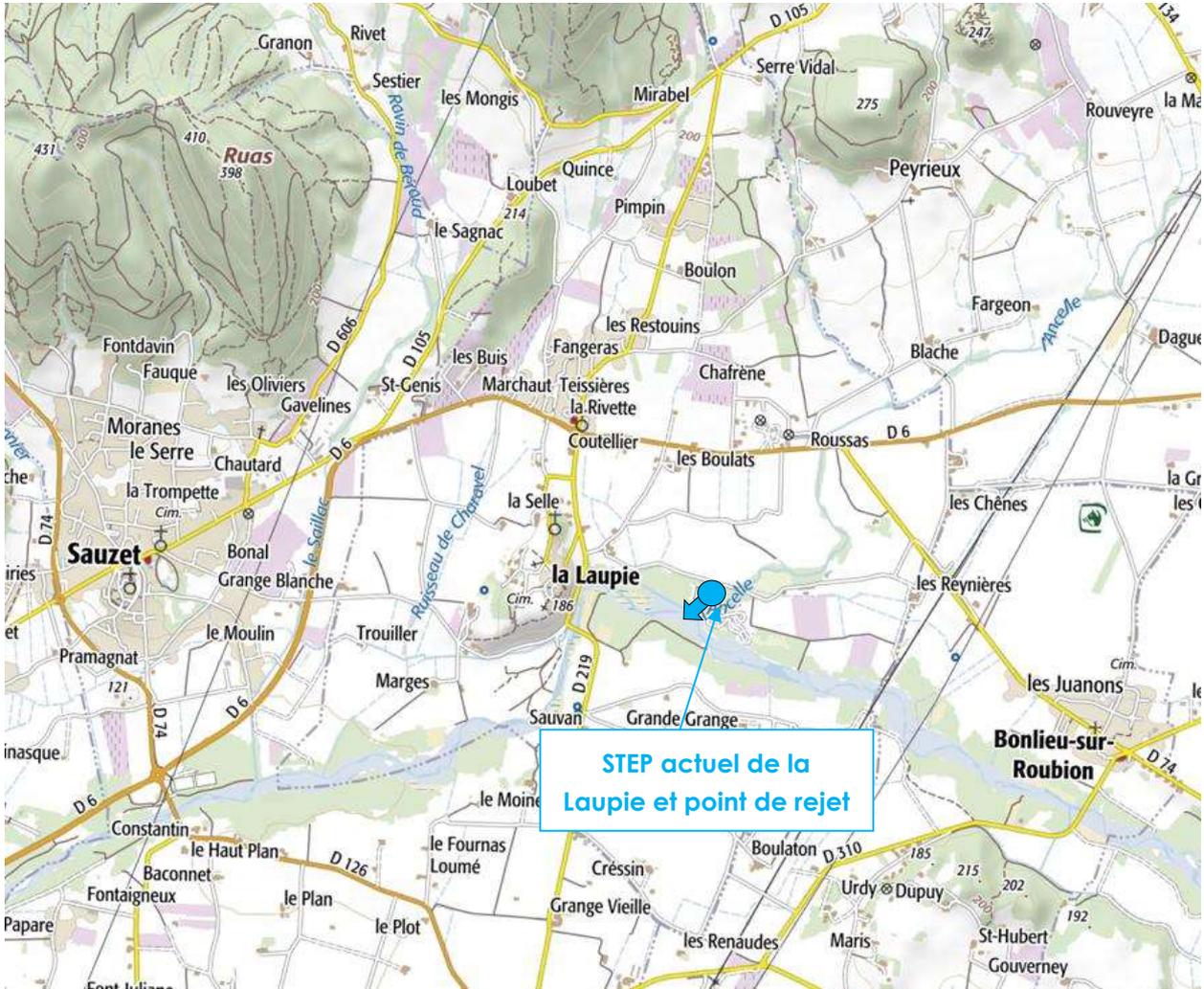
COMMENTAIRES

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU	Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DOMESTIQUE	A1	n°6
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	Action démarrée
ME	FRDR428b Le Roubion de l'Ancelle à au Jabron	Objectif bon potentiel écologique	2027
Bassin SDAGE	ID_10_05 Bassin Roubion Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Roubion	Lancement	T1 CR 2020
Programme de mesures/PAOT	<u>ASS0501</u> : Supprimer le rejet des eaux d'épuration en période d'étiage et/ou déplacer le point de rejet <u>Code PAOT</u> : ID_10_05_4982		
Commune(s)/EPCI	La Laupie Montélimar Agglomération		
Intitulé du projet	Interconnexion du réseau de collecte des eaux usées de la commune de La Laupie à la STEP de Montélimar		
Type d'action	ETUDE MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de Montélimar Agglomération		
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE			
<p>La capacité de traitement de cette station est de 420 EH. La filière de traitement actuelle est un lit bactérien dont le rejet est localisé sur le Roubion, en amont de sa confluence avec l'Ancelle. Le diagnostic de l'unité de traitement n'indique pas de problématiques particulières. Cependant Montélimar Agglomération a identifié la présence très importante d'eaux claires parasites. Des travaux de réhabilitation des réseaux seront réalisés à cet effet en 2016 et 2017. Montélimar Agglomération prévoit à horizon 2020, un raccordement à la commune voisine de Sauzet afin de renvoyer les eaux usées vers l'unité de traitement de Montélimar. Cette opération permettrait de soustraire une pression polluante sur un cours d'eau sensible à l'eutrophisation.</p>			
Bilan mi-parcours			
<p>Suite à l'amélioration du système de collecte des eaux usées de la commune, un diagnostic assainissement collectif a été mise en œuvre. Les travaux ont permis de réduire de manière significative les Eaux Claires Parasites (moins 90%), l'étude de faisabilité pour l'interconnexion du réseau de collecte des eaux usées de la commune de la Laupie à la STEP de Montélimar a été lancée en fin d'année 202, ainsi que le porté à connaissance auprès de le DREAL. Les travaux pourraient être engagés en 2024.</p>			
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE			
<p>→ Connecter le réseau de collecte EU sur la STEP de Montélimar → Supprimer une pression domestique sur un cours d'eau sensible à l'eutrophisation</p>			

RESUME DE L'OPERATION

Création d'un réseau de transfert entre La Laupie et Sauzet avec bassin tampon

LOCALISATION



MONTAGE FINANCIER

Nature de l'intervention	Coût en € HT
1 – Etude et prestation connexes (CSPS, topo,...) connexes et maîtrise d'œuvre	83 300
2 –Travaux : Bassin tampon d'orage, réseaux de transfert La Laupie /Sauzet	625 000
TOTAL HT	708 300
TOTAL TTC	849 960

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2021	83 300	50 %	41 650			50%	41 650
	2022							
	2023 - 2024	625 000	50 %	312 500			50	312 500
TOTAL HT		708 300	50 %	354 150			50%	354 150

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Mise en conformité avec la Directive ERU
- Zone NATURA 2000 : Vallée du Roubion

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA-A6 n° Amélioration des systèmes de collecte des eaux usées domestiques de la commune de La Laupie

INDICATEURS

Suivi et avancement des travaux :

- Indicateur financier : consommation des crédits

Evaluation de l'impact sur le milieu :

- Suivi physico-chimique et Hydrobiologique sur le point de rejet

COMMENTAIRES

La réalisation de cette action est conditionnée aux travaux de réhabilitation du réseau collecte de la commune (suppression des eaux claires parasites)

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU	Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DOMESTIQUE	A1	n°7
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	En cours
ME	FRDR431 Le Roubion de la Rimandoule à l'Ancelle	Objectif bon état écologique	2027
Bassin SDAGE	ID_10_05 Bassin Roubion Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Roubion	Lancement	T1 - T2 CR 2020
Programme de mesures /code PAOT	<u>Pas de mesures au PDM/PAOT</u>		
Commune(s)/ EPCI	Charols Montélimar Agglomération		
Intitulé du projet	Mise en conformité du traitement des eaux usées domestiques de la commune de Charols		
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de Montélimar Agglomération		
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE			
<p>La capacité de traitement de cette station est de 420 EH. La filière de traitement actuelle est un lit bactérien qui rejette dans le Roubion sur un secteur où le cours d'eau est en assec à l'étiage. Le diagnostic des unités de traitement relève d'un problème de surcharge du lit bactérien (pollution). Le point de mesure situé sur le Roubion à Bonlieu (station CO), se situe plusieurs kilomètres en aval et englobe donc d'autres pressions domestiques telles que le rejet de la commune de Saint Gervais (nouvelle STEP en 2016) mais aussi des pressions agricoles. L'état écologique mesuré en 2013 apparaît comme moyen. La qualité physico-chimique est dégradée pour le phosphore. Les concentrations en nitrite sont également significatives.</p> <p>L'étude de faisabilité d'extension de la STEP réalisé en 2015-2016 a confirmé la surcharge en entrée de station (pollution). Le réseau de collecte, quant à lui, relativement récent, ne présente pas de dysfonctionnement particulier et ne nécessite pas d'intervention spécifique (pas de problème d'ECP). Celle-ci préconise la construction d'une unité de traitement de 1000 EH sur le site de la station actuelle et dont le rejet sera infiltré à l'étiage afin de limiter l'impact sur le cours d'eau. Le choix de la filière de traitement n'est pas encore arrêté mais l'étude préconise la mise en place d'une unité de type boue activée ou biodisque.</p>			
Bilan à mi-parcours			
Suite à la réalisation de l'étude PRO, Montélimar Agglomération a validé la création d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées d'une dimension de 1000 EH. La consultation des entreprises sera réalisée dès que le nouveau projet de territoire sera validé (2022).			

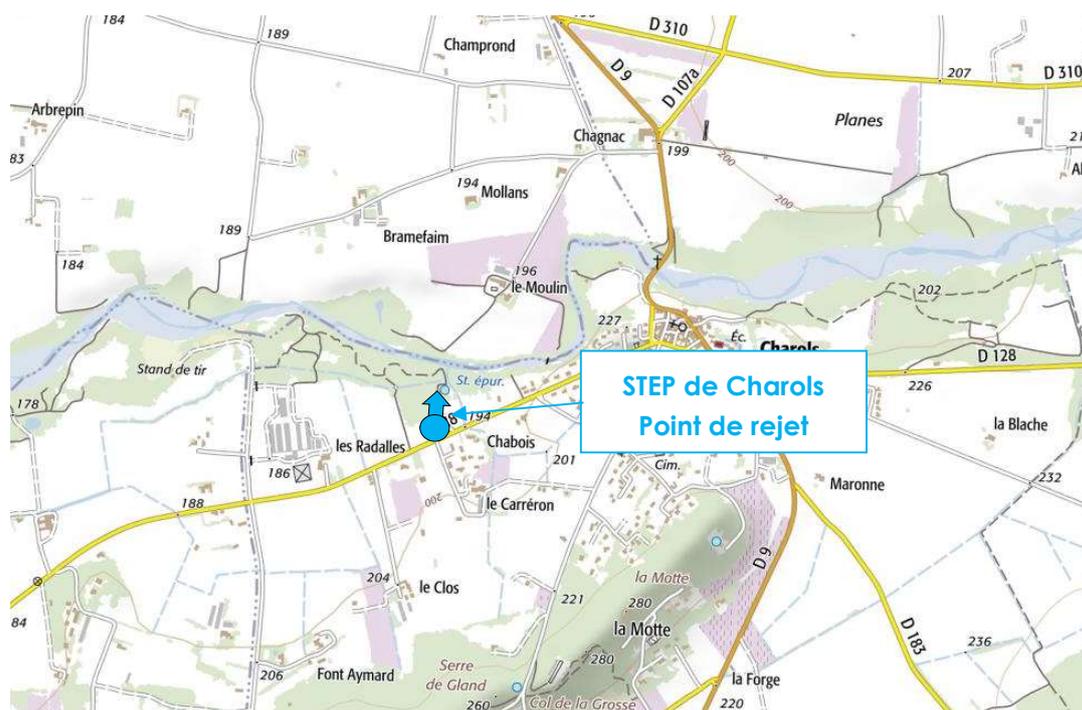
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- Doter la commune d'un système de traitement efficace et bien dimensionné
- Limiter la pression domestique sur une masse d'eau sensible par son hydrologie naturellement défavorable et donc sensible à l'eutrophisation

RESUME DE L'OPERATION

**Création d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées de 1000 EH
avec infiltration du rejet en période d'étiage**

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEancier

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
2 – Etude PRO, dossiers DLE, NATURA 2000, missions connexes (Géotech, CSPS,...)	41 000 €
2 – Travaux - Construction de la nouvelle unité de traitement	800 000 €
3 – Maîtrise d'œuvre (7%)	56 000 €
TOTAL HT	897 000 €
TOTAL TTC	1 076 400 €

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération					HT			
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
Etude PRO, dossiers regl. et missions connexes	2020-2021	41 000	0%	0			100%	41 000
Travaux, MOe	2022	856 000	0%	0			100%	856 000
TOTAL HT		897 000	0%	0			100%	897 000

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Mise en conformité Directive ERU
- Zone NATURA 2000 : Vallée du Roubion

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

INDICATEURS

Suivi et avancement des travaux :

- Indicateur financier : consommation des crédits

Efficacité des travaux :

- Mesures d'auto-surveillance sur la station

Evaluation de l'impact sur le milieu :

- Suivi physico-chimique et Hydrobiologique amont aval point de rejet

COMMENTAIRES

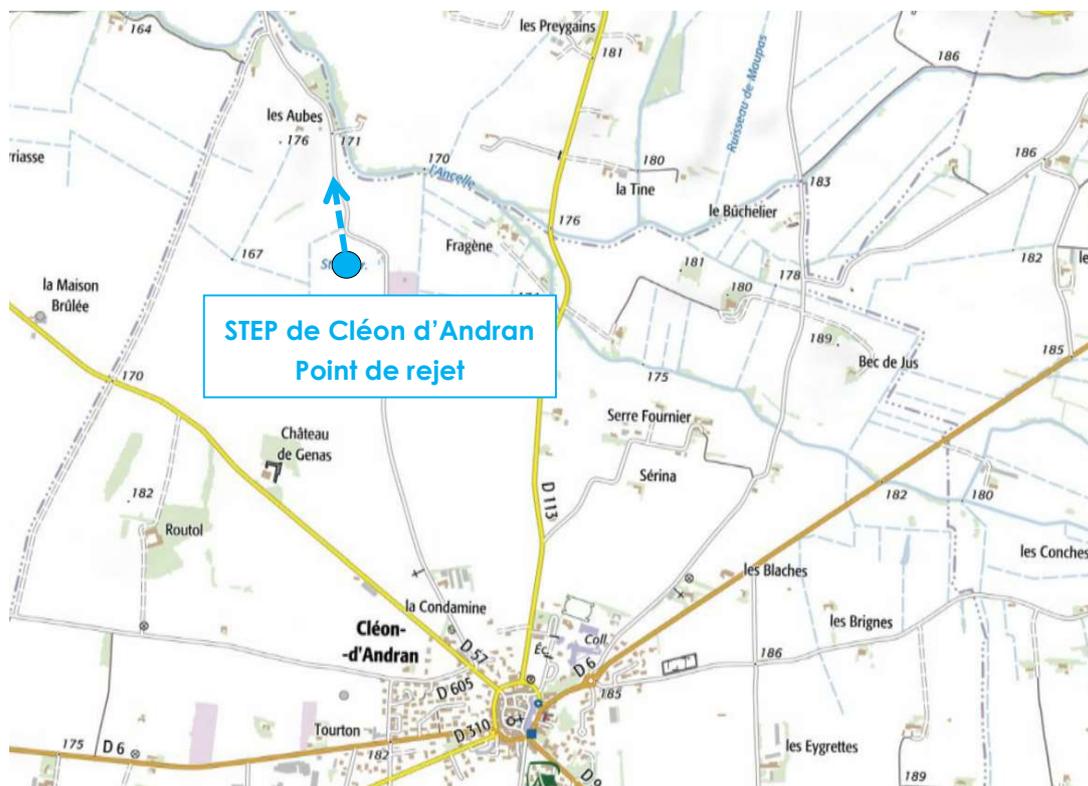
Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU		Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DOMESTIQUE		A1	n°8
Bilan mi-parcours	Modification financière		Etat d'avancement	En cours
ME	FRDR 430 L'Ancelle		Objectif bon état	2021
Bassin SDAGE	ID_10_05 Bassin Roubion Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	L'Ancelle		Lancement	T1-T2 2018
Programme de mesures /code POAT	NC			
Commune(s)/ EPCI	Cléon d'Andran Montélimar Agglomération			
Intitulé du projet	Amélioration de la collecte des eaux usées de la commune de Cléon d'Andran			
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération de Montélimar Agglomération			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>La commune de Cléon d'Andran dispose actuellement d'une STEP à lit bactérien dimensionnée pour 900 EH et dont le rejet, infiltré en période estivale, s'effectue dans l'Ancelle, cours d'eau soumis à de nombreuses pressions polluantes, notamment d'origine agricole (60 à 70mg/l de nitrates relevés pendant la campagne de mesure de 2013). Cette masse d'eau a d'ailleurs été identifiée comme sensible à l'eutrophisation.</p> <p>Cette unité de traitement connaît des problèmes de surcharges hydrauliques qui ont été confirmés par l'étude des ECP mettant en évidence la vétusté des réseaux qui « draine la nappe ». Bien que le système de traitement soit classé conforme, Montélimar Agglomération souhaite engager rapidement des travaux de réhabilitation des réseaux de collecte du centre bourg permettant l'élimination des eaux claires parasites qui pourraient conduire à moyen terme à la non-conformité de l'unité de traitement. Les travaux seront prévus pour fin 2017 ou début 2018.</p>				
Bilan à mi-parcours				
<p>Des travaux ont été engagés sur une partie du centre bourg du village (route de Charols et route de Montélimar). Montélimar Agglomération prévoit de réhabiliter le réseau de collecte du centre ancien côté ouest et les quartiers ouest si la commune envisage l'aménagement du centre du village.</p>				
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE				
<p>→ Réduire les eaux claires parasites sur le réseau de collecte → Assurer à l'avenir le bon fonctionnement de la STEP dont le rejet s'effectue sur un milieu sensible à l'eutrophisation</p>				

RESUME DE L'OPERATION

Travaux réhabilitation du réseau de collecte de la commune de Cléon d'Andran

→ Renouvellement des réseaux pour élimination des ECP

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
1 - Maitrise d'œuvre	En interne
2 - Travaux de réhabilitation des réseaux pour élimination des ECP	552 000
3 - Passages caméra et essais	10 000
TOTAL HT	411 605
TOTAL TTC	493 926

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération						HT		
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
Moe, travaux et essais	2018	111 605	0	0			100%	111 605
	2019							
	2020							
	2021							
	2022	300 000					100%	300 000
TOTAL HT		411 605	0%	0			100%	411 605

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- ME FRDR430 L'Ancele : Fragilité vis-à-vis de l'eutrophisation - Dispo 5B 02 du SDAGE

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

INDICATEURS

Suivi et avancement des travaux :

- Indicateur financier : consommation des crédits

Efficacité des travaux :

- Mesures d'auto-surveillance sur la station
- Mesures sur les déversoirs d'orage

COMMENTAIRES

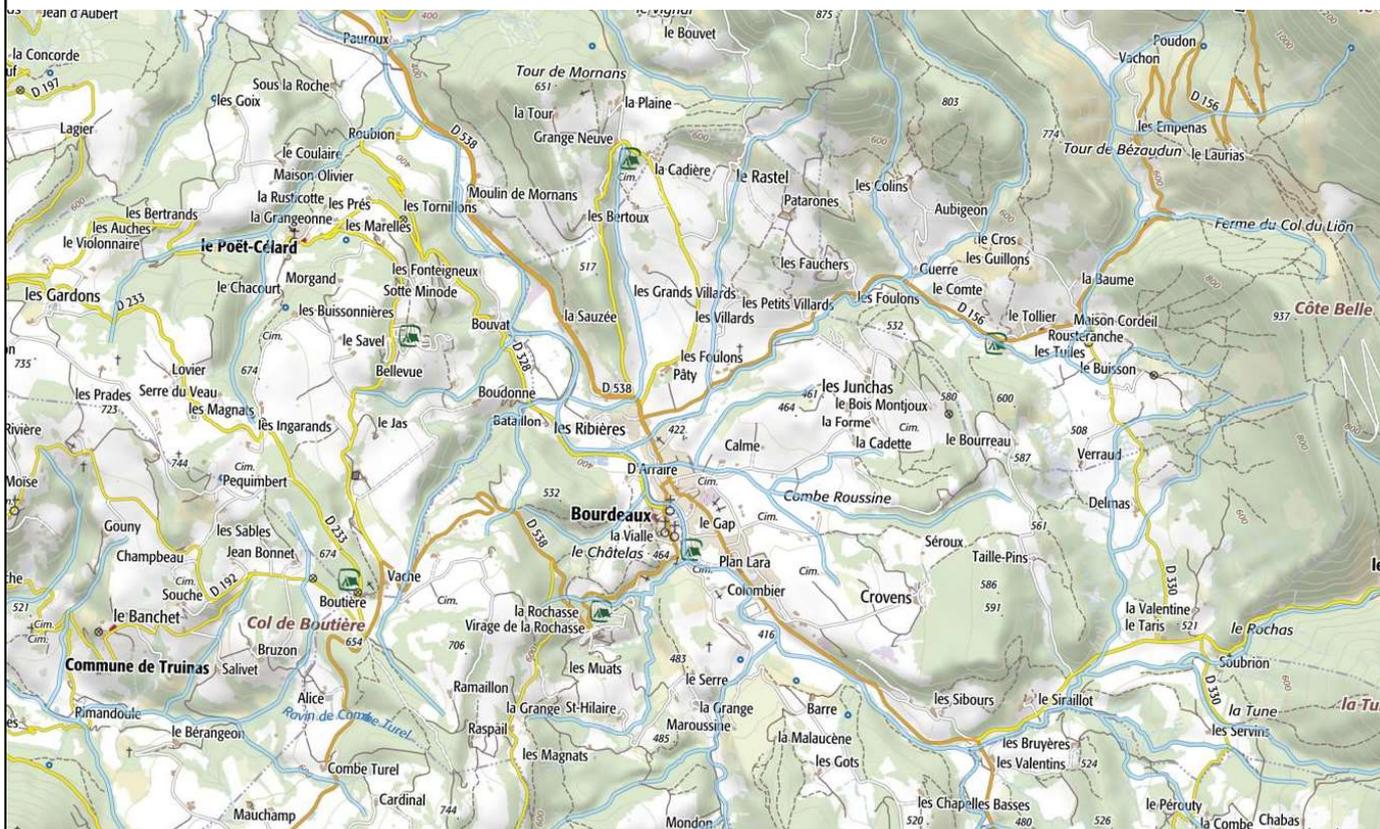
Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU	Code fiche Action	
Thématique	ASSAINISSEMENT	A1	n°9
Bilan mi-parcours	Modification financière	Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR 432 le Roubion de la sa source à la confluence de la Rimandoule	Objectif bon état écologique	2021
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion	Lancement	T1-CR 2019
Programme de mesures /code POAT	<u>Pas de mesures au PDM/POAT</u>		
Commune(s)/ EPCI	Bourdeaux CCDB		
Intitulé du projet	Amélioration du système de collecte de la commune de Bourdeaux		
Type d'action	MOE et TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BOURDEAUX		
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE			
<p>La commune de Bourdeaux dispose pour le traitement de ses eaux usées d'une lagune d'une capacité de 720 EH. Les mesures d'auto-surveillance ont montré une surcharge, classant cette unité de traitement non conforme. Le projet consiste en la construction d'une unité de traitement de 1300 EH sur le site de la lagune actuelle. Préalablement, la commune a réalisé en 2016 des campagnes de mesures sur les réseaux de collecte du village (étude BEVAC) qui ont démontré des problèmes d'eaux claires parasites dans le centre bourg.</p> <p>Afin de permettre un bon fonctionnement de l'unité de traitement, la commune souhaite engager sans attendre des travaux de mise en séparatif dans le centre bourg du village afin de réduire la quantité des eaux claires parasites en entrée de station.</p>			
Bilan à mi-parcours			
<p>Les travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et usées sur la place de la Recluse, les rues du Pont, de la Recluse et de la Lève ont été lancé en octobre 2019.</p>			
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE			
<ul style="list-style-type: none"> → Supprimer les eaux claires parasites → Améliorer le fonctionnement de l'unité de traitement actuelle → Assurer un bon fonctionnement de la nouvelle unité de traitement prochainement construite 			

RESUME DE L'OPERATION

Travaux de mise en séparatif du réseau de collecte de la commune de Bourdeaux

- 2017 : Moe, consultation des entreprises
- 2019 : Travaux de mise en séparatif de la rue de la Lève et de la place de la recluse

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Travaux	205 427
Maitrise d'œuvre (8%)	
TOTAL HT	205 427
TOTAL TTC	246 512

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	phasage	Montant en € HT	Base financement de l'opération						HT	
			Part AERMC		Conseil Départemental		Autre financeur (Etat – DETR)		Part MO	
			%	€	%	€	%	€	%	€
MOE, travaux	2018									
	2019	205 427			55 %	112 985	25%	51 357	20 %	41 085
	2020									
	2021									
	2022									
TOTAL HT		205 427	0%	0	55%	112 985	25%	51 357	20%	41 085

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

Directive ERU :

- Mise en conformité pour une agglomération de moins de 2000 EH

Milieu récepteur rejet :

- Réservoir biologique N° RBIOD00766
- Arrêté Préfectoral « frayère » du 4/03/2013; tronçon en Liste 1 poisson et liste 2 écrevisses

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA A1 N°10 Réhabilitation du système de traitement des eaux usées domestiques de la commune Bourdeaux

INDICATEURS

Suivi et avancement des travaux :

- Indicateur financier : consommation des crédits
- Taux de mise en séparatif du réseau de collecte

Efficacité des travaux/impact sur le milieu récepteur :

- Mesures d'auto-surveillance sur la station/conformité

COMMENTAIRES

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU	Code fiche Action	
Thématique	ASSAINISSEMENT	A1	n°10
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière	Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR 432 le Roubion de la sa source à la confluence de la Rimandoule	Objectif bon état écologique	2021
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion	Lancement	T1-T2 2019
Programme de mesures /code POAT	<u>Pas de mesures au PDM/POAT</u>		
Commune(s)/ EPCI	Bourdeaux Communauté de Communes de Dieulefit Bourdeaux		
Intitulé du projet	Réhabilitation du système de traitement des eaux usées domestiques de la commune Bourdeaux		
Type d'action	ETUDES PREALABLES, MOE et TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BOURDEAUX		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

La commune de Bourdeaux dispose pour le traitement de ses eaux usées, d'une lagune d'une capacité de 720 EH. Les mesures d'auto-surveillance ont montré une surcharge, classant cette unité de traitement non conforme. Une importante unité touristique (camping) est connectée au réseau communal et accueille au plus fort de la saison plus de 700 personnes (autant que la population actuelle du village). Bien que celle-ci dispose d'un décanteur digesteur qui permet d'obtenir un abattement de la charge polluante, la lagune est sous-dimensionnée pour traiter correctement les effluents en période estivale.

Les premières études de faisabilité préconisent la construction d'une unité de traitement de 1300 EH sur le site de la lagune actuelle. Le choix de la filière de traitement n'est pas encore arrêté mais la solution technique envisagée est la création d'un filtre vertical à deux étages planté de roseau, doté d'un troisième étage d'infiltration limitant l'impact sur le cours d'eau en période d'étiage, au moment où les débits sont les plus faibles et où l'unité de traitement reçoit une charge maximum.

En parallèle à la réalisation de ce projet, des travaux de mise en séparatif seront réalisés dans le centre bourg du village afin de réduire les eaux claires parasites et les dysfonctionnement des déversoirs d'orage. (FA A1-9).

Bilan mi-parcours

Les travaux de réhabilitation de la station d'épuration (type lagunage de 720 EH) construite en 1992, ont commencé en fin d'année 2019. Le dimensionnement a été modifié, la station supportera le traitement de **1 150 EH** (au lieu des 1300 EH prévus initialement). La filière de traitement retenue correspond à l'association de Biodisque et de lits plantés de roseaux. Cette technique permet à la collectivité de mieux s'adapter aux pics estivaux et aux étiages de l'hiver.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- Doter la commune d'un système de traitement efficace et bien dimensionné
- Limiter la pression polluante domestique sur une masse d'eau à l'hydrologie naturellement pénalisante pour le milieu

RESUME DE L'OPERATION

Travaux de création d'une nouvelle unité de traitement

Création d'un filtre planté de roseau des EU de 1300 EH en remplacement de la lagune actuelle :

- 2017 : Etudes préalable AVP et dossiers réglementaires DLE
- 2018-2019 : Travaux de création de la nouvelle unité de traitement

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

PLAN DE FINANCEMENT

Base financement de l'opération									HT	
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Autre financeur (ETAT)		Part MO	
			%	€	%	€	%	€	%	€
MOE, travaux	2019	1 075 000	53%	569 803			12%	125 000	20%	216 675
	2020									
	2021									
	2022									
TOTAL HT		1 075 000	53%	569 803	10%	107 510	12%	125 000	20%	216 675

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

Directive ERU :

- Mise en conformité pour une agglomération de moins de 2000 EH

Milieu récepteur du rejet :

- Réservoir biologique N° RBIOD00766
- Arrêté Préfectoral « frayère » du 4/03/2013; tronçon en Liste 1 poisson et liste 2 écrevisses

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA A1 N°9 Amélioration du système de collecte de la commune de Bourdeaux

INDICATEURS

Suivi et avancement des travaux :

- Indicateur financier : consommation des crédits

Efficacité des travaux/impact sur le milieu récepteur :

- Mesures d'auto-surveillance sur la station/conformité (2 fois/an)
- Suivi physico-chimique et Hydrobiologique amont aval point de rejet

COMMENTAIRES

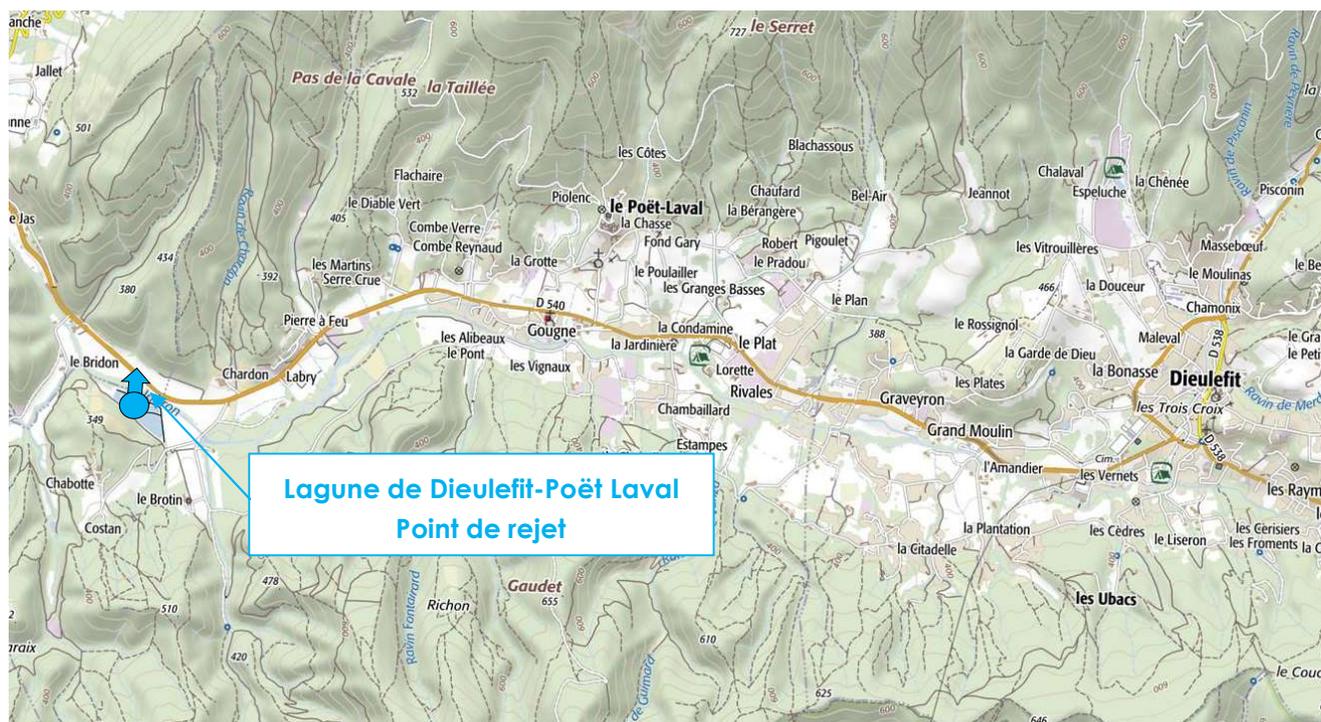
Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU		Code fiche Action	
Thématique	ASSAINISSEMENT		A1	n°11
Bilan mi-parcours			Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR 429b Le Jabron de la sa source à Souspierre		Objectif bon état écologique	2015
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Jabron		Lancement	2021
Programme de mesures / PAOT	<u>ASS05</u> : Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles) <u>ID_10_05_4980</u>			
Commune(s)/ EPCI	Dieulefit, Poët Laval CCDB			
Intitulé du projet	Réhabilitation du système de traitement des eaux usées des communes de Dieulefit et Poët Laval			
Type d'action	ETUDES, MOE et TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	SIEA DU PAYS DE DIEULEFIT BOURDEAUX			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>Les communes de Dieulefit et Poët Laval disposent, pour le traitement de leurs eaux usées, d'une lagune à trois bassins successifs d'une capacité de traitement de 3300 EH, rejetant dans le Jabron et gérée par le SIEA du Pays de Dieulefit Bourdeaux. Les dernières mesures d'auto-surveillance ont montré une surcharge hydraulique et une surcharge polluante sur la lagune en période estivale. Les résultats du suivi des différents déversoirs d'orage mettent également en lumière d'importants problèmes d'eaux claires parasites sur les réseaux, nécessitant la réalisation de travaux de réhabilitation et/ou de mise en séparatif (Cf. fiche action FA A1 N°12).</p> <p>Le syndicat souhaite engager les études et travaux nécessaires afin de se doter d'une nouvelle unité de traitement bien dimensionnée. Compte tenu des évolutions réglementaires actuelles sur les normes de rejet (classement du cours d'eau comme « sensible à l'eutrophisation » - Disposition 5B 02 du SDAGE), la solution d'une unité de traitement de type « boue activée » est envisagée. Toutefois, ce choix se fera après l'étude et l'analyse technico-économique des différentes options possibles qui s'offrent au syndicat.</p>				
Bilan à mi-parcours				
<p>En début d'année 2020, les études AVP étaient pratiquement terminées. Le Dossier Loi sur l'Eau était déposé. Le projet d'arrêté préfectoral a été délivré le 7 juillet 2020 et l'appel d'offre a été lancé en fin d'année. Les travaux ont été engagés fin d'année 2021.</p>				
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE				
<p>→ Doter la commune d'un système de traitement bien dimensionné → Limitier la pression polluante domestique sur une masse d'eau sensible à l'eutrophisation</p>				

RESUME DE L'OPERATION

Réhabilitation de l'unité de traitement pour les communes de Dieulefit et de Poët Laval

- 2018 : Etude préalable : Choix de la filière et AVP
- 2019-2020 : Elaboration du projet, dossiers réglementaires et des études connexes
- 2021-2022 : Travaux

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEancier

		Base financement de l'opération						HT		
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		autres		Part MO	
			%	€	%	€	%	€	%	€
AVP, PRO DLE et études connexes	2018	2 195 000	49%	1 076 700	11%	238 843			34%	754 457
	2019									
Moe et TRVX										
	2021									
	2022									
TOTAL HT		2 195 000	49%	1 076 700	11%	238 843			34%	754 457

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Mise en conformité pour une agglomération de plus de 2000 EH
- ME FRDR429b : Fragilité vis-à-vis de l'eutrophisation - Dispo 5B 02 du SDAGE

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA A1 N°12 amélioration du système de collecte de la commune de Dieulefit

INDICATEURS

Suivi et avancement des travaux :

- Indicateur financier : consommation des crédits

Efficacité des travaux/impact sur le milieu récepteur :

- Mesures d'auto-surveillance sur la station/conformité
- Suivi physico-chimique et Hydrobiologique amont aval point de rejet

COMMENTAIRES

PHOTOS

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU		Code fiche Action	
Thématique	ASSAINISSEMENT		A1	n°12
Bilan mi-parcours	Modification financière		Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR 429b Le Jabron de la sa source à Souspierre		Objectif bon état écologique	2015
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Jabron		Lancement	T1-CR 2019
Programme de mesures /code POAT	<u>ASS05 : Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)</u> <u>ID 10 05 4980</u>			
Commune(s)/ EPCI	Dieulefit, CCDB			
	Amélioration du système de collecte des eaux usées de la commune de Dieulefit			
Type d'action	MOE et TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	SIEA DU PAYS DE DIEULEFIT BOURDEAUX			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>Les communes de Dieulefit et Poët Laval disposent pour le traitement de leurs eaux usées d'une lagune à trois bassins d'une capacité de 3000 EH, gérée par le SIEA du Pays de Dieulefit Bourdeaux et dont le rejet se fait au Jabron. Les mesures d'auto-surveillance ont montré une surcharge hydraulique et une surcharge polluante en période estivale. Le syndicat souhaite engager les études et travaux nécessaires afin de se doter d'une unité de traitement efficace et bien dimensionné. (Cf. fiche action FA A1 N°11).</p> <p>Les résultats du suivi des différents déversoirs d'orage mettent en lumière des problèmes d'eaux claires parasites sur les réseaux, nécessitant la réalisation de travaux de mise en séparatif. Sur la base du programme de son schéma directeur, le SIEA va donc engager d'importants travaux sur la commune de Dieulefit. En parallèle, les réseaux d'eau potable seront repris pour chaque tranche (Cf. FA B3 n°1).</p>				
Bilan à mi-parcours				
<p>En 2019, des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement ont été engagés Rue Gabriel Péri à Dieulefit (180ml et 35 branchements) et rue Etienne Chalamel (170ml et 6 branchements).</p>				
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE				
<ul style="list-style-type: none"> → Réduire les eaux claires parasites sur le réseau de collecte → Permettre le bon fonctionnement de l'unité de traitement 				

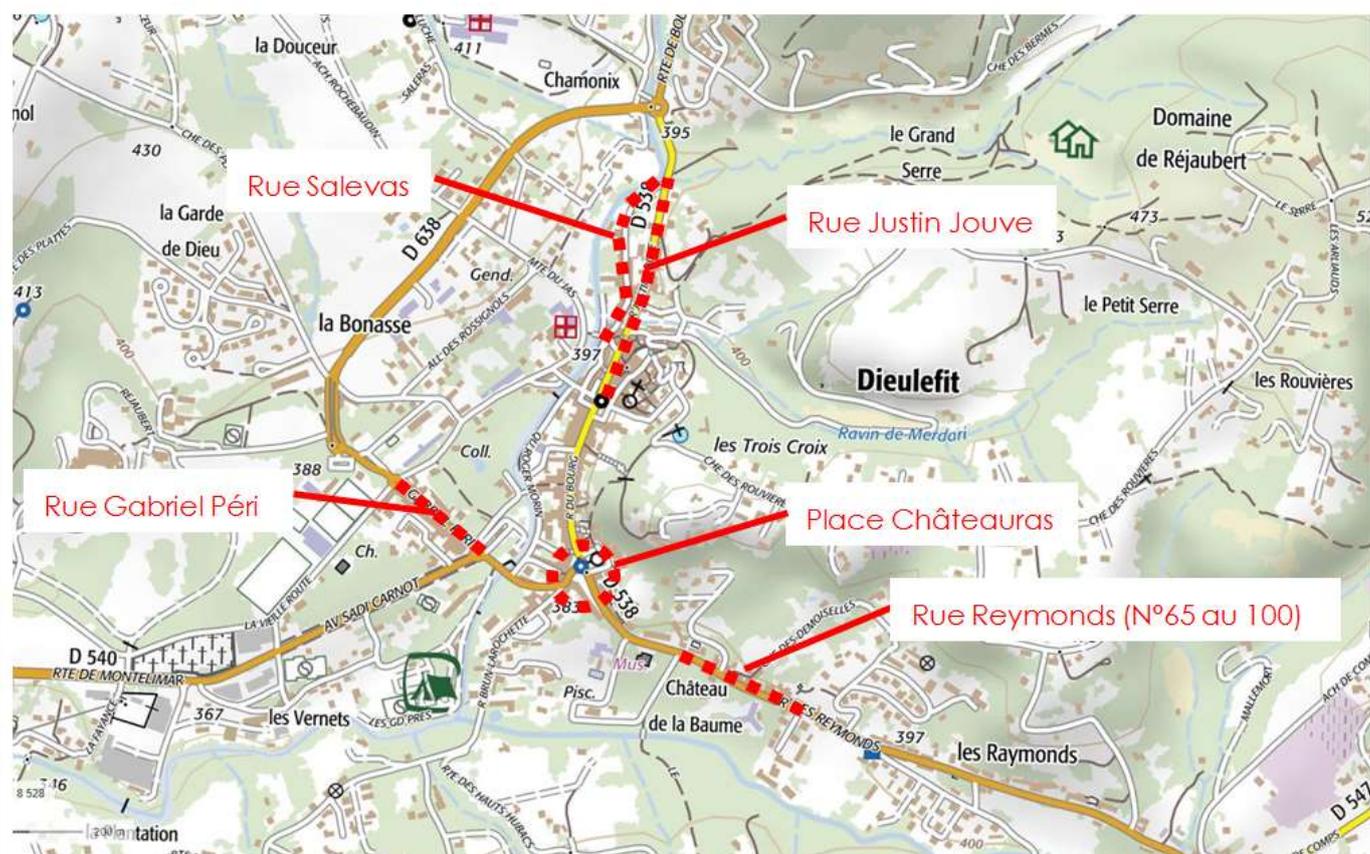
RESUME DE L'OPERATION

Amélioration du système de collecte des eaux usées de la commune de Dieulefit

Mise en séparatif des réseaux d'assainissement et réhabilitation des réseaux AEP (Cf. FA B3 N°1)
(Coût moyen réseau mL : 200 €)

Tranche 1 - 2018 : Rue Gabriel Péri à Dieulefit - 180 mL ; 35 branchements
Rue Etienne Chalamel – 170 mL et 6 branchements

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

PLAN DE FINANCEMENT

		Base financement de l'opération						HT		
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Autre financeur		Part MO	
			%	€	%	€	%	€	%	€
Tranche 1 Moe, TRX et essai	2019	91 023	34%	31 160					66%	59 863
TOTAL HT		91 023	34%	31 160					66%	59 863

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Mise en conformité pour une agglomération de plus de 2000 EH
- ME FRDR428b : Fragilité vis-à-vis de l'eutrophisation - Dispo 5B 02 du SDAGE

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

**FA A1 N°11 Réhabilitation du système de traitement des eaux usées
des communes de Dieulefit et Poët Laval**

INDICATEURS

Suivi et avancement des travaux :

- Indicateur financier : consommation des crédits

Efficacité des travaux/impact :

- Mesures d'auto-surveillance sur la station
- Suivi des déversoirs d'orage

COMMENTAIRES

Phasage à préciser sur les tranches 2, 3 et 4

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU		Code fiche Action	
Thématique	ASSAINISSEMENT		A1	n°13
Bilan mi-parcours			Etat d'avancement	Abandonnée
ME			Objectif bon état écologique	-
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	TT le bassin versant		Lancement	-
Programme de mesures /code PAOT	NC			
Commune(s)/EPCI	L'ensemble du bassin versant Roubion-Jabron-Riaille			
	Diagnostic des pollutions industrielles & artisanales			
Type d'action	ETUDE			
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>Le programme de mesures défini dans le cadre de l'étude qualité d'eau conduite en phase préalable ne comprenait pas la recherche de molécules spécifiques liées aux activités industrielles recensées sur le bassin versant. Il a donc été impossible de définir l'impact de ces activités sur la qualité des eaux.</p> <p>Pour autant, le recensement effectué a montré que sur les 9 établissements identifiés : 5 se rejettent au Rhône : hors territoire d'étude, 2 dans la Riaille, dont 1 raccordé à la STEP de Malataverne (Fabrique de machine agro-industrielle), 2 dans le Roubion (Hôpital et blanchisserie de l'hôpital), tous deux traités par une STEP. Ce recensement ne comprend pas les activités artisanales qu'il apparaît nécessaire de préciser afin de mieux en connaître l'impact sur les cours d'eau du bassin versant.</p> <p>La finalité est de pouvoir proposer des actions aux entreprises si l'on constate des dégradations en lien avec l'ensemble de ces activités.</p>				
Bilan à mi-parcours				
<p>Pour rappel, l'étude d'opportunité du contrat de rivière dénombrait très peu d'activités industrielles et artisanales rejetant directement dans le milieu superficiel ou souterrain sur le Bassin Roubion Jabron Riaille. Initialement, cette action était prévue en tranche 2 du contrat de rivière (2020 – 2022). Néanmoins, aux vues du faible nombre d'activité industrielles et artisanale recensées sur le bassin, la mise en œuvre de ce diagnostic ne semble pas prioritaire.</p>				

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- Améliorer les connaissances sur les pollutions industrielles et artisanales
- Proposer les actions qui s'imposent en seconde tranche du contrat de rivière

RESUME DE L'OPERATION

DIAGNOSTIC DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES & ARTISANALES

- 1 - Le recensement des activités sera dans un premier temps réalisé par enquête communale et auprès des gestionnaires
- 2 - La caractérisation des rejets (quantité et type de pollution au regard de l'activité et/ou des différents process, produits utilisés, opération de nettoyage) sera établi au cours d'un entretien avec chaque structure identifiée.
- 3 - Mesures : en fonction des résultats acquis par enquête, des bilans pollutions pourront être menés sur les rejets identifiés, afin d'affiner le diagnostic.
- 4 - L'étude devra aboutir à la proposition d'action de traitement des rejets impactant la qualité des eaux (pré-traitement avant rejet dans le système collectif, récupération de tout ou partie des substances polluantes utilisées selon configuration des installations et évacuation vers site de traitement spécialisé, ...).

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
1 - Enquêtes communales	
2 - Diagnostic pollution des activités par entretien individualisé	
3 - Mesures de la qualité des eaux complémentaires, évaluation des pressions	
4 - Propositions d'actions	
TOTAL HT	
TOTAL TTC	

PLAN DE FINANCEMENT

Base financement de l'opération									HT	
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Etat – DETR		Part MO	
			%	€	%	€	%	€	%	€
	2018									
	2019									
	2020									
	2021									
	2022									
TOTAL TTC										

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Dispo 5Cdu SDAGE « LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS PAR LES SUBSTANCES DANGEREUSES »

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

INDICATEURS

Suivi et avancement :

- Indicateur financier : consommation des crédits,
- Rendu de l'étude

COMMENTAIRES

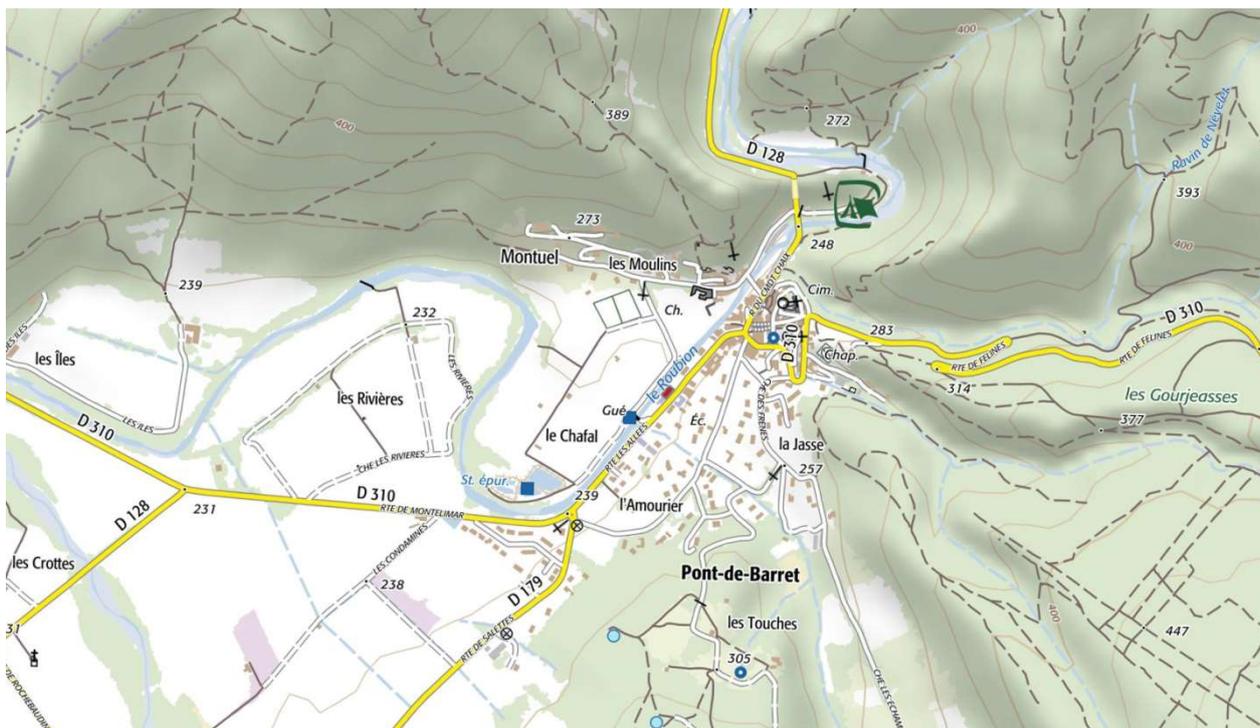
Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU	Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DOMESTIQUE	A1	n°14
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière	Etat d'avancement	Action en Tranche 2
ME	FRDR432 le Roubion de sa source à la Rimandoule	Objectif de bon état écologique	2021
Bassin SDAGE	ID_10_05 Roubion Jabron	Objectif de bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Roubion	Lancement	T2 CR 2022
Programme de mesures /code POAT	NC		
Commune(s)/EPCI	Pont de Barret CCDB		
Intitulé du projet	Etude préalable à la réhabilitation de l'unité de traitement de Pont de Barret		
Type d'action	ETUDE		
Maître d'ouvrage	Commune de Pont de Barret		
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE			
<p>La commune de Pont de Barret dispose d'une lagune qui traite les eaux usées du village. Le rejet se fait dans le Roubion, sur un secteur où des assecs naturels se produisent chaque été et dont la durée peut varier de 3 à 6 mois selon les années, cette durée pouvant évoluer à la hausse compte tenu de l'exposition du bassin versant aux changements climatiques qui s'annoncent. Bien que cette masse d'eau ne soit identifiée aujourd'hui comme « sensible à l'eutrophisation » dans le SDAGE 2016-2021, les milieux restent fragiles compte tenu de la faiblesse hydrologique et peut être touché par ces phénomènes.</p> <p>Si aujourd'hui le contrôle d'auto-surveillance indique une conformité des installations, la commune souhaite toutefois anticiper les évolutions à venir de la population et veut se doter à moyen terme d'une unité de traitement plus performante, adaptée au contexte du milieu et aux évolutions réglementaires possibles.</p>			
Bilan mi-parcours			
<p>Un travail de réflexion a été réalisé (rédaction du cahier des charges et d'un plan de financement). Les premiers contacts avec les bureaux d'étude ont préconisé à la commune de s'orienter vers l'élaboration d'un schéma directeur avant d'engager un redimensionnement du lagunage. L'action sera lancée en tranche 2 du contrat de rivière.</p>			
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE			
<ul style="list-style-type: none"> → Définir la solution de traitement la plus adaptée au besoin de la commune → Définir une solution de rejet adapté au contexte du cours d'eau → Etablir l'AVP de réhabilitation de l'unité de traitement 			

RESUME DE L'OPERATION

Etude préalable à la réhabilitation de l'unité de traitement des eaux usées de la commune de Pont de Barret

- Diagnostic du système de traitement et de collecte actuel
- Etude de solutions techniques de traitement - analyse technico-financières de plusieurs scénarios
- Définition d'une solution de rejet adaptée au milieu (infiltration)

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Schéma directeur	40 000
TOTAL HT	40 000 €
TOTAL TTC	48 000 €

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération							HT	
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2022	40 000	70	28 000	10	4 000	20	8 000
TOTAL HT		40 000 €	70%	28 000 €	20	4 000	20%	8 000 €

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Directive ERU
- NATURA 2000

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

INDICATEURS

Suivi et avancement des travaux :

- Indicateur financier : consommation des crédits
- Rendu de l'étude

COMMENTAIRES

FICHES ACTIONS

VOLET A2

POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE



ORIENTATIONS STRATEGIQUES : VOLET A2 - POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE

Le tableau ci-dessous rappelle les orientations stratégiques et 4 objectifs opérationnels du volet A2 « POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE » :

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	CODE	OBJECTIFS OPERATIONNELS
POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE (N, P et pesticides)	Lutter contre les pollutions d'origines agricoles sur les zones prioritaires	OOA2-N°1	Sur les masses d'eau de l'Anelle, du Manson et du Vermonon (MAEC + mesures complémentaires) → Réduire les apports en intrants azotés et phytosanitaires → Engager des démarches de modification des pratiques → Maîtriser et/ou réduire des transferts vers les eaux sup. et sout.
		OOA2-N°2	Initier et poursuivre les démarches AAC sur les captages de la Tour et des Reynières
		OOA2-N°3	Améliorer la gestion des effluents d'élevage (stockage au champ)
		OOA2-N°4	Poursuivre la démarche partenariale entre les porteurs de démarche agricole du territoire afin de mutualiser les actions d'animation et de sensibilisation

LISTE DES ACTIONS : VOLET A2 - POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE

Le volet A2 « POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE » comprend 8 fiches actions dont les plans de financement vous sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Code fiche actions	Intitulé du projet	Modification à mi-parcours	Etat d'avancement	Maitre d'ouvrage	Tranche CR	Démarrage	Coût prévisionnel	Réalisé ou revu à mi-parcours		Base de financement	AERMC		CD26		AUTRES FIN.		MAITRE D'OUVRAGE	
								Montant HT	Montant TTC		%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT
FA A2 N1	MAEC COUVER_06 Création et maintien d'un de couvert herbacé perenne	Modification financière	Achevée	Agriculteurs	T1-T2	2017	57 450 €	5 745 €	6 894 €	TTC	75%	5 171 €	0%	- €	25%	1 724 €	0%	- €
FA A2 N2	MAEC PHYTO_07 mise en place de la lutte biologique	-	Abandonnée	Agriculteurs	-	-	16 810 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FA A2 N3	MAEC PHYTO_10 et PHYTO 1 couvert en inter rang vigne - Bilan de la stratégie	-	Abandonnée	Agriculteurs	-	-	12 808 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FA A2 N4	CIPAN prolongé Biodiversité	Modification financière	en cours	Fédération de Chasse de la Drôme	T1-T2	2017	62 500 €	5 988 €	7 186 €	TTC	0%	- €	0%	- €	0%	- €	100%	7 186 €
FA A2 N5	Restauration et gestion des bords de champs, bandes enherbées, haies et bord de cours d'eau sur la plaine de la Valdaine	Modification financière	en cours	Fédération de Chasse de la Drôme	T1-T2	2017	137 270 €	42 €	50 €	TTC	0%	- €	0%	- €	0%	- €	100%	50 €
FA A2 N6	Construction d'aires collectives de lavage et de remplissage et de traitement d'effluents phytosanitaires sur la plaine de la Valdaine	Modification technique intégrée dans la FA A2 N7 et la FA A2 N8	Action non engagée	-	-	-	à déterminer	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FA A2 N7	Mise en oeuvre d'une démarche AAC sur le captage des Reynières	Modification technique et financière	en cours	SIEBRC	T1-T2	2017	72 000 €	88 319 €	105 983 €	TTC	70%	74 188 €					30%	31 795 €
FA A2 N8	Mise en oeuvre du plan d'action du captage prioritaire de la Tour	Modification technique et financière	en cours	Ville de Montélimar	T1-T2	2020	à déterminer	117 594 €	141 113 €	TTC	73%	102 852 €					27%	38 261 €
TOTAL								217 688 €	261 226 €	-	70%	182 211 €	0%	- €	1%	1 724 €	30%	77 292 €

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS	Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE	A2	n°1
Bilan à mi-parcours	Aucune modification	Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDG 327 Alluvions du Roubion et Jabron Plaine de la Valdaine* FRDR 430 l'Ancelle** FRDR 10 850 Le Vermenon***	Objectif bon état écologique	2021** 2015***
Bassin SDAGE	ID-10-05	Objectif bon état chimique	2027*
Cours d'eau	Le Vermenon, l'Ancelle	Lancement	2017 T1 CR
Programme de Mesures/ PAOT	<u>AGRO401</u> : Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolement, maîtrise foncière)		
Commune(s)/ EPCI	Roynac, Marsanne, Cléon d'Andran, Bonlieu-sur-Roubion, Saint-Gervais-sur-Roubion La Laupie, La Bâtie Rolland, Montboucher, La Bégude de Mazenc, Salettes et Souspierre Montélimar Agglomération, CC Dieulefit Bourdeaux		
Intitulé du projet	MAEC COUVER_06 Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne		
Type d'action	MAEC		
Maître d'ouvrage	Agriculteurs		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le Bassin de Montélimar a validé son Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) en octobre 2016. Ce programme, initialement porté par le Syndicat mixte 5^{ème} Pôle aujourd'hui dissout, est porté désormais par la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux avec le soutien de Montélimar Agglomération et la Chambre d'Agriculture de la Drôme. Le plan propose aux agriculteurs ayant des terres agricoles dans l'une des « Zone d'Intérêt Prioritaire (ZIP) » du bassin de Montélimar de s'engager dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Deux de ces « ZIP » concernent la restauration de la qualité des eaux superficielles et souterraines. Elles ont été définies à partir des zones prioritaires issues de l'état zéro de la qualité de l'eau de 2013 et le diagnostic des pressions polluantes, réalisés dans le cadre des études préalables au Contrat de rivière :

- La ZIP « RA_BMO3 » concerne l'aire d'alimentation du captage prioritaire des Reynières à Bonlieu-sur-Roubion et le bassin versant de l'Ancelle (contamination par les nitrates).
- La ZIP « RA_BMO4 » concerne l'aire d'alimentation du captage prioritaire de la Tour à la Bâtie Rolland et le bassin du Vermenon (contaminations par les nitrates et les produits phytosanitaires).

Afin de lutter contre les risques de transfert et de renforcer le maillage des bandes enherbées existantes le long des fossés, non considérés comme des cours d'eau, la mesure COUVER_06 « Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne » (mesures RA_BMO4_HE01 et RA_BMO3_HE01) est proposée aux agriculteurs de ces zones qui se voient indemnisés pour une durée de cinq ans, en fonction des surfaces implantées par la mise en place de ces couverts, sous réserve du respect du cahier des charges de la mesure.

Bilan à mi-parcours

Deux agriculteurs ont engagé des MAEC COUVER_06 sur l'aire d'alimentation du captage prioritaire de la Tour à la Bâtie Rolland. Un des deux agriculteurs a également mis en place une MAEC COUVER_06 sur l'aire d'alimentation du captage des Reynières. Ces mesures sont mises en œuvre sur une durée de 5 ans depuis 2017.

Néanmoins la MAEC COUVER_06 sur l'aire d'alimentation du captage des Reynières n'a pas abouti.

Aire d'alimentation du captage de la Tour (2016 – 2021)

Surface contractualisée (ha)	Montant opération (€)
4,8	6 894

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- Limiter les risques de transfert et la pollution par les nitrates et les phytosanitaires des eaux
- Favoriser le piégeage des intrants par la création de « bandes tampons » le long des fossés

RESUME DE L'OPERATION

MAEC COUVER_06 Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne

- 1 – Campagne d'information et de contractualisation 2016-2017 (en attente bilan)
- 2 – Diagnostic préalable sur l'exploitation (réalisé par un technicien de la CA26)
- 3 – Mise en place d'un couvert herbacé pérenne de 5 ans

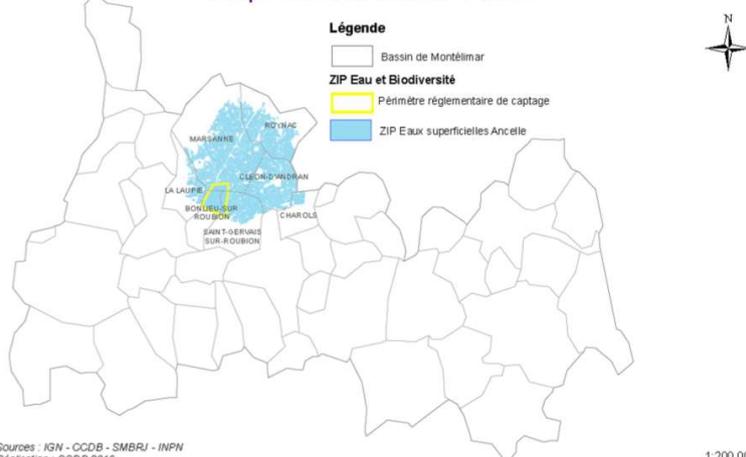
Couverts autorisés :

- Graminées fourragères, légumineuses fourragères, mélange biodiversité,
- Interdiction de légumineuse pure
- Largeur minimale de 10 mètres

LOCALISATION

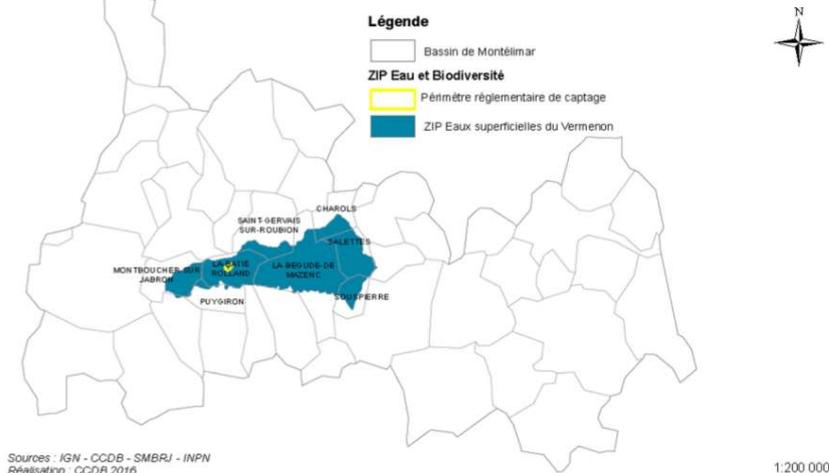
ZIP « RA_BMO3 » : Restauration de la qualité des eaux de captage prioritaire (Les Reynières) et superficielles du Bassin de l'Ancelle

ZIP "RA_BM3": Restauration de la qualité des eaux de captage prioritaire (Les Reynières) et superficielles du Bassin de l'Ancelle



ZIP « RA_BMO4 » : Restauration de la qualité des eaux de captage prioritaire (la Tour) et superficielles du bassin du Vermenon

ZIP "RA_BM4": Restauration de la qualité des eaux de captage prioritaire (La Tour) et superficielles du Bassin du Vermenon



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL

Contenu de l'opération :	Coût en €
1 – Diagnostic préalable – implantation couvert (CA26)	-
2 - RA_BMO4_HE01 et RA_BMO3_HE01 : MAEC COUVERT_06 - Création et maintien d'un de couvert herbacé pérenne – 287.25 €/ha/an pendant 5 ans - 40 ha	57 450 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Opération	phasage	Montant en €	AERMC*		FEADER		Agriculteurs	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2017	11 490	75	8 617,6	25	2 872,6	-	-
	2018	11 490	75	8 617,6	25	2 872,6	-	-
	2019	11 490	75	8 617,6	25	2 872,6	-	-
	2020	11 490	75	8 617,6	25	2 872,6	-	-
	2021	11 490	75	8 617,6	25	2 872,6	-	-
		57 450	75	43 088	25	14 363	-	-

BILAN FINANCIER A MI-PAROURS

Phasage	Montant total en €
2016 - 2021	6 894 €

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Captage de la Tour à la Bâtie Rolland (GR576)
- Captage des Reynières à Bonlieu-sur-Roubion (CE2603),
- Directive Nitrates

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA A2 N°2,3 et 4

INDICATEURS

Objectif de contractualisation initial :

- ZIP captage des Reynières « RA_BMO3 » : 20 ha
- ZIP captage de la Tour « RA_BMO4 » : 20 ha

Contractualisation effective :

- ZIP captage des Reynières « RA_BMO3 » : 0 ha
- ZIP captage de la Tour « RA_BMO4 » : 4,8 ha

Indicateur financier :

- Consommation des crédits

Indicateur sur le milieu

- Campagne de suivi de la qualité de l'eau - nitrates et phytosanitaires (observatoire de l'eau)

COMMENTAIRES

*dans le cadre du PDR

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS		Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE		A2	n°2
Bilan à mi-parcours	Action abandonnée			
ME	FRDG 327 Alluvions du Roubion et Jabron Plaine de la Valdaine* FRDR 430 l'Ancelle** FRDR 10 850 Le Vermenon***		Objectif bon état écologique	2021** 2015***
Bassin SDAGE	ID-10-05		Objectif bon état chimique	2027*
Cours d'eau	Le Vermenon, l'Ancelle			
PDM/POAT	<u>AGR0303</u> : Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire			
Commune(s)/EPCI	Roynac, Marsanne, Cléon d'Andran, Bonlieu-sur-Roubion, Saint-Gervais-sur-Roubion La Laupie, La Bâtie Rolland, Montboucher, La Bégude de Mazenc, Salettes et Souspierre Montélimar Agglomération, CC Dieulefit Bourdeaux			
Intitulé du projet	PHYTO_07 Mise en place de la lutte biologique			
Type d'action	MAEC			
Maître d'ouvrage	Agriculteurs			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>Le Bassin de Montélimar a validé son Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) en octobre 2016. Ce programme, initialement porté par le Syndicat mixte 5^{ème} Pôle aujourd'hui dissout, est porté désormais par la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux avec le soutien de Montélimar Agglomération et de la Chambre d'Agriculture de la Drôme. Le plan propose aux agriculteurs ayant des terres agricoles dans l'une des « Zone d'Intérêt Prioritaire (ZIP) » du bassin de Montélimar de s'engager dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Deux de ces « ZIP » concernent la restauration de la qualité des eaux superficielles et souterraines. Elles ont été définies à partir des zones prioritaires issues de l'état zéro de la qualité de l'eau de 2013 et le diagnostic des pressions polluantes, réalisés dans le cadre des études préalables au Contrat de rivière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La ZIP « RA_BMO3 » concerne l'aire d'alimentation du captage prioritaire des Reynières à Bonlieu-sur-Roubion et le bassin versant de l'Ancelle (contamination par les nitrates). - La ZIP « RA_BMO4 » concerne l'aire d'alimentation du captage prioritaire de la Tour à la Bâtie Rolland et le bassin du Vermenon (contaminations par les nitrates et les produits phytosanitaires). <p>L'objectif de cette opération est d'inciter à une modification de l'itinéraire technique d'une culture en remplaçant certains traitements chimiques par des moyens de lutte biologique, lorsque cela est techniquement possible. La lutte biologique consiste à utiliser des auxiliaires de culture pour lutter contre le développement de certains bio agresseurs spécifiques des cultures (essentiellement des ravageurs). Le recours à la lutte biologique pour un bio agresseur donné permet ainsi de limiter ou de supprimer les traitements phytosanitaires visant ce bio agresseur. La lutte biologique couvre également l'utilisation de la confusion sexuelle, qui consiste à diffuser des analogues de synthèse de la phéromone sexuelle chez les papillons empêchant leur reproduction. Cette technique permet ainsi de supprimer le recours aux traitements chimiques habituels. Elle répond ainsi à l'objectif de protection de la qualité de l'eau en réduisant les risques de pollution par les produits phytosanitaires.</p>				

Bilan à mi-parcours

Dans le cadre du PAEC du Bassin de Montélimar validé en 2016, des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques ont pu être contractualisées pendant 2 années (2016 et 2017) par les exploitants agricoles. Aucun agriculteur possédant des parcelles en Zone d'Intérêt Prioritaire n'a engagé de contrat pour une MAEC PHYTO-07. A ce jour les contractualisations ne sont plus possibles puisque le dispositif est actuellement fermé.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- **Limitier l'utilisation de produits phytosanitaires sur des zones identifiées comme à risque**
- **Accompagner l'exploitant dans son changement de pratique**

RESUME DE L'OPERATION

PHYTO_07

Mise en place de la lutte biologique

1 – Campagne d'information et de contractualisation 2016-2017 (en attente bilan)

2 – Mise en place d'une lutte biologique sur 5 ans

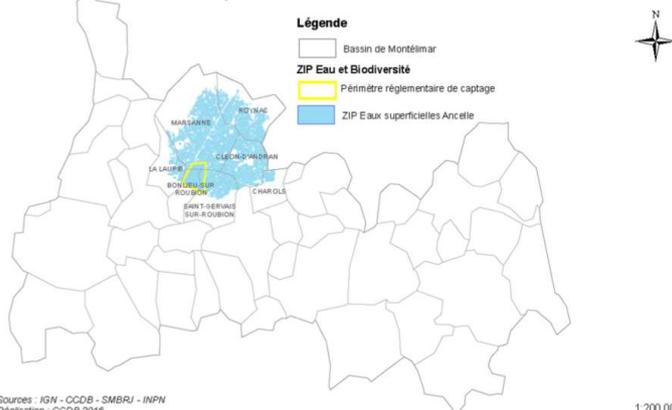
- Cultures éligibles : Surfaces en cultures de maïs et/ou colza dans la ZIP
- Engager 70 % des surfaces en maïs / colza situées dans les ZIP
- Contans © sur colza, trichogramme sur maïs
- Recours à la lutte biologique au moins 1 fois en 5 ans

3 – Bilan annuel pendant 5 ans par technicien agréé

LOCALISATION

ZIP « RA_BMO3 » : Restauration de la qualité des eaux de captage prioritaire (Les Reynières) et superficielles du Bassin de l'Ancelle

ZIP "RA_BM3": Restauration de la qualité des eaux de captage prioritaire (Les Reynières) et superficielles du Bassin de l'Ancelle



ZIP « RA_BMO4 » : Restauration de la qualité des eaux de captage prioritaire (la Tour) et superficielles du bassin du Vermenon

ZIP "RA_BM4": Restauration de la qualité des eaux de captage prioritaire (La Tour) et superficielles du Bassin du Vermenon



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER (PREVISIONNEL)

Contenu de l'opération :	Coût en €
1 – RA BM03 GC01 et RA BM04 GC01 : MAEC PHYTO_07 Mise en place de la lutte biologique – 75.56 €/ha - 40 ha	15 110€
2 – RA BM03 CGC02 et RA BM04 CGC02 : Bilan de stratégie de protection des cultures par technicien agréé : 8.50 €/ha/an pendant 5 ans – 40ha	1 700€
TOTAL	16 810€

PLAN FINANCEMENT

Opération	phasage	Montant en €	AERMC*		FEADER		agriculteurs	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2017	3 362	75	2 521,6	25	840,6	-	-
	2018	3 362	75	2 521,6	25	840,6	-	-
	2019	3 362	75	2 521,6	25	840,6	-	-
	2020	3 362	75	2 521,6	25	840,6	-	-
	2021	3 362	75	2 521,6	25	840,6	-	-
TOTAL		16 810	75	12 608	25	4 203	-	-

BILAN FINANCIER A MI-PAROURS

0 €

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Captage de la Tour à la Bâtie Rolland (GR576)
- Captage des Reynières à Bonlieu-sur-Roubion (CE2603),
- Directive Nitrates

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA A2 N°1,3 et 4

INDICATEURS

Objectif de contractualisation :

- ZIP captage des Reynières « RA_BMO3 » : 20 ha
- ZIP captage de la Tour « RA_BMO4 » : 20 ha

Indicateur financier :

- consommation des crédits

Indicateur sur le milieu

- campagne de suivi de la qualité de l'eau - nitrates et phytosanitaires (observatoire de l'eau)

COMMENTAIRES

***dans le cadre du PDR**

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS		Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE		A2	n°3
Bilan mi-parcours	Action abandonnée			
ME	FRDG 327 Alluvions du Roubion et Jabron Plaine de la Valdaine* FRDR 10 850 Le Vermenon**		Objectif bon état écologique	2015**
Bassin SDAGE	ID-10-05		Objectif bon état chimique	2027*
Cours d'eau	Le Vermenon		Lancement	2017 T1 CR
PDM/POAT	<u>AGR0303</u> : Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire			
Commune(s)/EPCI	La Bâtie Rolland, Montboucher, La Bégude de Mazenc, Salettes et Souspierre Montélimar Agglomération, CC Dieulefit Bourdeaux			
Intitulé du projet	PHYTO 10 Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang en cultures pérennes			
Type d'action	MAEC			
Maître d'ouvrage	Agriculteurs			

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le Bassin de Montélimar a validé son Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) en octobre 2016. Ce programme, initialement porté par le Syndicat mixte 5^{ème} Pôle aujourd'hui dissout, est porté désormais par la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux avec le soutien de Montélimar Agglomération et la Chambre d'Agriculture de la Drôme. Le plan propose aux agriculteurs ayant des terres agricoles dans l'une des « Zone d'Intérêt Prioritaire (ZIP) » du bassin de Montélimar de s'engager dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Deux de ces « ZIP » concernent la restauration de la qualité des eaux superficielles et souterraines. Elles ont été définies à partir des zones prioritaires issues de l'état zéro de la qualité de l'eau de 2013 et le diagnostic des pressions polluantes, réalisés dans le cadre des études préalables au Contrat de rivière :

- La ZIP « RA_BMO3 » concerne l'aire d'alimentation du captage prioritaire des Reynières à Bonlieu-sur-Roubion et le bassin versant de l'Annelle (contamination par les nitrates).
- La ZIP « RA_BMO4 » concerne l'aire d'alimentation du captage prioritaire de la Tour à la Bâtie Rolland et le bassin du Vermenon (contaminations par les nitrates et les produits phytosanitaires).

La mesure PHYTO 10 ou « RA_BMO4_VI01 » consiste à supprimer les traitements d'herbicide en inter-rang de cultures pérennes telles que la vigne. Elle est proposée sur l'aire d'alimentation du captage de la Tour et sur le Vermenon (ZIP « RA_BMO4 ») où cette culture est présente. La mise œuvre de cette mesure s'accompagne d'un bilan annuel réalisé par un technicien agréé pour accompagner l'exploitant dans ses pratiques (mesure « RA_BMO4_VI02 »).

Bilan à mi-parcours

Dans le cadre du PAEC du Bassin de Montélimar validé en 2016, des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques ont pu être contractualisées pendant 2 années (2016 et 2017) par les exploitants agricoles. Aucun agriculteur possédant des parcelles en Zone d'Intérêt Prioritaire n'a engagé de contrat pour une

MAEC PHYTO-10. A ce jour les contractualisations ne sont plus possibles puisque le dispositif est actuellement fermé.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- Réduire l'utilisation de traitements herbicides de synthèse en cultures pérennes (vigne)
- Accompagner l'exploitant dans son changement de pratique

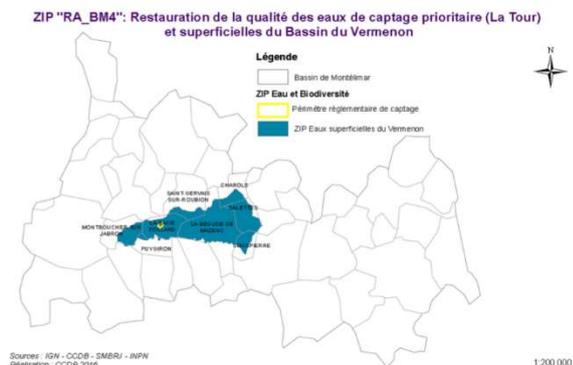
RESUME DE L'OPERATION

PHYTO 10 Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang en cultures pérennes

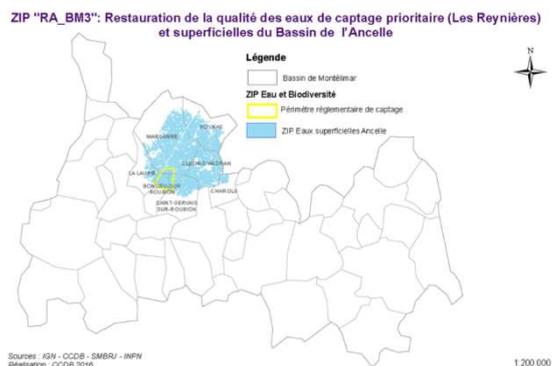
- 1 – Campagne d'information et de contractualisation 2016-2017 (en attente bilan)
- 2 – Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang en cultures pérennes
- 3 – Bilan annuel réalisé par un technicien agréé

LOCALISATION

ZIP « RA_BMO4 » : Restauration de la qualité des eaux de captage prioritaire (la Tour) et superficielles du bassin du Vermonen



ZIP « RA_BMO3 » : Restauration de la qualité des eaux de captage prioritaire (Les Reynières) et superficielles du Bassin de l'Anelle



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
1 – RA_BM04_VI01 : MAEC PHYTO_10 - Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang en cultures pérennes (Vigne) : 109.58 € /ha/an pendant 5 ans – 15 ha	8 218.5 €
2 – RA_BM04_VI02 : Bilan de stratégie de protection des cultures par technicien agréé : 61.20 €/ha/an pendant 5 ans – 15ha	4 590 €
TOTAL	12 808 €

PLAN DE FINANCEMENT								
Opération	phasage	Montant en €	AERMC*		FEADER		Agriculteurs	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2017	2 561.7	75	1 921,2	25	640,4	-	-
	2018	2 561.7	75	1 921,2	25	640,4	-	-
	2019	2 561.7	75	1 921,2	25	640,4	-	-
	2020	2 561.7	75	1 921,2	25	640,4	-	-
	2021	2 561.7	75	1 921,2	25	640,4	-	-
TOTAL		12 808.5	75	9 606	25	3 202	-	-
BILAN FINANCIER A MI-PAROURS								
0 €								
LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION								
- Captage prioritaire de la Tour à la Bâtie Rolland (GR576)								
TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS								
FA A2 N°1,2 et 4								
INDICATEURS								
Objectif de contractualisation : → ZIP captage de la Tour « RA_BMO4 » : 15 ha Indicateur financier : - consommation des crédits Indicateur sur le milieu - campagne de suivi de la qualité de l'eau - nitrates et phytosanitaires (observatoire de l'eau)								
COMMENTAIRES								
*dans le cadre du PDR								

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS		Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE		A2	n°4
Bilan mi-parcours	Modification financière		Etat d'avancement	En cours
ME	FRDG 327 Alluvions du Roubion et Jabron Plaine de la Valdaine* FRDR 10 850 Le Vermenon**		Objectif bon état écologique	2015*
Bassin SDAGE	ID-10-05		Objectif bon état chimique	2015* 2027**
Cours d'eau	Le Vermenon, Le Manson, l'Ancelle le Roubion et le Jabron		Lancement	2017 T1 CR
PDM/PAOT	AGR0201 : Limiter les transferts de fertilisants et l'érosion dans le cadre de la Directive nitrates			
Commune(s)/EPCI	La Bâtie Rolland, Montboucher, La Bégude de Mazenc, Salettes et Souspierre Montélimar Agglomération, CC Dieulefit Bourdeaux			
Intitulé du projet	Mise en place de CIPAN – B « biodiversité » à implantation prolongée dans la plaine de la Valdaine			
Type d'action	ETUDE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Fédération Départementale de la Chasse de la Drôme			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>La FDC26 a engagé en 2015, en partenariat avec la CA26, une opération à destination des agriculteurs sur différents territoires du département de la Drôme (plaine de Valence, bassin Roubion-Jabron), visant à la mise en place de Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates – Biodiversité (CIPAN-B) où les couverts classiques monospécifiques de type « moutarde » sont remplacés par des couverts diversifiés composés d'Avoine Rude, de Vesce de printemps, de trèfle d'Alexandrie, de radis Asiatique et de Phacélie. Les semences sont fournies gracieusement par la FDC26 dans le cadre d'une convention passée avec l'exploitant qui doit respecter <u>une durée d'implantation plus longue que les délais imposés par la réglementation</u> à savoir du 1^{er} septembre jusqu'au 1^{er} février de l'année suivante, soit deux mois supplémentaires de plus.</p> <p>Ces couverts évidemment favorables pour l'avifaune et le petit gibier, contribuent à lutter contre l'érosion des terrains et limitent les transferts de polluants vers la ressource en eau. Ils améliorent la qualité pédologique des sols et permettent aussi de réduire par la suite les quantités d'azote à apporter aux cultures. Ces mélanges répondent à la « Directive nitrates » et pouvaient être déclarés lors de la PAC 2015-2020, sous conditions, comme surface d'intérêt écologique (SIE). Ils sont adaptés à la plupart des rotations et compatibles avec l'agriculture biologique.</p> <p>Sur le bassin Roubion-Jabron, la campagne 2016-2017 aura vu la contractualisation par les agriculteurs de plus de 100ha ce qui constitue une réussite puisque les objectifs fixés en 2015 ont été atteints. Cette opération cantonnée jusqu'à maintenant aux groupements de Gestion Cynégétique de la plaine du Roubion (communes d'Ancône, Montélimar, Montboucher, la Bâtie-Rolland...) va être étendue pour 2017-2018 à l'entière totalité des communes classées en zones vulnérables nitrates du bassin versant Roubion-Jabron-Riaille soit l'ensemble <u>de la plaine de la Valdaine</u>. Ce périmètre inclut les aires d'alimentation des captages prioritaires des Reynières et de la Tour (masse d'eau souterraine FRDG 327 identifiée comme prioritaires pour les problématiques nitrate et phyto).</p>				

Bilan à mi-parcours

La mise en place de CIPAN prolongés « Biodiversité » n'a pas généré jusqu'à présent de réel engouement de la part des exploitants agricoles sur le territoire et ce malgré la campagne d'information réalisée par la Fédération Départementale des chasseurs de la Drôme. Peu d'exploitants agricoles se sont engagés dans cette démarche. Depuis le début du Contrat, la contractualisation par les agriculteurs est de 11,7ha en 2018, 11,33 en 2019 et 27,5ha en 2020.

La FDC 26 souhaite maintenir ce dispositif pour les exploitants pour 2021 et 2022.

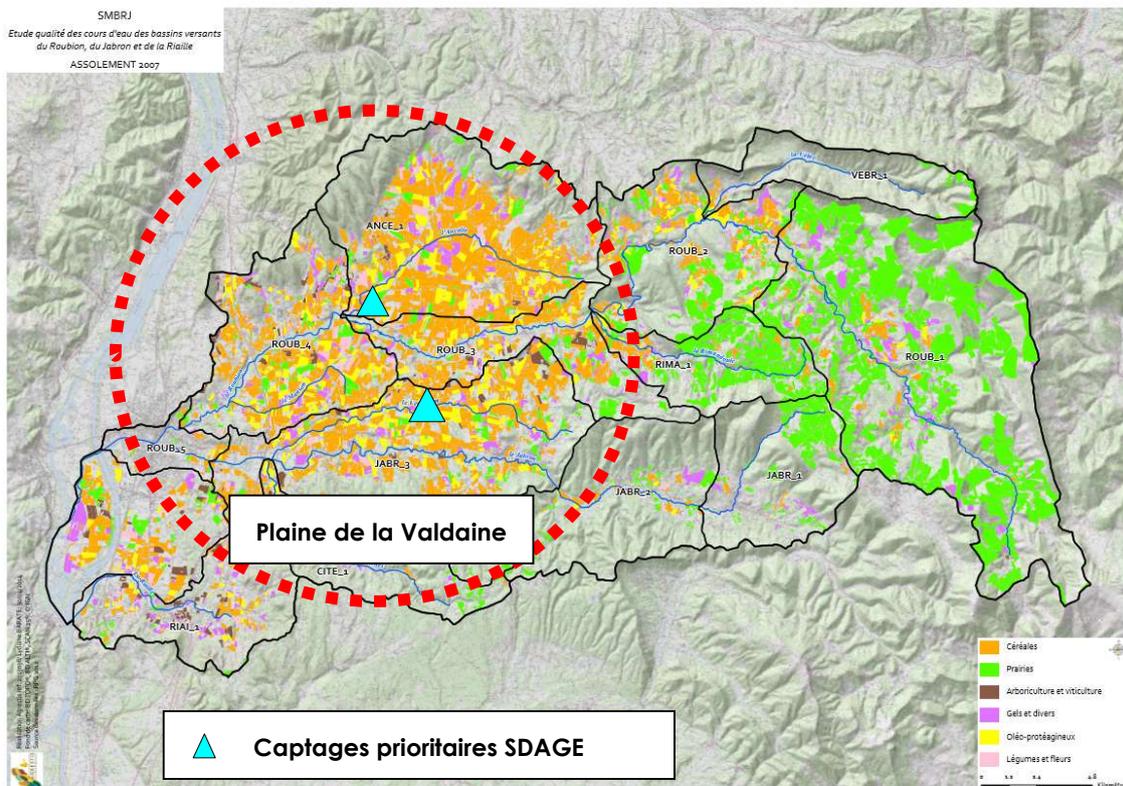
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- Augmenter la durée de couverture des sols afin de diminuer les risques de transfert
- Diminuer les quantités d'intrants en zone sensible
- Améliorer la biodiversité

RESUME DE L'OPERATION

- 1 – Campagne d'information – Contractualisation annuelle avec les exploitants
- 2 – Fourniture via les coopératives agricoles : 25kg/ha - 300 ha/an
- 3 – Contrôle sur le territoire du respect du cahier des charges par les techniciens de la FDC26
- 5 – Suivi faunistique : réalisé par la FDC26

LOCALISATION



Carte de l'assolement 2012 du bassin versant – source RPG

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA A2 n°5 PROJET AGRI-BIODIVERSITÉ : Restauration et gestion des bords de champs, bandes enherbées, haies et bord de cours d'eau sur la plaine de la Valdaine

INDICATEURS

Objectif de contractualisation :

→ 300 ha dès 2017

Indicateur de réalisation :

- Nombre d'ha contractualisés annuellement

Indicateur financier :

- consommation des crédits

Indicateur sur le milieu

- campagne de suivi de la qualité de l'eau - nitrates et phytosanitaires (observatoire de l'eau)

COMMENTAIRES

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS		Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE		A2	n°5
Bilan mi-parcours	Modification financière		Etat d'avancement	En cours
ME	FRDG 327 Alluvions du Roubion et Jabron Plaine de la Valdaine*		Objectif bon état écologique	-
Bassin SDAGE	ID-10-05		Objectif bon état chimique	2027
Cours d'eau	Le Vermenon, Le Manson, l'Ancelle le Roubion et le Jabron		Lancement	2017 T1 CR
PDM/POAT	AGR0201 : Limiter les transferts de fertilisants et l'érosion dans le cadre de la Directive nitrates			
Commune(s)/EPCI	La Bâtie Rolland, Montboucher, La Bégude de Mazenc, Salettes et Souspierre Montélimar Agglomération, CC Dieulefit Bourdeaux			
Intitulé du projet	PROJET AGRI-BIODIVERSITÉ : Restauration et gestion des bords de champs, bandes enherbées, haies et bord de cours d'eau sur la plaine de la Valdaine			
Type d'action	ETUDE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Fédération Départementale de la Chasse de la Drôme			

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

La FDC26 souhaite engager un projet « agri-biodiversité » sur la plaine de la Valdaine et plus particulièrement sur les sous bassins versants de l'Ancelle et du Vermenon, concerné par les captages des Reynières et de la Tour. Ce projet vise à accompagner les propriétaires fonciers agricoles et les exploitants, pour diagnostiquer, maintenir et développer le réseau de haies et de bandes enherbées en bords de routes/chemins/fossés/canaux pour permettre de répondre aux enjeux croisés qui concernent la qualité de l'eau et la biodiversité.

Ce projet est le fruit d'un travail multi-partenarial, associant les principaux acteurs de ce territoire tels que le Syndicat Mixte du Bassin versant Roubion-Jabron, Montélimar-Agglomération, la Communauté de Communes de Dieulefit/Bourdeaux et la Chambre d'Agriculture de la Drôme.

Bilan à mi-parcours

Avant de lancer une campagne d'envergure, la FDC 26 a souhaité acquérir de solides références en s'appuyant sur le groupe technique national Agrifaune « Bords de Champs »; de ce fait, à titre expérimental, des bandes enherbées ont été implantées sur **2 125m²** sur une parcelle d'un exploitant agricole située à Condillac. Elles ont fait l'objet d'un suivi par la FDC 26 et la CA 26 afin de mesurer les effets de cette implantation sur la biodiversité. Cependant, la composition du mélange testé reste à affiner, et l'expérimentation se poursuivra sur 2 ou 3 exploitations du département.

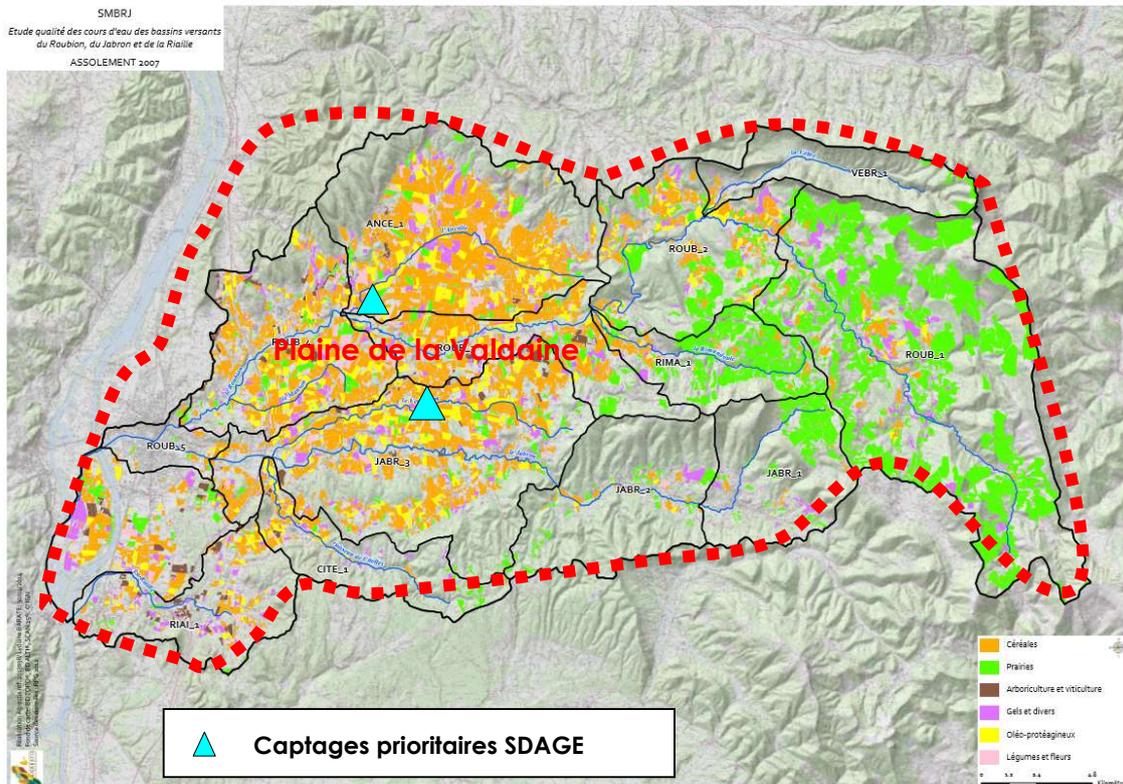
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- Restaurer une trame verte et bleue fonctionnelle sur un secteur à forte activité agricole
- Limiter les transferts vers les eaux superficielles et souterraines en créant des zones tampons
- Améliorer la qualité de l'eau sur des zones identifiées comme sensibles à la pollution diffuse agricole et exploitées pour l'alimentation en eau potable

RESUME DE L'OPERATION

1. Identification des agriculteurs et exploitants et campagne d'information (plaquette, réunion...)
2. Contractualisation FDC26/Exploitants
3. Diagnostic sur les exploitations et cartographie des infrastructures agro-écologiques
4. Proposition de mesures de gestion et d'implantation de haies et de bandes enherbées
5. Mise en place d'un accompagnement des exploitants
6. Mise en place d'un suivi afin de mesurer l'efficacité des actions

LOCALISATION



Carte de l'assolement 2012 du bassin versant – source RPG

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA A2 n°4 CIPAN prolongé/biodiversité

INDICATEURS

Objectif à atteindre sur 4 années :

- 4 km de haies/ripisylves
- 40 ha de bandes enherbées.

Indicateur de réalisation :

- Nombre d'ha de bandes enherbées/an
- Nbre de km de haie et ou ripisylve/an

Indicateur financier :

- Consommation des crédits

Indicateur sur le milieu

- Suivi
- Campagne de suivi de la qualité de l'eau - nitrates et phytosanitaires (observatoire de l'eau)

COMMENTAIRES

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS		Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE		A2	N°6
Bilan mi-parcours	Modification technique Intégrer à la FA-A2-N7 et N8		Etat d'avancement	Action non engagée
ME	*FRDG 327 Alluvions du Roubion et Jabron Plaine de la Valdaine **FRDR 10 638 la Riaille, FRDR 430 L'Ancelle, FRDR 10 850 le Vermenon et FRDR428b et 431 le Roubion		Objectif bon état écologique	-
Bassin SDAGE	ID- 10-05 Roubion-Jabron ID-10-07 La Berre		Objectif bon état chimique	*2027 **2015
Cours d'eau	La Riaille, l'Ancelle, le Vermenon, le Roubion aval		Lancement	À dét T1-T2 CR
PDM/POAT	<u>AGR0802</u> Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles			
Commune(s)/ EPCI	Montélimar Agglomération Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux (CCDB)			
Intitulé du projet	Construction d'aires collectives de lavage, de remplissage et de traitement d'effluents phytosanitaires sur la plaine de la Valdaine			
Type d'action	ANIMATION, MOE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	À déterminer			

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le lavage de certains matériels agricoles génère des eaux plus ou moins chargées en matières potentiellement polluantes ; le remplissage des pulvérisateurs est quant à lui, susceptible d'occasionner un déversement accidentel de produits.

Rejetées dans le milieu naturel (directement ou indirectement), par l'intermédiaire d'un fossé, d'une parcelle en pente, d'un site sensible à l'infiltration, ou encore d'un réseau d'eaux pluviales, les matières actives peuvent être à l'origine de pollutions ponctuelles des eaux de surface et des eaux souterraines.

Dans le cadre de son programme d'action agricole, Montélimar-Agglomération, en concertation avec la CCDB, souhaite mettre en place l'animation nécessaire auprès du monde agricole et des communes afin de favoriser la réalisation de stations phytosanitaires sur son territoire. Un premier projet d'aire collective est en cours de réflexion sur la commune d'Allan, située sur le bassin versant de la Riaille. Les résultats des suivis réalisés en 2013 montraient des contaminations de la Riaille par les produits phytosanitaires en lien avec les activités agricoles (production de semences et arboriculture) qui justifient la mise en œuvre d'une telle opération sur secteur.

Montélimar-Agglomération souhaiterait par ailleurs favoriser la réalisation de 1 à 4 autres projets sur son territoire en ciblant prioritairement les aires d'alimentation des captages de la Tour (GR576) et celle à venir des Reynières (CE2603), classées comme prioritaires au titre du SDAGE 2016-2021.

Bilan à mi-parcours

Cette action n'a pas encore été réalisée. Cette opération soulève encore plusieurs interrogations (gestion, financement...). Un agriculteur a demandé une subvention pour une aire de lavage individuelle. Et plusieurs autres agriculteurs ont entrepris la démarche de faire un projet sans forcément investir faute de financement suffisant.

L'opération n'a pas été réalisée lors de la tranche 1 du contrat de rivière. En effet, il est, même à ce jour, difficile de déterminer les modalités de gestion et d'organisation de la mise en œuvre d'une telle démarche. Ces questions en suspens seront traitées et affinées dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action de l'AAC sur le captage des Reynières. Il est nécessaire pour la réalisation de cette opération d'identifier un maître d'ouvrage.

L'action est intégrée dans le **programme d'actions de l'aire d'alimentation du captage des Reynières et de celui de la Tour.**

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- Réduire le risque de pollutions ponctuelles accidentelles par les effluents phytosanitaires issus de la manipulation et du nettoyage du matériel agricole
- Favoriser la réalisation d'aires collectives sur le territoire de la Plaine de la Valdaine

RESUME DE L'OPERATION

Construction d'aires de lavage et de remplissage et de traitement d'effluents phytosanitaires

- Communication et sensibilisation des agriculteurs au projet (réunions, plaquettes,...) :
 - Création d'une aire collective de remplissage, de lavage et de traitement

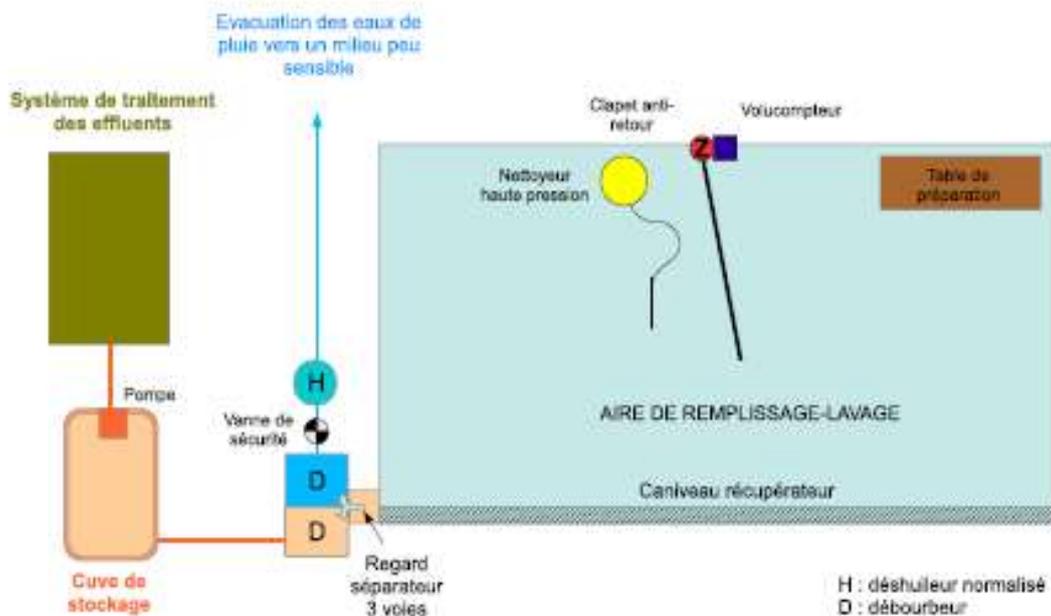


Schéma d'une aire de remplissage et de lavage de pulvérisateurs, non couverte

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :							Coût en € HT	
Animation, Communication, sensibilisation des agriculteurs							À déterminer	
Construction d'une aire collective de remplissage, de lavage et de traitement des pulvérisateurs : 5 stations, Moe (5%) et travaux							A déterminer	
TOTAL HT							À déterminer	
TOTAL TTC							À déterminer	
Base de financement de l'opération							HT	
Opération	phasage	Montant en €	AERMC		FEADER		MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2018						-	-
	2019						-	-
	2020						-	-
	2021						-	-
	2022						-	-
TOTAL HT		À dét		À dét		À dét	-	À dét

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA-A2-N7 et FA-A2-N8 : Animation captage prioritaire de La Tour et des Reynières

INDICATEURS

Objectifs :

- Favoriser la création de stations d'aires de lavage collectives

Indicateur de réalisation :

- Nombre de stations construites

Indicateur financier :

- Consommation des crédits

Indicateur sur le milieu

- Campagne de suivi de la qualité de l'eau - nitrates et phytosanitaires (observatoire de l'eau)

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS		Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE		A2	n°7
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière		Etat d'avancement	En cours
ME	FRDG 327 Alluvions du Roubion et Jabron Plaine de la Valdaine* FRDR 431, 430, 428b		Objectif bon état écologique	-
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion Jabron		Objectif bon état chimique	2027*
Cours d'eau	Le Roubion		Lancement	2017 T1 CR
PDM/POAT	<u>GR0503</u> : Elaborer un plan d'action sur une seule AAC			
Commune(s)/EPCI	Cléon d'Andran, Marsanne, Bonlieu sur Roubion, Charols, Saint Gervais sur Roubion, Manas Montélimar Agglomération			
Intitulé du projet	Mise en œuvre d'une démarche « AAC » sur le captage prioritaire des Reynières			
Type d'action	ANIMATION, ETUDE, SUIVI			
Maître d'ouvrage	Syndicat intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle alimente 18 de ses 20 communes à partir de plusieurs ressources gravitaires et d'une ressource principale en nappe, le captage des Reynières, situé sur la commune de Bonlieu-sur-Roubion dans la plaine des Andrans. Les eaux du captage en nappe connaissent depuis quelques années une hausse des teneurs en Nitrate avec deux périodes de dépassement du seuil de potabilisation en 2009 et 2014. Au regard de ce constat et de son caractère stratégique pour l'alimentation des communes du bassin, ce captage a été inscrit dans la liste des captages prioritaires dans le SDAGE 2016-2021. Le syndicat doit engager sur ce captage une démarche « AAC » (ou « BAC ») afin de définir dans un premier temps son aire d'alimentation, réaliser un Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP) précis de l'aire d'alimentation et enfin établir un programme d'actions visant à améliorer la qualité de l'eau. Cette démarche repose sur la concertation entre les différents acteurs du territoire pour faire émerger et mettre en œuvre un programme d'actions partagé répondant aux enjeux qualité de l'eau du captage des Reynières. Un comité de pilotage spécifique sera mis en place pour décider et suivre les différentes étapes.</p> <p>Par ailleurs, sur ce secteur de la plaine de la Valdaine, sont prévues des actions de lutte contre la pollution diffuse d'origine agricole. Des MAEC sont proposées aux agriculteurs dans le cadre du PAEC du bassin de Montélimar (ZIP eau des Reynières) porté par la Communauté de Dieulefit et Montélimar Agglomération. Le futur plan d'actions devra donc être établi en partenariat avec ces collectivités porteuses de démarches visant à l'amélioration de la qualité de l'eau.</p>				

Bilan à mi-parcours

La mise en œuvre a été assurée par le poste d'animation sur les captages prioritaires des Reynières et de la Tour. Dans un premier temps, la délimitation de l'aire d'alimentation du captage des Reynières et de la zone de protection a été définie et l'arrêté préfectoral les délimitant a été pris à l'automne 2021. Le Diagnostic Territorial Multi-Pression a été réalisé en 2020 pour le volet agricole et non agricole.

Le programme d'action pluriannuel, validé en novembre 2020 est mis en œuvre en partenariat étroit avec les acteurs du territoire notamment la Chambre d'Agriculture de la Drôme. Il fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation et est décliné à partir des thématiques suivantes :

- Réduction des pollutions nitrates et pesticides
- Réduction des pollutions ponctuelles agricoles et non-agricoles
- Développement des démarches agro écologiques (conversion bio, agro foresterie...)
- Maîtrise de l'usage foncier
- Animation et communication

En parallèle un complément de diagnostic de pressions est lancé sur le volet spécifique sur les chevaux. En effet, plusieurs écuries sont situées sur les AAC ou parfois tout simplement quelques chevaux sur des zones proches des captages. L'objectif est d'évaluer l'impact de ces chevaux sur la qualité de l'eau et de proposer de nouvelles actions pour améliorer la situation.

OBJECTIFS ATTEINT A MI-PARCOURS

- **Définir l'aire d'alimentation du captage des Reynières**
- **Réaliser le Diagnostic détaillé Territorial Multi-Pressions**
- **Définir un programme d'actions incluant les actions déjà engagées sur l'AAC par les collectivités et acteurs du territoire**

OBJECTIFS VISE TRANCHE 2

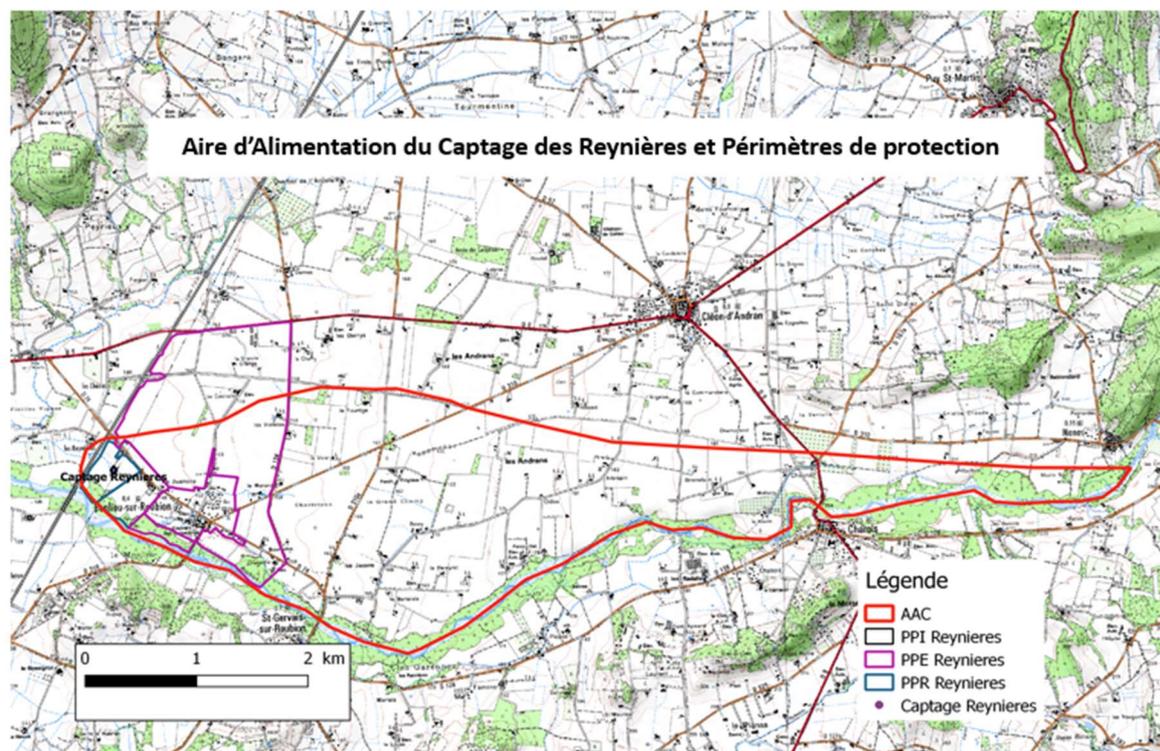
- **Rester en moyenne en dessous des 35 mg/L en nitrate**
- **Aucune nouvelle molécule autorisée ne doit être quantifiée au-delà des 0.08 µg/L**
- **Aucune molécule ne doit être quantifiée au-delà des 0.08 µg/L**

RESUME DE L'OPERATION

Mise en œuvre d'une démarche « BAC » sur le captage prioritaire des Reynières

- **Phase 1 : Délimitation de l'Aire d'Alimentation de Captage**
 - Étude hydrogéologique
- **Phase 2 : Réalisation d'un Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP)**
 - Définition détaillée des pressions domestiques et agricoles
- **Phase 3 : Elaboration d'un plan d'action**
- **Phase 4 : Mise en œuvre du plan d'action**

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER PREVISIONNEL

Contenu de l'opération :	Coût en € TTC
1 – Etude hydrogéologique : définition de l'aire d'alimentation du captage	41 175
2 – Réalisation du DTMP et du programme d'actions	53 220
3- Animation	94 395
TOTAL TTC	94 395

BILAN FINANCIER à MI-PAROURS

Base de financement de l'opération							TTC	
Opération	phasage	Montant en €	AERMC				SIEBRC	
			En %	€	En %	€	En %	€
Mise en œuvre de la démarche AAC	2018	41 175	70%	11 322			30%	4 853
	2019		70%	17 500			30%	7 500
	2020		-	-			-	-
	2021*		-	-			-	-
Animation (0,5 ETP)	2018	17 250	70%	12 075			30%	5 175
	2019	21 200		14 840				6 360
	2020	14 770		10 339				4 431
	2021	11 588		8 111				3 477
TOTAL TTC		105 983	70	74 188			30	31 795

Montant de l'opération pour 2022-2024

Contenu de l'opération	Coût (en TTC)
1 – Mise en œuvre du plan d'action	227 500 €
2 – Animation et suivi du plan d'action (0,5 ETP)	48 000 €
TOTAL	275 500 €

Opération	Phasage	Montant en €	AERMC		Autres financeurs		SIEBRC	
			%	€	%	€	%	€
Mise en œuvre du plan d'action	2022	157 500	70%	110 250			30%	47 250
	2023	35 000	70%	24 500			30%	10 500
	2024	35 000	70%	24 500			30%	10 500
Animation	2022	16 000	70%	11 200			30 %	4 800
	2023	16 000	70%	11 200			30%	4 800
	2024	16 000	70%	11 200			30%	4 800
TOTAL TTC		275 500	70%	192 850			30%	82 650

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Captage prioritaire des Reynières N° CE2603
- Directive nitrates

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

Toutes les autres fiches actions du volet A2

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Rendu de l'étude
- Mobilisation des agriculteurs
- Surface dont l'usage foncier est maîtrisé

Indicateur financier :

- consommation des crédits

COMMENTAIRES

*5 jours de la Chambre d'Agriculture dans la cadre de la convention Agr'eau

Volet	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS		Code fiche Action	
Thématique	POLLUTION DIFFUSE AGRICOLE		A2	n°8
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière		Etat d'avancement	En cours
ME	FRDG 327 Alluvions du Roubion et Jabron Plaine de la Valdaine*		Objectif bon état écologique	-
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion Jabron		Objectif bon état chimique	2027
Cours d'eau	Le Vermenon		Lancement	2018 T1 CR
PDM/POAT				
Commune(s)/EPCI	La Bâtie Rolland, la Bégude de Mazenc, Saint Gervais sur Roubion, Souspierre, Salettes Montélimar Agglomération, CCDB			
Intitulé du projet	Mise en œuvre du plan d'action du captage prioritaire de la Tour			
Type d'action	ANIMATION - ETUDE – SUIVI			
Maître d'ouvrage	Ville de Montélimar			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>La Ville de Montélimar dispose de trois ressources dont un captage classé comme prioritaires au titre du SDAGE 2016-2021. La Ville a engagé une démarche AAC sur le captage de la Tour depuis 2014, le programme d'actions élaboré par la Chambre d'agriculture de la Drôme peine à émerger par manque d'animation pour le pilotage de la procédure.</p> <p>Pour réaliser l'animation nécessaire à la mise en œuvre de ces procédures, la Ville de Montélimar réfléchit à une mutualisation de l'animation à engager.</p>				
Bilan à mi-parcours				
<p>Lors de l'élaboration du bilan mi-parcours, il a été décidé de réaliser deux fiches actions distinctes : une pour le captage des Reynières et une pour le captage de la Tour.</p> <p>L'animation sur ce captage est en cours depuis fin 2018. Le plan d'action du captage de la Tour est validé et est mis en œuvre depuis début 2020. Le plan d'action sera déployé sur 5 ans de 2020 à 2024 et fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation. Il comprend 6 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre les pollutions ponctuelles • Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires • Optimisation de la fertilisation • Développement de filière à bas niveau d'intrants et cultures alternatives • Réalisation d'aménagements nécessaires pour limiter les transferts de matières polluantes vers la ressource en eau sur l'ensemble de l'aire d'alimentation. • Animation, suivi et communication autour de la démarche <p>Fin 2021, 41 agriculteurs ont participé à au moins une des actions proposées dans le plan d'actions (sur 87 sur l'AAC).</p>				

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

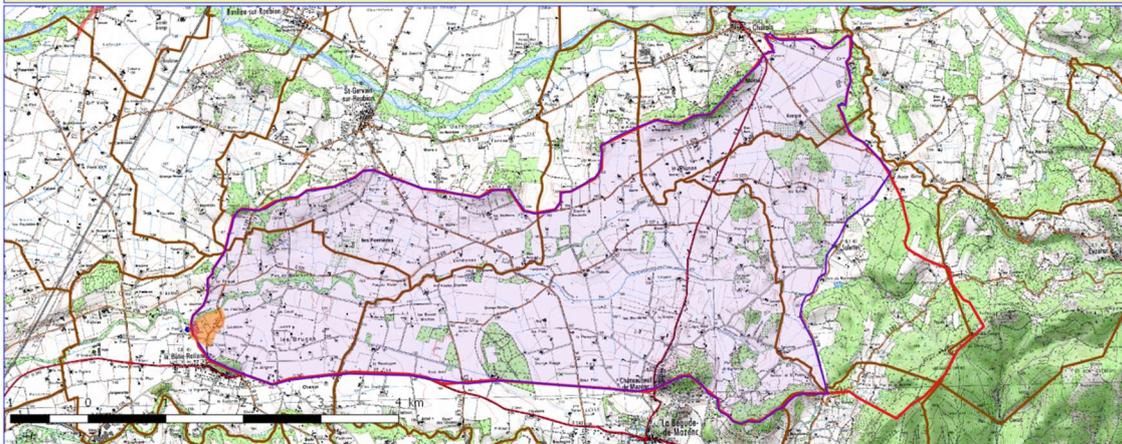
- Assurer la mise en œuvre des procédures AAC sur les captages prioritaires de la Tour
- Réduction des taux de nitrates <40mg/l
- Suppression des pics de Bentazone
- Réduction des produits phytosanitaires et absence de dépassement de la norme de 0.1 µg/L

RESUME DE L'OPERATION

Animation du plan d'action sur le captage prioritaire de la Tour

LOCALISATION

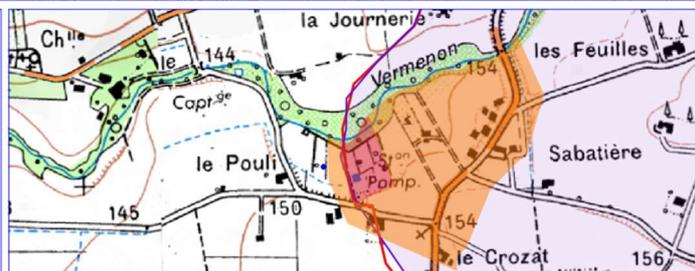
Aire d'Alimentation et Périmètres de Protection Sanitaire du Captage de la Tour, situé à la Bâtie Rolland.

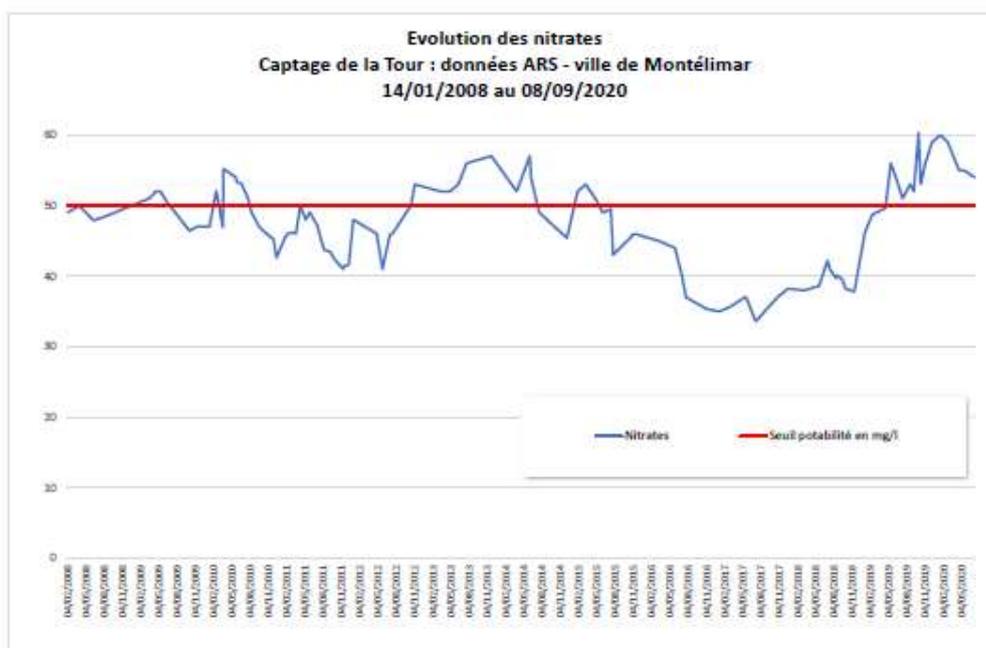


- Légende**
- AAC La Tour
 - CAPTAGE La Tour
 - Communes
 - Périmètre de Protection Sanitaire
 - Périmètre de Protection Sanitaire Rapproché
 - Périmètre de Protection Sanitaire Immédiat



QGIS - Fond Scan25
IGN





MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en €
1 – Mission d'animation captages de la Tour (0,5 ETP)	53 220
2 - Mise en œuvre du plan d'action du captage de la Tour	41 537
TOTAL	94 757

Base de financement de l'opération

		AERMC				TTC		
Opération	phasage	Montant en €					A déterminer	
			En %	€	En %	€	En %	€
Mise en œuvre du plan d'action	2018	41 537	70	29 076			30	12 461
	2019							
	2021							
Animation et suivi	2018	17 250	70%	12 075			30%	5 175
	2019	21 200	70%	14 840			30 %	6 360
	2020	14 770	70%	10 339			30%	4 431
	2021	11 588	70%	8 111			30%	3 477
TOTAL TTC		141 113	73	102 852			27	38 261

Montant de l'opération pour la tranche 2 2022-2024

Contenu de l'opération			Coût (en TTC)					
1 – Mise en œuvre du plan d'action			187 500					
2 – Animation et suivi du plan d'action (0,5 ETP)			48 000					
TOTAL			235 500					
Opération	Phasage	Montant en €	AERMC		Autres financeurs		SIEBRC	
			%	€	%	€	%	€
Mise en œuvre du plan d'action	2022	67 500	0%	-			100%	67 500
	2023	60 000	0%	-			100%	60 000
	2024	60 000	0%	-			100%	60 000
Animation	2022	16 000	70%	11 200			30 %	4 800
	2023	16 000	70%	11 200			30%	4 800
	2024	16 000	70%	11 200			30%	4 800
TOTAL TTC		235 500	14%	33 600			86%	201 900

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

Toutes les autres fiches actions du volet A2

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Bilan annuel des missions
- Présence des molécules dans les analyses d'eau
- Nombre de participants
- Nombre d'accompagnement

Indicateur financier :

- Consommation des crédits

COMMENTAIRES

**Inclus convention Agr'eau à hauteur de 20 368 € en 2021 (subventionné à 90%)*

FICHES ACTIONS

VOLET B1

RESTAURATION DE LA
QUALITE PHYSIQUE ET
HYDROMORPHOLOGIE



ORIENTATIONS STRATEGIQUES : VOLET B1 - RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIE

Le tableau ci-dessous rappelle les orientations stratégiques et les 7 objectifs opérationnels du volet B1 « RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIE » :

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	CODE	OBJECTIFS OPERATIONNELS
FORMES FLUVIALES	Restaurer des formes fluviales sur les secteurs dégradés disposant de potentialités de recharge sédimentaire	OOB1-N°1	Réalisation d'une ou deux opérations de restauration hydromorphologique d'envergure (R3) : Secteur Charols-Manas <u>ou/et</u> secteur Chanu-A7
TRANSPORT SOLIDE	Restaurer la fonctionnalité des bandes actives pour favoriser la reprise latérale et le transit sédimentaire	OOB1-N°2	Finir le plan de gestion des atterrissements prévu jusqu'en 2017-2018
		OOB1-N°3	Etablir un Bilan puis élaborer un nouveau programme de gestion des cours d'eau
ESPACES DE BON FONCTIONNEMENT	Préserver et restaurer les espaces de bon fonctionnement (EBF) existant sur le bassin versant	OOB1-N°4	Inscrire les EBF dans les documents d'urbanisme (SCoT, PLU) Sensibiliser et Communiquer sur la notion de service rendu
CONTINUITÉ ECOLOGIQUE	Permettre la libre circulation de la faune piscicole et le transit des sédiments vers les secteurs en déficit	OOB1-N°5	Rétablir la continuité écologique sur le Roubion de Montélimar à Pont de Barret et Entamer le décloisonnement du Roubion amont
LES HABITATS AQUATIQUES	Diversifier les habitats aquatiques sur les zones les plus dégradées où des travaux de restauration hydromorphologique plus ambitieux ne sont pas envisageables	OOB1-N°6	Mener des travaux de restauration du lit et des habitats (R1) en partenariat avec la FDPPMA26 et les AAPPMA
EVOLUTION GEOMORPHOLOGIQUE	Mettre en place un programme de suivi de l'évolution géomorphologique	OOB1-N°7	Suivi du profil du Roubion, du Jabron et de la Riaille tous les 5 ans ou après une crue importante

LISTE DES ACTIONS : VOLET B1 - RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIE

Le volet B1 « RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIE » comprend 16 fiches actions dont les plans de financement vous sont présentés dans le tableau ci-dessous* :

Code fiche actions	Intitulé du projet	Modification à mi-parcours	Etat d'avancement	Maître d'ouvrage	Tranche CR	Année de démarrage	Coût prévisionnel HT	Réalisé ou revu à mi-parcours		Base de financement	AERMC		CD26		AUTRES FIN.		MAITRE D'OUVRAGE	
								Montant HT	Montant TTC		%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT
FA B1 N1	Rétablissement de la continuité écologique sur le seuil Chanu ROE 27910	Modification technique et financière	en cours	Ville de Montélimar Déleg. MOA SMBRJ	T1	2018	à déterminer	39 365 €	47 238 €	HT	80%	31 492 €	76%	30 000 €	0%	- €	20%	7 873 €
FA B1 N2	Dérasement du contre seuils Charols et aménagement d'un seuil du fond ROE27912	Modification financière	Achevée	SMBRJ	T1	2018	250 000 €	188 651 €	226 381 €	HT	80%	150 921 €	0%	- €	0%	- €	20%	37 730 €
FA B1 N3	Dérasement de la prise d'eau de Charols ROE27913	Modification financière	Achevée	SMBRJ	T1	2018	55 000 €	35 413 €	42 496 €	HT	80%	28 330 €	0%	- €	0%	- €	20%	7 083 €
FA B1 N4	Aménagement d'une « passe naturelle » sur le radier du pont de la RD310 ROE 77490	Modification financière	Achevée	CD26 Déleg. MOA SMBRJ	T1	2018	80 000 €	91 581 €	109 897 €	HT	80%	73 265 €	0%	- €	0%	- €	20%	18 316 €
FA B1 N5	Dérasement de l'ancienne prise d'eau de Manas ROE 27914	Modification financière	Achevée	SMBRJ	T1	2018	68 000 €	54 522 €	65 426 €	HT	80%	43 618 €	0%	- €	0%	- €	20%	10 904 €
FA B1 N6	Aménagement d'une passe à poissons sur l'ouvrage filature 2 ROE 27916	-	Achevée	MICROCENTRALE DES GORGES	T1	2019	91 000 €	80 325 €	96 390 €	HT	65%	52 211 €	0%	- €	0%	- €	35%	28 114 €
FA B1 N7	Aménagement d'une passe à poissons sur la prise de d'eau du moulin de Momans ROE 35718	-	Action non engagée	MINOTERIE HORTAIL	T1	à def.	158 360 €			HT	40%	- €	0%	- €	0%	- €	60%	0 €
FA B1 N8	Arasement partiel du seuil de la prise d'eau de Bourdeaux ROE 35725	Modification technique et financière	Achevée	SMBRJ	T1	2019	36 740 €	72 220 €	86 664 €	HT	70%	50 554 €	0%	- €	0%	- €	30%	21 666 €
FA B1 N9	Suivi et évaluation des opérations de rétablissement de la contuité écologique et de restauration hydromorphologique	Modification financière	Action en cours	SMBRJ	T1-T2	2018	78 000 €	2 700 €	3 240 €	TTC	50%	1 620 €	123%	4 000 €	0%	- €	-73%	-2 380 €
FA B1 N10	Elaboration d'un plan pluriannuel de gestion de la bande active et du transport solide 2019-2023	Modification financière	Achevée	SMBRJ	T1	2018	15 000 €	54 270 €	65 124 €	TTC	46%	30 000 €	25%	16 281 €	0%	- €	29%	18 843 €
FA B1 N11	Plan de gestion de la bande active et du transport solide année 2018-2022	Modification technique et financière	Action en cours	SMBRJ	T1-T2	2018	250 000 €	43 333 €	52 000 €	TTC	50%	26 000 €	25%	13 000 €	0%	- €	25%	13 000 €
FA B1 N12	Réalisation d'aménagement de diversification des habitats et du lit sur le Roubion amont	Modification technique	Action non engagée	FDPPMA 26	T1	2018	13 500 €			HT	50%	- €	25%	- €	0%		25%	0 €
FA B1 N13	Réalisation des études préalables aux travaux de restauration morphologique par génie dynamique du roubion entre Charols et Manas	Modification technique et financière	Achevée	SMBRJ	T1	2019	60 000 €	98 515 €	118 218 €	HT	60%	59 109 €	20%	19 703 €	0%	- €	20%	19 703 €
FA B1 N14	Travaux de restauration morphologique par génie dynamique du Roubion entre Charols et Manas	-	Action démarrée T2	SMBRJ	T2	2021	840 000 €			HT	70%	- €	10%	- €	0%	- €	20%	0 €
FA B1 N15	Réalisation d'aménagement de diversification des habitats et du lit sur le Jabron	-	Action en Tranche 2	SMBRJ	T2	2020	15 000 €			HT	50%	- €	30%	- €	0%	- €	20%	0 €
FA B1 N16	Dérasement du passage à gué Redondon 1 ROE 31367	Nouvelle action	Achevée	SMBRJ	T2	2021	-	138 509 €	166 211 €	HT	70%	96 956 €	10%	13 851 €			20%	27 702 €
										AERMC		CD26		AUTRES FIN.		MAITRE D'OUVRAGE		
								Montant HT	Montant TTC		%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT
TOTAL								899 404 €	1 079 285 €	-	60%	644 076,15 €	9%	96 834,90 €	0%	- €	19%	208 554 €

Volet	RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE		Code fiche Action	
Thématique	CONTINUITE ECOLOGIQUE		B1	n°1
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière		Etat d'avancement	En cours
ME	FRDR428b Le Roubion de l'Ancele au Jabron		Objectif bon état écologique	2027
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion		Lancement	CR-TR1
Programme de mesures/ PAOT	<u>MIA302</u> : Supprimer un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments) <u>Code PAOT</u> : ID_10_05_5000			
Commune(s)/ EPCI	Commune de Montélimar Montélimar Agglomération			
Intitulé du projet	Rétablissement de la continuité écologique sur le seuil Chanu ROE 27910			
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Ville de Montélimar			

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le seuil Chanu est un ouvrage droit en blocs avec un parement superficiel en gros béton d'une hauteur de 2.5m protégeant une conduite AEP de la Ville de Montélimar. Cette conduite de transfert achemine l'eau issue du captage de La Laupie au centre-ville de Montélimar. Ce seuil est le seul obstacle à la continuité entre la confluence du Roubion dans le canal CNR et le contre seuil de Charols. L'ouvrage est aujourd'hui infranchissable pour les espèces piscicoles : anguille, cyprinidés d'eaux vives, brochet, truite fario, le Roubion étant riche de plus d'une vingtaine d'espèces différentes. Celui-ci crée également des perturbations sur le transit sédimentaire. Il stocke d'importantes quantités de matériaux et favorise à l'amont, la mobilité latérale et la création d'annexes humides qui sont connectées au cours d'eau.

En 2012, les services techniques de la Ville de Montélimar ont étudié au stade faisabilité, deux solutions d'aménagement : la réalisation d'une passe à poissons et le dérasement complet de l'ouvrage avec reprise de la canalisation. La solution de la passe à poissons a été écartée compte tenu des coûts très importants, la Ville souhaitant plutôt s'orienter vers la solution du dérasement.

Toutefois, la question d'un dérasement complet mérite d'être étudiée dans le détail afin d'évaluer les incidences environnementales et morphologiques d'une telle opération sur le secteur amont qui sera soumis à une importante érosion régressive lors de sa suppression.

La ville de Montélimar va donc engager, dans un premier temps, une étude d'avant-projet d'aménagement où différentes solutions d'arasement ou de dérasement seront étudiées. La solution retenue permettra d'engager l'étude « projet », le montage des dossiers et la réalisation d'une solution d'aménagement adaptée aux enjeux du secteur.

Préalablement à cette opération, la Ville va reprendre cette canalisation AEP. La traversée actuelle sous le seuil sera abandonnée. Le passage sous le Roubion se fera à près de 800m à l'amont, sur un secteur où l'espace de bon fonctionnement du cours d'eau et sa zone de mobilité sont bien moins larges. Cette opération nécessite la reprise de près de 3 km de canalisations.

BILAN MI-PAROURS

Les études (AVP et PRO) concernant le projet de restauration écologique au droit du seuil Chanu sur le Roubion ont été finalisées par le SMBRJ en début d'année 2020. Un inventaire faune/flore habitats ainsi qu'une étude d'incidence Natura 2000 ont également été réalisés. La solution retenue est l'arasement partiel du seuil Chanu sur 1,5m de haut (ROE 27910) et l'effacement du seuil de la prise d'eau du canal de Villeneuve (ROE 27911). Le choix de l'effacement partiel a été acté pour éviter un déstockage trop massif et brutal des sédiments vers l'aval. En effet, l'érosion régressive « théorique » s'étend jusque pont de l'A7.

L'étude a également porté sur les possibilités de restauration morphologique du tronçon amont jusqu'au seuil du pont de l'A7. Aucune décision n'a été prise à ce jour pour la mise en œuvre de ces travaux.

La Ville a lancé en début d'année 2020, une étude PRO afin d'affiner la méthodologie et le montant prévisionnel des travaux AEP. Cette étude s'est terminée fin de l'année 2020. Des sondages complémentaires sont nécessaires afin de valider le scénario de fonçage des conduites sous le Roubion. La ville de Montélimar contactera, après validation du projet par les élus, les propriétaires concernés par le nouveau tracé. L'arasement partiel (garde un seuil de fond) du seuil Chanu ne pourra être réalisé qu'à la suite de la modification de la conduite AEP.

C'est la ville qui sera en charge des travaux de modification de la conduite AEP et du passage en baïonnette sous le Roubion. Le délai réglementaire pour la mise en conformité de la continuité écologique a été prorogé de 5 ans supplémentaires, il prend fin en 2023.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- **Rétablir la circulation piscicole sur le Roubion aval**
- **Améliorer le transit sédimentaire**

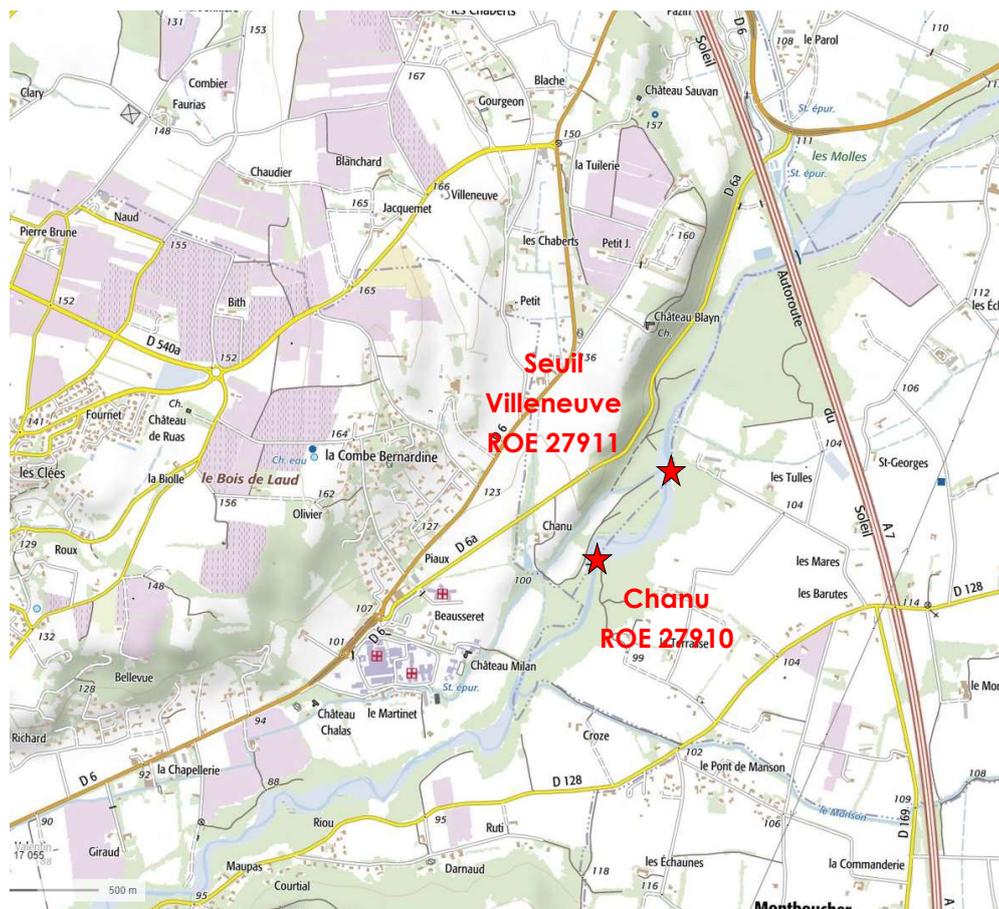
DETAIL DES INTERVENTIONS

Rétablissement de la continuité écologique sur le seuil Chanu ROE 27910

- 1 - Etat des lieux/diagnostic de l'ouvrage et AVP d'aménagement
- 2 - Elaboration du projet d'aménagement sur la base de la solution retenue
- 3 - Dossiers réglementaires (loi sur l'eau, NATURA 2000 et si besoin, reconnaissance d'antériorité)

4 - Maitrise d'œuvre et travaux → Contrat Rivière Phase 2 : 2024

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Etude 2019	39 365
Travaux, Maîtrise d'œuvre et imprévus 2024	150 000
TOTAL HT prévisionnel	189 365

PLAN DE FINANCEMENT

Base financement de l'opération						HT		
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
Etude Pro, Inventaires et incidence Natura 2000	2018	39 365	80	31 492			20	7 873
	2019							
	2020							
Travaux	2024	150 000	60	90 000	20	30 000	20	30 000
TOTAL HT		189 365	64	121 492	16	30 000	30	37 873

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Le Roubion de la Rimandoule au Rhône : Classement liste L2
- Ouvrage prioritaire PDM SDAGE 2016-2021 et 2022-2027
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille ; ZAP Lamproie marine

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

Fiches action FA-B1 n°2 à 5 : Rétablissement de la continuité écologique sur le Roubion aval

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Linéaire de cours d'eau ouvert décroisonné pour les espèces cibles : Anguille, cyprinidés d'eaux vives et truite fario

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu

- Suivi piscicole
- Suivi morphologique

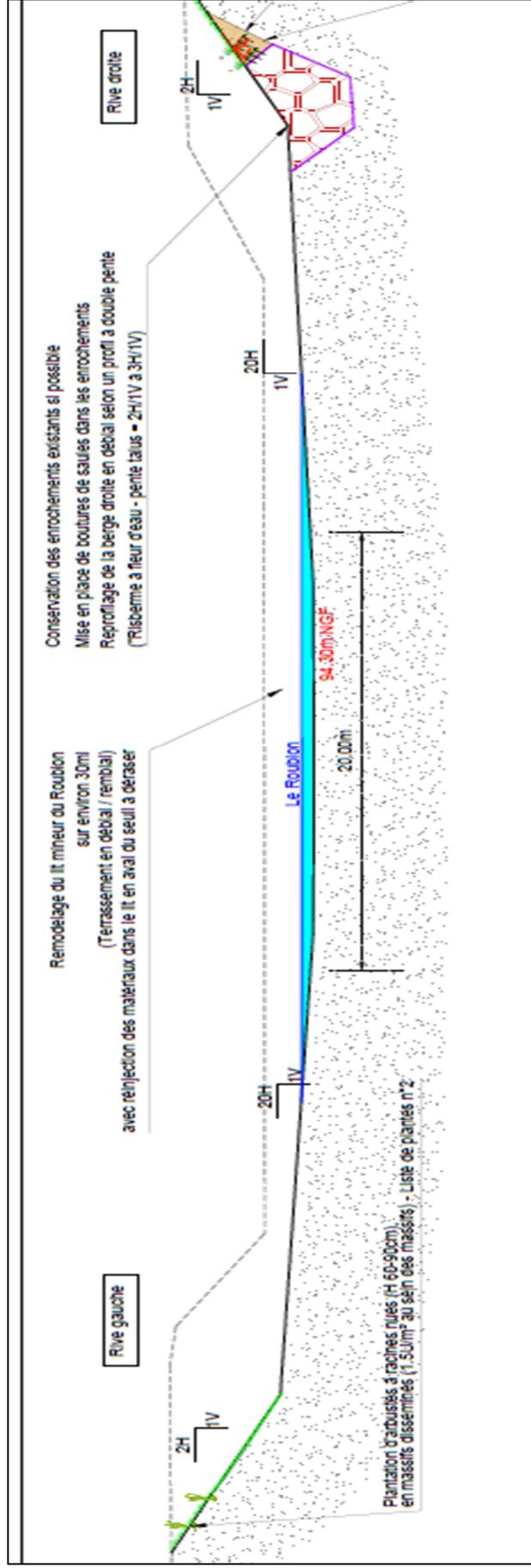
COMMENTAIRES



Seuil chanu



Seuil Villeneuve



Effacement partiel du seuil Chanu à la côte 94.3 mNGF

Volet	RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE		Code fiche Action	
Thématique	CONTINUITE ECOLOGIQUE		B1	n°2
Bilan mi-parcours	Modification financière		Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR431 Le Roubion de La Rimandoule à l'Ancelle		Objectif bon état écologique	2027
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion		Lancement	CR-TR1 2018
Programme de mesures/ PAOT	MIA301 : Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique Code PAOT : ID_010_05_4999			
Commune(s)/ EPCI	Communes de Charols et de Cléon d'Andran Montélimar Agglomération			
Intitulé du projet	Dérasement du contre seuil de Charols ROE27912 et aménagement d'un seuil du fond			
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>Le contre seuil de Charols est un seuil droit en blocs avec un parement superficiel en gros béton (visiblement ancré sur un « point dur » du substratum) protégeant deux conduites du réseau AEP du Syndicat des Eaux du Bas Roubion (fonte DN 150 + conduite de refoulement DN 200). L'ouvrage, d'une hauteur de 1,20m crée une chute d'environ 0.60m qui est aujourd'hui infranchissable pour les espèces piscicoles cibles : Anguille, cyprinidés d'eaux vives et truite fario. L'ouvrage crée des perturbations sur le transit sédimentaire. On estime à 2500 à 4000m3 de matériaux piégés à l'amont immédiat. Par ailleurs il faut noter la présence d'un petit seuil situé à environ 100m à l'amont (non recensé au ROE) qui protège le réseau fibre optique. Cet ouvrage est non problématique en matière de continuité écologique en l'état. Les différentes solutions d'aménagement étudiées dans le cadre des études préalables ont conduit le comité de pilotage à se prononcer en faveur de la solution du dérasement avec dévoiement des conduites et aménagement d'un seuil de fond en protection plutôt que vers une rampe en enrochement plus coûteuse qui n'aurait pas solutionné les perturbations provoquées par l'ouvrage sur le transit sédimentaire (blocage sédimentaire). Cet ouvrage est classé en liste 2 et fait partie des 5 ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique sur le Roubion aval entre Montélimar et le verrou naturel de Pont de Barret.</p>				
BILAN MI-PARCOURS				
<p>Le SMBRJ a réalisé les travaux de dérasement du « contre seuil de Charols ROE27912 » au cours de l'été 2018 et 2019 en parallèle des travaux de dévoiement des réseaux AEP situés au droit de l'ouvrage. Les travaux ont permis de créer un lit vif d'une largeur d'environ 10 ml dont la morphologie a été reprise naturellement par la rivière. Les abords du lit vif ont été terrassés sur une pente adoucie pour diversifier les conditions du milieu. Les berges droites et gauches ont été restaurées et stabilisées (plantation d'arbuste, reprofilage, ensemencement, empierrement de pied de berge).</p>				

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- Rétablir la circulation piscicole sur le Roubion aval
- Améliorer le transit sédimentaire
- Permettre le déstockage de matériaux piégés vers la zone aval déficitaire

DETAIL DES INTERVENTIONS

Rétablissement de la continuité écologique sur le Roubion aval par dérasement du contre seuils de Charols et aménagement d'un seuil de fond et dévoiement des conduites AEP

Les travaux envisagés comporteront les interventions suivantes :

❑ Dévoiement des 2 réseaux AEP :

-Distribution (Fonte DN 150 mm - Fourreau : 400 mm)

-Refoulement (Fonte DN 300 mm – Fourreau : 600 mm) + 2 fourreaux supplémentaires pour fibre optique (PVC DN - 60 mm) pour suppression à moyen terme du seuil protégeant la fibre optique ;

❑ Démontage complet du seuil (jusqu'à l'affleurement rocheux : 131, 25 m NGF) + récupération de blocs ;

❑ Edification d'un seuil de fond en blocs (protection des nouvelles conduites) :

Remodelage du lit en amont du seuil dérasé : Terrassement en déblai / remblai des matériaux graveleux – réinjection à l'aval de l'ouvrage ;

❑ Restauration des berges sur 55 ml :

-Stabilisation des berges au droit et en amont immédiat du seuil de fond :

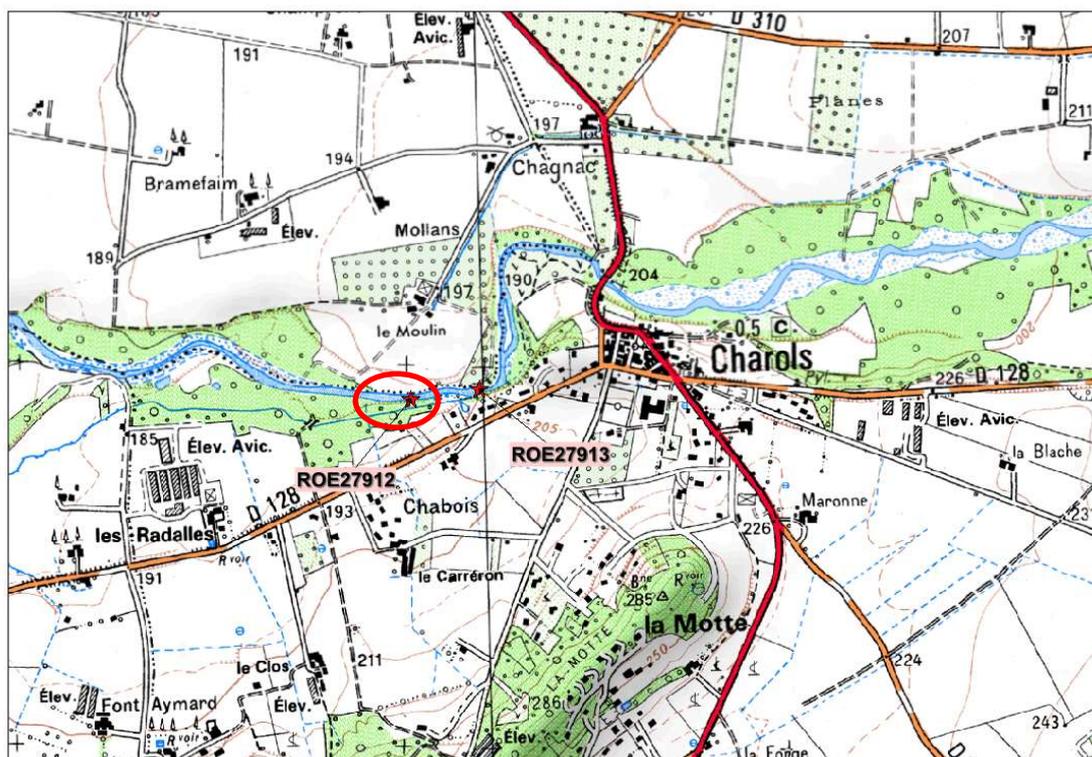
-Techniques végétales : zones de transition en amont du seuil

-Techniques mixtes au droit du seuil ;

❑ Maintien du réseau de fibre optique (n°51 PLM - prof. 2m/fond du lit) avec reprise du radier en fond du lit (échancreur en partie centrale de 0.55m)

Permet de maintenir la continuité écologique qui sera entravée par le rééquilibrage du profil en long suite au dérasement (érosion régressive) si pas d'intervention ;

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Travaux, Maîtrise d'œuvre	188 651
TOTAL HT	188 651

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2017							
Travaux, MOe	2018	188 651	80%	150 921			20%	37 730
	2019							
	2020							
	2021							
	2022							
TOTAL HT		188 651	80 %	150 921			20%	37 730

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Le Roubion de la Rimandoule au Rhône : Classement liste L2
- Ouvrage prioritaire PDM SDAGE 2016-2021
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille ; ZAP Lamproie marine

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

Amélioration de la continuité écologique sur le Roubion amont : FA B1 N°7 et N°8

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Linéaire de cours d'eau ouvert décroché pour les espèces cibles : Anguille, cyprinidés d'eaux vives et truite fario

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu

- Suivi piscicole (à confirmer)
- Suivi géomorphologique : profil en long/profil en travers

COMMENTAIRES

- Les travaux ont été couplés avec le dérasement du seuil situé à l'amont

→ (cf. fiche action FA-B1 n°3)

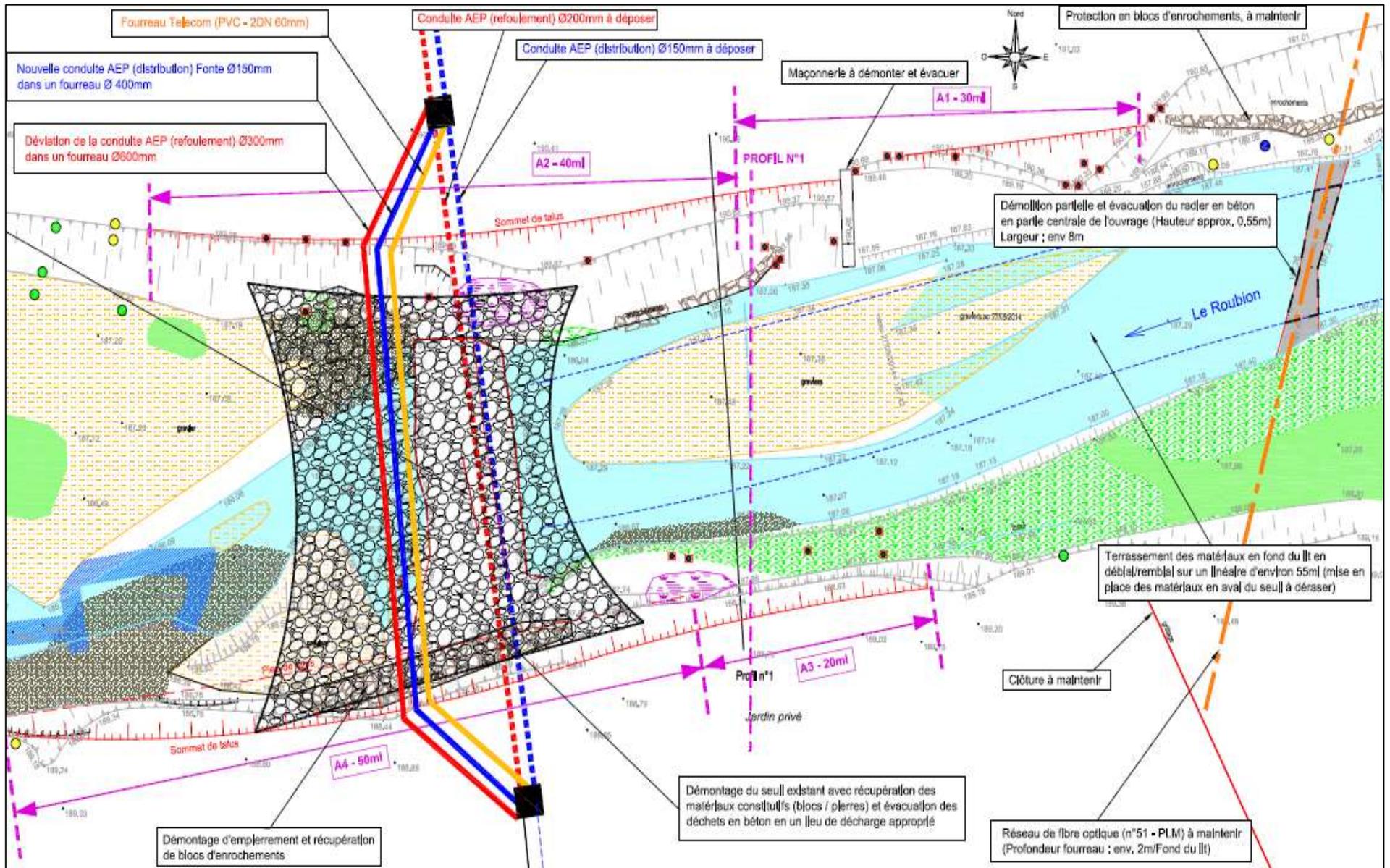
* : taux de 80% garanti sur la période 2018-2019

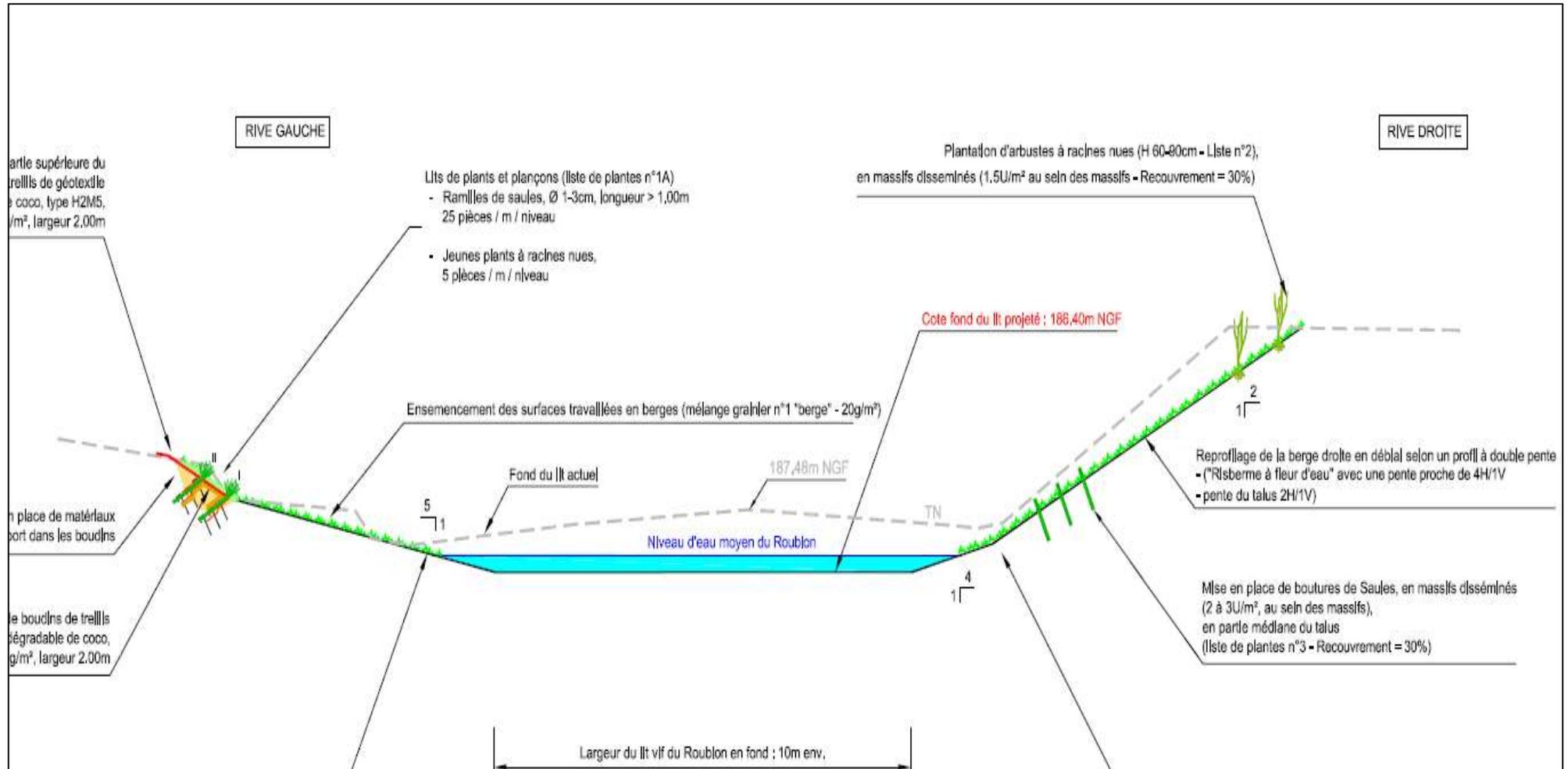


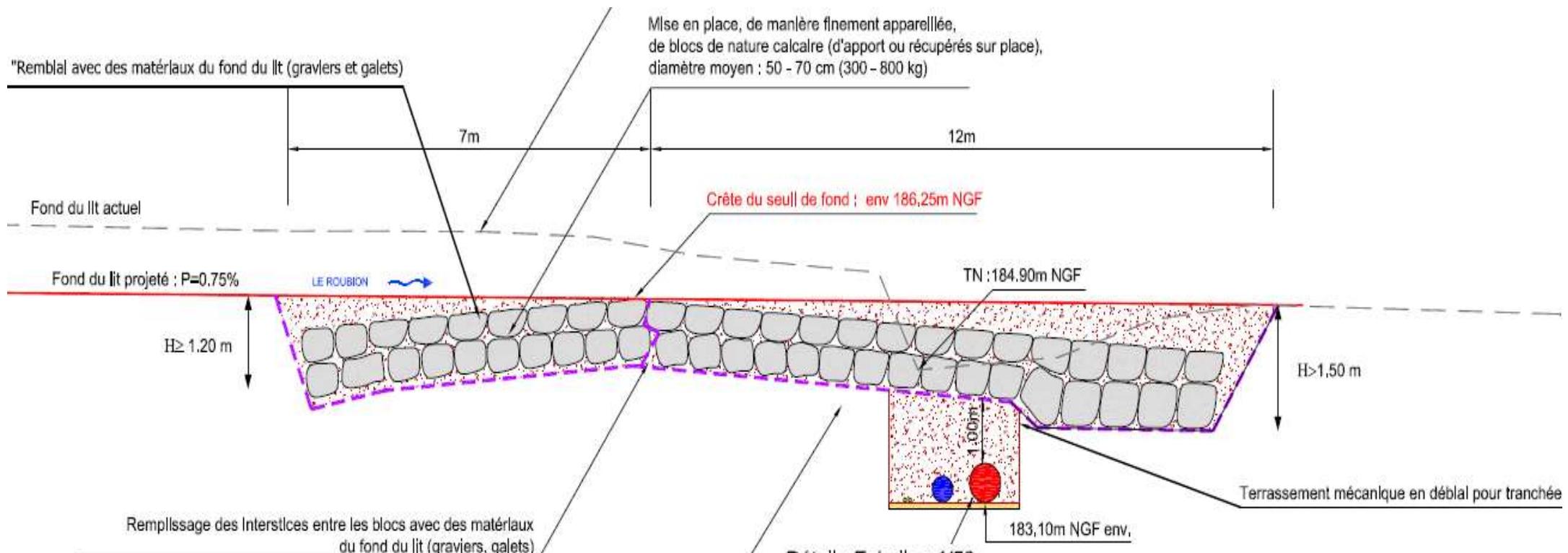
Avant travaux (Juin 2018)



Après-Travaux (2019)

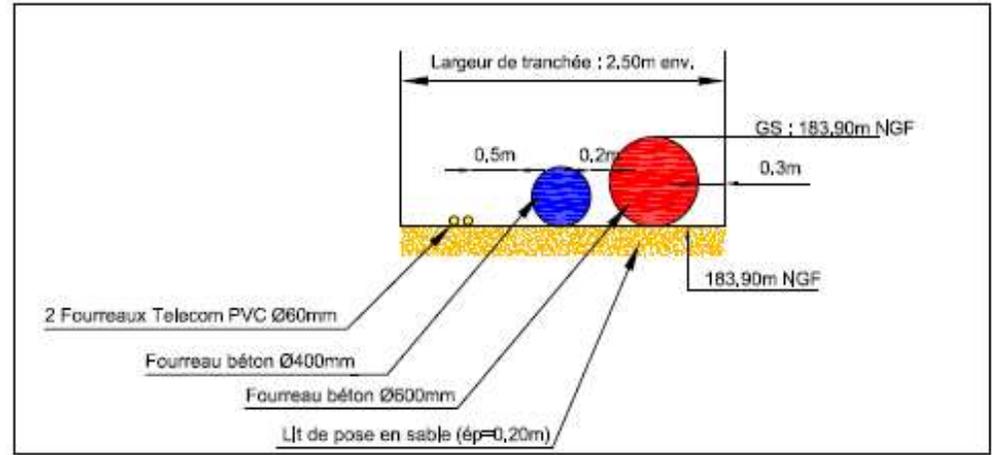






Géotextile synthétique non tissé, $d \geq 340 \text{ g/m}^2$, largeur 4m.

Détail : Echelle : 1/50



Volet	RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE	Code fiche Action	
Thématique	CONTINUITE ECOLOGIQUE	B1	n°3
Bilan mi-parcours	Modification financière	Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR431 Le Roubion de La Rimandoule à l'Ancelle	Objectif bon état écologique	2027
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion	Lancement	CR-TR1 2018
Programme de mesures/ PAOT	<u>MIA302</u> : Supprimer un ouvrage qui contraint la continuité écologique Code PAOT : ID_10_05_5001		
Commune(s)/ EPCI	Communes de Charols et de Cléon d'Andran Montélimar Agglomération		
Intitulé du projet	Dérasement de la prise d'eau de Charols ROE 27913		
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE			
<p>La prise d'eau de Charols est un seuil droit en béton associé à une ancienne prise d'eau située en rive gauche du Roubion (ouvrage ancré sur un affleurement rocheux). L'ouvrage, d'une hauteur de 1,60m crée une chute de 1,1m et est aujourd'hui infranchissable pour les espèces piscicoles cibles : Anguille, cyprinidés d'eaux vives et truite fario. Le seuil génère également des perturbations du transport solide sur le secteur. Des quantités de l'ordre de 75 000 à 100 000m3 de matériaux sont stockées à l'amont immédiat de l'ouvrage. Cette ancienne prise d'eau utilisée par l'ancienne ASA du canal de Saint Gervais n'a aujourd'hui plus d'usage et a été cédée lors de la dissolution de l'ASA au SMBRJ. Cet ouvrage est classé en liste 2 et fait partie des 5 ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique sur le Roubion aval entre Montélimar et le verrou naturel de Pont de Barret.</p>			
BILAN MI-PARCOURS			
Les travaux ont été réalisés en septembre 2018.			
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE			

- Rétablir la circulation piscicole
- Améliorer le transit sédimentaire
- Permettre le déstockage de matériaux piégés vers la zone aval déficitaire

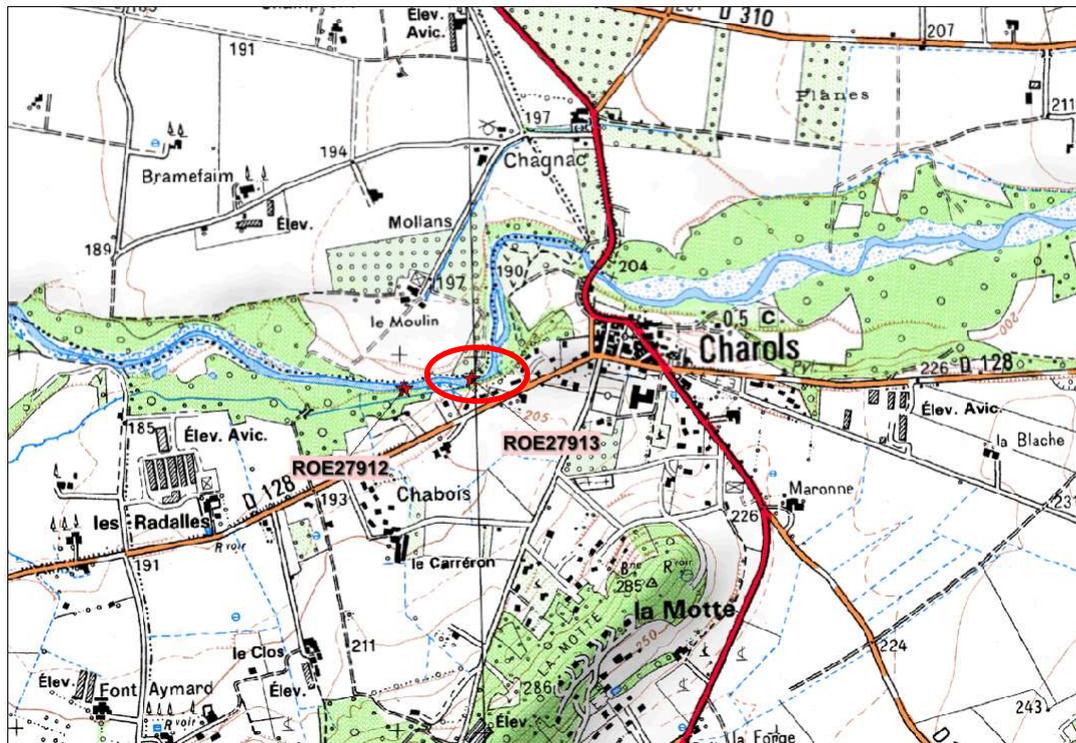
DETAIL DES INTERVENTIONS

Rétablissement de la continuité écologique sur le Roubion aval par dérasement de la prise d'eau de Charols

Les travaux envisagés comporteront les interventions suivantes :

- Installation de chantier
- Travaux forestier préparatoire (réalisé en interne)
- Démontage du seuil jusqu'au substratum rocheux (jusqu'à la cote : 187,55 m NGF)
Démolition protection latérale en gabions en RD & canal de décharge en RG
Obturation de l'ancienne prise d'eau (RG) ;
- Déroctage de l'affleurement rocheux, si nécessaire
- Remodelage du lit vif en amont du seuil dérasé 25 – 30 ml :
Terrassement en déblai / remblai des matériaux graveleux - réinjection dans le lit ;
- Restauration végétale de la berge droite au droit du seuil dérasé sur 40 ml :
 - Terrassement en déblai ou déblai / remblai ;
 - Profil à double pente : risberme (5H/1V) + pente talus : 3H/1V à 2H/1V ;
 - Techniques végétales (boutures, arbustes, ensemencements).

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Travaux, Maîtrise d'œuvre	55 000 €
TOTAL	55 000 €

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2017							
Travaux	2018	55 000	80%*	44 000			20%	11 000
	2019							
	2020							
	2021							
	2022							
TOTAL HT		55 000	80 %*	44 000			20%	11 000

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Le Roubion de la Rimandoule au Rhône : Classement liste 2
- Ouvrage prioritaire PDM
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille ; ZAP Lamproie marine

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA B1 N°2 Dérasement du contre seuils de Charols ROE27912

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Linéaire de cours d'eau ouvert décroissant pour les espèces cibles : Anguille, cyprinidés d'eaux vives et truite fario

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

- Suivi piscicole
- Suivi géomorphologique : profil en long/profil en travers

COMMENTAIRES

-Les travaux devront être couplés avec la suppression du contre seuil situé à l'aval (cf. FA-B1 n°2)

* : taux de 80% garanti sur la période 2018-2019

PHOTOS



Vue générale du seuil depuis l'aval



Vue de l'ancienne prise d'eau en rive gauche



Vue de l'appui rive droite du seuil (gabion) présentant des signes de déstabilisation.



Vue du lit mineur du Roubion en amont immédiat du seuil (matériaux fins en RG et des affleurements rocheux en RD)

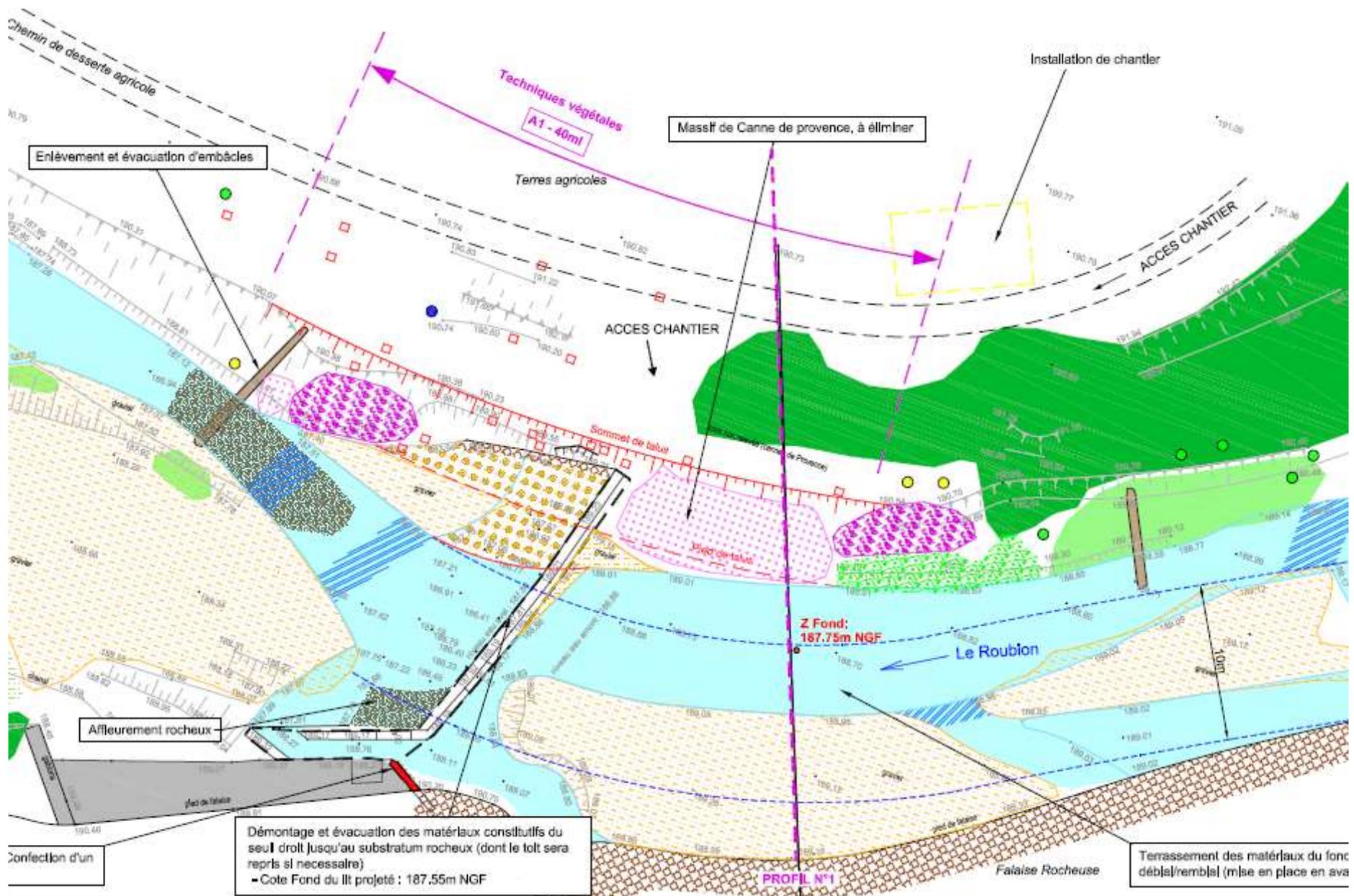


Vue de la zone d'accumulation de sédiments entre le seuil et le pont de la RD9



Vue du lit mineur en aval immédiat du seuil, avec le développement d'un important atterrissement en RD.





Enlèvement et évacuation d'embâcles

Massif de Canne de provenance, à éliminer

Installation de chantier

Techniques végétales
A1 - 40ml

Terres agricoles

ACCES CHANTIER

ACCES CHANTIER

Sommet de talus

Pied de talus

Z Fond:
187.75m NGF

Le Roubion

Afléurement rocheux

Confection d'un

Démontage et évacuation des matériaux constitutifs du seul droit jusqu'au substratum rocheux (dont le tolt sera repris si necessaire)
- Cote Fond du lit projeté : 187.55m NGF

PROFIL N°1

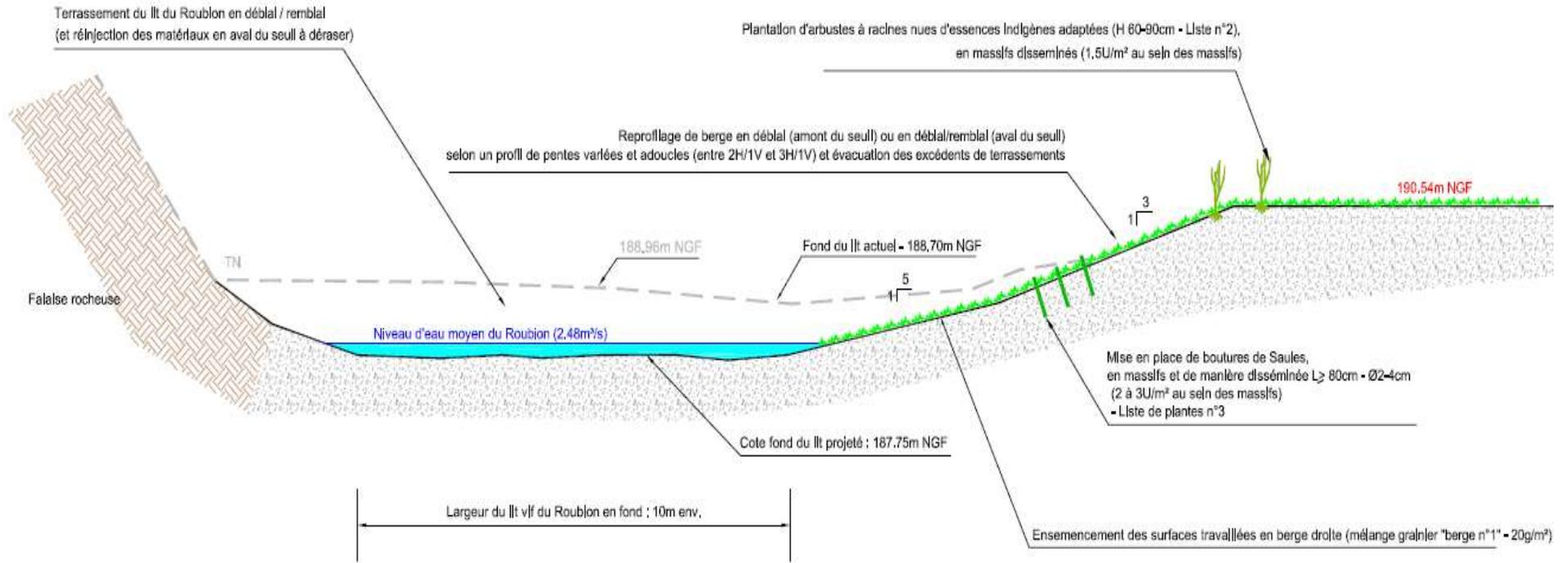
Faisaise Rocheuse

Terrassement des matériaux du fond déblés/remblés (mise en place en av)

RIVE GAUCHE

PROFIL N°1

RIVE DROITE



Volet	RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE	Code fiche
Thématique	CONTINUITÉ ECOLOGIQUE	B1
Bilan mi-parcours	Modification financière	Etat d'avancement
ME	FRDR 432 Le Roubion de sa source à la Rimandoule	Objectif bon état écologique
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique
Cours d'eau	Roubion	Lancement
Programme de mesures/ PAOT	NC	
Commune(s)/ EPCI	Commune de Pont de Barret Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux	
Intitulé du projet	Aménagement d'une « passe naturelle » sur le radier du pont de la RD310 ROE 77490	
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX	
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron	
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE		
<p>L'ouvrage sur la RD310 est un pont à 3 arches s'appuyant sur un radier béton lisse. Cette section présente une hauteur de chute de 0.60m qui est aujourd'hui difficilement franchissable (mince lame de béton en section large sur radier lisse) pour les espèces cibles : cyprinidés d'eaux vives, truite fario. Cette situation est aggravée par une hydrologie naturellement défavorable sur cette section (forte perte du cours d'eau dans les calcaires fracturés plus à l'amont). Ce radier génère peu de transport solide. Il joue même un rôle important dans le maintien d'un matelas alluvial sous la section plus à l'amont, en cours d'incision prononcée (présence d'un autre ouvrage). Si cet ouvrage soit classé en liste 1, il est situé à 100m de la limite amont du tronçon classé en liste 1 du Roubion aval (confluence de la Rimandoule), d'où l'enjeu de l'aménager sans attendre. Suite au pilotage du 28 février 2014, la solution consistant à réaménager le radier en constituant une « passe naturelle » (rampe en enrochements), au droit de l'arche « rive droite » du pont, a été retenue.</p>		
BILAN MI-PARCOURS		
<p>Sous les arches, des radiers béton garantissent la stabilité et la solidité de l'ouvrage. Des affouillages progressivement mis en place en aval immédiat de ces radiers (essentiellement rive droite), créant ainsi des fosses de dissipation et une chute d'eau d'environ 50cm.</p> <p>Le Département de la Drôme est propriétaire du pont. Pour simplifier les procédures, le Département a confié au SMBRJ la maîtrise d'ouvrage pour réaliser cette opération.</p> <p>La chute d'eau et le radier en béton (fine lame d'eau) sont un obstacle à la circulation piscicole. Les objectifs visés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> rétablir la franchissabilité du radier existant pour la faune aquatique par la création d'une rampe en enrochement en béton percolé et blocs parallélépipédiques (en rive droite) ; Conforter la berge droite au droit de la rampe de raccordement. 		

Les travaux se sont déroulés au cours des étés 2018 (suppression du radier) et 2019 (mise en place de la rampe).

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

→ **Rétablir la circulation piscicole sur la Roubion aval entre Montélimar et le verrou naturel de Pont de Barret**

RESUME DE L'OPERATION

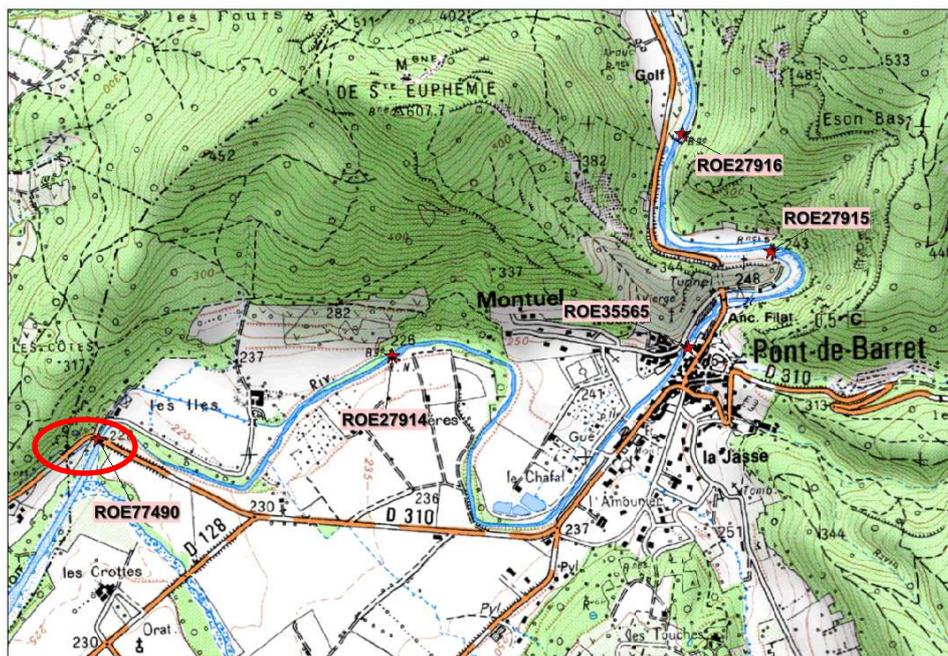
Rétablissement de la continuité écologique par l'aménagement d'une rampe en enrochement en « V » sur le radier du pont de la RD310

DETAIL DES INTERVENTIONS

Les travaux envisagés comporteront les interventions suivantes :

- Démontage du radier existant / récupération des blocs & évacuation des déchets
- Décapage de matériaux en fond de lit (15 ml aval du radier) + arasement d'atterrissement / banc de graviers
- Confection d'une rampe en enrochements régulièrement répartis
Pente : 4 %
Largeur totale : 9 – 10 m (goulotte centrale : 1 m)
Longueur totale (yc ancrage) : 27 m (22 + 5 m)
Blocs : 50 – 70 cm (300 – 800 kg) ;
Plots : 40 x 50 x 120 cm ;
Ancrage des plots : massif béton
Enrochements liaisonnés
- Confortement de la berge droite au droit de la rampe – 20 ml en technique mixte pied de berge en enrochement Lits de plants et plançons (2 niveaux) renforcés par un boudin de géotextile
- Confection d'une rampe de raccordement en RG :
Longueur totale : 20 ml - Pente : 4%
Largeur totale : env. 4,0 - 5,0 ml ;
Largeur en crête : env. 1,50 m ;

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Travaux, Maîtrise d'œuvre	91 581 €
TOTAL HT	91 581 €

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
Travaux	2017							
	2018							
	2019	91 581	80*	73 265	20%	18 316		
	2020							
	2021							
	2022							
TOTAL HT		91 581	80*%	73 265	20%	18 316	-	-

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Roubion : Classement liste 1
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille ; ZAP Lamproie marine

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

Fiche actions concernant la restauration de la continuité écologique sur le Roubion aval :
FA B1 N°1, N°2, N°3 et N°5

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Linéaire de cours d'eau ouvert décloisonné pour les espèces cibles : Anguille, cyprinidés d'eaux vives et truite fario

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

- Suivi piscicole
- Suivi géomorphologique : profil en long/profil en travers

COMMENTAIRES

(*) Propriété de l'ouvrage CD26 - Opération réalisée par délégation de maîtrise d'ouvrage au SMBRJ
*majoration (+ 30%) du taux d'aide dans le cadre du contrat sous réserve du respect du calendrier de réalisation (avant fin 2019)

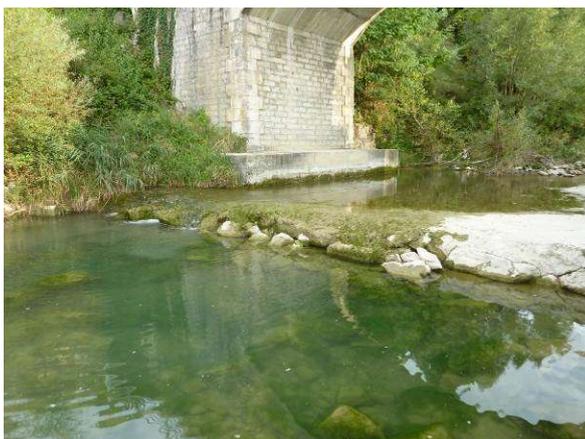
PHOTOS



Vue du radier du pont depuis les abords de la RD 310



Vue de la chute induite par le radier du pont (juillet 2013)



Vue de la chute induite par le radier du pont (octobre 2013)



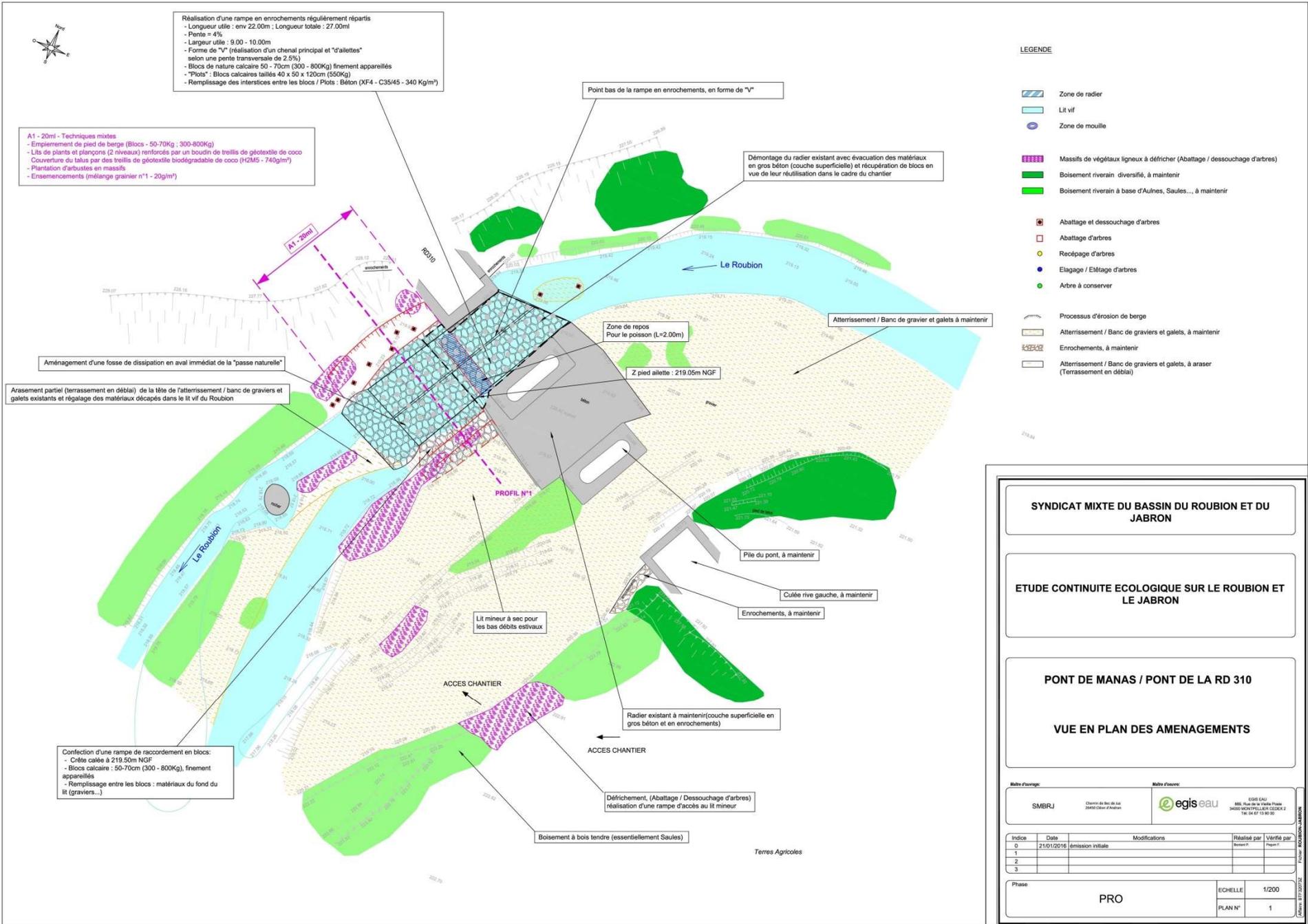
Vue de la faible lame (< 10 cm) d'eau au sein du lit vif au droit du radier du pont



Vue du Roubion en amont immédiat



Vue du lit mineur du Roubion en aval immédiat du pont



Réalisation d'une rampe en enrochements régulièrement répartis
 - Longueur utile : env 22.00m ; Longueur totale : 27.00m
 - Pente = 4%
 - Largeur utile : 9.00 - 10.00m
 - Forme de "V" (réalisation d'un chenal principal et "d'ailettes" selon une pente transversale de 2.5%)
 - Blocs de nature calcaire 50 - 70cm (300 - 800Kg) finement appareillés
 - "Plots" : Blocs calcaires taillés 40 x 50 x 120cm (550Kg)
 - Remplissage des interstices entre les blocs / Plots : Béton (XF4 - C35/45 - 340 Kg/m³)

A1 - 20ml - Techniques mixtes
 - Empierrement de pied de berge (Blocs - 50-70Kg ; 300-800Kg)
 - Lits de plants et plançons (2 niveaux) renforcés par un boudin de géotextile de coco
 - Couverture du talus par des treillis de géotextile biodégradable de coco (H2M5 - 740g/m²)
 - Plantation d'arbustes en massifs
 - Ensemencements (mélange grainier n°1 - 20g/m²)

Aménagement d'une fosse de dissipation en aval immédiat de la "passe naturelle"
 Araçement partiel (terrassement en déblai) de la tête de l'atterrissement / banc de graviers et galets existants et régâtage des matériaux découpés dans le lit vif du Roubion

Confection d'une rampe de raccordement en blocs :
 - Crête calée à 219.50m NGF
 - Blocs calcaire : 50-70cm (300 - 800kg), finement appareillés
 - Remplissage entre les blocs : matériaux du fond du lit (graviers...)

Point bas de la rampe en enrochements, en forme de "V"

Démontage du radier existant avec évacuation des matériaux en gros béton (couche superficielle) et récupération de blocs en vue de leur réutilisation dans le cadre du chantier

Zone de repos Pour le poisson (L=2.00m)

Z pied ailette : 219.05m NGF

Atterrissement / Banc de gravier et galets à maintenir

Lit mineur à sec pour les bas débits estivaux

Pile du pont, à maintenir

Culée rive gauche, à maintenir

Enrochements, à maintenir

Radier existant à maintenir (couche superficielle en gros béton et en enrochements)

ACCES CHANTIER

Défrichage, (Abattage / Dessouchage d'arbres) réalisation d'une rampe d'accès au lit mineur

Boisement à bois tendre (essentiellement Saules)

Terres Agricoles

LEGENDE

- Zone de radier
- Lit vif
- Zone de mouille
- Massifs de végétaux ligneux à défricher (Abattage / dessouchage d'arbres)
- Boisement riverain diversifié, à maintenir
- Boisement riverain à base d'Aulnes, Saules..., à maintenir
- Abattage et dessouchage d'arbres
- Abattage d'arbres
- Recépage d'arbres
- Elagage / Eléage d'arbres
- Arbre à conserver
- Processus d'érosion de berge
- Atterrissement / Banc de graviers et galets, à maintenir
- Enrochements, à maintenir
- Atterrissement / Banc de graviers et galets, à araser (Terrassement en déblai)

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU ROUBION ET DU JABRON

ETUDE CONTINUITE ECOLOGIQUE SUR LE ROUBION ET LE JABRON

PONT DE MANAS / PONT DE LA RD 310

VUE EN PLAN DES AMENAGEMENTS

Maitre d'ouvrage:		Maitre d'œuvre:		
SMBRLJ Chemin de Bec de Jaa 34000 Colmar d'Audoubert		egis eau EGIS SAU 885, Rue de la Vallée-Picote 34000 MONTPELLIER CEDEX 2 TEL. 04 67 73 80 00		
Indice	Date	Modifications	Réalisé par	Vérifié par
0	21/01/2016	émission initiale	Besson P.	Pageau T.
1				
2				
3				
Phase:		ECHELLE:		1/200
PRO		PLAN N°:		1

Dessiné par : M. Besson / Vérifié par : T. Pageau

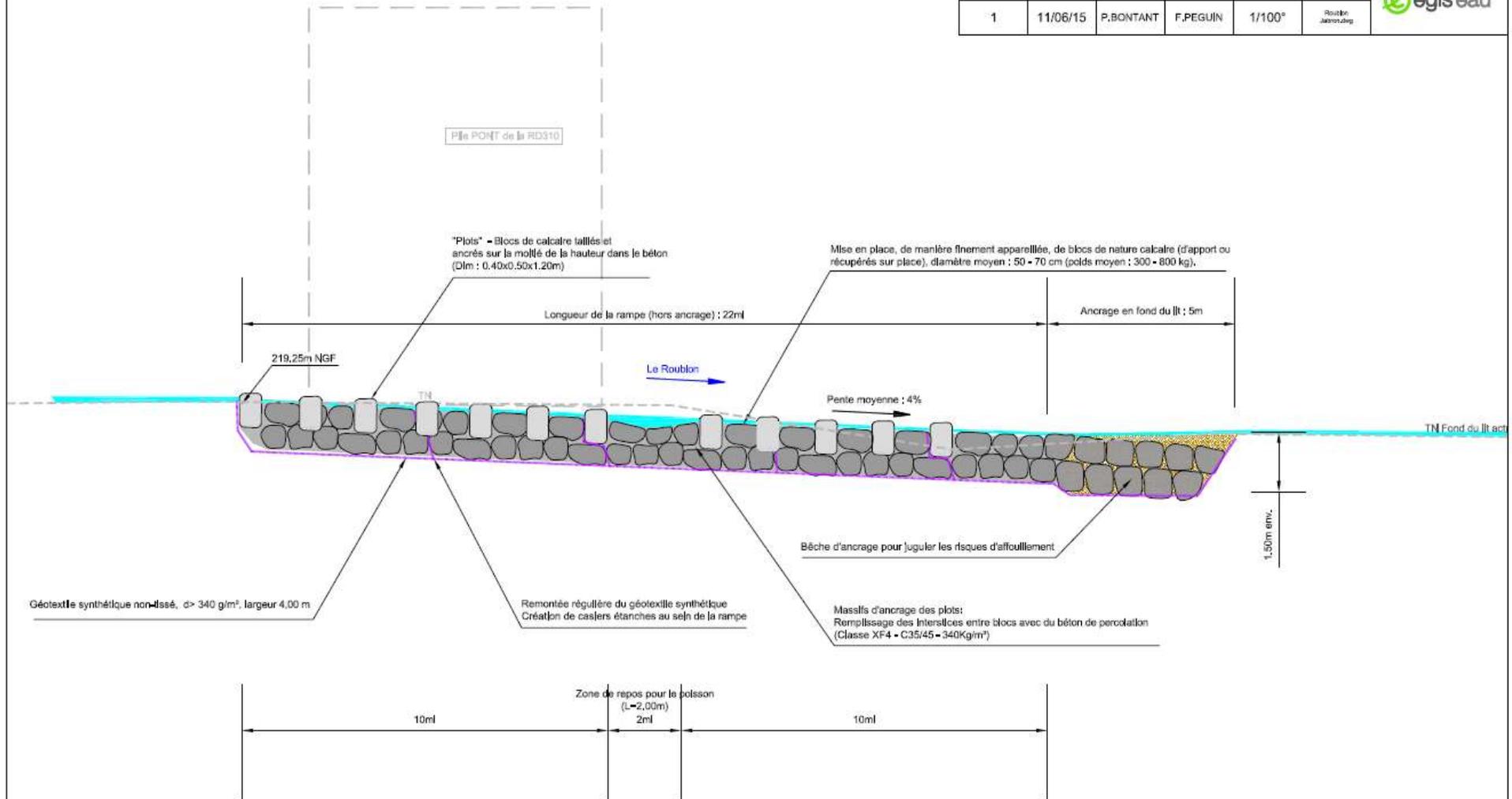
ETUDE CONTINUITÉ ECOLOGIQUE SUR LE ROUBLON ET LE JABRON

Affaire: BTF 32073Z

PONT DE MANAS / PONT DE LA RD 310
PROFIL EN LONG DE LA PASSE

N°plan : 2

Indice	Date	Etabli	Vérlifié	Echelle	Fichler
1	11/06/15	P.BONTANT	F.PEQUIN	1/100°	Roublon Jabron, Zep



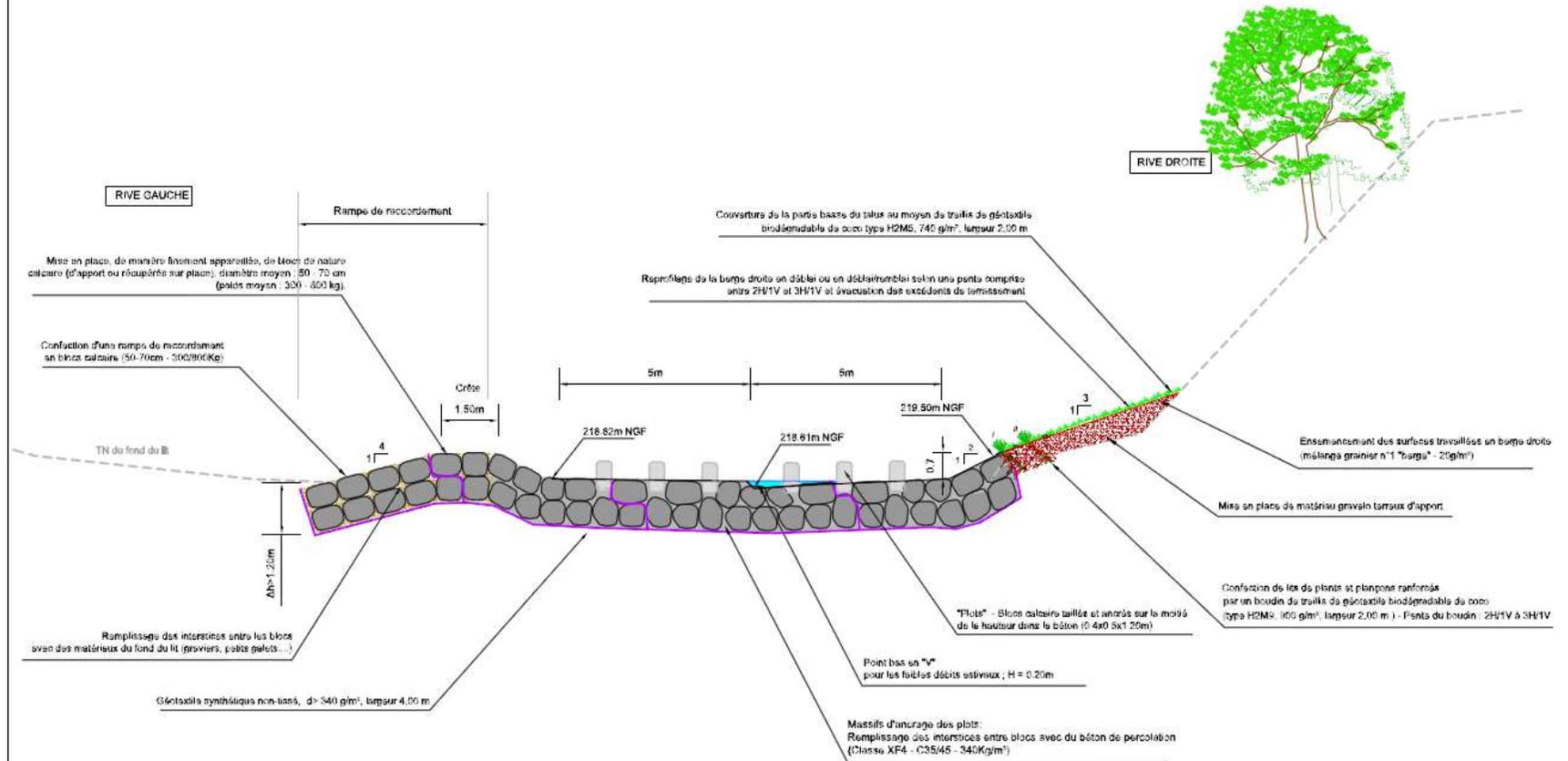
ETUDE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LE ROUBION ET LE JABRON

Affaire: BTF 32073Z

PONT DE MANAS / PONT DE LA RD 310
Coupe transversale

N° plan : 3

Indice	Date	Etabli	Vérfié	Echelle	Fichier
1	21/01/18	P. BONTANT	F. PEGUIN	1/100 ^e	RUBION JABRON.dwg





Rampe en assec directement post travaux (été 2019)



Rampe en eau (Novembre 2019)

Volet	RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE	Code fiche Ac
Thématique	CONTINUITÉ ECOLOGIQUE	B1
Bilan mi-parcours	Modification financière	Etat d'avancement
ME	FRDR 432 Le Roubion de sa source à la Rimandoule	Objectif bon état écologique
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique
Cours d'eau	Roubion	Lancement
Programme de mesures/ PAOT		
Commune(s)/ EPCI	Commune de Pont de Barret Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux	
Intitulé du projet	Dérasement de l'ancienne prise d'eau de Manas ROE 27914	
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX	
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron	
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE		
<p>L'ancienne prise d'eau de Manas se compose d'un seuil maçonné d'une hauteur de chute très mauvais état reposant sur le substratum marneux et très fortement affouillé. La stabilité ne tient qu'au maintien de quelques points d'ancrage sur le socle marneux et en font dangereux (risque de rupture lors d'une prochaine crue). Il est associé à une ancienne pr maçonnerie en rive droite (Ouvrage non fonctionnel et perché par rapport au lit de la riviè ouvrage infranchissable pour toutes les espèces piscicoles cible qui perturbe égaleme sédimentaire (forte incision à l'aval, absence de matelas alluvial à l'aval - affleurement m ailleurs, 50 000 à 80 000 m3 de matériaux sont stockés à l'amont immédiat. Cet ouvrage se tronçon classé en liste 1 à seulement 1.2km de la limite amont du tronçon du Roubion aval c 2, d'où l'intérêt de le traiter en même temps que les autres ouvrages classés en liste 2 plus l' COPII du 28 février 2014, il a été décidé de retenir la solution consistant au dérasement du se la prise d'eau.</p>		
BILAN MI-PARCOURS		
Les travaux se sont déroulés à l'été 2018.		
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE		
<ul style="list-style-type: none"> → Rétablir la circulation piscicole sur le Roubion aval de Montélimar au verrou nature Barret → Améliorer le transit sédimentaire 		

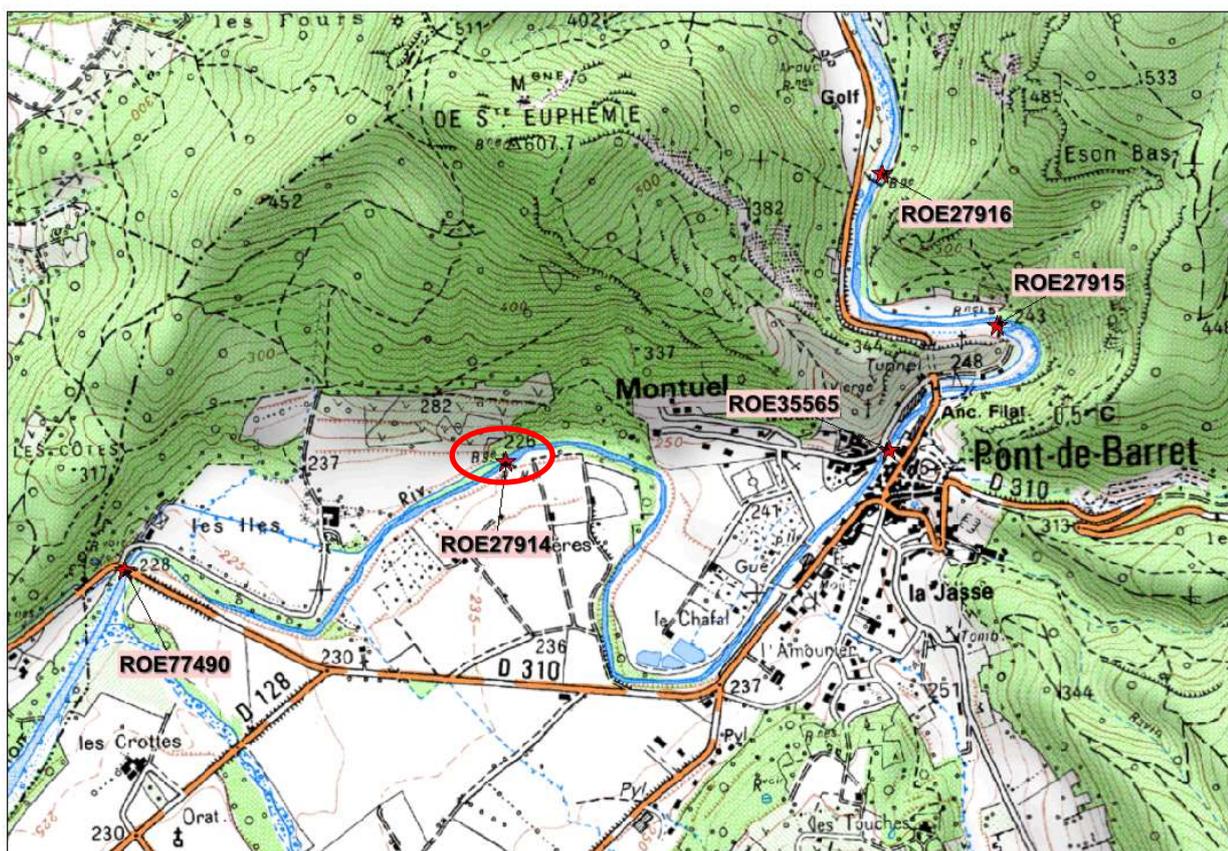
DETAIL DES INTERVENTIONS

Rétablissement de la continuité écologique par dérasement de l'ancienne prise d'eau

Les travaux envisagés comporteront les interventions suivantes :

- Travaux forestiers préparatoires : abatage et dessouchage
- Démontage du seuil jusqu'au substratum marneux (225,20 m NGF) avec tri et réinjection des matériaux dans le lit en aval ;
- Déroctage de l'affleurement rocheux (si nécessaire) ;
- Démontage d'ouvrages de protection de berge :
Muret en RD an amont du seuil - 40 ml ;
Empierrement en RG en aval du seuil - 20 ml;
- Remodelage du lit vif en amont immédiat du seuil dérasé :
Terrassement en déblai / remblai des matériaux graveleux ;
Intervention sur 40 ml - Création d'un chenal : 8,0 – 9,0 m de larg.;
- Restauration des berges par génie végétal (bouturage, plantation et ensemencement)
-Retalutage de la berge gauche – 55 ml (déblai / remblai) ;
-Retalutage de la berge droite en amont du seuil – 35 ml (déblai) ;
-Retalutage de la berge droite en aval du seuil – 20 ml (déblai/remblai).

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Travaux, Maîtrise d'œuvre	54 522 €
TOTAL HT	54 522 €

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2017							
Travaux	2018	54 522	80%*	43 618 €			20%	10 904 €
	2019							
	2020							
	2021							
	2022							
TOTAL HT		54 522 €	80%*	43618 €	-	-	20%	10 904 €

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Roubion : Classement liste 1 tronçon
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille ; ZAP Lamproie marine

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

Fiche actions concernant la restauration de la continuité écologique sur le Roubion aval de Montélimar à Pont de Barret : FA B1 N°1, N°2, N°3 et N°4

INDICATEURS**Indicateur de réalisation :**

- Linéaire de cours d'eau ouvert décroisé pour les espèces cibles : Anguille, cyprinidés d'eaux vives et truite fario

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

- Suivi piscicole
- Suivi géomorphologique : profil en long/profil en travers

COMMENTAIRES

- Cession de l'ouvrage au SMBRJ
 - Les travaux forestiers ont été réalisés en interne par les équipes du SMBRJ.
- * : taux de 80% garanti sur la période 2018-2019

PHOTOS - PLANS



Vue du seuil associé à la prise d'eau de Manas depuis la rive gauche

Vue de la prise d'eau et de l'extrémité amont du canal d'amenée en rive droite



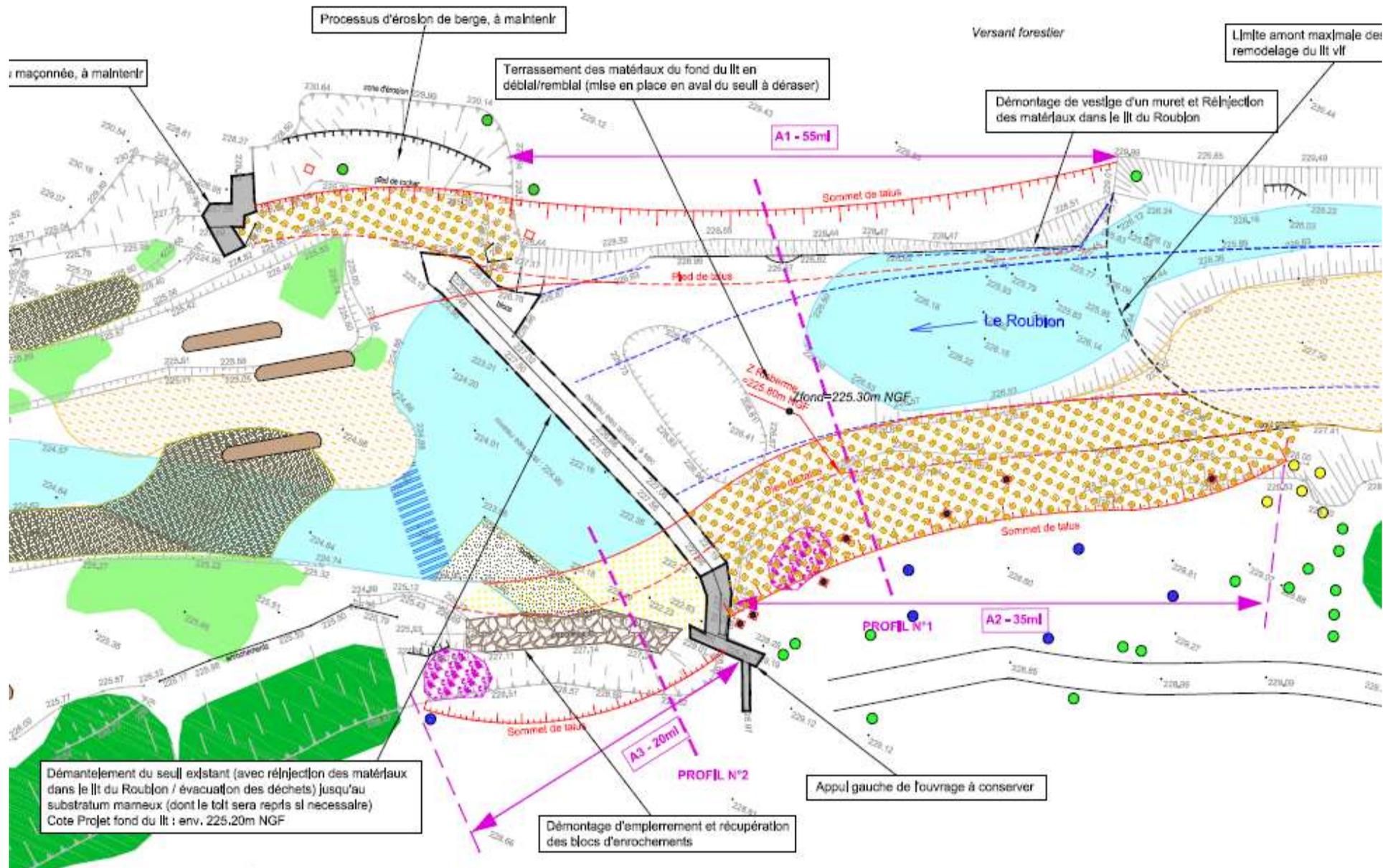
Vue du lit mineur du Roubion en amont du seuil (lit engravé et marges alluviales embroussaillées)

Vue de la partie amont du remous solide associé au seuil de la prise d'eau de Manas



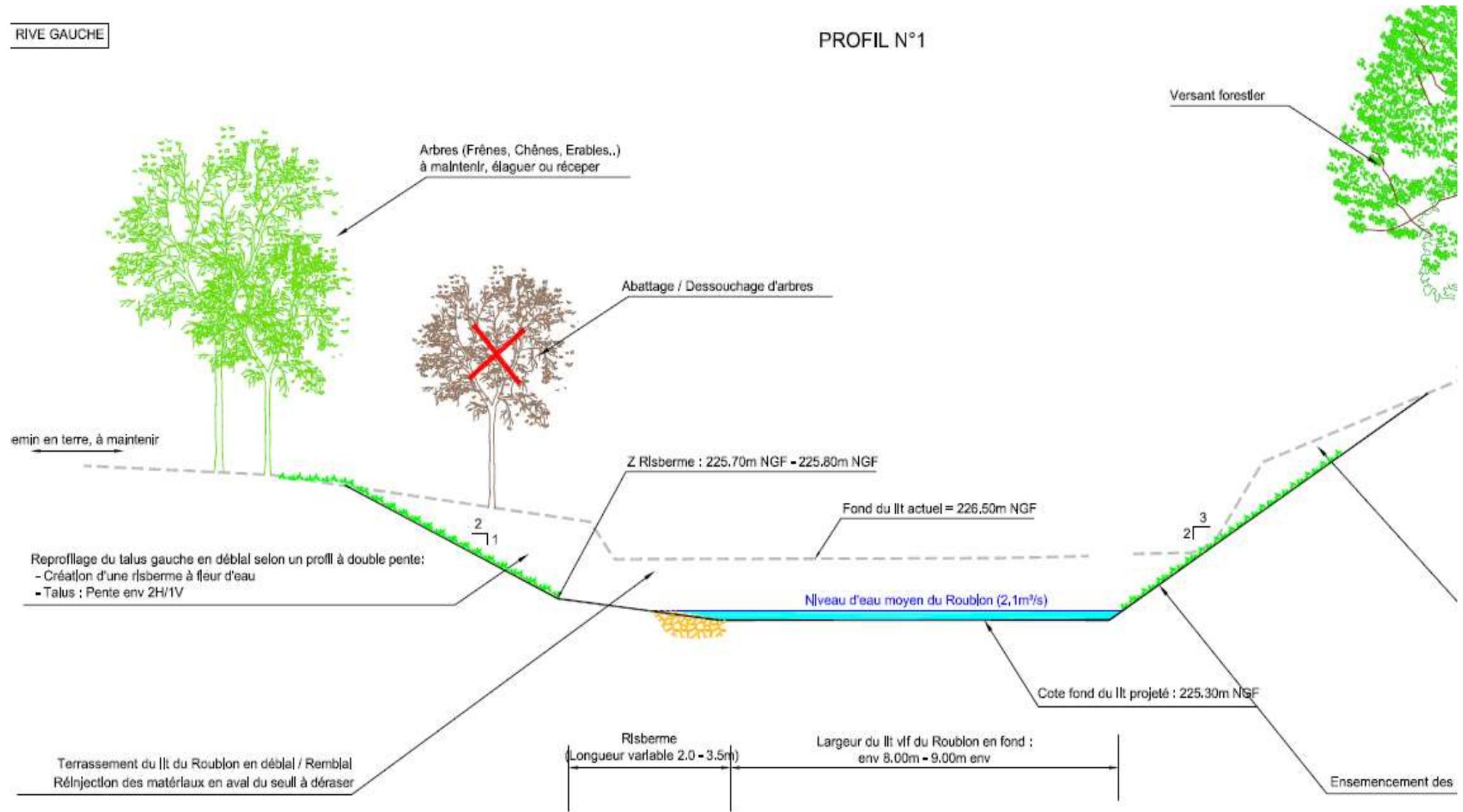
Post Travaux en aval de l'ancien ouvrage – Vue vers l'amant (février 2019)

Post Travaux – Rehaussement du lit à l'aval, dépôt de matériaux post Q5, écoulements diversifiés (février 2019)



RIVE GAUCHE

PROFIL N°1



Volet	RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE	Code fiche Action	
Thématique	CONTINUITE ECOLOGIQUE	B1	n°6
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR 432 Le Roubion de sa source à la Rimandoule	Objectif bon état écologique	2021
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion	Lancement	CR-TR1 2019
Programme de mesures/ PAOT	NC		
Commune(s)/ EPCI	Commune de Pont de Barret Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux		
Intitulé du projet	Aménagement d'une passe à poissons sur l'ouvrage filature 2 ROE 27916		
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Propriétaire - Microcentrale des gorges du Roubion		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

L'ouvrage « Filature 2 » est une prise d'eau qui permet d'alimenter le canal d'aménagé de la microcentrale des gorges du Roubion située dans une ancienne filature à Pont de Barret. Ce seuil présente une hauteur de chute de 1.1m. Celui-ci est infranchissable pour les espèces cibles (Truite fario, barbeau méridional et anguille). Lors du COPIEL de février 2014, il a été décidé, en concertation avec le propriétaire (associé dès le démarrage de l'étude préalable), de retenir la solution consistant à aménager une passe à poissons sur l'ouvrage. Ce seuil, classé en liste 1, fait partie des deux ouvrages qui entravent la continuité écologique du tronçon inférieur du Roubion amont long de 12 km (20% du linéaire). Ce tronçon est délimité par les infrants naturels de Pont de Barret et de Francillon. Le propriétaire devant prochainement renouveler son autorisation, celui-ci est tenu de mettre l'ouvrage en conformité pour pouvoir poursuivre son activité.

BILAN MI-PARCOURS

Situé en amont du verrou naturel de Pont de Barret, la prise d'eau Filature 2 fait partie d'un complexe hydro-électrique permettant au propriétaire de faire fonctionner une turbine située à l'entrée du village. Vers 1950 le canal d'aménagé a été reconstruit rive gauche. Plus récemment, l'installation d'échelles limnimétrique a permis de respecter en toutes circonstances le débit réservé de 203 litres par seconde.

Cet ouvrage d'une hauteur de 1.1 mètre est infranchissable pour l'ensemble des espèces piscicoles notamment le barbeau méridional et la truite Fario. Les travaux finalisés en mai 2020 ont permis d'équiper le seuil d'une passe à poisson à bassins successifs en rive droite et l'installation d'un dispositif de dévalaison en rive gauche. La rive droite en aval immédiat du seuil et de la passe à poisson a été confortée par un empierrement. Le SMBRJ a accompagné techniquement le propriétaire pour les dossiers administratifs et lors des travaux. C'est le microcentralier qui a payé le coût des travaux.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

→ Rétablir la circulation piscicole (montaison et dévalaison)

RESUME DE L'OPERATION

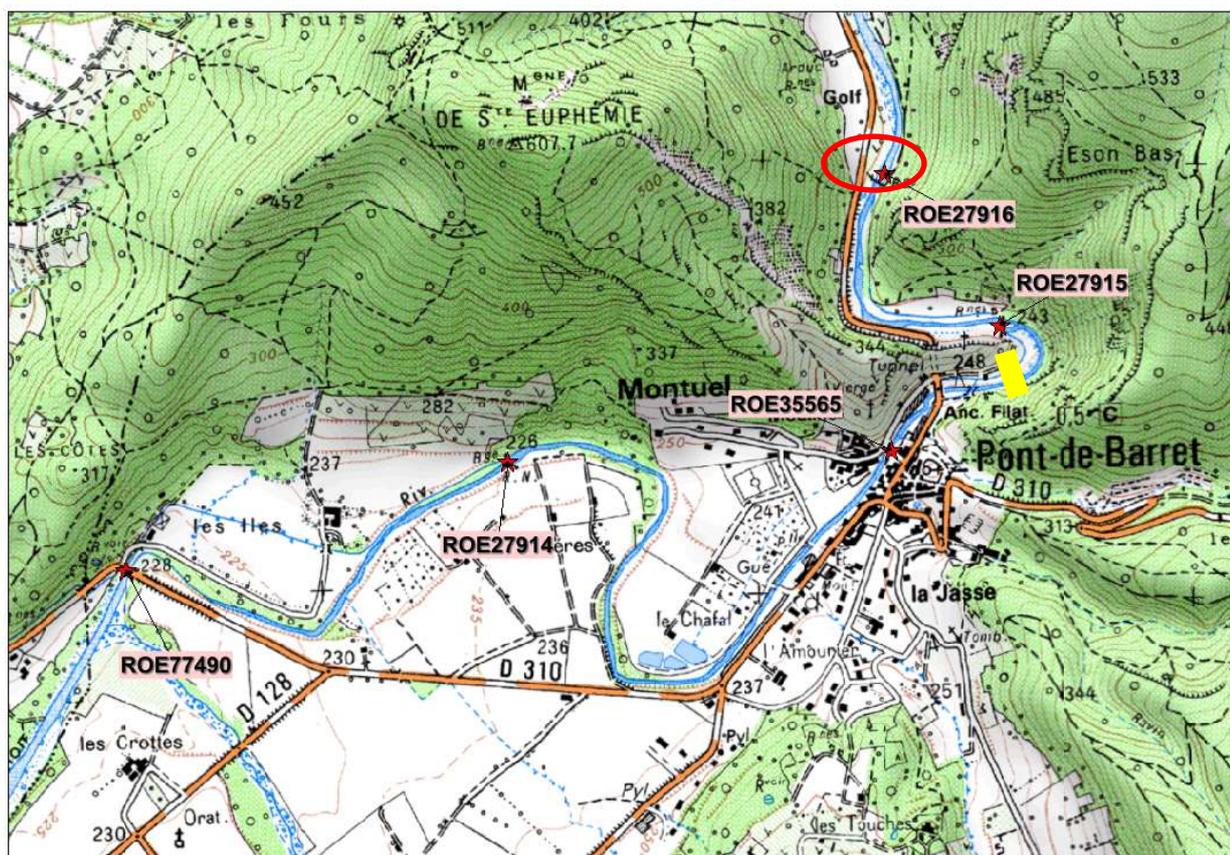
Aménagement d'une passe à poissons à bassins successifs sur la prise d'eau de la microcentrale « des gorges du Roubion » à Pont de Barret

DETAIL DES INTERVENTIONS

Les travaux envisagés comporteront les interventions suivantes :

- Réalisation d'une passe à bassins successifs en rive droite composée de 5 bassins
- Stabilisation de la berge droite en technique mixte en aval immédiat de la passe - 25 ml
- Aménagement d'une goulotte de dévalaison, d'un plan de grille et d'une drome flottante en tête du canal d'aménagé rive gauche

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Travaux, Maîtrise d'œuvre	80 325 €
	€
TOTAL HT	80 325 €

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2017							
	2018							
Moe, Travaux	2019	80 325	65%	52 211 €			35%	28 114 €
	2020							
	2021							
	2022							
TOTAL HT		80 325	65%	52 211 €			35%	28 114 €

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Roubion : Classement liste
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille ; ZAP Lamproie marine

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

Fiche actions concernant l'amélioration de la continuité écologique sur le Roubion amont de Montélimar à Pont de Barret : FA B1 N°1, N°2, N°3 et N°4

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Linéaire de cours d'eau décloisonné pour les espèces cibles : Anguille, cyprinidés d'eaux vives et truite fario

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

- Suivi piscicole

COMMENTAIRES

- le SMBRJ a apporté une assistance technique au propriétaire pour l'établissement du dossier loi sur l'eau (déclaration) et lors des travaux

PHOTOS - PLANS



Vue du seuil maçonné de la filature 2 depuis la berge gauche du Roubion



Vue de la retenue associée au seuil de la filature 2



Vue du seuil maçonné de la filature 2 depuis la berge gauche du Roubion



Vue de la prise d'eau située en rive gauche



Vue du colmatage important du fond du lit en amont immédiat du seuil



Vue du lit vif diversifié du Roubion en amont immédiat de la zone d'influence du seuil



Passé à poisson en construction



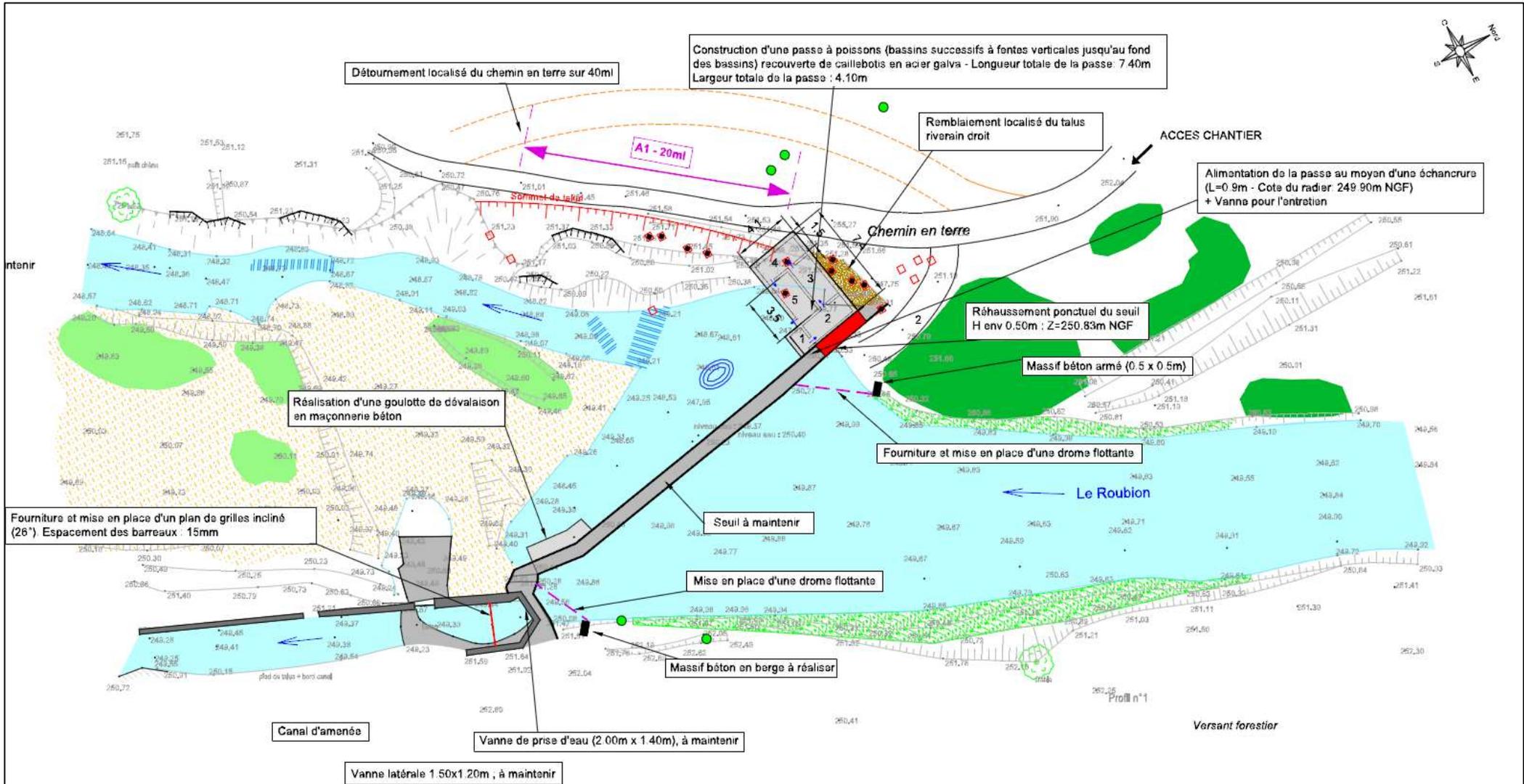
Plan de grille en entrée de canal



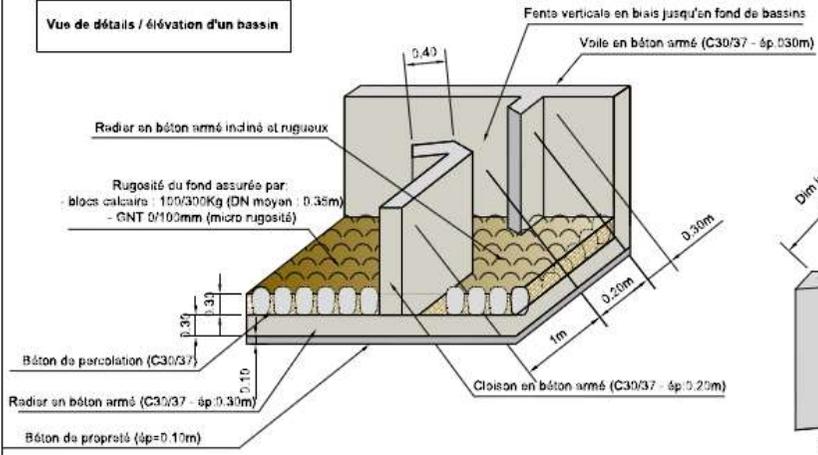
Macro-rugosité des fonds de bassins



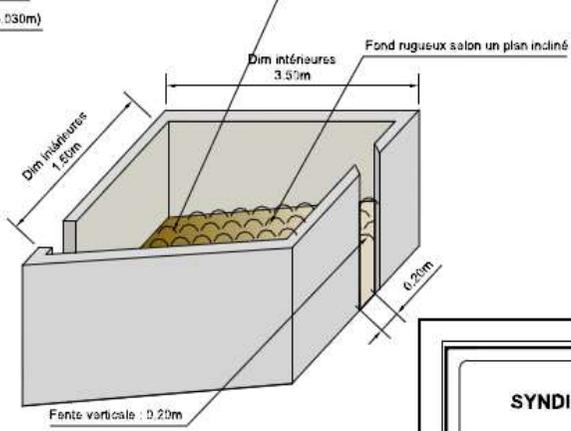
Goulotte de dévalaison



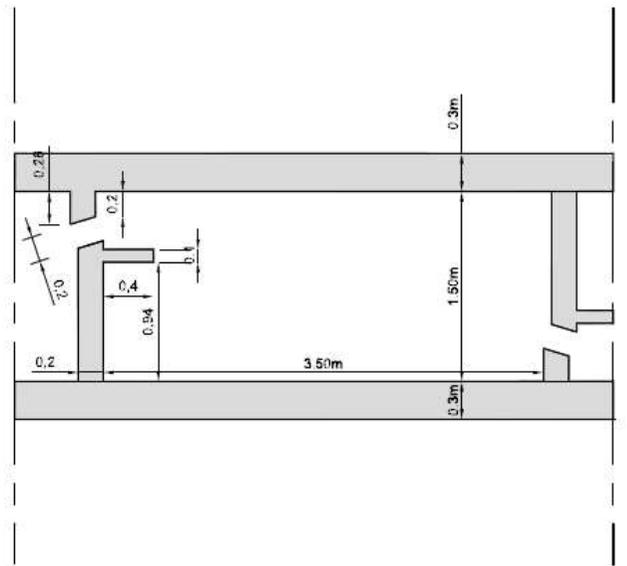
Vue de détails / élévation d'un bassin



Blocs d'arrachements 100/300Kg dépassant de la surface fine du fond du bassin d'env 10cm



Vue en plan détaillée d'un bassin
Echelle : 1/25



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU ROUBION ET DU JABRON

ETUDE CONTINUE ECOLOGIQUE SUR LE ROUBION ET LE JABRON

SEUIL DE LA PRISE D'EAU FILATURE 2

VUE EN PLAN DE DETAIL / ELEVATION D'UN BASSIN

Maitre d'ouvrage: SMBRJ
 Maître d'œuvre: egis eau
 EGIS EAU: 2000, Rue de la Vallée Verte, 34000 MONTPELLIER CEDEX 3, TEL: 04 67 10 80 00

Indice	Date	Modification	Réalisé par	Vérifié par
0	30/04/2014	Émission initiale		
1	08/05/2018	Mise à jour		
2				
3				

Phase: PRO

ECHELLE	-
PLAN N°	1

PROJET: ROUBION - JABRON

Volet	RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE	Code fiche Ac
Thématique	CONTINUITE ECOLOGIQUE	B1
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement
ME	FRDR 432 Le Roubion de sa source à la Rimandoule	Objectif bon état écologique
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique
Cours d'eau	Roubion	Lancement
Programme de mesures/ PAOT	NC	
Commune(s)/ EPCI	Communauté de Communes du Val de Drôme Commune de Mornans	
Intitulé du projet	Aménagement d'une passe à poissons sur la prise d'eau du moulin de Mornans - ROE 35718	
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX	
Maître d'ouvrage	Propriétaire - Minoterie HORTAIL	
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE		
<p>La prise d'eau de Mornans, située sur le Roubion amont, est constituée d'un seuil qui permet le canal d'amenée de la minoterie HORTAIL à Mornans. Ce seuil présente une hauteur de chute infranchissable pour les espèces piscicoles cibles (truite fario, barbeau méridional essentiel). Ce seuil fait partie des deux ouvrages qui entravent la continuité écologique du tronçon central amont long de 12.5 km (20% du linéaire du cours d'eau). Celui-ci est délimité par les infrastructures de Francillon et Crupies. Lors du COPIL de l'étude préalable au CR sur la continuité écologique de 2014, il a été décidé de retenir la solution consistant à aménager une passe à poissons sur l'ouvrage. L'ouvrage est situé sur le tronçon du Roubion classé en liste 1.</p>		
BILAN MI-PARCOURS		
<p>Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le propriétaire de l'ouvrage entre 2018 et 2021. Le Roubion est en Liste 1, le propriétaire n'est pas dans l'obligation d'équiper son ouvrage. Le propriétaire ne s'engage pas dans l'équipement de son ouvrage. L'Office Français de la Biodiversité et la DDT sont en relation avec le propriétaire pour le respect du débit réservé au droit de la prise. Le respect de ce débit réservé conditionnera les aides de l'Agence s'il y a une volonté future de l'ouvrage.</p>		
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE		
<p>→ Rétablir la montaison et améliorer la dévalaison piscicole</p>		

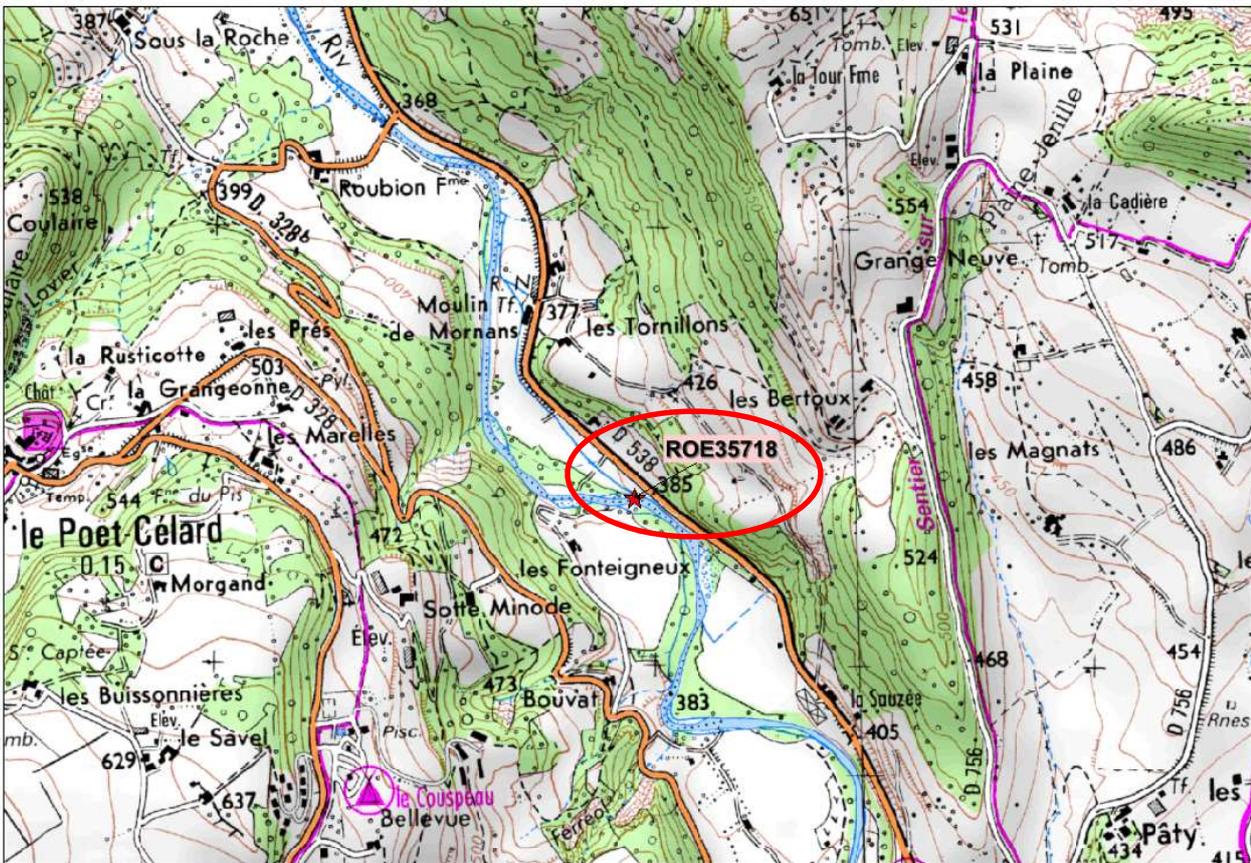
DETAIL DES INTERVENTIONS

Aménagement d'une passe à poissons à bassins successifs sur la prise d'eau du moulin de Mornans

Les travaux envisagés comporteront les interventions suivantes :

- ❑ **Réalisation d'une passe à bassins successifs en rive droite, au niveau de la prise d'eau et composée de 12 bassins**
- ❑ **Aménagement de l'ouvrage de prise d'eau permettant la mesure des débits ainsi qu'un plan de grille en tête de canal d'amenée et d'une drome flottante**

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Travaux	148 000 €
Maîtrise d'œuvre (7%)	10 360 €
TOTAL HT	158 360 €
TOTAL TTC	190 032 €

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
Moe, Travaux	2022	158 360**	40%*	63 344 €			60%	95 016 €
	2023							
	2024							
TOTAL HT		158 360	40%*	63 344 €			60%	95 016 €

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Roubion : Classement liste 1
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

**Fiche actions concernant l'amélioration de la continuité écologique sur le Roubion amont :
FA B1 N°6 et N°8**

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Indicateur financier : engagement et consommation des crédits
- Linéaire de cours d'eau ouvert décloisonné

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

- Suivi piscicole

COMMENTAIRES

- Chiffrage issu du dossier « PROJET »
- Dossier présenté et « pré-validé » par la DR l'ONEMA (CT du 15/01/2016)
- le SMBRJ pourra apporter une assistance technique au propriétaire pour l'établissement du dossier loi sur l'eau (déclaration) et lors des travaux.

*affichage du taux minimum, à déterminer en fonction du type d'entreprise : + 10 % ME ou +20 % PE, conformément à l'encadrement européen

** date lancement à confirmer

PHOTOS - PLANS



Vue générale du seuil du moulin de Mornans depuis la berge droite du Roubion

Vue du coursier en enrochements liaisonnés du seuil depuis la berge droite du Roubion



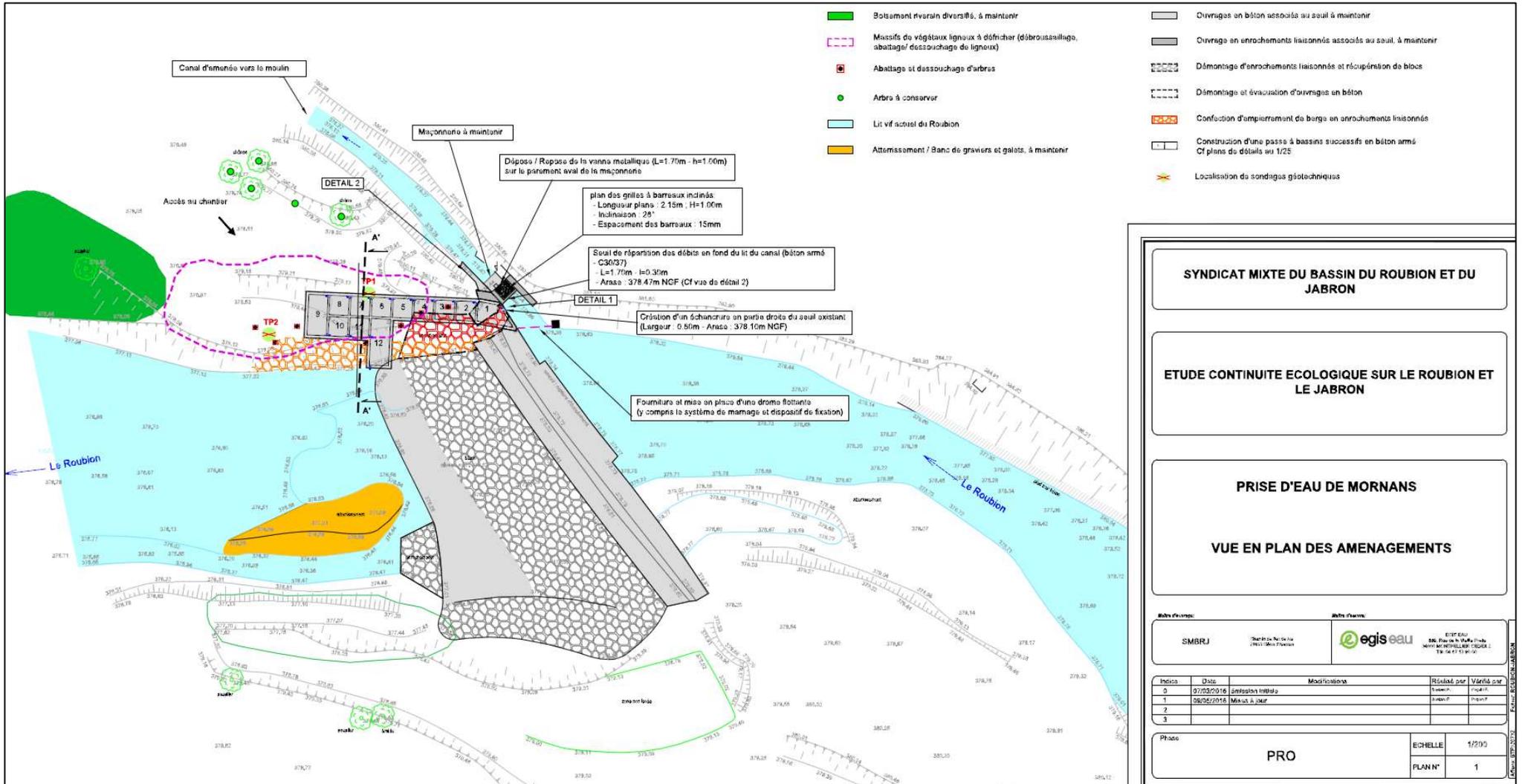
Vue de la crête en béton du seuil (1^{er} plan) et de la vanne de la prise d'eau située en rive droite (2nd plan)

Vue du canal d'amenée à la minoterie dans le prolongement de la vanne latérale en rive droite



Vue du lit vif diversifié en amont de la zone d'influence du seuil du moulin de Mornans

Vue d'un infranchissable naturel (franchissable pour la TRF dans certaines conditions hydrologiques) situé à env. 3 400 m en aval du seuil du moulin de Mornans



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU ROUBION ET DU JABRON

ETUDE CONTINUTE ECOLOGIQUE SUR LE ROUBION ET LE JABRON

PRISE D'EAU DE MORNANS

VUE EN PLAN DES AMENAGEMENTS

Membre Client:		Membre Partenaire:	
SMBRJ		egis eau	
07/03/2016		07/03/2016	
16/05/2016		16/05/2016	
3		3	
Phase		Echelle	
PRO		1/200	
		Plan N°	
		1	

Volet	RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE	Code fiche Action	
Thématique	CONTINUITE ECOLOGIQUE	B1	n°8
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière	Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR 432 Le Roubion de sa source à la Rimandoule	Objectif bon état écologique	2021
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion	Lancement	CR-TR1 2019
Programme de mesures	NC		
Commune(s)/EPCI	Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux Commune de Bourdeaux		
Intitulé du projet	Arasement du seuil de la prise d'eau de Bourdeaux ROE 35725		
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	SMBRJ		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le seuil de la prise d'eau de Bourdeaux permettait d'alimenter un canal d'aménagé servant à un ancien moulin aujourd'hui disparu et à l'arrosage de jardins situés dans le centre du village. Ce seuil présente une hauteur de chute 1.25m en 4 chutes successives, difficilement franchissable pour la Truite fario et infranchissable pour le barbeau méridional. Lors du COPIL de l'étude préalable de février 2014, il avait été proposé de retenir la solution consistant à dégrader l'ouvrage en deux temps pour établir le dossier projet sur ces bases compte tenu de la présence d'un ouvrage maçonné de 4m de hauteur en rive droite 100 m à l'amont, protégeant le pied digue et qui pourrait être mis en péril avec le réajustement du profil en long du cours d'eau par érosion régressive. La fiche action correspondait donc à la réalisation de la première phase qui permettait déjà de rétablir une libre circulation piscicole pour les espèces cibles concernées. Cet ouvrage est situé sur le tronçon du Roubion classé en liste 1. Il est propriété de la commune de Bourdeaux.

BILAN MI-PARCOURS

Au travers d'une délégation de maîtrise d'ouvrage, c'est le SMBRJ qui a porté l'action et la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux qui a supporté le reste à charge des travaux. Le syndicat a réalisé **la première partie des travaux en octobre 2019**. Cette dernière consistait à effacer la partie supérieure du seuil (60cm). Suite aux crues de décembre 2019 (Q20) la déstabilisation de l'ouvrage et l'ajustement du lit se sont poursuivis. Le SMBRJ a réalisé au cours de l'hiver un suivi de l'ouvrage et de l'évolution du lit de la rivière. La **seconde partie des travaux** a été mise en œuvre à partir de **juin 2020**. L'ouvrage a été totalement démonté. Les blocs du seuil ont été récupérés et ont servi à reconstruire et consolider la digue amont en rive droite construite dans les années 60.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- Rétablir la circulation piscicole pour les espèces cibles (TRF et BAM)
- Améliorer le transit sédimentaire
- Permettre la remobilisation des matériaux piégés à l'amont immédiat de l'ouvrage

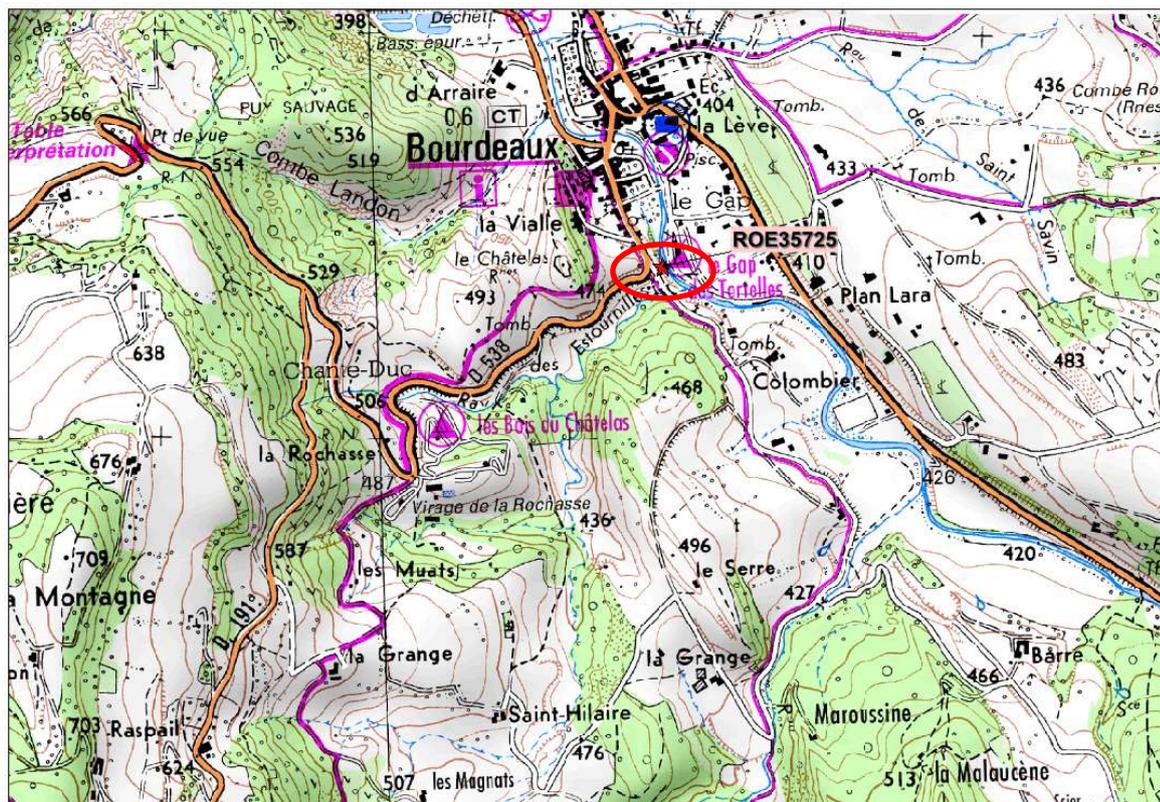
DETAIL DES INTERVENTIONS

Arasement partiel du seuil de la prise d'eau Bourdeaux

Les travaux envisagés comporteront les interventions suivantes :

- **Démontage de la partie supérieure du seuil et récupération de blocs**
- Fermeture du canal d'aménagé par un ouvrage maçonné
- Reprise de la berge et technique végétal en rive

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Cout des travaux	72 220 €
TOTAL	72 220 €

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2017							
	2018							
Moe, Travaux	2019	72 220	70	50 554			30	21 666
	2020							
	2021							
TOTAL HT		72 220 €	70%	50 554 €			30%	21 666 €

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Roubion : Classement liste 1
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille ; ZAP Lamproie marine

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

- Fiche actions concernant l'amélioration de la continuité écologique sur le Roubion amont de Pont de Barret et Bourdeaux : FA B1 N°6 et N°7
- Fiche action FA B1 n°9 : Evaluation de l'impact sur le milieu des aménagements sur la continuité écologique : suivi piscicole et géomorphologique

INDICATEURS**Indicateur de réalisation :**

- Linéaire de cours d'eau ouvert décloisonné

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

- Suivi piscicole
- Surveillance et suivi géomorphologique de l'évolution du profil en long à l'amont et l'aval

COMMENTAIRES**PHOTOS - PLANS**



Vue du seuil en enrochements liaisonnés depuis la berge droite du Roubion (vue depuis l'amont)



Vue de la crête du seuil induisant une chute d'environ 0,5m



Vue du seuil depuis la berge gauche du Roubion (vue depuis l'aval)



Vue de l'ancienne prise d'eau et du canal d'amenée situés en rive gauche du Roubion



Vue du colmatage important du fond du lit en amont immédiat du seuil



Vue du lit vif diversifié du Roubion en amont de la zone d'influence du seuil



Seuil janvier 2019



Début effacement septembre 2019



Après la première phase et Post Q20 décembre 2019



Destabilisation de la digue décembre 2019



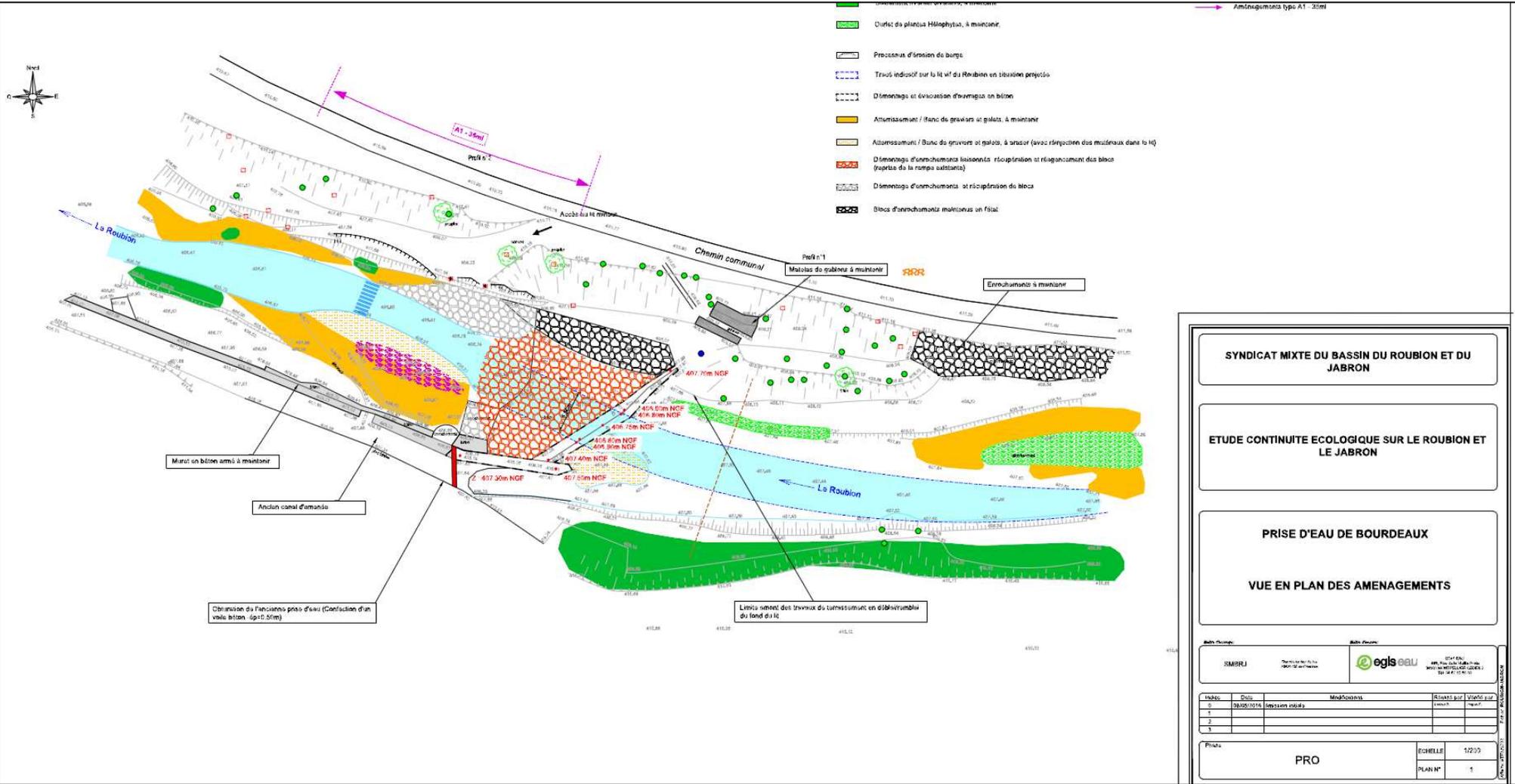
Pêche sauvetage avant travaux été 2020



Roubion en juin 2021



Reprise de la digue en amont rive droite



Volet	QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIE	Code fiche Action	
Thématique	CONTINUITE ECOLOGIQUE ET FORMES FLUVIALES	B1	n°9
Bilan mi-parcours	Modification financière	Etat d'avancement	En cours
ME	FRDR432 , FRDR431 et FRDR428b Le Roubion FRDR429a Le Jabron de Souspierre au Roubion	Objectif bon état écologique	2027
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion, Jabron	Lancement	2018 T1 et T2-CR
Programme de mesures /code POAT	NC		
Commune(s)/EPCI	Montélimar Agglomération, CCDB		
Intitulé du projet	Suivi et évaluation des opérations de rétablissement de la continuité écologique et de restauration des formes fluviales		
Type d'action	ETUDE		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Cette fiche action est en lien avec les nombreuses opérations de rétablissement de la continuité écologique et de restauration morphologique sur le Roubion (FA B1 N°1 à N°8, FA B1 N°13 et 14). Les masses d'eau correspondantes à ces actions font l'objet d'une adaptation des échéances et d'un report des objectifs d'atteinte du bon état écologique à 2021 et 2027. Ces reports d'atteinte du bon état sont notamment justifiés au regard des paramètres « continuité » et « morphologie ».

Afin de pouvoir évaluer l'impact et l'efficacité des actions programmées de suppression de seuils et de restauration des formes fluviales, un programme de mesures est à mettre en œuvre. Il permettra de préciser si les opérations réalisées ont contribué à l'amélioration de la qualité du cours d'eau et si le bon état écologique est atteint. Les protocoles suivis seront définis selon « *Le guide de recommandations pour des opérations de restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau* » développé par l'AFB, l'Agence de l'eau, le ministère de l'environnement et l'IRSTEA. Le suivi pourra comprendre des mesures de la qualité physico-chimique, de la qualité hydrobiologique ainsi que le suivi de l'évolution morphologique des sites concernés (protocole CARHYCE). Si certaines mesures doivent être réalisées par des bureaux d'études spécialisés, d'autres comme le suivi morphologique du cours d'eau pourront être réalisées en interne par la cellule technique du syndicat.

Les mesures prévues dans le cadre de la mise en place de l'observatoire de l'eau pourront également contribuer à l'évaluation de ces opérations. Bien que l'objectif soit d'établir l'état global des cours d'eau, à l'échelle du bassin versant, différents programmes de suivi pourront être mis en œuvre à une échelle plus localisée.

Les protocoles seront établis en concertation avec les services spécialisés de l'AFB, de l'Agence de l'eau, la DDT26 et la Fédération de pêche, ainsi que d'autres acteurs potentiellement intéressés. Les résultats permettront d'alimenter les différents indicateurs et seront présentés au Comité de rivière dans le cadre des bilans annuels, intermédiaires et finaux du Contrat de rivière.

BILAN MI-PARCOURS

Rétablissement de la continuité écologique

Les profils en travers seront répartis en amont et en aval de chaque ouvrage effacé afin d'apprécier l'évolution de l'érosion régressive post travaux et de suivre l'apport de sédiments à l'aval. Les profils sont ensuite effectués après chaque crue morphogène ou après plusieurs petites crues.

Un profil en long du lit est réalisé post travaux d'effacement par l'entreprise de travaux. Pour les effacements de 2018 (PE Manas, PE Charols et CS Charols) et post crues Q5 et Q10 de fin 2018, l'évolution du profil en long est disponible au travers du nouveau PL du Roubion réalisé lors de l'étude du plan de gestion sédimentaire en mars 2019.

Pour l'effacement à l'été 2019 du seuil de Bourdeaux : Etat initial = PL du Roubion mars 2019, Q20 en décembre 2019, Etat avant travaux = Géomètre en juin 2020, Post travaux = profil en long et en travers en Interne au SMBRJ.

Lors de la campagne topo en interne au SMBRJ, les sites d'effacements (PE Manas, PE Charols et CS Charols) ont aussi été relevés (PL et PTrav).

Restauration morphologique du Roubion entre Charols, Manas et Pont de Barret

L'étude du projet de restauration est en cours de finalisation. Sur ce secteur sont disponibles : le PL du Roubion de Mars 2019 ainsi que de nombreux profils en travers (70) datant de janvier 2021.

Dans le cadre de cette étude, un plan de suivi morphologique avant travaux sera proposé et décliné avant la fin du Contrat de Rivière.

La consommation financière en juillet 2021 était de 2 700 € HT. L'enveloppe financière de cette action va être revue à la baisse pour la fin du Contrat de Rivière.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

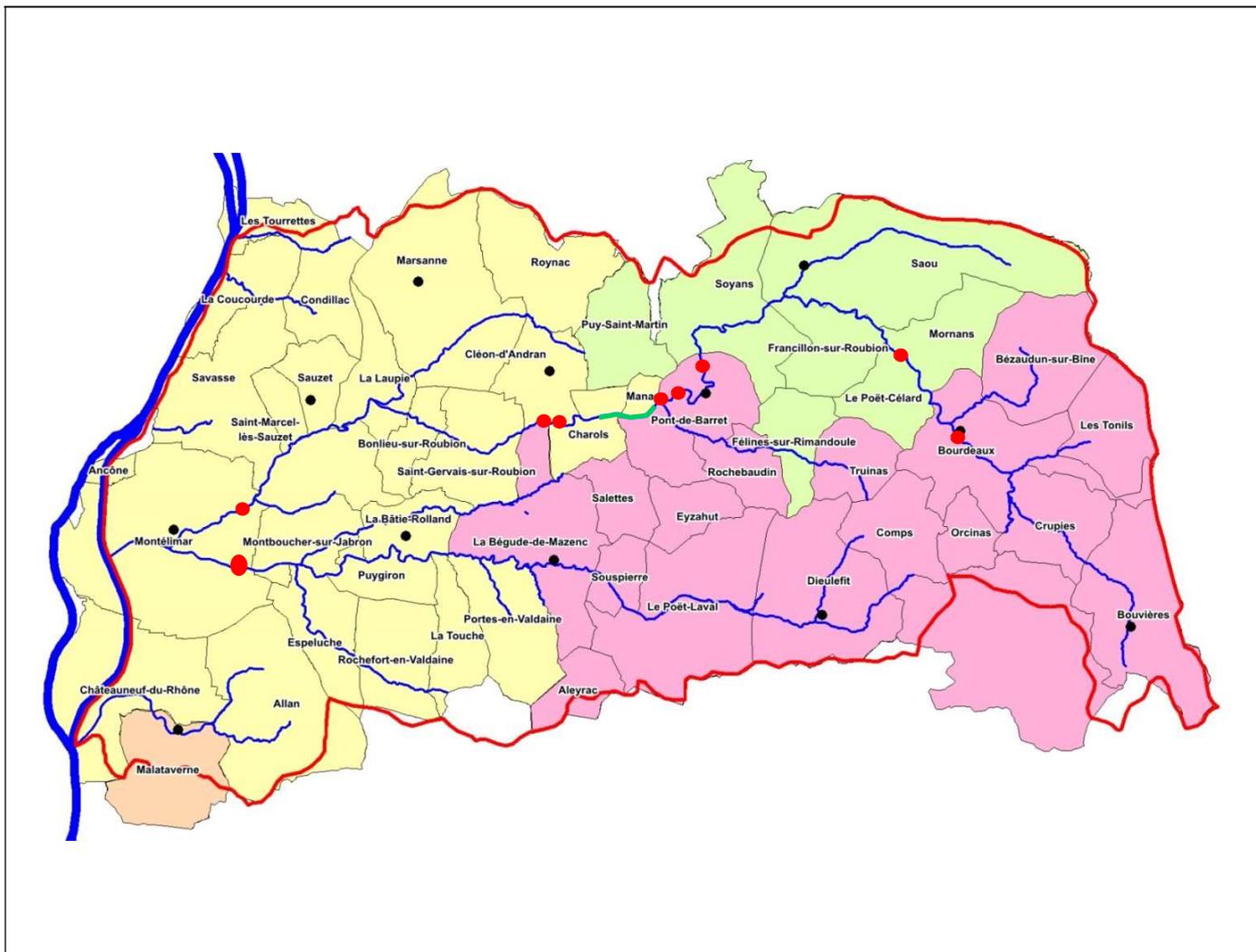
- **Réaliser le suivi et l'évaluation des actions de rétablissement de la continuité écologique et de restauration des formes fluviales**
- **Disposer d'un retour d'expérience fiable permettant, le cas échéant, de réaliser des actions correctives**

DETAIL DES INTERVENTIONS

Réalisation de mesures :

- Analyse physico-chimique
- Analyse hydrobiologique
- Analyse de la qualité habitacionnelle
- Suivi de l'évolution morphologique

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Suivi morphologique et biologique	30 000 €
Total TTC	36 000

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération

Opération	phasage	Montant en € TTC	Part AERMC		CD26		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2018	20 000	50	10 000			50	10 000
	2019							
	2020							
	2021							
Prévisionnel	2022	16 000	50	8 000	25	4 000	25	4 000
	2023							
	2024							
TOTAL TTC		36 000 €	50%	18 000 €	11%	4 000€	39%	14 000 €

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA B1 N°1 à N°8 : Rétablissement de la continuité écologique sur le Roubion et N16 à N20 concernant le Jabron
FA B1 N°13 et 14 Restauration morphologique par génie dynamique du Roubion entre Charols et Manas

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Indicateur financier : consommation des crédits
- Rendu des études

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

- Objet de la fiche action

COMMENTAIRES

Volet	HYDROMORPHOLOGIE		Code fiche Action	
Thématique	BANDES ACTIVES ET TRANSIT SEDIMENTAIRE		B1	n°10
Bilan mi-parcours	Modification financière		Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR428b, 429a, 429b 431 et 432		Objectif bon état écologique	-
Bassin SDAGE	ID-10-05		Objectif bon état chimique	-
Cours d'eau	Roubion, Jabron		Lancement	T1-CR 2018
Programme de mesures /code PAOT				
Commune(s)/EPCI	CCDB, Montélimar Agglomération, CCVD			
Intitulé du projet	Elaboration du Plan Pluriannuel de Gestion des Atterrissements (PPGA) du bassin Roubion, Jabron et Riaille - 2019-2023			
Type d'action	ETUDE			
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>Le SMBRJ a mis en œuvre le programme pluriannuel de gestion des atterrissements dans le cadre de son PPE 2013-2017 faisant suite à la réalisation d'une étude écomorphologique en 2012. Ces travaux de broyage et/ou de scarification sont un palliatif à la faiblesse hydrologique de ces 10 dernières années. Celle-ci, a entraîné une forte végétalisation de la bande active des cours d'eau, fixant les matériaux mobilisables et entraînant une aggravation des processus d'incision déjà en cours (Cf. AVP p61-66). Ces interventions, adaptées au contexte de chaque secteur, permettent de favoriser la remobilisation des matériaux vers les secteurs en déficit afin de permettre un retour à l'équilibre sédimentaire, un maintien un style fluviale divagant (tressage), de rajeunir et de diversifier les milieux, d'optimiser le fonctionnement des zones d'expansion des crues, de limiter les volumes de bois mobilisables générateurs d'embâcles.</p> <p>Le PPE 2013-2017 du SMBRJ prévoyait des interventions sur le Roubion et le Jabron sur 31 sites différents : 22 sites pour les travaux de broyage de la végétation et 9 sites pour les travaux de scarification. Il rentre donc aujourd'hui dans sa dernière année de mise en œuvre.</p> <p>Le SMBRJ souhaite établir, sur la base du bilan du programme précédent, un nouveau plan de gestion des atterrissements de cinq ans sur les cours d'eau du bassin versant. Ce travail sera réalisé dans le cadre d'une étude globale intégrant la réalisation d'un nouveau plan de gestion de la ripisylve (FA B2 n°2).</p>				

BILAN MI-PARCOURS

Le SMBRJ a élaboré un programme de travaux transitoire au cours des années 2018 et 2019. Ce programme a été conçu sur la base des interventions qui n'avaient pas pu être déclinées entre 2013 et 2017 et sur certains secteurs qui s'étaient fortement végétalisés. Ce programme transitoire a été validé par la DDT et l'Agence de l'eau.

Le bilan des opérations de broyage et de scarification 2013-2019 a été fait en Interne. Afin de bâtir un nouveau programme d'intervention, le syndicat a fait appel à un bureau d'étude spécialisé en géomorphologie et transit sédimentaire des rivières (cause de la hausse financière de l'opération).

L'étude a conduit au relevé d'un nouveau profil en long du Roubion et du Jabron en 2019, ainsi qu'une digitalisation de la bande active de ces rivières sur la base des ortho-photos 2016 de l'IGN. Une analyse des profils en long, de la mobilité latérale de ces rivières et du bilan d'activité du SMBRJ a permis d'établir une stratégie d'intervention en lien avec la gestion sédimentaire.

Cette stratégie est fondée sur des objectifs (dépendant du résultat de l'état des lieux) et d'un scénario de gestion définis sur chaque tronçon. Ainsi le Roubion et le Jabron sont découpés en tronçons sur lesquels il est préconisé une préservation de la dynamique actuelle (laisser faire avec suivi morphologique) ou une restauration morphologique (uniquement sur le Roubion).

Le suivi morphologique en question est détaillé dans la fiche action «B1 N11 Plan de gestion de la bande active et du transport solide année 2018-2022 ».

La stratégie de gestion sédimentaire a été reprise dans la Déclaration d'Intérêt Générale déposée en 2020.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- Favoriser la remobilisation des matériaux vers les secteurs en déficit
- Maintenir un style fluvial à chenaux multiples
- Diversifier et rajeunir les milieux alluviaux
- Optimiser le fonctionnement des champs d'expansion des crues
- Favoriser les écoulements au droit des secteurs à enjeux

DETAIL DES INTERVENTIONS

Etude bilan et élaboration d'un plan de gestion des atterrissements (PPGA) des bandes actives du bassin Roubion, Jabron, Riaille sur la période 2019-2023

- Montage DCE, Consultation des BE, choix du prestataire
- Réalisation du bilan programme 2013-2017 et établissement d'un nouveau programme de travaux de 5 ans sur la période 2019-2023
- Elaboration des Dossiers réglementaires
- Enquête publique, DIG

LOCALISATION

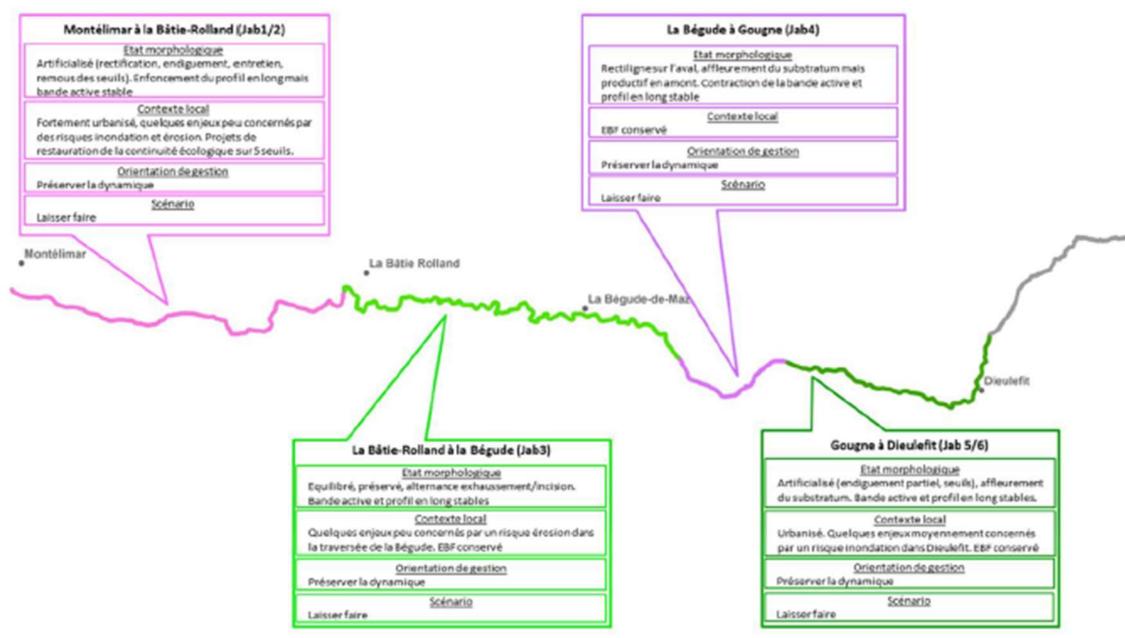


Figure 2- Récapitulatif des diagnostics (2012 et 2019) et des orientations de gestion sur le Jabron.

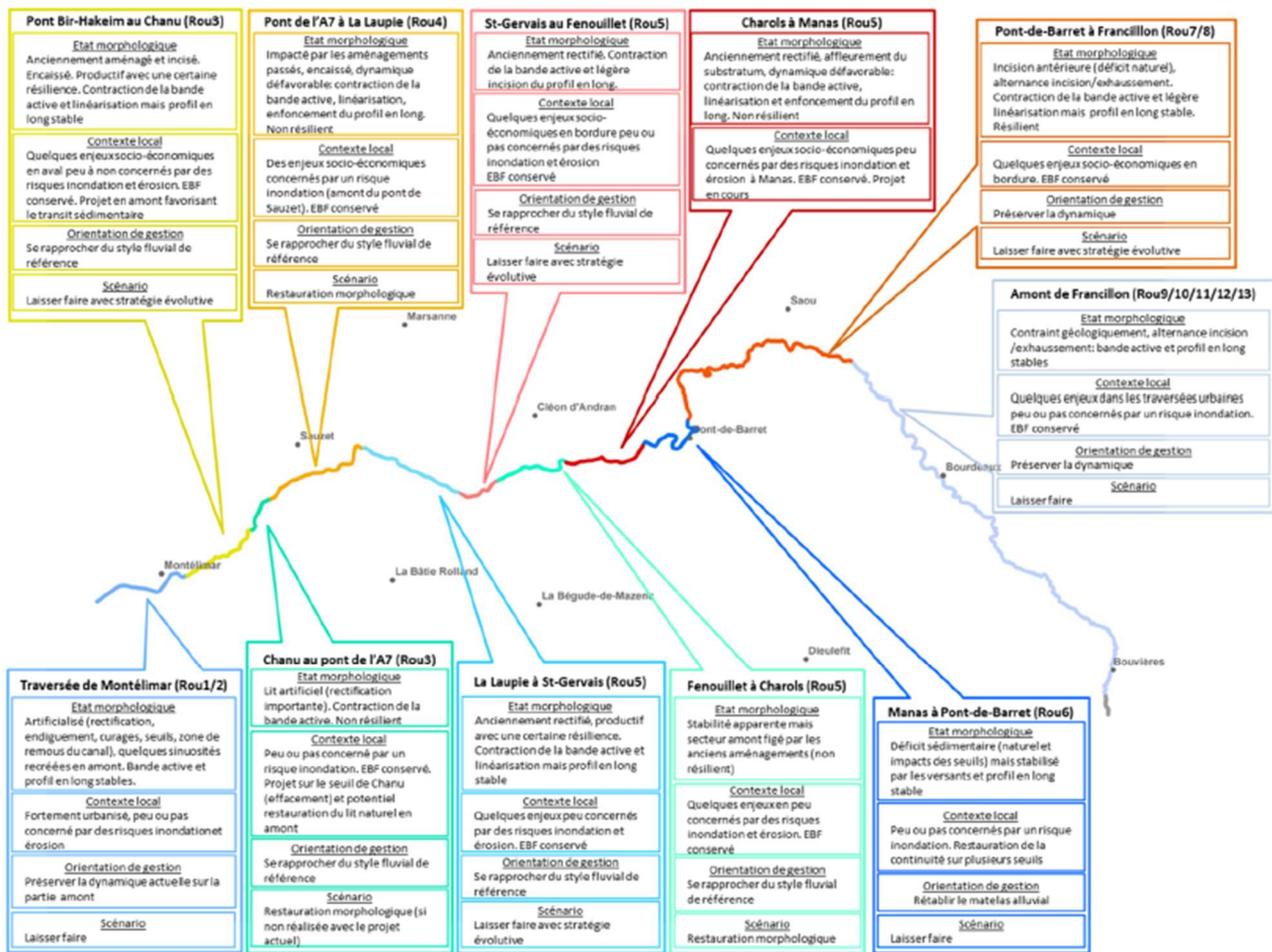


Figure 1 - Récapitulatif des diagnostics (2012 et 2019) et des orientations de gestion sur le Roubion.

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Réalisation du Bilan du PPE 2013-2019,	Régie
Elaboration d'un nouveau programme de travaux	54 270 €
TOTAL HT	54 270 €

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération

Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		CD26		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2018							
Etude	2019	65 124	46%	30 000	25%	16 281€	29%	18 843€
	2020	€	0%	€	0%	€	0%	€
	2021	€	0%	€	0%	€	0%	€
	2022	€	0%	€	0%	€	0%	€
TOTAL		65 124 €	46%	30 000 €	25%	16 281 €	25%	18 843 €

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA B2 N°2 Elaboration du PPGR de la ripisylve 2019-2023
 FA B1 N°11 Mise en œuvre du Plan pluriannuel de gestion des atterrissements (PPGA) du bassin Roubion, Jabron, Riaille - Année 2018 à 2022

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Indicateur financier : consommation des crédits
- Rendu de l'étude, dépôt des dossiers réglementaires

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

- NC

COMMENTAIRES

Volet	HYDROMORPHOLOGIE QUALITE PHYSIQUE DES COURS D'EAU		Code fiche Action	
Thématique	BANDES ACTIVES ET TRANSIT SEDIMENTAIRE		B1	n°11
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière		Etat d'avancement	En cours
ME	FRDR428b***, 429a*, 429b* 431**, 432**		Objectif bon état écologique	*2015 **2021 ***2027
Bassin SDAGE	ID-10-05 et ID-10-07		Objectif bon état chimique	-
Cours d'eau	Roubion, Jabron		Lancement	2018 T1-CR et T2-CR
Programme de mesures /code PAOT	<u>MIA204</u> : Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en log du cours d'eau <u>PAOT</u> : ID_10_05_4990			
Commune(s)/ EPCI	CCDB, Montélimar Agglomération, CCVD			
Intitulé du projet	Mise en œuvre du Plan Pluriannuel de Gestion des Atterrissements (PPGA) du bassin Roubion, Jabron et Riaille 2018-2022			
Type d'action	MOE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>Le SMBRJ a mis en œuvre le programme pluriannuel de gestion des atterrissements dans le cadre de son PPE 2013-2017 faisant suite à la réalisation d'une étude écomorphologique en 2012. Ces travaux de broyage et/ou de scarifications sont un palliatif à la faiblesse hydrologique des 10 dernières années qui a conduit à une forte végétalisation de la bande active des cours d'eau, fixant les matériaux mobilisables, entraînant une aggravation des processus d'incision en cours (Cf. AVP p61-66). Ces interventions adaptées au contexte de chaque secteur, permettent de favoriser la remobilisation des matériaux vers les secteurs en déficit. Ces opérations participeront au retour à l'équilibre sédimentaire, au maintien d'un style fluvial divagant (tressage), au rajeunissement et à la diversification des milieux, à l'amélioration du fonctionnement des zones d'expansion des crues. Elles limiteront également le volume de bois mobilisable en crue, générateurs d'embâcles.</p> <p>Le PPE 2013-2017 du SMBRJ prévoyait des interventions sur le Roubion et le Jabron sur 31 sites différents : 22 sites pour les travaux de broyage de la végétation et 9 sites pour les travaux de scarification. Il rentre dans sa dernière année de mise en œuvre.</p> <p>Il est prévu pour l'année 2018 la réalisation d'un bilan sur la période 2013-2017, l'élaboration d'un nouveau programme de cinq ans, le montage des dossiers réglementaires (loi sur l'eau et la réalisation de l'enquête publique pour l'obtention d'une nouvelle DIG qui pourra être effective à partir de 2019 (Cf. fiche actions B2 N°2). Un programme annuel de « transition » sera établi en interne par la cellule technique du SMBRJ courant 2017 afin de poursuivre les interventions durant l'année 2018. Celui-ci comprendra notamment les éventuels travaux de rattrapage du précédent programme. A partir de 2019, le nouveau plan pluriannuel de gestion des atterrissements (PPGA) sera mis en œuvre.</p>				

BILAN MI-PARCOURS

Le SMBRJ a bien établi un programme transitoire de travaux de gestion sédimentaire pour 2018. La même année, le syndicat a entrepris 3 chantiers de restauration de la continuité écologique sur le Roubion. Cette charge de travail importante a décalé le programme transitoire sur l'année 2019.

Comme indiqué dans la fiche action B1 N10, une étude a été déclinée pour élaborer un nouveau plan de gestion sédimentaire. Cette étude a permis d'établir une nouvelle stratégie d'intervention en lien avec la gestion sédimentaire.

Cette stratégie est fondée sur des objectifs (dépendant du résultat de l'état des lieux) et d'un scénario de gestion définis sur chaque tronçon. Ainsi le Roubion et le Jabron sont découpés en tronçons sur lesquels il est préconisé une préservation de la dynamique actuelle (laisser faire avec stratégie évolutive) ou une restauration morphologique (uniquement sur le Roubion). Les tronçons concernés par une restauration morphologique ne sont pas concernés par cette fiche action.

Plusieurs paramètres de suivis ont été définis sur les tronçons en stratégie évolutive : la sinuosité, la largeur et la surface de bande active, la végétalisation des îlots et la largeur normalisée de la bande active (W*).

Suite à l'étude de 2019, aucun des paramètres des tronçons en stratégie évolutive n'indiquait la nécessité d'une intervention.

Cette nouvelle méthodologie nécessite de disposer des photos aériennes du bassin tous les 3 à 4 ans issues de l'IGN ou de concevoir des ortho-photos en régie à l'aide d'un drone. Au cours de l'année 2020, le chargé de mission hydromorphologie s'est formé à cette démarche. Le syndicat peut maintenant concevoir la photo aérienne d'un sous-tronçon et décliner ce suivi régulièrement.

Ainsi aucune intervention de gestion sédimentaire n'a été entreprise en 2020 et 2021. La crue vicennale de fin 2019 ayant eu un effet de rajeunissement du milieu.

Depuis la fin d'année 2021, les nouvelles ortho-photos de l'IGN sont disponibles. Le suivi et le calcul des paramètres vont être entrepris pour anticiper d'éventuelles interventions en 2022.

Le suivi à conduire est présenté ci-dessous.

SUIVI MORPHOLOGIQUE A DECLINER

Principes généraux

Le suivi sera réalisé sur des variables morphologiques représentatives du fonctionnement du cours d'eau et aisées à acquérir (sinuosité, largeur de la bande active, etc.).

La stratégie évolutive de gestion correspond à une gestion du cours d'eau sur le moyen-long terme. Elle s'adaptera en fonction des résultats du suivi morphologique sur ces tronçons. Elle a pour objectifs constants :

- De prôner un retour naturel, le plus possible sans intervention, dans un style plus en accord avec la forme originelle du tronçon non contraint, ce qui nécessite donc d'accepter l'érosion sur les secteurs sans enjeux forts ;
- D'éviter les interventions surdimensionnées,
- D'intégrer le contexte hydrologique moins actif de ces dernières années, qui favorise une végétalisation plus marquée de la bande active.

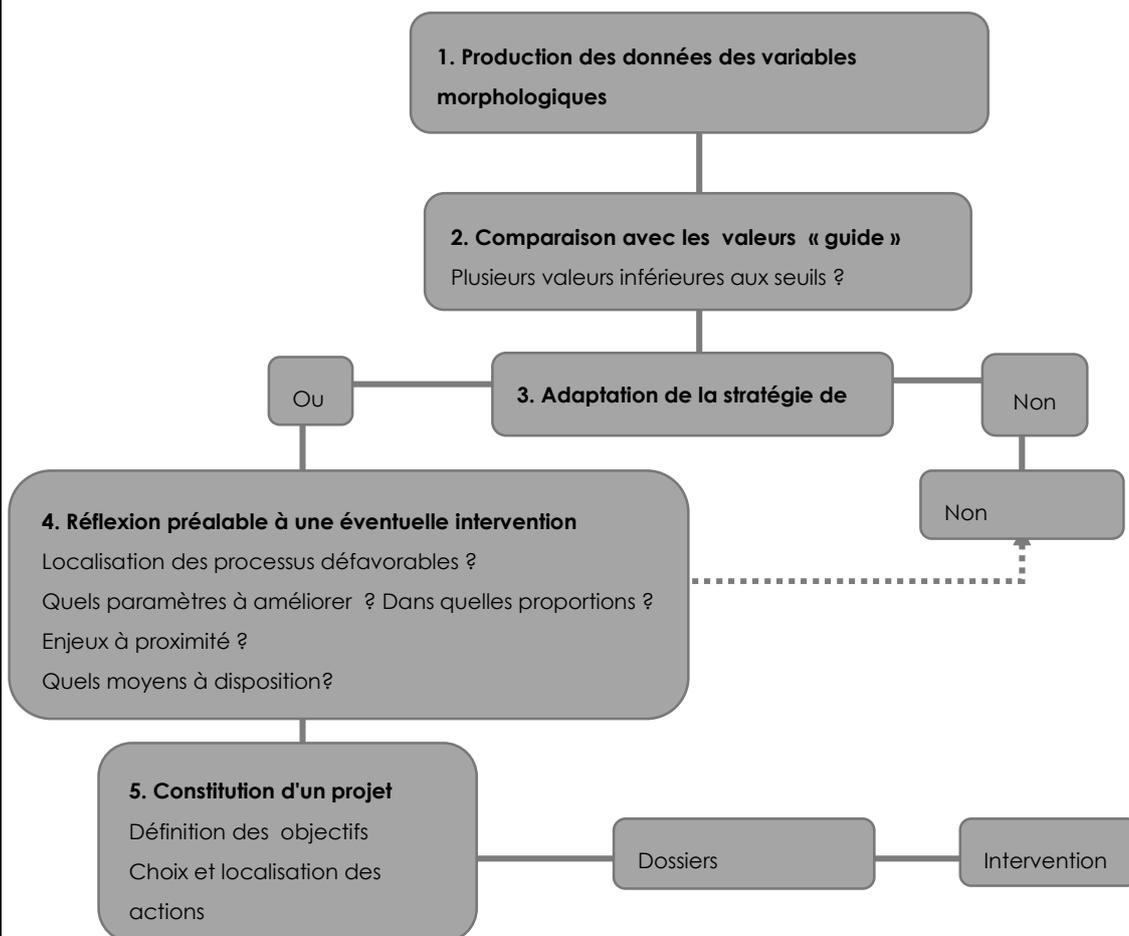
Des mesures sont à associer au suivi et à sa stratégie évolutive de gestion.

- La réalisation du suivi par la mise en place d'un budget dédié :
- Soit par externalisation ;
- Soit en régie après formation et acquisition du matériel nécessaire ;
- Construire une stratégie foncière afin de soutenir au mieux la possibilité du cours d'eau de divaguer (cf. fiche action : préservation de l'EBF).

L'ensemble de ces dispositions entraînera une évolution du travail du syndicat, qui devra analyser au préalable les éléments techniques (de suivi et si besoin de conception de projet) déclenchant ou non la nécessité d'une intervention. Le maintien d'un budget « travaux », reste alors, a priori nécessaire annuellement pour permettre l'intervention, sans pour autant être mis en œuvre cependant.

L'idée est de réaliser un suivi des tronçons grâce à l'application d'outils d'analyse et d'aide à la décision, aisés à mettre en œuvre pour le gestionnaire. Ce suivi permettra d'intervenir (ou non) de manière régulière, avec de petites opérations adaptées à l'évolution du cours d'eau.

Ci-dessous, un logigramme résume la démarche.



Les différentes méthodologies sont détaillées ci-dessous pour chaque phase du suivi et de la stratégie de gestion évolutive.

1. Production des données des variables morphologiques

Digitalisation des variables morphologiques

Les variables morphologiques sont produites grâce à la digitalisation des bandes actives des cours d'eau à partir des photographies aériennes éditées tous les 3 ans ou encore par le traitement des photographies prises par drones, si on souhaite un suivi plus fréquent et/ou se concentrer sur un site en particulier.

La bande active, l'axe principal de la bande active, l'axe principal de la vallée et éventuellement les formes intermédiaires seront à digitaliser.

Digitalisation de la bande active

Selon Malavoi et Bravard, la bande active (ou lit moyen) représente « la partie du lit en eau pour des débits compris entre l'étiage et la crue de pleins bords [...], constituée de bancs alluviaux peu ou pas végétalisés, remaniés et rajeunis par des évènements hydrologiques de fréquence moyenne à forte (entre la crue annuelle et la crue biennale environ) ».

Digitalisation des axes de la bande active et de la vallée

Concernant l'axe de la bande active, l'idée est de représenter le tracé global de la bande active préalablement établie, sans prendre en compte les tracés des différents chenaux actifs puisque leur mise en eau est fonction du débit du cours d'eau.

Concernant l'axe de la vallée, l'idée est de suivre l'axe global d'orientation de la vallée dans laquelle s'écoule le cours d'eau.

Digitalisation des formes intermédiaires

Cependant sur le bassin, le style vagabond du Roubion engendre des « formes intermédiaires » montrant une certaine tendance à la fermeture et à la fixation par la végétalisation suffisamment conséquente pour appeler à l'exclusion des bandes actives. Pour autant, ces entités présentent des traces d'écoulement récentes et s'inscrivent dans une logique hydraulique.

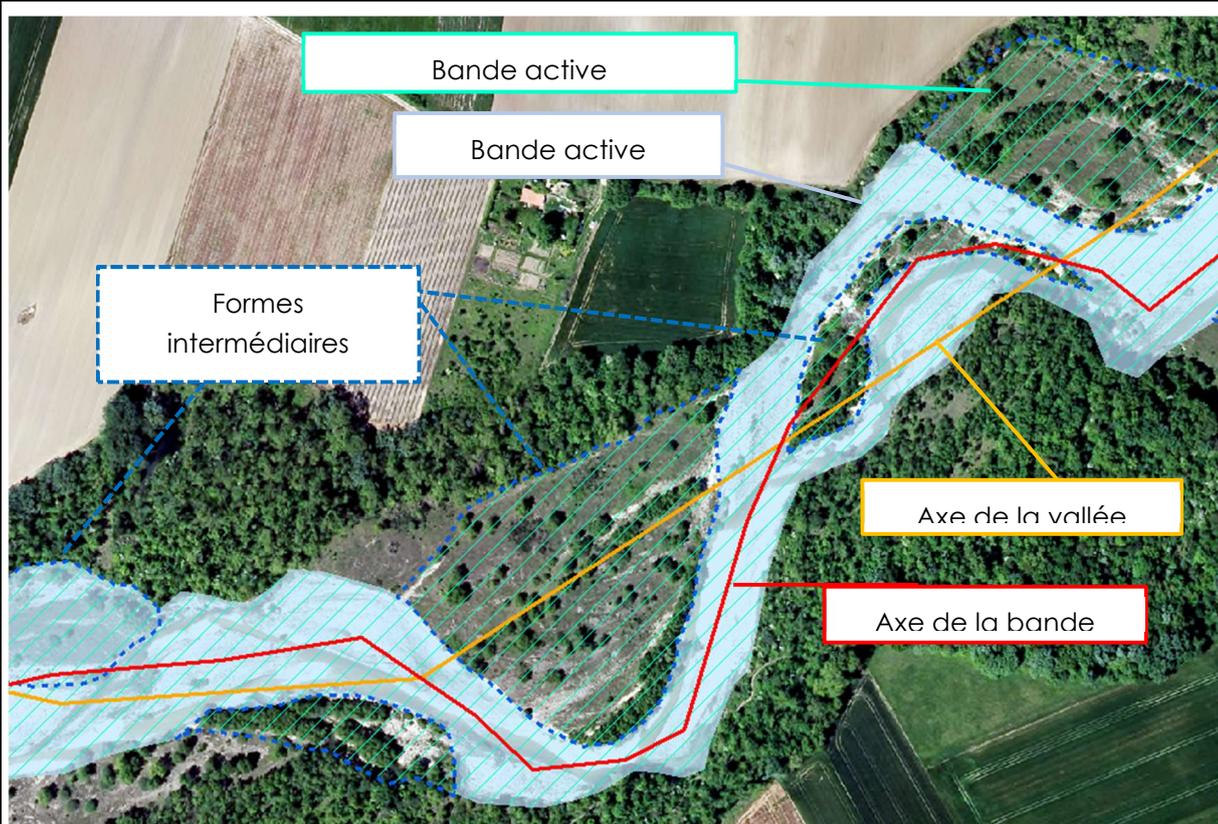
Ces formes intermédiaires peuvent être digitalisées (en bordure et au sein de la bande active) et classifiées en fonction du pourcentage de végétation arbustive et arborescente présent au sein de celles-ci selon les classes de végétalisation présentées ci-dessous.

<i>Classe</i>	<i>Pourcentage de végétalisation arbustive/arborescente</i>
<i>1</i>	<i>0 à 5 %</i>
<i>2</i>	<i>5 à 25%</i>
<i>3</i>	<i>25 à 50%</i>
<i>4</i>	<i>50 à 75%</i>
<i>5</i>	<i>75% à 100%</i>

Les classes 1 et 2 sont des formes intermédiaires que l'on peut qualifier de « peu ou pas végétalisées ». Elles peuvent donc intégrer la bande active au sens strict.

La bande active et les formes intermédiaires constituent ainsi la bande active « élargie » ou fluviale.

Ces données sont délicates à interpréter et représentent principalement un complément au suivi initial de la bande active et de la sinuosité. Leur analyse pourra apporter des informations notamment lors de la réflexion préalable à une éventuelle intervention (étape 4).



Calculs des variables par sous-tronçons

A partir des photographies aériennes de 1946 (référence, date correspondant à un état physique plus naturel, antérieur aux grands travaux), les tronçons ont été subdivisés en sous tronçons lorsque d'importantes variations morphologiques ont été observées.

A partir des tracés digitalisés, plusieurs variables morphologiques seront calculées par sous-tronçon.

La sinuosité de l'axe de la bande active (SI)

Elle équivaut au rapport de la longueur de l'axe de la bande active sur la longueur de l'axe général de la vallée.

$$SI = \frac{\text{Axe de la bande active (m)}}{\text{Axe de la vallée (m)}}$$

Cette valeur de coefficient de sinuosité permet de replacer le tronçon du cours d'eau selon des classes de sinuosité, allant de rectiligne à méandriforme. Le détail des bornes des classes et du type de sinuosité associé au cours d'eau est présenté ci-dessous.

SI	Libellé
<1,05	Cours d'eau quasiment rectiligne
<1,25	Cours d'eau sinueux
<1,5	Cours d'eau très sinueux
>1,5	Cours d'eau méandriforme

La largeur moyenne de la bande active (LBA)

La largeur moyenne de la bande active peut être obtenue par le rapport de la longueur de l'axe de la bande active par sa superficie.

$$LBA (m) = \frac{\text{Superficie de la bande active (m}^2\text{)}}{\text{Axe de la bande active (m)}}$$

L'ensemble des données présentées ci-dessous est issu du guide « Les rivières en tresses » publié par l'AERMC (2019) et de communications personnelles entre le bureau d'étude (Dynamique Hydro) et les auteurs.

Les outils présentés dans ce guide ont été développés pour les rivières en tresses, ne correspondant pas totalement au style fluvial du Roubion, néanmoins leurs analyses peuvent être porteuses d'informations, si replacées dans leur contexte.

Par ailleurs, cette variable est étroitement liée à l'évolution de la bande active, elle est donc particulièrement sensible au contexte hydrologique à la date de prise des photographies aériennes. Il est essentiel de le prendre en compte (période sans événements morphogènes ou post-crue décennale) dans l'analyse.

Largeur normalisée de la bande active (W^*)

Elle correspond à la largeur des cours d'eau normalisés par la taille du bassin versant amont du point de mesure (afin de retirer l'effet de taille dû à l'accroissement naturel de l'amont en aval de la largeur du cours d'eau).

$$W^* (m/km^{0,38}) = \frac{LBA (m)}{\text{Superficie du bassin versant amont (km}^2\text{)}^{0,38}}$$

Si $W^* \geq 10m/km^{0,38}$, le tressage du cours d'eau est considéré comme actif.

(Le coefficient de 0,38 est adapté au bassin du Roubion (communications personnelles). Celui du guide est de 0,4.)

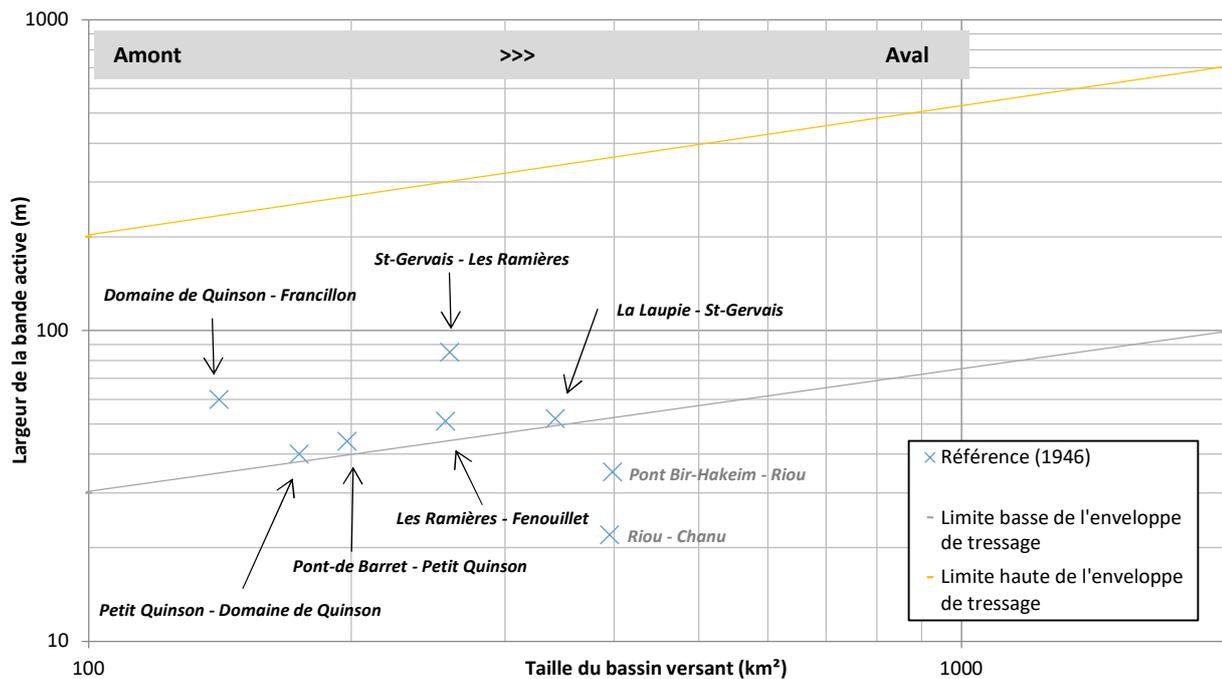
Evolution de la largeur de la bande active

L'évolution dans le temps de la largeur normalisée W^* permet de donner une tendance (diminution / augmentation de l'activité).

Par ailleurs, selon sa position par rapport à l'enveloppe de tressage définie par le guide, le cours d'eau peut être classé dans un style à chenaux multiples (tresse, vagabond) ou chenal unique (méandre, rectiligne).

A titre d'exemple, les données de 1946 des sous tronçons ont été replacées (largeur moyenne de bande active en fonction la taille de leur bassin versant amont). La distinction entre les différents styles est appréciable. On retrouve ainsi :

- Les sous tronçons proches du style en tresse sont situés dans la partie médiane de l'enveloppe de tressage ;
- Les sous tronçons méandriformes sont situés hors de l'enveloppe de tressage ;
- Les sous tronçons de type vagabond sont situés à proximité de limite basse de l'enveloppe de tressage mais toujours à l'intérieur.



Ces données seront mises en parallèle de relevés topographiques lorsqu'ils sont disponibles et qu'ils coïncident avec les dates de prise des photographies aériennes.

2. Comparaison avec les valeurs « guide »

Les données de 1946, présentées ci-dessus, correspondent à des valeurs indicatrices vers lesquelles tendre. Néanmoins, la situation de 1946 n'étant pas identique au contexte actuel, ni de manière certaine, totalement « naturelle », ces valeurs moyennes de référence sont minorées d'un certain pourcentage afin de prendre en compte ces différents aspects que sont :

- Le contexte hydrologique actuel induit un remaniement des formes moins fréquent et favorise le développement de la végétation sur les terrasses et les atterrissements ;
- Le changement de paysage (déprise agricole, travaux RTM) a favorisé la végétalisation des versants et a réduit les apports de matériaux au sein des cours d'eau ;
- Le contexte socioéconomique a également évolué, conduisant ponctuellement des enjeux à proximité des cours d'eau ;
- Les biais induits par la digitalisation des différents paramètres (qualité des photographies, période de prise de vue, calage, méthodologie de digitalisation, etc.).
-

Le tableau ci-dessous présente les valeurs de référence (1946), de 2016 et les valeurs « guide » calculées.

Tronçon - Rou 3	Référence (1946)		2016		Valeurs « guide »	
	SI	LBA	SI	LBA	SI	LBA
Pont Bir Hakeim - Riou	1,24 (sinueux)	34m	1,15 (sinueux)	29m	1,12 (sinueux)	27m
Riou - Chanu	1,39 (très sinueux)	22m	1,07 (sinueux)	27m	1,25 (très sinueux)	18m

Tronçon - Rou 5	Référence (1946)		2016		Valeurs « guide »	
	SI	LBA	SI	LBA	SI	LBA
La Laupie - St Gervais	1,30 (très sinueux)	52m	1,06 (sinueux)	63m	1,17 (sinueux)	42m
St Gervais - les Ramières	1,05 (sinueux)	85m	1,02 (rectiligne)	76m	1,00 (rectiligne)	68m
les Ramières - Fenouillet	1,19 (sinueux)	51m	1,15 (sinueux)	60m	1,07 (sinueux)	41m

Tronçon - Rou 7/8	Référence (1946)		2016		Valeurs « guides »	
	SI	LBA	SI	LBA	SI	LBA
Pont de Barret - Fuma	1,06 (sinueux)	43m	1,04 (rectiligne)	21m	1,00 (rectiligne)	34m
Petit Quinson – Domaine Quinson	1,19 (sinueux)	40m	1,13 (sinueux)	28m	1,05 (sinueux)	32m
Domaine Quinson - Francillon	1,12 (sinueux)	60m	1,07(sinueux)	40m	1,00 (rectiligne)	48m

3. Adaptation de la stratégie de gestion

En fonction des résultats, certaines stratégies de gestion peuvent être envisagées. Elles sont principalement liées à l'évolution de la largeur moyenne et la sinuosité de la bande active. Les autres variables morphologiques calculées sont complémentaires et permettront d'ajuster la stratégie de gestion au besoin mais aussi les types et la localisation des travaux envisagés.

Largeur moyenne de la bande active	Sinuosité de la bande active	Stratégie de gestion
Supérieure ou égale à la valeur « guide »	Supérieure ou égale à la valeur « guide »	Non intervention
Supérieure ou égale à la valeur « guide »	Inférieure à la valeur « guide »	Non intervention
Inférieure à la valeur « guide »	Supérieure ou égale à la valeur « guide »	Non intervention
Inférieure à la valeur « guide »	Inférieure à la valeur « guide »	Intervention
Très inférieure à la valeur « guide »	Supérieure ou égale à la valeur « guide »	Intervention
Très inférieure à la valeur « guide »	Inférieure à la valeur « guide »	Intervention

4. Réflexion préalable à une éventuelle intervention

En fonction de la stratégie adoptée, des opérations pourront être envisagées. Elles devront être précédées d'une analyse plus approfondie du secteur et répondre à certaines questions telles que :

- Où se localisent les processus défavorables ? Est-ce qu'ils sont localisés ou étendus sur l'ensemble du tronçon ?
- Quels sont les variables morphologiques à améliorer ? Dans quelles proportions ?
- Existe-il des enjeux forts (habitations ou infrastructures de type pont) à proximité ? (cf. Atlas des enjeux socio-économiques)
- Quels moyens (financiers et techniques) avons-nous à disposition ?

Cette réflexion permet de cibler les objectifs de l'intervention, de prioriser les actions et de localiser les travaux.

Elle peut également aboutir à une « non-intervention ».

5. Constitution d'un projet

Le but est de définir les objectifs et par la suite les différents types d'opérations qui peuvent être envisagés afin de les atteindre.

Amélioration de la sinuosité

Dévégétalisation (avec dessouchage) dans l'extrados d'une sinuosité ou d'une marge sur 5-10 m de large

Création d'épis sur la rive opposée à celle que l'on souhaite « travailler » (avec les troncs dessouchés)

Terrassement local (ponctuel ou en alternance): déblai dans l'extrados d'une sinuosité ou des marges alluviales avec dépôt des matériaux en rives opposées en bancs ou en andins fusibles afin d'orienter les écoulements et de permettre la remobilisation des matériaux déposés et « à travailler », en aménageant un profil en travers naturel

Augmentation de la largeur de la bande active

Dévégétalisation (avec dessouchage) des marges sur 5-10 m de large

Scarification des secteurs dévégétalisés

Terrassement local : écrêtement des marges alluviales, des atterrissements et dépôt des matériaux dans le lit mineur de manière à permettre la remobilisation des sédiments tout en aménageant un profil en travers naturel (diversifié)

Ouverture de chenaux de redynamisation : déblai d'un chenal dans les marges, les atterrissements. Les matériaux extraits sont déposés dans le lit mineur

Des visites terrain sont nécessaires aux différentes étapes (2, 4, 5) afin de confirmer, infirmer, compléter les données, les analyses et les réflexions.

Implications réglementaire(s) / Etude(s) complémentaire(s)

Afin de compléter les résultats de l'analyse technique, des relevés topographiques notamment du profil en long peuvent être nécessaires.

Selon l'ampleur des travaux envisagés (étape 5), au-delà de la maîtrise foncière, le projet peut nécessiter un certain nombre d'études et de dossiers réglementaires.

- S'il reste dans le cadre d'un plan de gestion établi au préalable en concertation avec les services de la DDT, le projet pourrait être complété par des relevés topographiques, expertise géomorphologique, des sondages, des inventaires faune/flore, etc.
- S'il sort du cadre du plan de gestion, le projet pourrait être apparenté à une opération de restauration morphologique. Dans ce cas, des études et dossiers réglementaires pourraient être nécessaires.

L'ensemble des travaux réalisés ainsi que leurs données techniques devront être retranscrits sous SIG (et sous forme de notes/rapports) afin d'avoir un suivi des évolutions des travaux et ainsi établir leur efficacité. Suite à une analyse technique, ces retours d'expériences permettront d'adapter au besoin les interventions suivantes.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- Favoriser la remobilisation des matériaux vers les secteurs en déficit
- Maintenir un style fluvial à chenaux multiples
- Diversifier et rajeunir les milieux alluviaux
- Optimiser le fonctionnement des champs d'expansion des crues
- Favoriser les écoulements au droit des secteurs à enjeux

DETAIL DES INTERVENTIONS

Mise œuvre des travaux de gestion et d'entretien des ripisylves sur la période 2018-2022

- Maîtrise réalisée en interne par la cellule technique du SMBRJ
- Réalisation des travaux mécanisés de broyage/scarification de l'année de transition (2018 et 2019)
- Aucun travaux de gestion sédimentaire en 2020 et 2021 (Q20 fin 2019 = rajeunissement)
- Mise en œuvre du suivi morphologique adaptée et intervention si nécessaire en 2022 et post Contrat Rivière
- Nouvelle ortho IGN de 2020 disponible fin d'année 2021 (nouveau calcul des indices et digitalisation des paramètres)

LOCALISATION

- Jabron (FRDR429a et b) : Stratégie « Laisser faire »

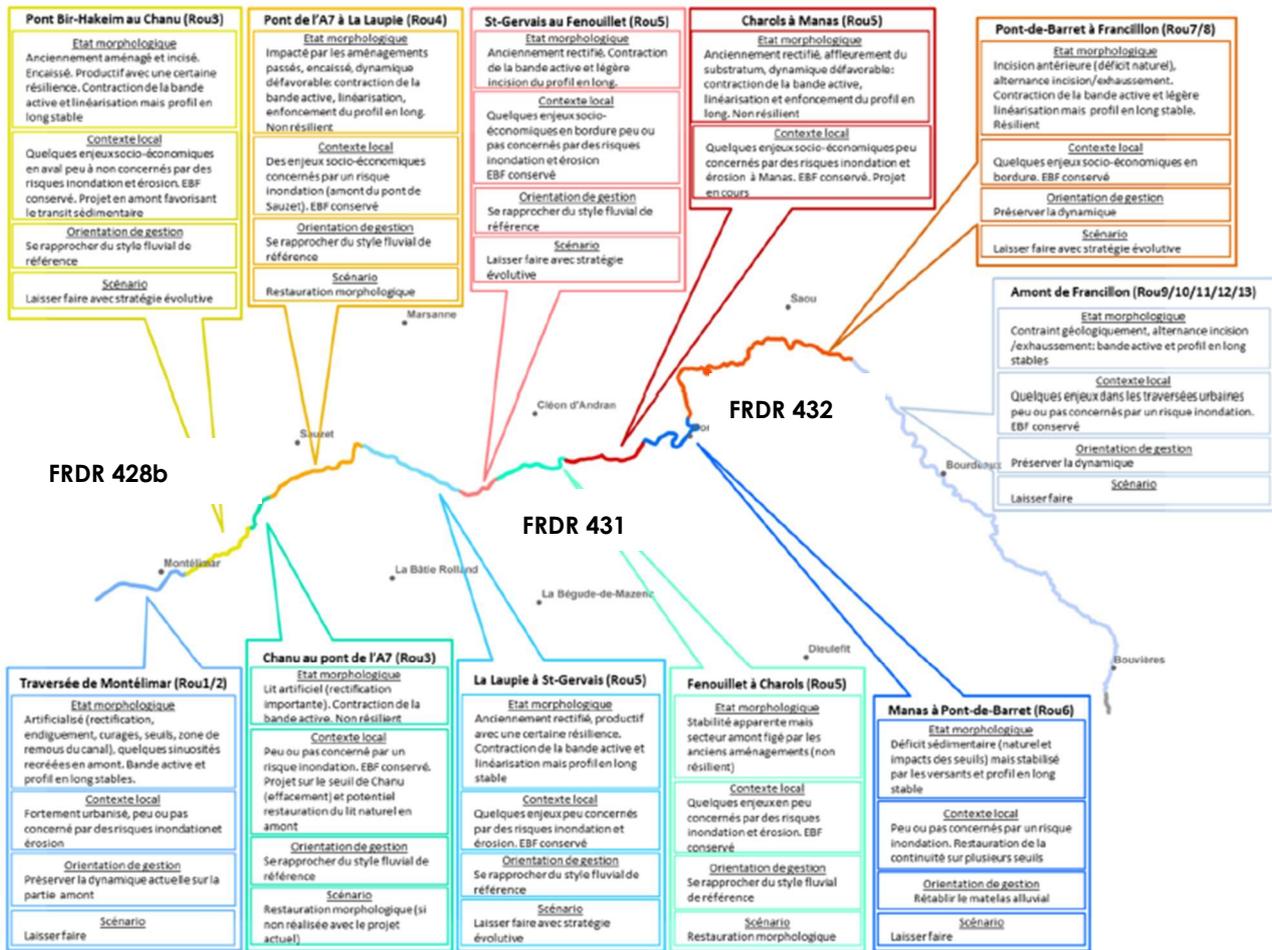


Figure 1 – Récapitulatif des diagnostics (2012 et 2019) et des orientations de gestion sur le Roubion.

L'élaboration du plan de gestion sédimentaire en 2020, pour le Roubion et le Jabron, définit les orientations suivantes :

- laisser faire la dynamique actuelle dans les secteurs où elle fonctionne globalement bien, dans les secteurs dégradés et résilients ou dans les secteurs sans aucun espace disponible : ponctuellement des opérations d'amélioration de la qualité des habitats sont possibles :
 - Le Jabron en totalité et le Roubion sur 3 secteurs : l'aval dans la traversée de Montélimar (FRDR428a), de Manas à Pont de Barret (FRDR432) et l'amont depuis Francillon (FRDR432) ;
- laisser faire mais surveiller et agir si nécessaire dans les secteurs où la dynamique est avérée mais qu'elle peut nécessiter ponctuellement une intervention pour favoriser la reprise latérale des matériaux et éviter ainsi l'évolution du style fluvial vers un chenal unique banalisé et incisé ;
 - Le Roubion en amont de Montélimar (FRDR428b), entre La Laupie et le Fenouillet (FRDR431) et entre Pont-de-Barret et Francillon-sur-Roubion (FRDR432) ;
- réaliser des travaux de restauration importants de la morphologie (sinuosité, recharge sédimentaire, élargissement des lits) dans les secteurs trop dégradés et non résilients :
 - Le Roubion en amont du seuil Chanu (FRDR428b), entre La Laupie et St-Marcel-les-Sauzet (FRDR428b), entre Charols et Manas (FRDR431) et en aval de Charols (FRDR431) ;
- agir au cas par cas pour protéger les enjeux forts (ponctuels la plupart du temps) vis-à-vis de l'érosion ou de débordements, après avoir vérifié la possibilité de non intervention.

Le PDM 2022-2027 prévoit une mesure sur les 4 masses d'eau du Roubion. Pour la période 2022-2024, la priorité est donnée aux travaux de restauration de grande ampleur déjà prévu entre Charols et Manas ainsi qu'à la mise en œuvre de la stratégie de surveillance avec interventions ciblées pour favoriser la reprise des matériaux.

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € TTC
Travaux mécanisés de broyage et de scarification	202 000 €
Maitrise d'œuvre	interne
TOTAL TTC	202 000 €

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération						TTC		
Opération	phasage	Montant en € TTC	Part AERMC		CD26		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2018	52 000€	50%	26 000 €	25%	13 000 €	25%	13 000€
	2019							
	2020	0						0
	2021	0						0
	2022	50 000 €	50%	25 000 €	25%	12 500 €	25%	12 500 €
	2023	50 000 €	50%	25 000 €	25%	12 500 €	25%	12 500 €
	2024	50 000 €	50%	25 000 €	25%	12 500 €	25%	12 500 €
TOTAL TTC		202 000 €	50%	101 000 €	%	50 500 €	25%	50 500 €

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA B1 N°10 Elaboration du plan pluriannuel de gestion des atterrissements (PPGA) des bandes actives du bassin Roubion, Jabron, Riaille -
 FA B1 N°9 Suivi géomorphologique du Roubion et du Jabron suite aux opérations de rétablissement de la continuité écologique et de restauration des formes fluviales

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Indicateur financier : consommation des crédits
- Bilan annuel des travaux : surface traitée

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

- Suivi annuel post crue des travaux, analyse diachronique de la bande active, suivi évolution du profil en long, Etude Bilan des travaux en fin de programme (2024)

COMMENTAIRES

Volet	RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE	Code fiche Action	
Thématique	CONTINUITE ECOLOGIQUE	B1	n°12
Bilan mi-parcours	Modification technique	Etat d'avancement	Action non engagée
ME	FRDR432 Le Roubion de sa source à La Rimandoule	Objectif bon état écologique	2021
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion	Lancement	CR-TR1 2017
Programme de mesures /code PAOT	NC		
Commune(s)/ EPCI	Bourdeaux, Poët-Célard CCDB, CCVD		
Intitulé du projet	Réalisation d'aménagements de diversification des habitats et du lit sur le Roubion amont		
Type d'action	ETUDES, MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	SMBRJ (Précédent MO : Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Drôme)		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Dans le cadre de l'étude écomorphologique, un diagnostic de la qualité physique et habitationnelle a été réalisé sur le Roubion, le Jabron et la Riaille. Celui-ci a révélé une qualité moyenne sur le haut Roubion sur les tronçons ROU9, 10 et 11 (Cf. p68-69 de l'AVP), conséquence des phénomènes d'incisions observés sur ce cours d'eau. Si sur d'autres secteurs plus à l'aval du Roubion, des opérations de restauration hydromorphologique ambitieuses sont possibles, les tronçons amont ne disposent que de très peu de stocks de matériaux mobilisables qui pourraient permettre d'améliorer la qualité physique du cours d'eau (Cf. AVP p. 61 - Diagnostic hydromorphologique). Ainsi, il avait été préconisé dans la fiche action n°9 de l'étude écomorphologique à la fois la réalisation d'aménagements de diversification des écoulements favorisant la création de séquences mouille/radier pour améliorer la qualité des habitats ainsi que des opérations de scarification pour remobiliser les matériaux sur les quelques atterrissements et terrasses alluviales encore présentes en aval du ravin de Celas et en amont de Bourdeaux. Ces opérations sont ont été réalisées dans le cadre du PPE 2013-2017 du SMBRJ.

En 2015, dans le cadre de la première année de réalisation du nouveau PDPG de la FDPPMA de la Drôme, les inventaires et le diagnostic piscicole réalisé sur ces tronçons ont abouti à des conclusions similaires : des milieux pauvres en habitats, peu attractifs et limitants qu'il convient de restaurer afin de maintenir des populations fonctionnelles de truite fario de souche méditerranéenne (espèce cible). La FDPPMA de la Drôme a donc décidé d'engager rapidement, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du PDPG26, des travaux de restauration des habitats par la réalisation d'aménagements « rustiques » (type R1) sur 2 sites pilotes très dégradés du Haut Roubion. Cette action sera menée avec le concours de l'AAPPMA locale, la truite de Bourdeaux, qui a mis en place une gestion patrimoniale totale depuis une dizaine d'années. Un premier site pilote de 200m linéaire, très dégradé (section encaissée, écoulements uniformes banalisés – lame d'eau 5 à 10cm à l'étiage), a été pré-identifié en aval immédiat de Bourdeaux. L'autre site à traiter sur la section est en cours de détermination. Ces sites doivent encore être validés en concertation avec l'ensemble des parties prenantes (FDPPMA26/AAPMA/AFB-ONEMA/SMBRJ). Par ailleurs, ce projet est en pleine cohérence avec les actions prévues en matière de continuité écologique puisque les ouvrages bloquants sont prévus d'être aménagés sur cette zone pendant la durée du contrat (continuité rétablie entre le « verrou naturel » de Francillon et le « verrou de Crupies » infranchissable, soit 12km).

BILAN MI-PAROURS

Deux sites pilotes avaient été envisagés initialement. Les propriétaires n'étant pas favorable, les aménagements de diversification des habitats auraient eu lieu sur un seul site pilote trouvé conjointement entre la FD de Pêche 26 et le SMBRJ. Le montant prévisionnel de l'action a été modifié en conséquence. Néanmoins l'action ne pourra pas voir le jour en Maîtrise d'Ouvrage FFPMA 26 dans le temps imparti de la première tranche du Contrat de Rivière faute d'avoir pu finaliser l'AVP et obtenir l'autorisation de travaux dans les temps.

Le SMBRJ souhaite reprendre le travail déjà réalisé et le décliner sur site lors de la deuxième phase du Contrat.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- **Améliorer la qualité des habitats aquatiques**
- **Diversifier les écoulements**
- **Permettre le maintien de populations piscicoles fonctionnelles (espèce cible TRF)**
- **Améliorer la capacité d'autoépuration du cours d'eau**

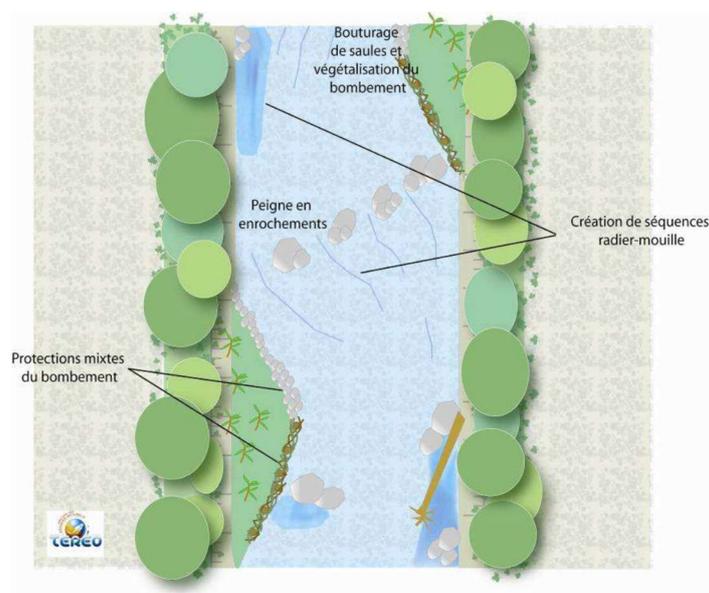
RESUME DE L'OPERATION

Réalisation d'aménagements de diversification des habitats et du lit sur le Roubion amont

- **Pêche de sauvetage préalable de la section à aménager**
- **Réalisation d'aménagements de diversification des écoulements de type R1 sans modification du profil en travers :**
 - Mise en place de déflecteurs en bois pour favoriser des dépôts localisés et la concentration des écoulements à l'étiage
 - Pose de Blocs (peigne en enrochement) pour diversifier les écoulements et piéger les matériaux en transit (création de succession de facies mouille/radier)
 - Pose de souches en berge pour créer des caches piscicoles.
 - Réalisation de fascines localisées pour conforter les banquettes existantes qui concentrent les écoulements à l'étiage
 - Bouturage de saule en pied de berge et des banquettes pour fixer ces bancs et rendre attractif l'interface milieu aquatique-berges (aulnaies pour l'essentiel)

Schéma de principe des aménagements

(Extrait fiche action n°9 - étude écomorphologique du SMBRJ - Dynamique Hydro/TERO/ONF, 2012)



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
PRO, dossier réglementaire (déclaration loi sur l'eau), MOe	<i>En interne</i>
Travaux, imprévus	13 500 €
TOTAL HT	13 500 €

PLAN DE FINANCEMENT

		Base financement de l'opération						TTC		
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Autre financeur		Part MO	
			%	€	%	€	%	€	%	€
	2023	13 500	50	6 750	25	3 375			25	3 375
TOTAL HT		13 500	50	6 750	25	3 375			25	3 375

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Réservoir biologique : RBioD00466
- Le Roubion de la Rimandoule à sa source : Classement liste L1
- Arrêté frayère : liste 1 poisson et liste écrevisses à pattes blanches
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

- **Amélioration de la continuité écologique sur le Roubion amont : FA B1 N°7 et N°8**
- **Assainissement : Réhabilitation de la STEP de Bourdeaux FA A1 N°10**

INDICATEURS

- **Objectif :**

500m de cours d'eau restauré

- **Indicateur de réalisation :**

Linéaire de cours d'eau restauré
Consommation des crédits

- **Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :**

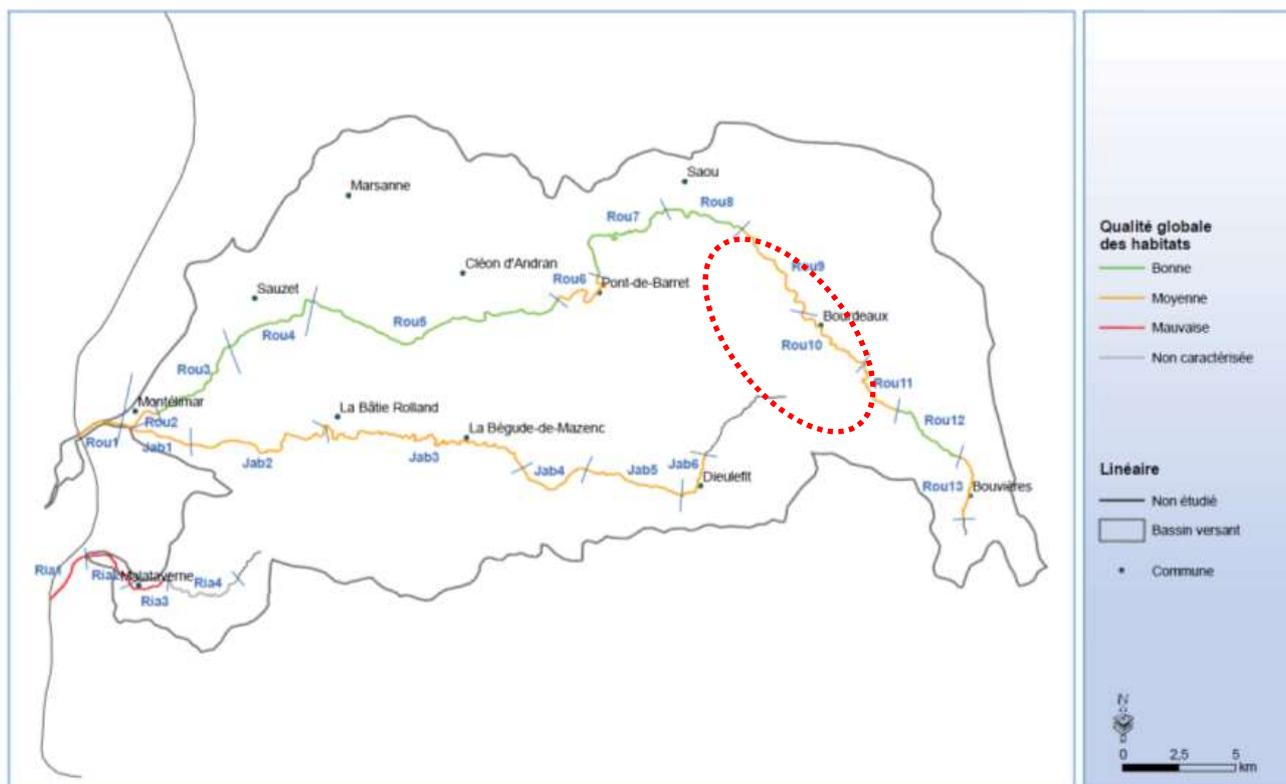
Suivi piscicole (Réalisé par la FDPPMA26 et l'AAPPMA la truite de Bourdeaux - protocole à définir avec l'AFB) – Projet de mise en réserve de pêche par l'AAPPMA afin de permettre une bonne évaluation de l'incidence des aménagements sur le milieu.

COMMENTAIRES

Extrait de l'étude Ecomorphologique des bassins versants du Roubion du Jabron et de la Riaille

(SMBRJ - Dynamique Hydro/TEREO/ONF, 2012)

1. Cartographie générale de la qualité des habitats aquatiques du Roubion, du Jabron et de la Riaille (TEREO)



2. Diagnostic de la qualité des habitats (protocole CSP/DR5-TELEOS simplifié)

TRONÇON ROU9 (CONFLUENCE AVEC LE RAVIN DE CELAS – CONFLUENCE AVEC LE RAVIN DE CHEYSSAS) :

Tronçon	Fonctionnalité lmin/lmoy	Hétérogénéité écoulement	Attractivité	Continuité biologique	Connectivité latérale	Etat global
Rou9	Bonne	Bonne	Limitée	Très limitée	Limitée	Limité

Ce tronçon est plus franchement en eau, et ne semble plus concerné par les assècs en période d'étiage.

- Hétérogénéité : Les écoulements sont constitués d'une alternance de plats et de radiers, la proportion de ce dernier faciès augmentant par rapport à l'aval. L'enfoncement du lit et la largeur réduite du lit mineur limitent la diversité des faciès. La granulométrie est dominée par des petits blocs.
- Attractivité : Le colmatage par les fines est non négligeable, pénalisant les habitats interstitiels. Le gabarit du cours d'eau limite la taille des caches à poissons, sauf localement, notamment en amont d'un barrage de castors localisé à proximité du pont du Poët-Célar, ainsi qu'à l'amont du seuil de la prise d'eau du moulin de Mornans.
- Connectivité longitudinale : le barrage de castors que l'on vient d'évoquer constitue un obstacle temporaire (de l'ordre de quelques mois à quelques années) à la remontée des poissons. La prise d'eau du moulin de Mornans est infranchissable. En revanche le seuil de

confortement juste en aval est lui franchissable. Les cascades naturelles au niveau du « verrou » de l'Eyzarette sont franchissables à la remontée par le poisson composant le peuplement typique du secteur, au moins en période de hautes eaux.

- Connectivité latérale: le lit mineur est déconnecté du lit moyen par un enfoncement généralisé. Sa largeur ne permet plus une réelle divagation au cours d'eau. En comparaison avec les tronçons plus à l'aval, les bancs émergés ne sont plus présents qu'en bordure des berges. Le cours d'eau n'est pas en contact avec la bande boisée couvrant les berges, sauf au niveau de quelques zones d'érosion.



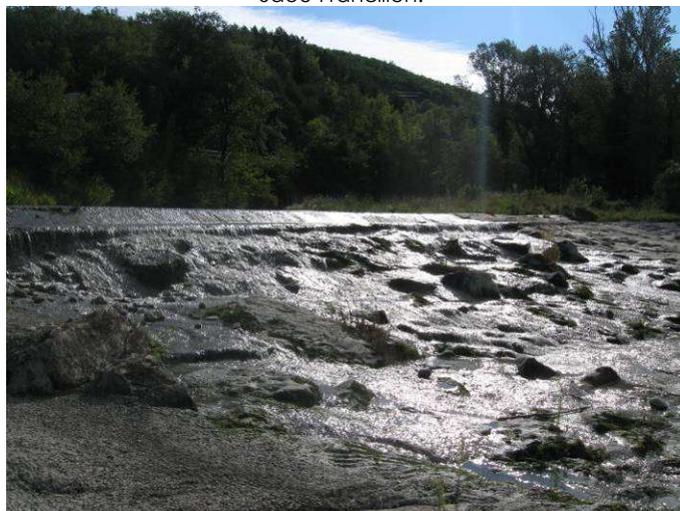
Verrou rocheux à l'amont de la confluence avec l'Eyzarette. Ce secteur est franchissable en hautes eaux.



Le lit du Roubion est d'avantage encaissé que dans la plaine de Saou-Francillon.



L'enfoncement du lit limite sa fonctionnalité.



Seuil du moulin de Mornans, infranchissable à la remontée.

TRONÇON ROU10 (CONFLUENCE AVEC LE RAVIN DE CHEYSSAS – CONFLUENCE AVEC LE SOUBRION)

Tronçon	Fonctionnalité lmin/lmoy	Hétérogénéité écoulement	Attractivité	Continuité biologique	Connectivité latérale	Etat global
Rou10	Limitée	Bonne	Limitée	Limitée	Bonne	Limité

Ce tronçon est marqué par les aménagements dans la traversée de Bourdeaux et de ses alentours (protections de berges et aménagements paysagers).

- Hétérogénéité : Les écoulements sont peu diversifiés. Hormis une alternance de plats et de radiers, on n'observe pas de singularité, même à une échelle très localisée. Le secteur de la traversée de Bourdeaux est plutôt homogène, avec une lame d'eau faible et un caractère très rectiligne.
- Attractivité : Le gabarit réduit limite la taille des structures de caches. Les fosses sont peu nombreuses, et l'homogénéité du lit fait que l'on n'observe plus de mouille.
- Connectivité longitudinale : Deux obstacles ont été identifiés sur ce tronçon (un seuil et un gué) : à l'aval de la Bine et à l'aval du Soubrion. Ils ne constituent toutefois pas des obstacles à la continuité biologique. Comme la Bine, le Soubrion semble avoir des écoulements pérennes. Ces deux cours d'eau ont des confluences connectives avec le Roubion. Les affluents en rive gauche (ruisseau des Estournilles et de Chaudin) sont d'un gabarit plus petit et souffrent d'assecs en été, ce qui limite leur intérêt comme milieu aquatique annexe au Roubion.
- Connectivité latérale : l'enfoncement du lit mineur est plus marqué qu'à l'aval, interdisant tout contact avec les boisements du haut des berges. Les berges, généralement aménagées et plus ou moins artificialisées, sont verticales. Aucune annexe hydraulique fonctionnelle n'a été repérée.



Le lit du Roubion à l'aval de Bourdeaux est encaissé et peu fonctionnel.



Berges aménagées dans Bourdeaux. Les écoulements sont peu diversifiés.



Aspect représentatif du Roubion à l'amont de Bourdeaux – lit encaissé et peu fonctionnel.



Diversification localisée des écoulements au niveau de la confluence avec le Soubrion.

Volet	RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE		Code fiche Action	
Thématique	FORMES FLUVIALES		B1	n°13
Bilan mi-parcours	Modification financière		Etat d'avancement	ACHEVEE
ME	FRDR 431 le Roubion de la confluence de l'Ancelle		Objectif bon état écologique	2027
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Roubion		Lancement	2019 - T1-CR
Programme de mesures /code PAOT	MIA202 : Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau MIA204 : Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau PAOT26 : ID_05_4988			
Commune(s)/ EPCI	Charols, Manas, Pont de Barret Montélimar Agglomération, CCDB			
Intitulé du projet	Réalisation des études préalables aux travaux de restauration morphologique par génie dynamique du Roubion entre Charols et Manas			
Type d'action	ETUDES PREALABLES, AVP			
Maître d'ouvrage	SMBRJ			

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Après la grande crue de 1960, le lit du Roubion sur le tronçon Manas-Charols a été rectifié. Plusieurs grandes boucles ont été artificiellement recoupées (700 m de linéaire supprimé) provoquant ainsi une augmentation de la pente et une incision importante du chenal (1,6 m en moyenne). Aujourd'hui les berges sont abruptes et le substrat marneux affleure en de nombreux sites. La rivière est maintenant rectiligne, les anciennes bandes actives court-circuitées sont totalement fixées et végétalisées. En amont, le seuil de la filature de Manas a entretenu les processus d'incision en perturbant durablement le transit sédimentaire. Par ailleurs, cet ouvrage va être dérasé (cf. FA B1 N°5).

Dans le cadre de l'étude écomorphologique de 2012, le bureau d'études avait proposé la restauration complète par génie dynamique (type R3) du Roubion entre Manas et Charols afin de restaurer la sinuosité en aval de Manas, de favoriser la reprise d'anciennes terrasses court-circuitées et le ré-engraissement de ce secteur très incisé (fiche action n°5 – en priorité 1) et d'améliorer la qualité physique et habitationnelle du cours d'eau. La réalisation de cette opération permettra également de favoriser le ralentissement dynamique des écoulements par augmentation du champ d'expansion des crues et aura des impacts positifs sur les zones humides, la biodiversité et sur la ressource eau. Toutefois, une définition plus précise, accompagnée d'une étude hydraulique des aménagements proposés à l'époque, doit être réalisée. Il est impératif de ne pas aggraver le risque inondation pour les bas quartiers du village de Manas mais également la STEP située dans l'espace de bon fonctionnement.

Le SMBRJ souhaite lancer en 2018 la phase N°1 d'élaboration de l'AVP et des études préalables où différents scénarios d'aménagement seront étudiés. Une concertation active avec l'ensemble des propriétaires, des communes, et autres riverains sera mise en place.

BILAN MI-PARCOURS

L'étude AVP a été lancée au printemps 2019 avec une phase de concertation avec les acteurs du secteur de restauration. De nombreuses rencontres ont eu lieu pour la phase de diagnostic et fin d'année 2019 le diagnostic était présenté en atelier d'acteurs. En 2020 (contexte COVID), plusieurs scénarii de restauration ont été présentés en Copil et en atelier d'acteur en milieu d'année. Janvier 2021 un scénario

de restauration a été choisi par le Copil et présenté ensuite en Conseil Municipal et en réunion publique. Fin 2021 verra la validation par le Copil du scénario de restauration. La concertation et l'explication du projet de restauration est toujours en cours auprès des propriétaires et des habitants des villages à proximité.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- Restaurer les formes fluviales
- Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en en long
- Permettre un ralentissement dynamique des crues sans augmenter le risque des enjeux présents
- Améliorer la diversité des milieux aquatiques et riverains du cours d'eau
- Améliorer la qualité des annexes humides

RESUME DE L'OPERATION

Réalisation des études préalables aux travaux de restauration morphologique par génie dynamique du Roubion entre Charols et Manas

Phase 1 : ETUDES PREALABLES ET AVP

- 2018 : rédaction du cahier des charges – consultation et choix d'un prestataire - lancement des études préalables et prestations connexes
- 2019 : AVP et choix d'un scénario d'aménagement (mi-2019)

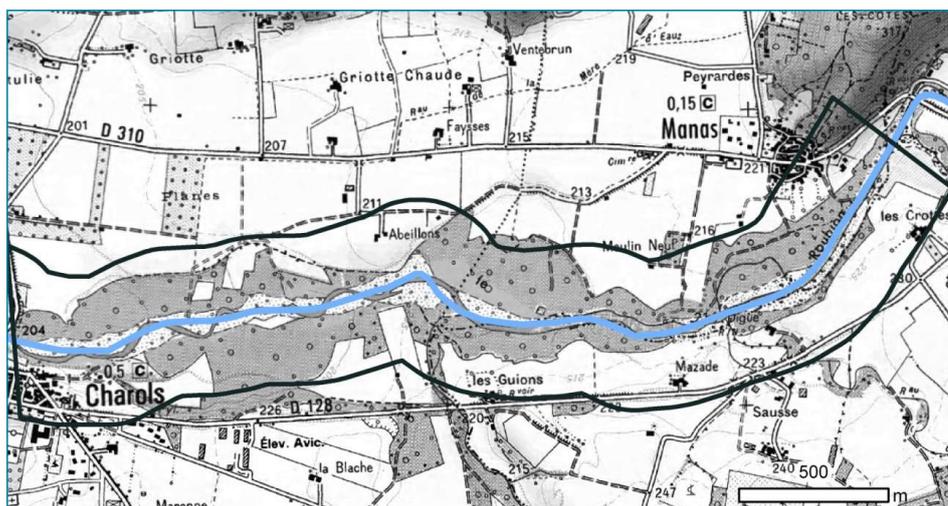
Phase 2 : PROJET ET PROCEDURES REGLEMENTAIRES (Cf. FA B1 N°14)

- 2019-2021 : PRO, dossiers réglementaires (autorisation loi sur l'eau, défrichement,...),
- Enquête public, DIG, acquisitions foncières,

Phase 3 : TRAVAUX (Cf. FA B1 N°14)

- 2021-2022 : Travaux

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Phase 1 : AVP, études connexes	120 000
TOTAL HT	120 000 €

PLAN DE FINANCEMENT

		Base financement de l'opération						HT		
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Autre financeur		Part MO	
			%	€	%	€	%	€	%	€
	2018									
Phase 1 : AVP études connexes	2019	98 515	60*%	59 109	20	19 703			20%	19 703
	2020									
	2021									
	2022									
TOTAL HT		98 515	60%	59 109	20	19 703			20%	19 703

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Réservoir biologique : RBioD00466
- Le Roubion aval : Classement liste L2
- NATURA 2000 : Vallée du Roubion
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA B1 N°5 Dérasement de la prise d'eau de Manas
FA B1 n°14 Travaux de restauration morphologique par génie dynamique du Roubion entre Charols et Manas
FA B2 N°6 Plan de gestion des zones humides de la freydière de Pont de Barret

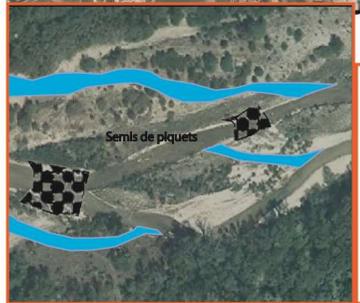
INDICATEURS

- **Objectif :**
 - Choix du scénario d'aménagement stade AVP au plus tard en juin 2019
- **Indicateur de réalisation :**
 - Consommation des crédits
 - Rendu des études
- **Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :**
 - NC

COMMENTAIRES

PHOTOS

Extrait des propositions de Dynamique Hydro – fiche actions N°5 de l'étude écomorphologique - 2012



D Création d'un chenal de crue



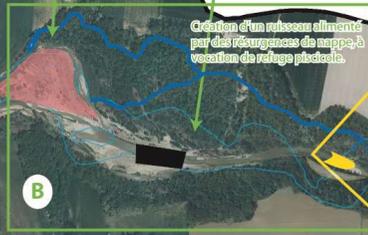
B Redynamiser d'anciens espaces court-circuités



Scarifier la terrasse permettra d'éviter sa fermeture et de conserver l'inflexion du tracé



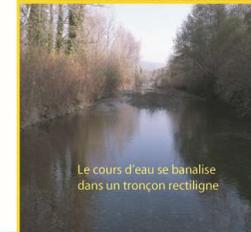
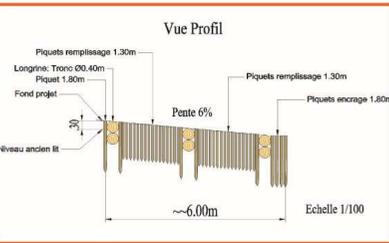
Planter un semi de piquets permettra de diriger l'eau vers d'anciennes terrasses

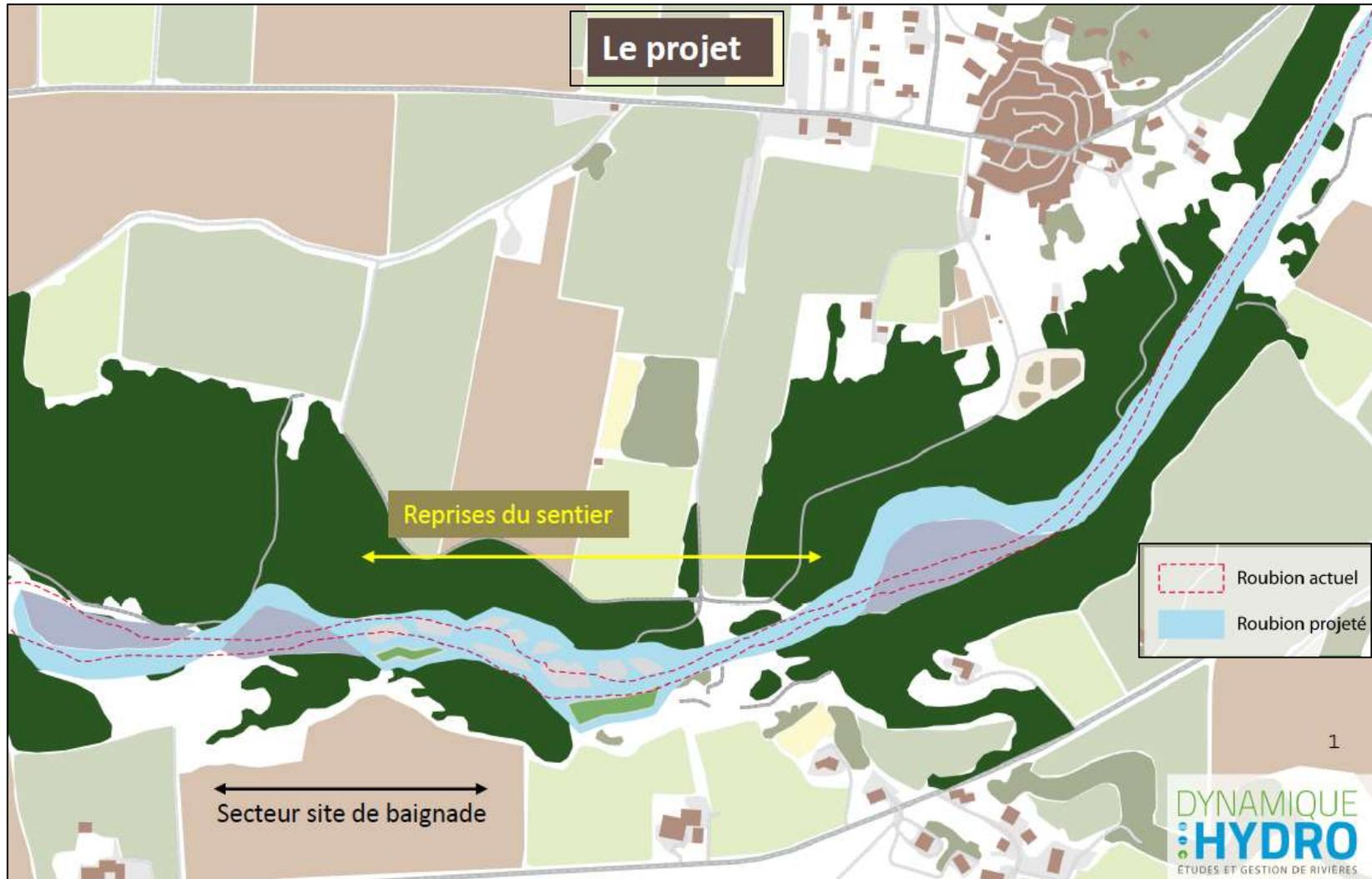


Création d'un ruisseau alimenté par des résurgences de nappes, à vocation de refuge piscicole.

C Favoriser la divergence des écoulements

L'objectif ici est de favoriser le maintien des fonds et la divergence des écoulements. Les semis de piquets piègent les matériaux et provoquent un exhaussement local des fonds qui favorise le débordement (en bleu) sur les terrasses attenantes.





Volet	RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE	Code fiche Action	
Thématique	FORMES FLUVIALES	B1	n°14
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	DEMARREE T2
ME	FRDR 431 le Roubion de la confluence de l'Ancelle	Objectif bon état écologique	2027
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion	Lancement	T2-CR 2020
Programme de mesures /code PAOT	<u>MIA202</u> : Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau <u>MIA204</u> : Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau <u>PAOT26</u> : ID_05_4988		
Commune(s)/ EPCI	Charols, Manas, Pont de Barret Montélimar Agglomération, CCDB		
Intitulé du projet	Travaux de restauration morphologique par génie dynamique du Roubion entre Charols et Manas		
Type d'action	ETUDE PROJET, PROCEDURES REGLEMENTAIRES ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	SMBRJ		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Après la grande crue de 1960, le lit du Roubion sur le tronçon Manas-Charols a été rectifié. Plusieurs grandes boucles ont été artificiellement recoupées (700 m de linéaire supprimé) provoquant ainsi une augmentation de la pente et une incision importante du chenal (1,6 m en moyenne). Aujourd'hui les berges sont abruptes et le substrat marneux affleure en de nombreux sites. La rivière est maintenant rectiligne, les anciennes bandes actives court-circuitées sont totalement fixées et végétalisées. En amont, le seuil de la filature de Manas a entretenu les processus d'incision en perturbant durablement le transit sédimentaire. Par ailleurs, cet ouvrage va être désasé (cf. FA B1 N°5).

Dans le cadre de l'étude écomorphologique de 2012, le bureau d'études avait proposé la restauration complète par génie dynamique (type R3) du Roubion entre Manas et Charols afin de restaurer la sinuosité en aval de Manas, de favoriser la reprise d'anciennes terrasses court-circuitées et le ré-engraissement de ce secteur très incisé (fiche action n°5 – en priorité 1) et d'améliorer la qualité physique et habitationnelle du cours d'eau. La réalisation de cette opération permettra également de favoriser le ralentissement dynamique des écoulements par augmentation du champ d'expansion des crues et aura des impacts positifs sur les zones humides, la biodiversité et sur la ressource eau. Toutefois, une définition plus précise, accompagnée d'une étude hydraulique, des aménagements proposés à l'époque, doit être réalisée. Il est impératif de ne pas aggraver le risque inondation pour les bas quartiers du village de Manas mais également sa STEP située dans l'espace de bon fonctionnement.

Une fois validé le choix d'un scénario d'avant-projet (Phase 1 - Cf. FA B1 N°13) par l'ensemble des acteurs, le SMBRJ engagera la seconde phase d'élaboration du projet d'aménagement et de l'ensemble des dossiers réglementaires et d'obtention d'une DIG puis enfin, procédera aux travaux.

BILAN MI-PAROURS

Sur la base de l'avant-projet validé début d'année 2021, le syndicat a recruté un prestataire pour réaliser l'inventaire écologique 4 saisons. L'étude a démarré en avril 2021 et se terminera en mai 2022.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- Restaurer les formes fluviales
- Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long
- Permettre un ralentissement dynamique des crues sans augmenter le risque des enjeux présents
- Améliorer la diversité des milieux aquatiques et riverains du cours d'eau
- Améliorer la qualité des annexes humides

RESUME DE L'OPERATION

Travaux de restauration morphologique par génie dynamique du Roubion entre Charols et Manas

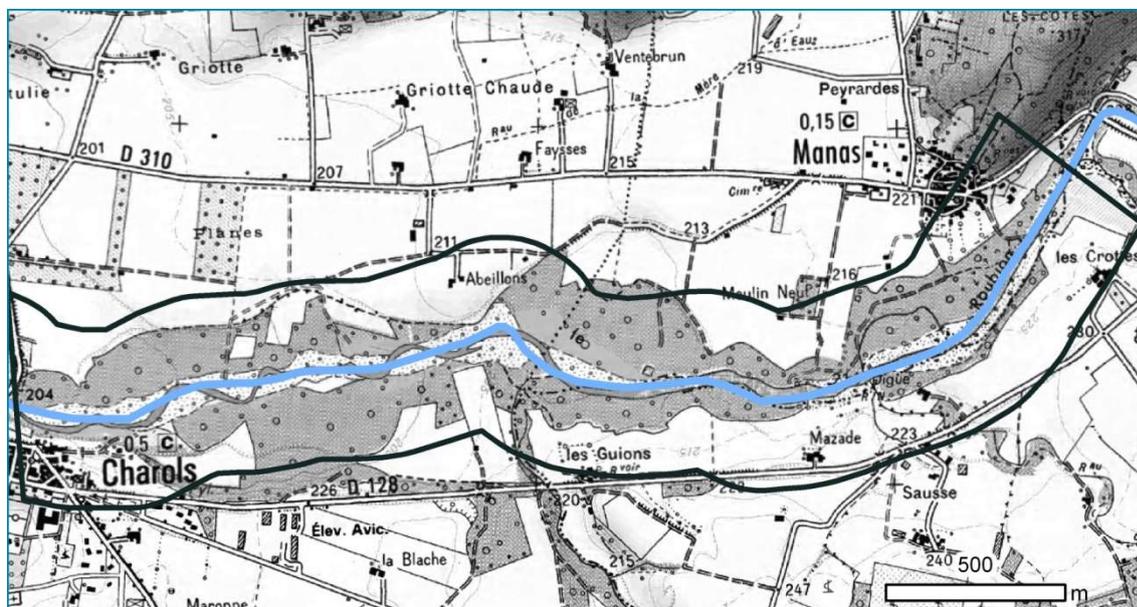
Phase 2 : PROJET ET PROCEDURES REGLEMENTAIRES

- 2019-2021 : AVP,
- 2022- 2023 : dossiers réglementaires (autorisation loi sur l'eau, défrichement,...), enquête publique, DIG,

Phase 3 : TRAVAUX

- 2023-2024 : Travaux (au plus tôt), possible décalage

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Phase 2 : PRO, Dossier réglementaires (autorisation loi sur l'eau, défrichement,...)	90 000
Phase 3 : Travaux	850 000
TOTAL HT	940 000 €
TOTAL TTC	1 128 000 €

PLAN DE FINANCEMENT

		Base financement de l'opération							HT	
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Autre financeur		Part MO	
			%	€	%	€	%	€	%	€
Phase 2	2022	90 000	70%*	63 000	10	9 000			20%	18 000
	2023									
Phase 3	2024	850 000	70%*	595 000	10	85 000			20%	170 000
TOTAL HT		940 000	70%*	658 000	10	94 000			20%	188 000

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Réservoir biologique : RBioD00466
- Le Roubion aval : Classement liste L2
- NATURA 2000 : Vallée du Roubion
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA B1 N°5 Dérasement de la prise d'eau de Manas
FA B1 n°13 Réalisation des études préalables aux travaux de restauration morphologique par génie dynamique du Roubion entre Charols et Manas
FA B1 n°11 Plan pluriannuel de gestion des atterrissements (PPGA) des bandes actives du Roubion, Jabron et Riaille - 2018-2022

INDICATEURS

- **Objectif :**
 - Lancement des travaux avant la fin du contrat de rivière
- **Indicateur de réalisation :**
 - Consommation des crédits
 - Rendu des études
- **Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :**
 - Suivi géomorphologique
 -

COMMENTAIRES

*Si labellisation du projet « Adaptation au changement climatique »

PHOTOS

Volet	RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE		Code fiche Action	
Thématique	HABITATS AQUATIQUES		B1	n°15
Bilan mi-parcours			Etat d'avancement	Action en Tranche 2
ME	FRDR429b Le Jabron de sa source à Souspierre		Objectif bon état écologique	2021
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Jabron		Lancement	2022 CR-TR2
Programme de mesures /code PAOT	<i>Pas de mesures du PDM2022-2027 sur la masse d'eau mais existait sur celui du 2016-2021</i>			
Commune(s)/ EPCI	Poët Laval, Dieulefit CCDB			
Intitulé du projet	Réalisation d'aménagements de diversification des habitats sur le Jabron amont			
Type d'action	ETUDES, MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	SMBRJ			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>Dans le cadre de l'étude écomorphologique, un diagnostic de la qualité physique et habitationale a été réalisé sur le Roubion, le Jabron et la Riaille. Celui-ci a révélé pour les tronçons JAB4 et 5, allant du verrou de Souspierre jusqu'au seuil de la filature à Dieulefit, une qualité globale des habitats moyenne à médiocre. Le Jabron amont est naturellement contraint, particulièrement incisé et peu mobile. Il présente un lit banalisé, au matelas alluvial parfois absent. Ces tronçons ne disposent que de peu de stocks de matériaux mobilisables qui pourraient permettre d'améliorer la qualité physique du cours d'eau. Sur ce secteur, les projets de restauration morphologique de grande ampleur ne sont pas envisageables. Ils convient donc pour améliorer la qualité physique du cours d'eau, d'axer la restauration des milieux sur les habitats piscicoles (Cf. phase 2 étude écomorphologique - conclusion du schéma d'orientations stratégiques).</p> <p>Le SMBRJ souhaite engager des travaux de restauration des habitats par la réalisation d'aménagements « rustiques » (type R1) sur 2 sites pilotes très dégradés. Cette action sera menée avec le concours de la Fédération de pêche de la Drôme et de l'AAPPMA locale. L'opération comprendra à la fois la réalisation d'aménagement de diversification des écoulements (pose de blocs d'épis en bois,...) et la création de « surlargeurs » localisées favorisant les dépôts et la création de petits atterrissements (proposition d'aménagement issues de la fiche action n°11 de l'étude écomorphologique). Les sites doivent encore être validés en concertation avec l'ensemble des parties prenantes (FDPPMA26/AAPMA/AFB /SMBRJ/Financeurs).</p>				
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES				
<ul style="list-style-type: none"> → Améliorer l'hétérogénéité et l'attractivité des habitats aquatiques → Favoriser les dépôts, la reconstitution du matelas alluvial → Diversifier les écoulements par création de sinuosités dans lit mineur → Permettre le maintien de populations piscicoles fonctionnelles → Améliorer la capacité d'autoépuration du cours d'eau 				

PLAN DE FINANCEMENT

Base financement de l'opération									HT	
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Autre financeur		Part MO	
			%	€	%	€	%	€	%	€
	2022	15 000	50%	7 500	30%	4 500			20%	3 000
TOTAL HT		15 000	50%	7 500	30%	4 500			20%	3 000

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Réservoir biologique : RBioD00466
- Arrêté frayère : liste 1 poisson
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille
- ME FRDR429b : Fragilité vis-à-vis de l'eutrophisation - Dispo 5B 02 du SDAGE

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

→ **Assainissement : Réhabilitation du système de traitement de Dieulefit Poët Laval FA A1 N°11**

INDICATEURS

- **Objectif** : 500mL de cours d'eau restaurés
- **Indicateur de réalisation** : Linéaire de cours d'eau restauré, consommation des crédits
- **Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu** : Suivis piscicoles

COMMENTAIRES

PHOTOS

Volet	RESTAURATION DE LA QUALITE PHYSIQUE ET HYDROMORPHOLOGIQUE		Code fiche Action	
Thématique	CONTINUITE ECOLOGIQUE		B1	n°16
Bilan mi-parcours	NOUVELLE ACTION		Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR429a Le Jabron de Souspierre à la confluence avec le Roubion		Objectif bon état écologique	2021
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Jabron		Lancement	2021
Programme de mesures/ PAOT	MIA0302 : Supprimer un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)			
Commune(s)/ EPCI	Commune de Montélimar Agglomération de Montélimar			
Intitulé du projet	Dérasement du passage à gué Redondon 1 (ROE 31367)			
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>L'ouvrage ROE 31367 est un passage à gué très ancien, sans usage actuel. Une chute de deux mètres s'est créée à l'aval rendant la montaison de la faune piscicole totalement impossible, toutes espèces confondues. Le Jabron est une rivière enclavée d'une trentaine d'ouvrages infranchissables. Le seuil Redondon est le premier obstacle à la continuité depuis la confluence avec le Roubion. Son effacement permettrait d'obtenir des gains écologiques importants. Le volume de sédiment est estimé à 10 000m3 et le remous solide remonte à 550 mètres à l'amont de l'ouvrage (presque jusqu'au gué Redondon 2). Le profil en long du Jabron est artificiel à cause des ouvrages transversaux et les fonds de la rivière s'envase. Lors du COPIL du 28 février 2014, il a été décidé de retenir la solution consistant au dérasement du passage à gué Redondon 1.</p>				
BILAN MI-PARCOURS				
<p>Action ajoutée à la programmation de la première phase. Elle a été réalisée en fin d'été 2021. Lors de la pêche électrique de sauvetage avant les travaux, une vingtaine d'anguille ont été capturées.</p>				
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES				
<ul style="list-style-type: none"> → Rétablir la circulation piscicole sur le Jabron aval jusqu'à la confluence avec le Roubion → Améliorer le transit sédimentaire 				

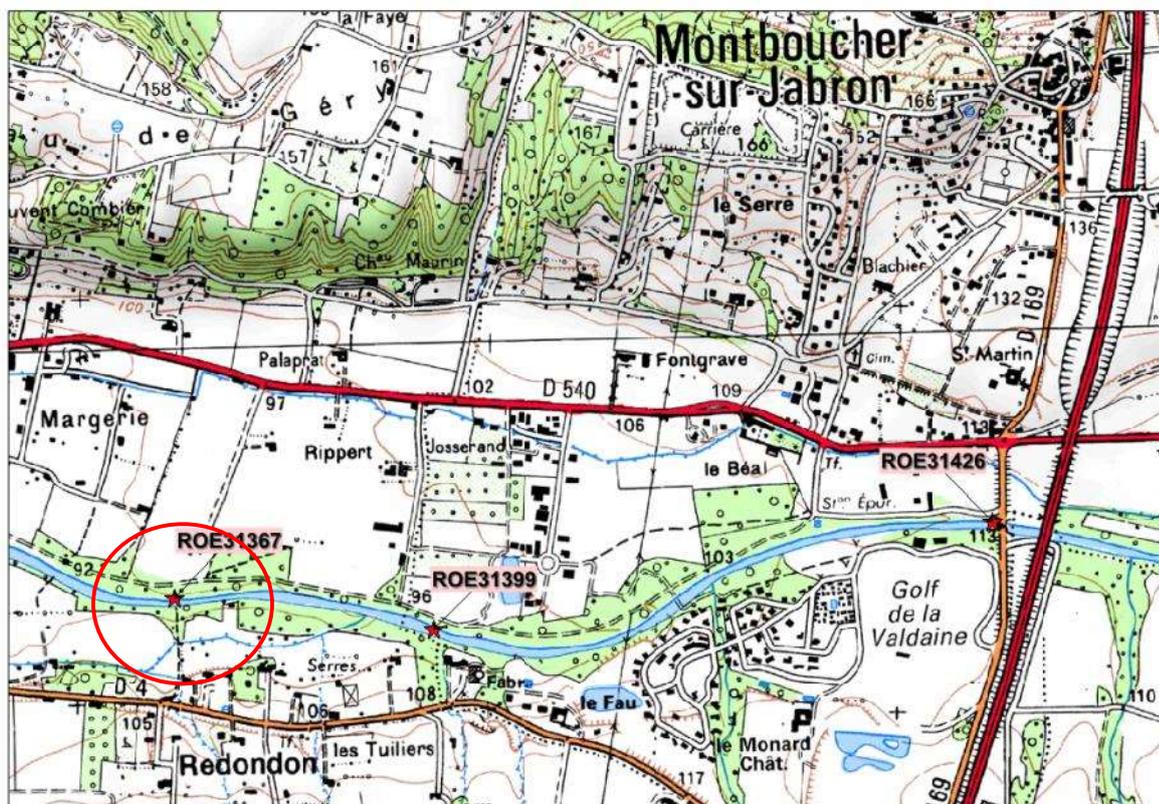
RESUME DE L'OPERATION

Rétablissement de la continuité écologique par Dérasement du passage à gué

Les travaux envisagés comporteront les interventions suivantes :

- Travaux forestiers préparatoires : abatage et dessouchage
- Démontage du seuil jusqu'au substratum marneux (91.25 m NGF) avec tri et réinjection des matériaux dans le lit en aval ;
- Déroctage de l'affleurement rocheux (si nécessaire) ;
- Remodelage du lit vif en amont immédiat du seuil dérasé :
Terrassement en déblai / remblai des matériaux graveleux ;
Intervention sur 40 ml - Création d'un chenal : 8,0 – 9,0 m de larg.;
- Restauration des berges par génie végétal (bouturage, plantation et ensemencement)
-Retalutage de la berge gauche – 55 ml (déblai / remblai) ;
-Retalutage de la berge droite en amont du seuil – 35 ml (déblai) ;
-Retalutage de la berge droite en aval du seuil – 20 ml (déblai/remblai).

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Maîtrise d'œuvre (12.46%)	
Travaux, pêche électrique	
TOTAL	138 509

Plan de financement

Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Conseil Départemental		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2020							
Travaux	2021	138 509	70%	96 956 €	10	13 851	20%	27 702 €
	2022							
TOTAL HT		138 509	70%	96 956 €	10	13 851	20%	27 702 €

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Jabron : Classement liste 1 tronçon
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille ; ZAP Lamproie marine

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

Fiche actions concernant la restauration de la continuité écologique sur le Jabron aval : FA NB1-17 à 20

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Linéaire de cours d'eau ouvert décloisonné pour les espèces cibles : Anguille, cyprinidés d'eaux vives et truite fario

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

- Suivi piscicole
- Suivi géomorphologique : profil en long/profil en travers

COMMENTAIRES

-Niveau de définition : travaux et chiffrage stade « PROJET ». Projet modifié/ajusté en 2020 en collaboration avec le BE Egis : suppression du seuil de fond

-Les travaux forestiers seront réalisés en interne par les équipes du SBRJ.

PHOTOS - PLANS



Vue du seuil / passage à gué depuis l'aval (rive droite)



Vue du seuil depuis l'aval (en rive gauche) - radier avec enrochements non jointifs



Vue au droit du seuil (depuis la rive gauche)



Vue du parement aval du seuil présentant un affouillement prononcé



Vue du cours d'eau à l'aval de l'ouvrage depuis le centre du lit mineur



Vue du lit vif à l'amont de l'ouvrage depuis la crête du seuil



Anguilles issues de la pêche électrique

Post-travaux et post biennale automne 2021



FICHES ACTIONS

VOLET B2

GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES



ORIENTATIONS STRATEGIQUES : VOLET B2 - GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES

Le tableau ci-dessous rappelle les orientations stratégiques et les 9 objectifs opérationnels du volet B2 « GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES » :

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	CODE	OBJECTIFS OPERATIONNELS
GESTION DES RIPISYLVES	Poursuivre la restauration et l'entretien différencié des ripisylves, gérer le bois morts et lutter contre les plantes invasives	OOB2-N°1	Achever le Plan pluriannuel d'Entretien 2013-2017 en cours portant sur 200km de cours d'eau
		OOB2-N°2	Réaliser son bilan et élaborer un nouveau plan de gestion sur les 200km de cours d'eau principaux et affluents
		OOB2-N°3	Recréer des ripisylves sur le Manson, le Vermonon, l'Annelle et leurs chevelus
		OOB2-N°4	Communiquer et sensibiliser les riverains sur les bonnes pratiques d'entretien de la ripisylve
ZONES HUMIDES REMARQUABLES	Préserver, gérer et valoriser les zones humides remarquables	OOB2-N°5	Mettre en œuvre les actions prévues dans les plans de gestion sur Pont de Barret, Bonlieu et Sauzet
		OOB2-N°6	Sensibiliser et initier des démarches de gestion pour les 9 sites pré-identifiés
		OOB2-N°7	Porter à connaissance les zones humides du bassin versant dans les documents d'urbanisme
		OOB2-N°8	Communiquer sur les zones humides à enjeu du bassin versant Sensibiliser sur la notion de service rendu des zones humides
ESPECES PATRIMONIALES	Améliorer la connaissance sur les populations piscicoles et astacicoles	OOB2-N°9	Réaliser une étude piscicole et astacicole sur le bassin versant en vue d'améliorer la préservation des espèces patrimoniales les plus menacées

LISTE DES ACTIONS : VOLET B2 - GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES

Le volet B2 « GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES » comprend 6 fiches actions dont les plans de financement vous sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Code fiche actions	Intitulé du projet	Modification à mi-parcours	Etat d'avancement	Maitre d'ouvrage	Tranche CR	Année de démarrage	Coût prévisionnel HT	Réalisé ou revu à mi-parcours		Base financement	AERMC		CD26		AUTRES FIN.		MAITRE D'OUVRAGE		
								Montant HT	Montant TTC		%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	
FA B2 N1	Diagnostic piscicole et astacicole du bassin versant du Roubion-Jabron et de la Riaille	-	Achevée	FDPPMA26	T1-T2	2017	49 515 €	48 952 €	48 952 €	TTC	42%	20 396 €	11%	5 385 €	0%	-	47%	23 171 €	
FA B2 N2	Elaboration du plan de gestion et d'entretien de la ripisylve des bassins versants Roubion, Jabron et Riaille 2019-2023	Modification technique et financière	Achevée	SMBRJ	T1	2019	15 000 €	- €	- €	TTC	50%	- €	25%	- €	0%	- €	0%	- €	
FA B2 N3	Plan de gestion et d'entretien de la ripisylve des bassins versants Roubion, Jabron et Riaille 2019-2024	-	en cours	SMBRJ	T1-T2	2018	625 000 €	420 546 €	504 655 €	TTC	31%	156 196 €	21%	107 790 €	0%	- €	48%	240 669 €	
FA B2 N4	Plan de gestion des zones humides de l'ENS de Bonlieu-sur-Roubion	Modification technique et financière	en cours	SMBRJ	T1-T2	2019	8 500 €	-	-	HT	50%	- €	25%	- €	0%	- €	25%	240 671 €	
FA B2 N5	Plan de gestion des zones humides de la « freydière » de Sauzet	Modification technique et financière	Achevée	SMBRJ	T1-T2	2019	8 500 €	- €	- €	TTC	-	- €	-	- €	0%	- €	-	- €	
FA B2 N6	Plan de gestion des zones humides de la freydière de Pont de Barret	Modification technique et financière	Achevée	SMBRJ	T1-T2	2019	6 000 €	- €	- €	TTC	-	- €	-	- €	0%	- €	-	- €	
TOTAL								469 498 €	553 607 €	-		32%	176 592,00 €	20%	113 174,72 €	0%	- €	91%	504 511,28 €

Volet	PRESERVATION, GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES		Code fiche Action	
Thématique	CONNAISSANCE ET SUIVI		B2	n°1
Bilan mi-parcours			Etat d'avancement	Achevée
ME	Ensemble des masses d'eau du bassin versant		Objectif bon état écologique	-
Bassin SDAGE	ID-10-05 et ID-10-07		Objectif bon état chimique	-
Cours d'eau	Roubion, Jabron, Ancelle, Vèbre, Soubrion, Vermenon, Citelles, Rimandoule,		Lancement	2017 T1- T2-CR
Programme de mesures	NC			
Commune(s)/EPCI	Montélimar Agglomération, CCVD, CCDB, CCDSP			
Intitulé du projet	Diagnostic piscicole et astacicole du bassin versant du Roubion-Jabron et de la Riaille			
Type d'action	ETUDE			
Maître d'ouvrage	Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Drôme			

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Dans le cadre des études préalables, l'état initial des populations piscicoles n'a pas été réalisé sur le bassin versant. Cependant, la Fédération de la Drôme pour la pêche et la protection du Milieu Aquatique a initié en 2015 la réactualisation de son Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles (PDPG), travail étalé sur 3 années consécutives. Sur le bassin, un travail complet a été réalisé sur le Roubion amont (amont confluence Vèbre) et ses affluents, ainsi que sur la Rimandoule et le R. de Salette. Le même travail doit être réalisé sur le reste du bassin, action qui s'inscrit dans le cadre du contrat de rivière Roubion-Jabron-Riaille. Cette action a d'ailleurs été préconisée dans le programme d'action du PDPG (action ROU1-AC7).

Il est primordial de connaître l'état actuel du peuplement piscicole et astacicole sur le bassin du Roubion, celui-ci abritant en effet de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale (menacées et/ou protégées) telles que l'Anguille, le Toxostome, le Barbeau méridional, la Truite fario ou encore le Chabot, dont l'état des populations reste à déterminer. Pour se faire, la méthode de la Biotypologie de Verneaux sera utilisée. Elle permet de déterminer le peuplement de référence à partir de certains critères environnementaux (comme la température, la dureté de l'eau, la distance à la source, la section mouillée, etc ...) et de le comparer au peuplement réel (déterminé par la réalisation de pêches électriques d'inventaires). Le bassin de la Riaille est également assez mal connu, et sera inventorié.

L'observation des écarts entre peuplement de référence et peuplement théorique constitue le point de départ de l'analyse, qui sera complétée par l'étude d'autres données environnementales (données physicochimiques, thermiques, hydrologiques, écologiques,) et les connaissances de terrain afin d'aboutir à un diagnostic fiable. En effet, les espèces précédemment citées constituent, par leur écologie et leurs exigences, de véritables bio-indicateurs de la qualité globale des milieux permettant un véritable diagnostic du milieu en déterminant les principaux dysfonctionnements.

De plus, les espèces astacicoles seront étudiées, en particulier l'écrevisse à pattes blanches, également du fait de ses exigences écologiques. De plus elle est menacée par la présence, sur certains cours d'eau

du bassin, par l'écrevisse de Californie, espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques.

Un état des populations est à réaliser. Leur inventaire sera en revanche uniquement qualitatif : il s'agira de déterminer les cours d'eau où l'espèce est présente (connaissance historique, soupçon de présence), et de préciser les limites amont et aval. Le recensement sera effectué à partir de prospections nocturnes et/ou de captures à l'aide de balances. Cette connaissance est nécessaire afin de pouvoir proposer des mesures pour protéger les populations d'écrevisses autochtones aujourd'hui menacées.

BILAN MI-PAROURS

Le diagnostic piscicole et astacicole du bassin versant du Roubion, du Jabron et de la Riaille a été finalisé en juin 2019.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- **Etablir un état initial des populations piscicoles et astacicoles sur le bassin,**
- **Améliorer les connaissances sur la thermie des cours d'eau,**
- **Identifier les principaux dysfonctionnements,**
- **Proposer des actions de restauration du milieu, de préservation et de suivi des populations.**

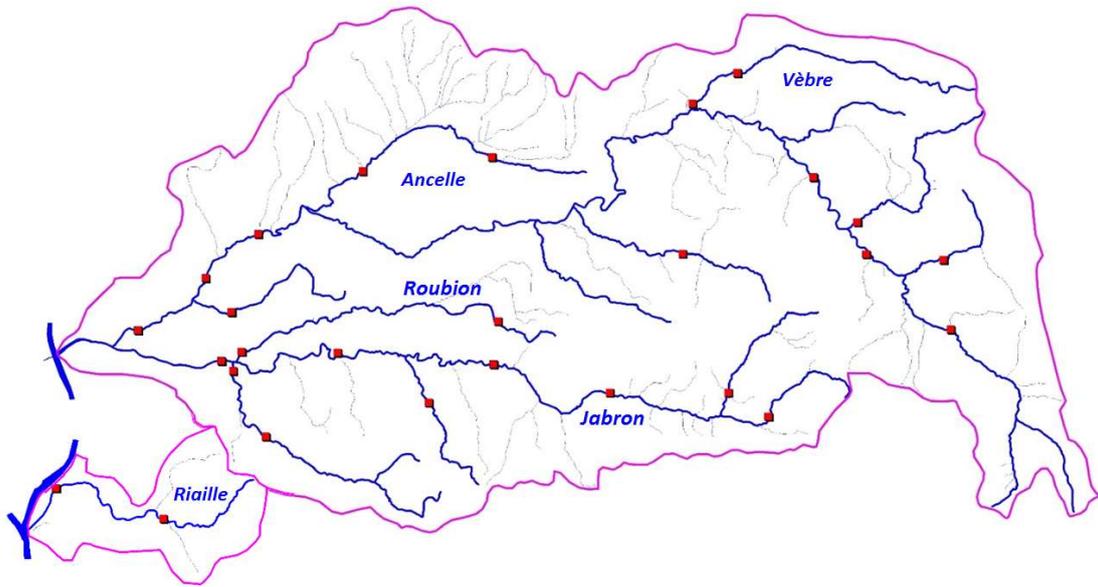
RESUME DE L'OPERATION

Réalisation de l'étude diagnostic des populations piscicoles et astacicoles proposant des modalités de gestion et des actions en matière de restauration des milieux

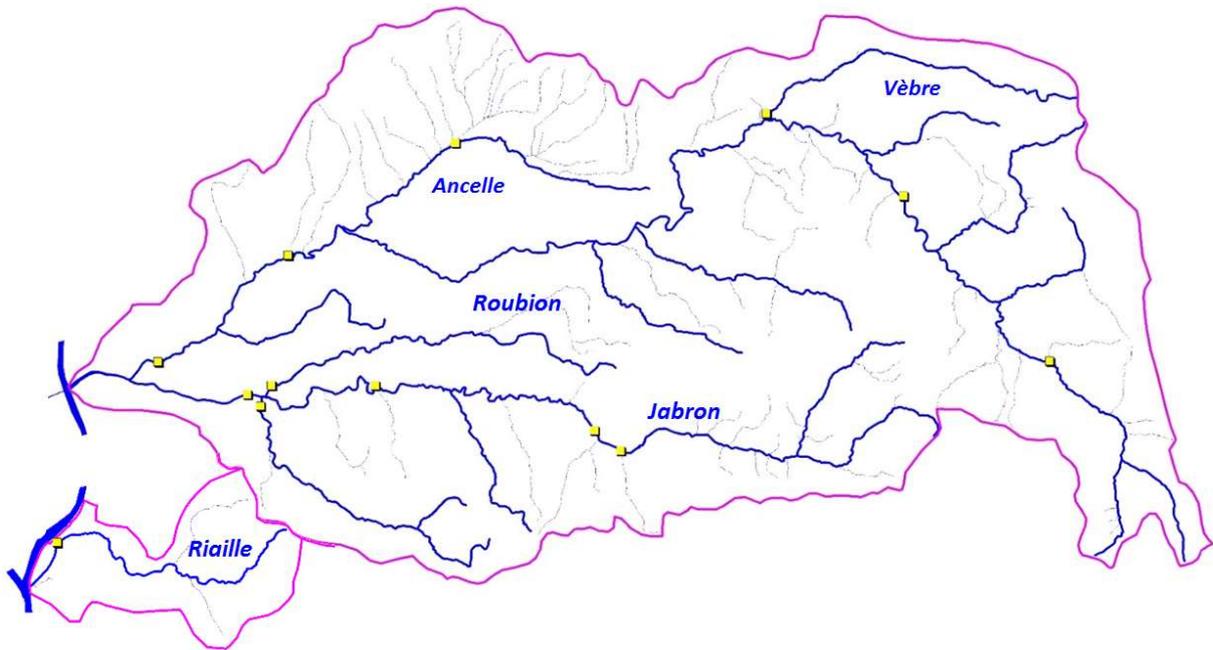
L'étude menée par la FDPPMA26 comprendra :

- Analyse des données disponibles
- Mise en place d'un suivi thermique des cours d'eau (13 stations)
- Définition des Niveaux Typologiques Théoriques (NTT) selon la méthodologie de Verneaux, 1978
- Réalisation de pêches électriques d'inventaire (Méthode De Lury) sur 27 stations (8 déjà réalisées en 2015)
- Réalisation de prospection écrevisses sur 30 cours d'eau (9 cours d'eau déjà réalisés en 2015),
- Analyse des données et identification des facteurs limitants,
- Evaluation de l'état du peuplement,
- Proposition d'actions en matière de restauration de milieu,
- Propositions de modalités de gestion et de suivi.

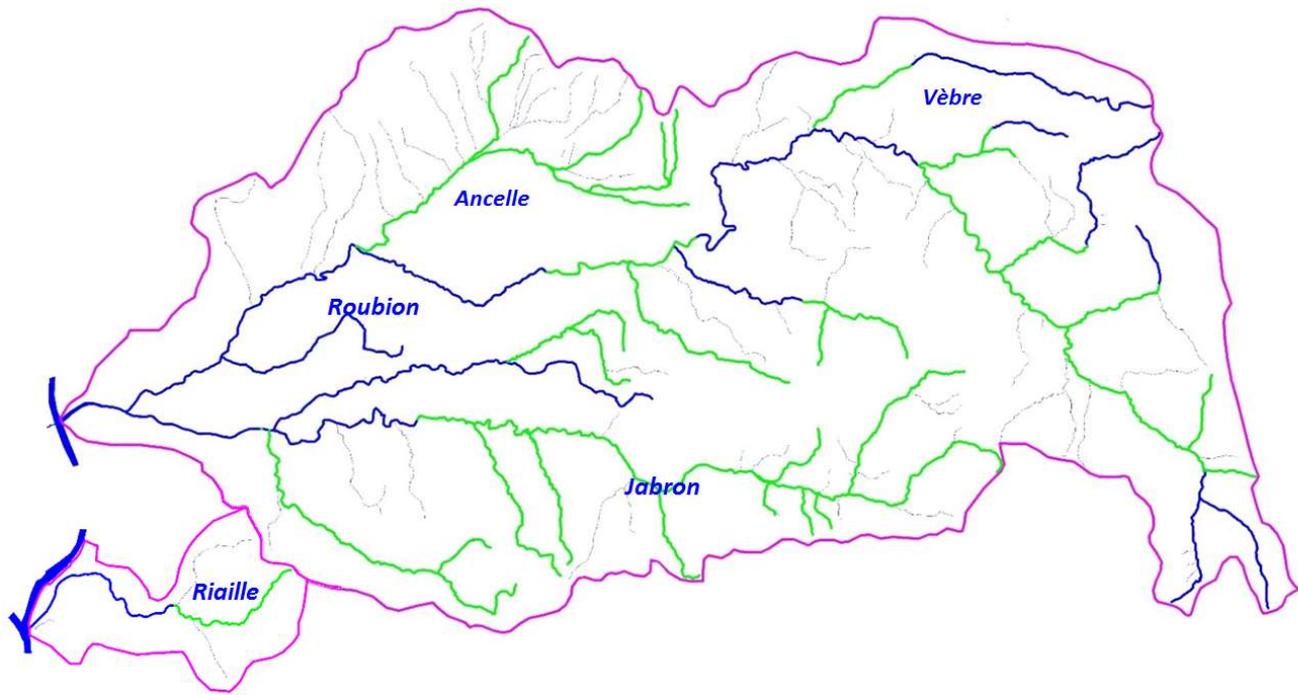
LOCALISATION



Localisation des Stations pêches électriques



Localisation des stations de suivi thermique



Localisation des prospections écrevisses

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
- Investigations de terrains : thermie, pêches électriques et prospections écrevisses - Traitement données, Analyse, diagnostic - Propositions d'actions	48 952 €
TOTAL TTC	48 952 €

Plan de financement* (présenté en TTC)

Opération	phasage	Montant en €	AERMC		CD 26		FDPPMA26			
			En %	€	En %	€	En %	€	En %	€
Etude	2017-2019	48 952 €	42	20 396	11	5 385 €			47	23 171 €
TOTAL TTC		48 952 €	42	20 396 €	11	5 385 €			47	23 171 €

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Orientations du SDAGE : Orientation 6C- 01 " Mettre en œuvre une gestion planifiée du patrimoine piscicole d'eau douce "
- Classement CE : L2_186, L1_455, L1_454
- PLAGEPOMI 2016-2021 : ZAP Anguille et lamproie marine
- Réservoirs biologiques : RBioD00466 et RBioD00467
- Arrêté frayère : liste 1 et 2 Poisson et liste écrevisse
- PDPG de la FDPPMA26 : action ROU1-AC7

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

- Fiche action FA B1 n°9 : Evaluation de l'impact sur le milieu des aménagements sur la continuité écologique : suivi piscicole et géomorphologique

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Indicateur financier : consommation des crédits
- Rendu de l'étude et présentation en Comité de rivière

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu : NC

COMMENTAIRES

**La fédération FDPPMA26 ne récupérant pas la TVA, les demandes de subventions seront faites sur le montant TTC.*

Volet	PRESERVATION, GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES	Code fiche Action	
Thématique	GESTION DES RIPISYLVES	B2	n°2
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière	Etat d'avancement	Achevée
ME	Toutes les masses d'eau	Objectif bon état écologique	-
Bassin SDAGE	ID-10-05 et ID-10-07	Objectif bon état chimique	-
Cours d'eau	Roubion, Jabron, Ancelle, Vèbre, Soubrion, Vermenon, Citelles, Rimandoule, Leyne, Blomard,...	Lancement	2018
Programme de mesures /code POAT		Phasage	
Commune(s)/ EPCI	Toutes les communes du bassin versant CCDB, Montélimar Agglomération, CCVD, CCDSP	T1-CR et T2-CR	
Intitulé du projet	Elaboration du plan pluriannuel de gestion de la ripisylve (PPGR) des bassins versants Roubion, Jabron et Riaille années 2019-2023		
Type d'action	ETUDE		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le Roubion, le Jabron, la Riaille et leurs principaux affluents font l'objet depuis près de 20 ans et de manière continue, de programmes pluriannuels de gestion et d'entretien de la ripisylve. Mis en œuvre par le SMBRJ, ils permettent de pallier au défaut d'entretien des propriétaires riverains et garantissent la mise œuvre d'une gestion intégrée et cohérente à l'échelle du bassin versant. Ce programme de travaux vise des objectifs croisés d'amélioration de la qualité écologique des milieux riverains (diversité des boisements/gestion des invasives), d'amélioration de la qualité des habitats aquatiques et de prévention des inondations. Ces interventions sont réalisées en régie au moyen de 3 équipes rivière composées de personnel en insertion (convention de mise à disposition avec l'association Drôme Insertion).

Etabli en 2012 dans le cadre de l'étude écomorphologique, opérationnel depuis 2013 (autorisation de démarrage anticipée) et déclaré d'intérêt général en 2014, le programme pluriannuel 2013-2017 du SMBRJ prévoyait des interventions sur près de la moitié du linéaire des 220km de cours d'eau et affluents principaux du bassin versant. Il rentre aujourd'hui dans sa dernière année.

Le SMBRJ souhaite donc engager, sur la base du bilan du programme précédent, la réalisation d'un nouveau programme pluriannuel de gestion et d'entretien des ripisylves de cinq ans sur les cours d'eau du bassin versant. Ce travail sera réalisé dans le cadre d'une étude globale intégrant la réalisation d'un nouveau plan de gestion des atterrissements des bandes actives du Roubion et du Jabron.

BILAN MI-PARCOURS

Le bilan du précédent plan pluriannuel de gestion de la ripisylve a été élaboré en interne sous SIG. Un nouveau plan reprenant les mêmes objectifs a été réalisé en interne en 2019 pour une durée de 5 ans suite à la réalisation du bilan du plan de gestion précédent. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette 2^e action du volet B2, un premier plan d'actions contre la dispersion des Espèces Exotiques Envahissantes végétales a été mis au point. Cette étape a nécessité le diagnostic à pied des principaux cours d'eau du bassin lors de l'été 2019. L'ensemble des actions définies dans ces plans de gestion seront déclinés sur le territoire pendant 5 ans (2019-2023).

Afin de préparer la prolongation du Contrat sur les années 2022 et 2024, le SMBRJ élaborera une programmation pour l'année 2024. Elle prendra en compte le rattrapage des linéaires qui n'ont pas pu être réalisés les années précédentes.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- **Préserver, restaurer et entretenir les ripisylves pour améliorer la qualité écologique**
- **Améliorer la qualité des habitats aquatiques**
- **Lutter contre les espèces invasives et envahissantes**
- **Prévenir les risques d'inondations**

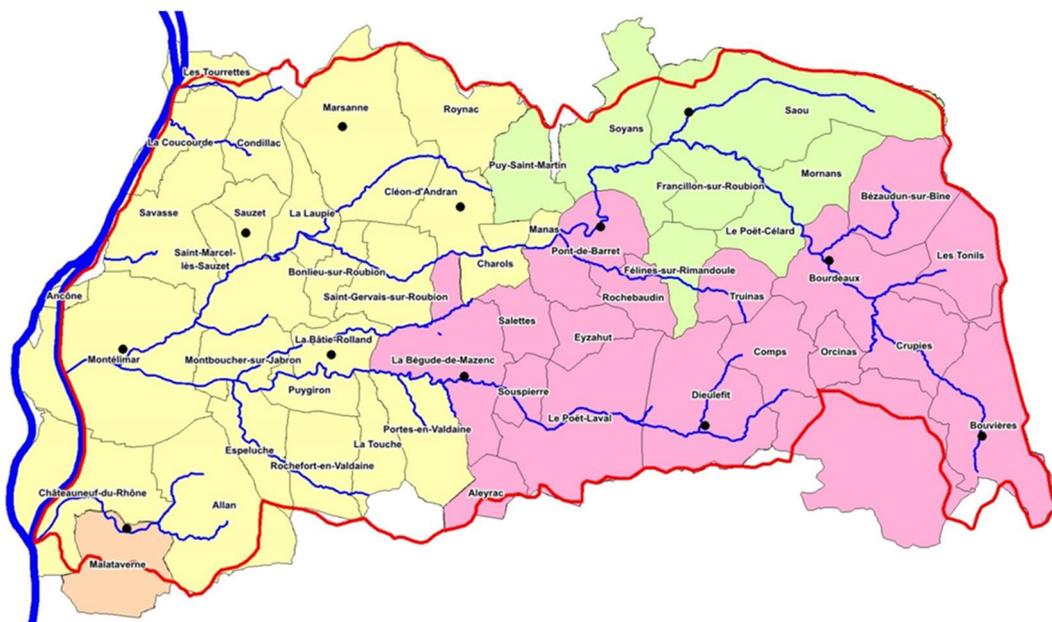
RESUME DE L'OPERATION

Etude bilan et élaboration d'un plan de gestion et d'entretien des ripisylves et des Espèces Exotiques Envahissantes des cours d'eau du bassin Roubion-Jabron-Riaille sur la période 2019-2023

DETAIL DES INTERVENTIONS

- **Réalisation du bilan programme 2013-2017, programme transitoire pour 2018 et établissement d'un nouveau programme de travaux de 5 ans sur la période 2019-2023**
- **Elaboration des Dossiers réglementaires**
- **Enquête publique**
- **Obtention DIG période 2019-2023**

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Réalisation du Bilan 2013-2017, élaboration d'un nouveau programme de travaux, dossiers réglementaires	Régie €
SOUS TOTAL HT	- €
TOTAL TTC	- €

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération						TTC		
Opération	phasage	Montant en € TTC	Part AERMC		CD26		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
Régie	2019	€	0%	€	0%	€	0%	€
	2020	€	0%	€	0%	€	0%	€
	2021	€	0%	€	0%	€	0%	€
	2022	€	0%	€	0%	€	0%	€
TOTAL TTC								

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

Dispositions du SDAGE :

- 6A-04 Préserver et restaurer les rives de cours d'eau et plans d'eau, les forêts alluviales et ripisylves
- 8-09 Gérer la ripisylve en tenant compte des incidences sur l'écoulement des crues et la qualité des milieux

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA B2 N°3 Plan Pluriannuel de gestion et d'entretien de la ripisylve (PPGR) des bassins versants Roubion, Jabron et Riaille 2019-2023

FA B1 N°10 Elaboration d'un plan pluriannuel de gestion des atterrissements (PPGA) de la bande active du Roubion et du Jabron

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Indicateur financier : consommation des crédits
- Rendu de l'étude, dépôt des dossiers réglementaires

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

- NC

COMMENTAIRES

Volet	PRESERVATION, GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES	Code fiche Action	
Thématique	GESTION DES RIPISYLVES	B2	n°3
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	En cours
ME	Toutes les masses d'eau	Objectif bon état écologique	-
Bassin SDAGE	ID-10-05 et ID-10-07	Objectif bon état chimique	-
Cours d'eau	Roubion, Jabron, Ancelle, Vèbre, Soubrion, Vermonon, Citelles, Rimandoule, Leyne, Blomard,...	Lancement	T1 T2-CR 2018
Programme de mesures			
Commune(s)/EPCI	Toutes les communes du bassin versant CCDB, Montélimar Agglomération, CCVD, CCDSP		
Intitulé du projet	Mise en œuvre du plan pluriannuel de gestion de la ripisylve (PPGR) du bassin Roubion, Jabron et Riaille – 2019-2024		
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le Roubion, le Jabron, la Riaille et leurs principaux affluents font l'objet depuis près de 20 ans, de programmes pluriannuels de gestion et d'entretien de la ripisylve. Mis en œuvre par le SMBRJ, ils permettent de pallier au défaut d'entretien des propriétaires riverains et garantissent la mise œuvre d'une gestion intégrée et cohérente à l'échelle du bassin versant. Ce programme de travaux vise des objectifs croisés d'amélioration de la qualité écologique des milieux riverains (diversité des boisements/gestion des invasives), d'amélioration de la qualité des habitats aquatiques et de prévention des inondations. Ces interventions sont réalisées en régie au moyen de 3 équipes rivière composées de trois chefs d'équipe professionnels et d'agents rivière en insertion (convention de mise à disposition avec l'association Drôme Insertion).

Etabli en 2012 dans le cadre de l'étude écomorphologique, opérationnel depuis 2013 (autorisation de démarrage anticipé) et déclaré d'intérêt général en 2014, le programme pluriannuel d'entretien 2013-2017 du SMBRJ prévoyait des interventions sur près de la moitié du linéaire des 220km de cours d'eau et affluents principaux du bassin versant et rentre aujourd'hui dans sa dernière année.

Il est prévu pour l'année 2018 la réalisation d'un bilan sur la période 2013-2017, l'élaboration d'un nouveau programme de cinq ans, le montage des dossiers réglementaires (loi sur l'eau et la réalisation de l'enquête publique pour l'obtention d'une nouvelle DIG qui pourra être effective à partir de 2019 (Cf. fiche actions B2 N°2). Un programme annuel de « transition » sera établi en interne par la cellule technique du SMBRJ courant 2017 afin de poursuivre les interventions durant l'année 2018. Celui-ci comprendra notamment les éventuels travaux de rattrapage du précédent programme. A partir de 2019, le nouveau programme (PPGR) sera mis en œuvre.

BILAN MI-PARCOURS

En 2018, les équipes d'entretien sont intervenues 205 jours et 10,95 km de linéaire de cours d'eau ont été traité. L'année 2019 a permis d'entreprendre les actions « non réalisées » durant le plan de gestion précédent, et de répondre à des situations « d'urgence » sur certains secteurs repérés et ciblés par l'équipe technique. Au cours de cette première année du nouveau programme 23,6 km linéaire de cours d'eau ont été traités sur l'ensemble des bassins versant gérés par le SMBRJ. Ces opérations ont nécessité l'intervention pendant 258 jours des équipes et 17 jours d'appuis mécanisés.

En 2020, c'est 14 km linéaire de cours d'eau qui ont été traités avec la présence des équipes rivières pendant 100 jours et 12 jours d'appui mécanisés. 2020 était la première année de mise en œuvre du plan de gestion contre les EEE. Les équipes rivière ont été sollicitées sur cette mission pendant 53 jours sur les sous-tronçons ciblés au programme pour environ 30 km de cours d'eau (16 jours appuis mécanisés). En 2021, c'est 14,5 km de cours d'eau traités pendant 191 jours pour l'entretien de la ripisylve avec 15 jours d'appuis mécanisés. En 2021, les équipes ont traité spécifiquement les EEE au cours de 61 jours.

Afin de préparer la prolongation du Contrat sur les années 2022 et 2024, le SMBRJ élaborera une programmation pour l'année 2024. Elle prendra en compte le rattrapage des linéaires qui n'ont pas pu être réalisés les années précédentes. Les actions sur les EEE seront également incluses à la programmation.

Lors du diagnostic astacicole de 2018 (Cf carte en fin de fiche), la Fédération de Pêche a inventorié plusieurs linéaires de cours d'eau colonisés par l'Ecrevisse Américaine. Sur certains secteurs, la colonisation est directement liée à la présence de plan d'eau où l'Ecrevisse Américaine est implantée. En termes d'actions, il est difficile de lutter contre cette espèce mais il est possible d'agir sur les aspects sensibilisation et préservation. Prioritairement, les équipes rivière seront sensibilisées à cet enjeu. Ensuite, c'est davantage au sein du volet C « Sensibilisation », que le message sur la préservation pourra être effectué (ex : plaquette de communication, envoi aux propriétaires de plan d'eau, non introduction d'écrevisses).

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

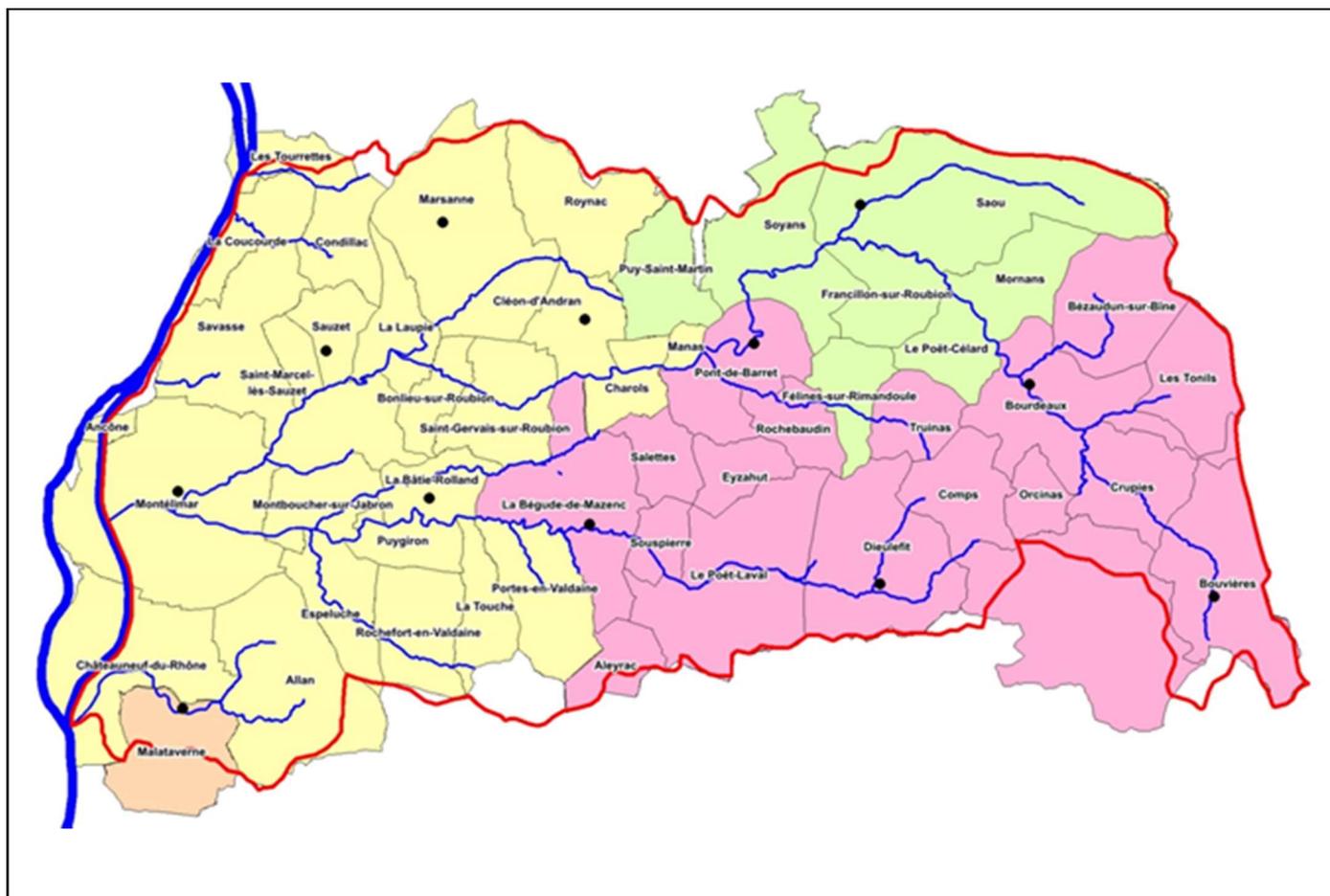
- **Préserver, restaurer et entretenir les ripisylves pour améliorer la qualité écologique**
- **Améliorer la qualité des habitats aquatiques**
- **Lutter contre les espèces invasives et envahissantes**
- **Prévenir des risques d'inondations**

RESUME DE L'OPERATION

Mise œuvre des travaux de gestion et d'entretien des ripisylves sur la période 2019-2024

- **Travaux manuels équipes rivière du SMBRJ année 2018 (transitoire)**
- **Travaux nouveau programme pluriannuel de 6 ans (dont 6 ans de 2019 à 2023 dans le contrat de rivière)**

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Travaux manuels plan gestion 2018-2024 : 2 équipes rivière	-
Appui mécanisé des équipes rivière	-
Travaux mécanisés de gestion des espèces invasives et envahissantes	-
TOTAL TTC	978 142€

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération						TTC		
Opération	phasage	Montant en € TTC	Part AERMC		CD26		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2018	102 779	30%	30 834	16%	16 525	54%	55 420 €
	2019	113 889	32%	36 251	12%	14 250	56%	63 388 €
	2020	134 474	32%	43 057	29%	38 636	39%	52 781 €
	2021	153 516	30%	46 054	25%	38 379	45%	69 082 €
Prévisionnel Ripisylve	2022	150 000	30%	45 000	25%	37 500	45%	67 500 €
Prévisionnel Ripisylve	2023	150 000	30%	45 000	25%	37 500	45%	67 500 €
Prévisionnel Ripisylve	2024	150 000	30%	45 000	25%	37 500	45%	67 500 €
TOTAL TTC		954 658	31%	291 196	23%	220 290	46%	443 371

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

Dispositions du SDAGE :

- 6A-04 Préserver et restaurer les rives de cours d'eau et plans d'eau, les forêts alluviales et ripisylves
- 8-09 Gérer la ripisylve en tenant compte des incidences sur l'écoulement des crues et la qualité des milieux

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA B2 N°2 Elaboration du plan de gestion et d'entretien de la ripisylve des bassins versants Roubion, Jabron et Riaille 2019-2024

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Indicateur financier : consommation des crédits
- Bilan annuel des travaux : linéaire de berges traité

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

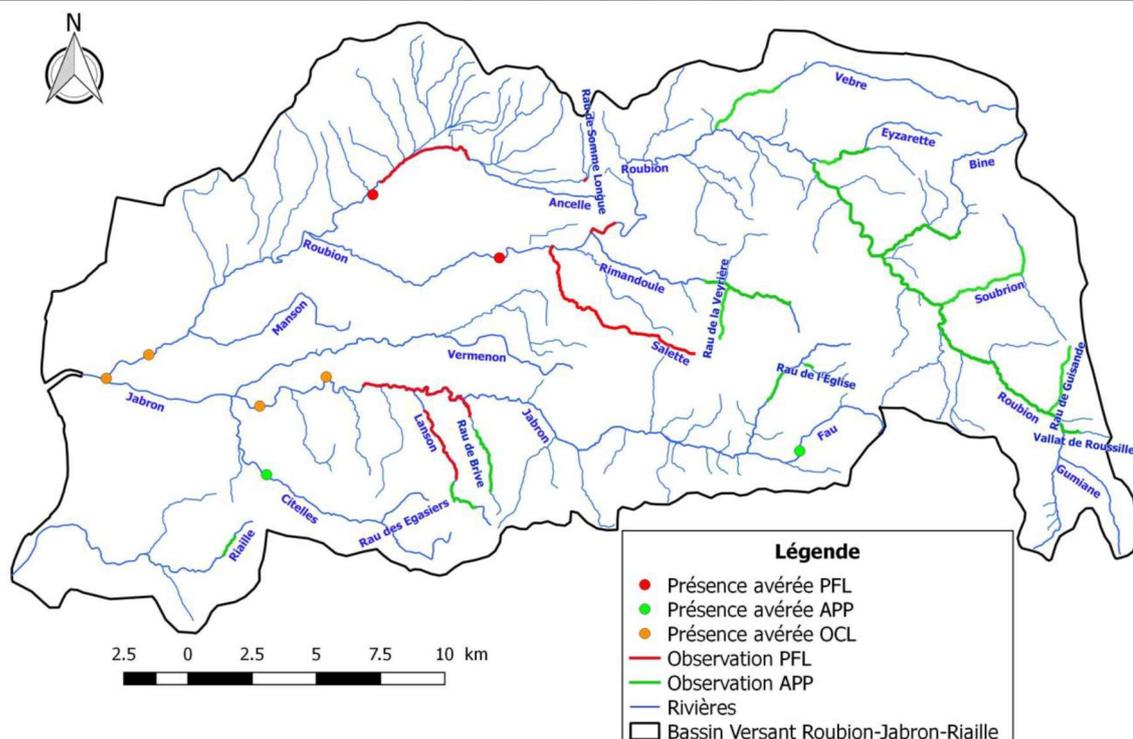
- Etude Bilan des travaux fin de programme

COMMENTAIRES

Subvention AE-RMC : Depuis 2019, le financement de l'entretien est éligible si dans la même année une opération prioritaire est lancée par le SMBRJ (ex : effacement de seuil 2019, étude sur le captage de Citelle 2020, effacement Redondon 1 2021) – Depuis 2019, le coût du poste de technicien rivière dédié à l'opération est inclus dans le montant ce qui explique la hausse à partir de 2019. A savoir aussi que le technicien fait beaucoup moins d'animation contrat depuis 2020.

Subvention CD26 : Depuis 2020, le CD26 a changé son règlement de financement ce qui explique la hausse de participation.

Cartographie des zones de présence de l'écrevisse à pattes blanches (APP) américaine (OCL) et de californie (PFL) dans le bassin versant Roubion Jabron Riaille



Cours d'eau	Action	Tronçon	Espèce nom vernaculaire	Espèce nom latin	Surface à gérer (m2)	Nombre de foyers invasifs	Stade invasif	Technique	Linéaire (m)
Roubion	INV_01	Rou2	Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>	51	19	Stade 1	Arrachage	2 100
Roubion	INV_02	Rou2	Jussie	<i>Ludwigia peploides</i>	848	8	Stade 1	Arrachage	1 400
Roubion, et confluence du Manson	INV_03	Rou3	Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	377	13	Stade 1 et 2	Annelage complet	3 200
			Topinambour	<i>Helianthus tuberosus</i>	4	3	Stade 1	Arrachage	
		T1_Man	Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>	1	1	Stade 1	Arrachage	
Ancelle	INV_04	T1_Anc, T2_Anc, T3_Anc	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	326	4	Stade 1	Annelage complet	3 000
			Topinambour	<i>Helianthus tuberosus</i>	12	1	Stade 1	Arrachage	
		T1_Anc	Aulne à feuilles en cœur	<i>Alnus cordata</i>	24	2	Stade 1	Annelage complet	
			Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	15	1	Stade 1	Dessouchage	
Roubion	INV_05	Rou4	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	1,5	2	Stade 1	Annelage complet	2 500
			Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	126	10	Stade 1		
Roubion	INV_06	Rou5	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	78	17	Stade 1	Annelage complet	8 000
			Aulne à feuilles en cœur	<i>Alnus cordata</i>	119	16	Stade 1	Annelage complet	
			Renouée	<i>Reynoutria japonica</i>	0,5	4	Stade 1	Arrachage	
Roubion	INV_07	Rou6	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	163	14	Stade 1	Annelage complet	3 200
			Faux-indigo	<i>Amorpha fruticosa</i>	27	3	Stade 1	Dessouchage	
			Aulne à feuilles en cœur	<i>Alnus cordata</i>	5	4	Stade 1	Annelage complet	
Vèbre	INV_08	T1_Veb	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	56	1	Stade 1	Annelage complet	5 200
		T3_Veb, T4_Veb	Aulne à feuilles en cœur	<i>Alnus cordata</i>	285	9	Stade 1 et 2	Annelage complet	
			Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	166	28	Stade 1, 2 et 3	Dessouchage	
		T4_Veb	Ailante	<i>Ailanthus altissima</i>	46	10	Stade 1	Annelage partiel	
Rimandoule	INV_09	T1_Rim, T2_Rim	Aulne à feuilles en cœur	<i>Alnus cordata</i>	10	4	Stade 1	Annelage complet	2 200
		T2_Rim	Paulownia	<i>Paulownia tomentosa</i>	0,5	1	Stade 1	Annelage partiel	
Jabron	INV_10	Jab1 R1	Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	308	12	Stade 1	Annelage complet	2 900
			Févier d'Amérique,	<i>Gleditsia triacanthos</i>	1	1	Stade 1	Dessouchage	
			Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	43	13	Stade 1	Dessouchage	
			Balsamine de l'Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i>	54	7	Stade 1	Arrachage	
Jabron	INV_11	Jab2 R1	Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	213	8	Stade 1	Annelage complet	3 500
			Renouée	<i>Reynoutria japonica</i>	1	1	Stade 1	Arrachage	
			Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	19	3	Stade 1	Dessouchage	
			Balsamine de l'Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i>	70	15	Stade 1	Arrachage	
Jabron	INV_12	Jab2 R2	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	62	5	Stade 1	Annelage	2 700
			Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	70	12	Stade 1	Dessouchage	
Jabron	INV_13	Jab3 R1	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	145	5	Stade 1	Annelage complet	2 000
Jabron	INV_14	Jab3 R2	Renouée	<i>Reynoutria japonica</i>	5	1	Stade 1	Arrachage	3 500
			Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	81	7	Stade 1	Annelage complet	
Jabron	INV_15	Jab4 R1	Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	56	5	Stade 1	Annelage complet	2 200
			Renouée	<i>Reynoutria japonica</i>	151	9	Stade 1	Arrachage	
Jabron	INV_16	Jab5 R1	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	175	4	Stade 1	Annelage complet	4 200
			Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	290	9	Stade 1	Annelage complet	
Jabron, Fau aval	INV_17	Jab6 R1	Platane	<i>Platanus x hispanica</i>	6	1	Stade 1	Annelage complet	2 000
			Laurier cerise	<i>Prunus laurocerasus</i>	81	4	Stade 1	Annelage partiel	
		T1_Fau	Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	40	3	Stade 1	Annelage complet	
			Renouée	<i>Reynoutria japonica</i>	35	2	Stade 1	Arrachage	
Citelles	INV_18	T1_Cit	Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	63	5	Stade 1	Annelage complet	3 000
			Troène de Chine	<i>Ligustrum lucidum</i>	20	1	Stade 1	Annelage partiel	
			Balsamine de l'Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i>	737	165	Stade 2 et 3	Arrachage	
			Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	32	3	Stade 1	Dessouchage	
Citelles	INV_19	T2_Cit	Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>	3	1	Stade 1	Arrachage	2 200
		T2_Cit, T3_Cit	Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	34	5	Stade 1	Dessouchage	
		T3_Cit	Troène de Chine	<i>Ligustrum lucidum</i>	3	1	Stade 1	Annelage partiel	

Programme d'action annuel contre les EEE (entre 50 et 60 jours)

Volet	PRESERVATION, GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES	Code fiche Action	
Thématique	GESTION DES ZONES HUMIDES	B2	n°4
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière	Etat d'avancement	En cours
ME	FRDR431 Roubion de la Rimandoule à l'Ancelle	Objectif bon état écologique	2021
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion	Lancement	2019
Programme de mesures /code PAOT	NC		
Communes/ EPCI	Bonlieu-Sur-Roubion Montélimar Agglomération		
Intitulé du projet	Mise en œuvre du Plan de gestion des zones humides de l'ENS de Bonlieu-sur-Roubion		
Type d'action	ETUDES ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Dans le cadre des études préalables au contrat de rivière, le SMBRJ a confié une mission au cabinet Ecovia afin de recenser les zones humides du bassin versant, d'identifier les enjeux et les pressions, d'identifier les plus vulnérables afin de pouvoir établir une liste des priorités en matière de restauration et de gestion de ces milieux fragiles. En parallèle à cette mission, 3 plans de gestion ont été établis sur des sites situés dans les Ramières du Roubion aval (en zone NATURA 2000) identifiés préalablement à « enjeu fort » à l'échelle du Roubion aval du fait de leurs caractères humides.

L'ENS de Bonlieu-sur-Roubion est situé dans la forêt alluviale en rive gauche du Roubion, en bordure de sa bande active. Ce site abrite notamment des mares temporaires, partiellement connectées lors des crues. Ces dernières sont en cours de comblement.

Le programme d'actions prévu sur 3 ans vise à améliorer la gestion et la conservation de ces milieux alluviaux, de restaurer les fonctionnalités écologiques de ces zones humides menacées de disparation, de permettre une compatibilité entre usages actuels, préservation et valorisation de cet espace.

BILAN MI-PARCOURS

Une animation sur ce site est en cours depuis 2019 mais davantage en lien avec le processus d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Roubion ». Le SMBRJ est de nouveau la structure animatrice du site. Au cours de l'année 2019, le CEN-RA a accompagné techniquement le SMBRJ sur la définition des objectifs de restauration sur ce site.

A noter qu'au cours de l'été 2018, une tornade est passée sur le site et a causé de gros dégâts sur la zone des ramières. Les propositions d'éclaircies de la ripisylve dans la fiche action initiale ne seront donc

pas prises en compte.

En 2019, le diagnostic des EEE a été réalisé sur le site et au sein de la bande active. Les actions contre les EEE ont lieu chaque année dans l'espace bande active du site. La balance entre intervention mécanisée et pâturage est en cours de mise en œuvre. Le troupeau d'un éleveur local vient pâturer la prairie au sein du site en tout début de printemps (maximum 15 jours) pour avoir un complément d'herbe (effectif en 2021). Cet éleveur pourra également pâturer l'espace bande active à partir de 2022.

A savoir aussi, que dans le cadre d'un Contrat Natura 2000, le pastoralisme du lit du Roubion (Bonlieu sur Roubion / St Marcel les Sauzet) est effectif depuis l'été 2021. Cette action concoure également à la lutte contre les EEE et la balance entre intervention mécanisée et pâturage pour la gestion de la fermeture du milieu.

Une animation sera en place jusqu'à la fin du contrat pour la gestion et suivi des EEE, la préservation de la forêt alluviale et la gestion du pâturage.

La création de mares temporaires peut être envisagée au cours de la prolongation du Contrat dans l'année 2023. Cette création d'habitats connexes à la rivière peut également être valorisable au travers de l'intérêt pédagogique du site (Zone Natura 2000, APPHN Roubion-Jabron, ENS, propriété du SMBRJ).

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- **Améliorer la gestion de zones humides en cours de disparition**
- **Restaurer leurs fonctionnalités**

RESUME DE L'OPERATION

Mise œuvre du plan de gestion de l'ENS de Bonlieu-sur-Roubion

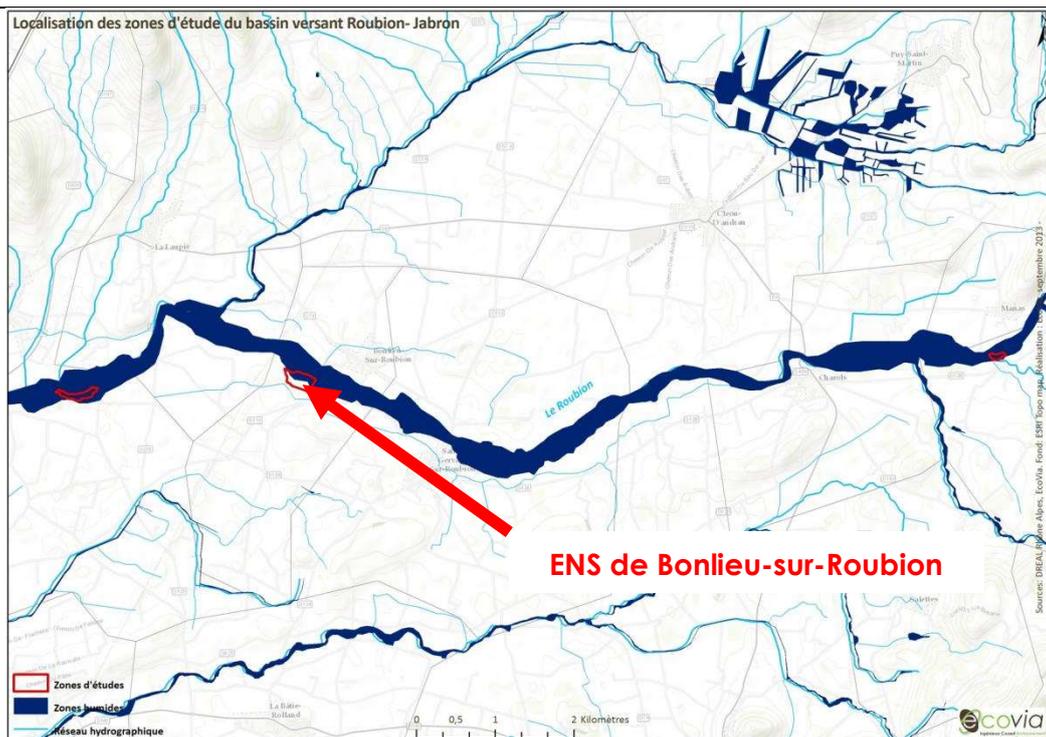
1 - Lutte contre les stations ponctuelles d'Arbre aux papillons, de Tête d'or et de Robinier faux-acacia et surveillance de l'évolution des espèces envahissantes

2 – Mise en place d'une gestion rotative entre pâturage et broyages /scarifications des atterrissements

3 - Création de milieux ouverts/humides dans le prolongement de bras secondaires par ouverture de la ripisylve et surcreusement des sillons et création de mares temporaires (4 à 5 mares)

4 – Réalisation de suivis et inventaires complémentaires (évaluation des travaux de restauration)

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHancier

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
1 – Lutte contre les invasives et surveillances : 5 jours équipes + technicien riv./an	en interne
2 – Gestion rotative scarification/pâturage : achat de clôture	-
3 – Reprise des sillons secondaires - création de 4 à 5 mares temporaires	5 000
4 – Suivis naturalistes (faune indicateurs RhoMéo) et inventaires floristique – évaluation des travaux de restauration	-
SOUS TOTAL HT	5 000

PLAN DE FINANCEMENT								
Base de financement de l'opération							HT	
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		CD26		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2018 à 2021							
	2022							
Marre	2023	5 000	50*	2 500	25	1 250	25	1 250
	2024							
TOTAL HT		5 000	50*	2 500	25	1 250	25	1 250
LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION								
<ul style="list-style-type: none"> - Dispositions du SDAGE 6A-04 Préserver et restaurer les rives de cours d'eau et plans d'eau, les forêts alluviales et ripisylves - Zone NATURA 2000 rivière Roubion - ZNIEFF de type 1 Ripisylve du Roubion - ZNIEFF de type 2 ensemble fonctionnel du Roubion 								
TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS								
<p align="center">FA B2 N°5 et 6 plan de gestion des zones humides des freydières de Sauzet et Pont de Barret</p>								
INDICATEURS								
<p>Indicateur de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan annuel des actions <p>Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :</p>								
COMMENTAIRES								
*Couplé à un autre dossier pour dépasser le seuil des 10 000 € minimum d'action pour l'Agence								

Volet	PRESERVATION, GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES	Code fiche Action	
Thématique	GESTION DES ZONES HUMIDES	B2	n°5
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière	Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR428b Roubion de l'Annelle au Jabron - MEFM	Objectif bon potentiel écologique	2027
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion	Lancement	T1-T2 CR 2019
Programme de mesures /code PAOT	NC		
Communes/ EPCI	Sauzet Montélimar Agglomération		
Intitulé du projet	Mise en œuvre du Plan de gestion des zones humides de la « freydière » de Sauzet		
Type d'action	ETUDES ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Dans le cadre des études préalables au contrat de rivière, le SMBRJ a confié une mission au cabinet Ecovia afin de recenser les zones humides du bassin versant ainsi que d'identifier les plus vulnérables, de déterminer les enjeux et les pressions, afin de pouvoir établir une liste des priorités en matière de restauration et de gestion de ces milieux fragiles. En parallèle à cette mission, 3 plans de gestion ont été établis sur des sites situés dans les Ramières du Roubion aval (en zone NATURA 2000) identifiés préalablement à « enjeu fort » à l'échelle du Roubion aval du fait de leurs caractères humides.

Il s'agit notamment de la « freydière de Sauzet », située dans la forêt alluviale en rive gauche du Roubion. Ce site est constitué de plusieurs mares permanentes alimentées par la nappe et partiellement connectées via une lône ou freydière au Roubion. Ce milieu sert de zone de reproduction (présence d'une héronnière) pour de nombreuses espèces mais aussi de refuge (20 espèces d'oiseaux recensés dont 18 protégés au niveau national et une à l'annexe 1 de la directive Oiseaux ; 72 taxons d'insectes recensés dont 7 à fort enjeu de conservation).

Le programme d'action prévu sur 3 ans vise à améliorer la gestion et la conservation de ces zones humides singulières, peu présentes à l'échelle du bassin versant. L'objectif est de permettre une compatibilité des usages actuels (pâturage équin) avec la préservation et la valorisation du site au travers des actions de restaurations et de maintien des fonctionnalités écologiques de la freydière (maintien de son caractère humide).

BILAN MI-PARCOURS

Une animation sur ce site est en cours depuis 2019 mais davantage en lien avec le processus d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Roubion ». Le SMBRJ est de nouveau la structure animatrice du site. Au cours de l'année 2019, le CEN-RA a accompagné techniquement le SMBRJ sur la définition des objectifs de restauration sur ce site. Les échanges ont conclu que la création des mares et le surcreusement des sillons n'étaient pas l'objectif prioritaire.

Le propriétaire a sorti ses parcelles de la chasse (contexte préservation de la héronnière). Les échanges avec le propriétaire devront se poursuivre afin d'adapter au mieux la gestion en l'absence du bois mort et des chevaux à proximité du bras mort.

Aucun crédit financier ne sera dépensé dans le cadre de cette fiche action sur la durée du Contrat de Rivière.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- **Gérer les espèces végétales exotiques à caractère envahissant en milieu alluvial**
- **Mettre en place une gestion équine extensive adaptée et compatible avec le milieu**
- **Maintenir et restaurer le caractère humide de la freydière et de la lône**
- **Evaluer les travaux par la réalisation d'inventaire faune/flore**

RESUME DE L'OPERATION

Mise œuvre du plan de gestion des zones humides de la freydière de Sauzet

1 Lutte contre les stations ponctuelles d'espèces invasives (Arbre aux papillons, Robinier faux-acacia,...) par arrache, dessouchage ou écorçage et surveillance de leurs évolutions

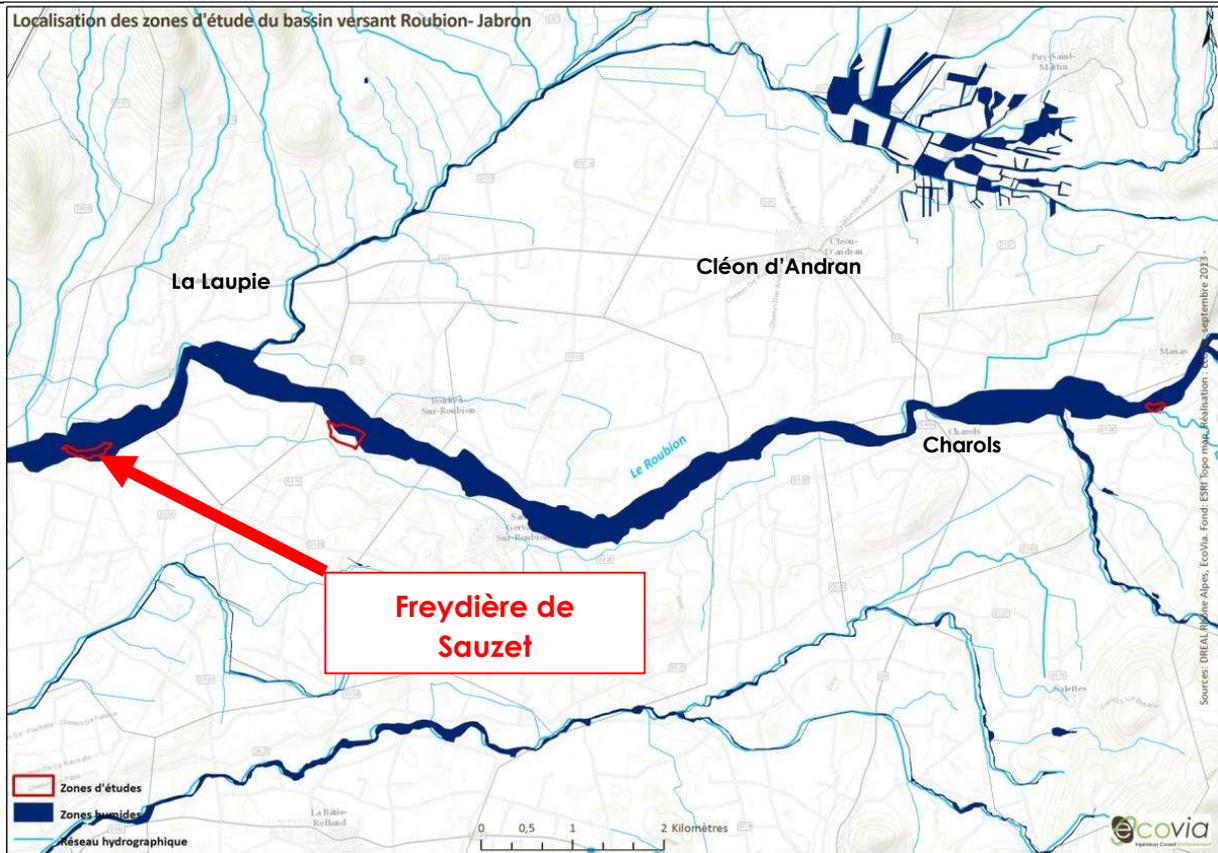
2 Mise en place d'une gestion extensive du pâturage équin : implantation de plusieurs parcs avec une rotation régulière

3 – Création de 4 à 5 mares temporaires de moins de 100m² et approfondissement des « gours »

4 – Réalisation de suivis et d'inventaires complémentaires pour évaluer les travaux :

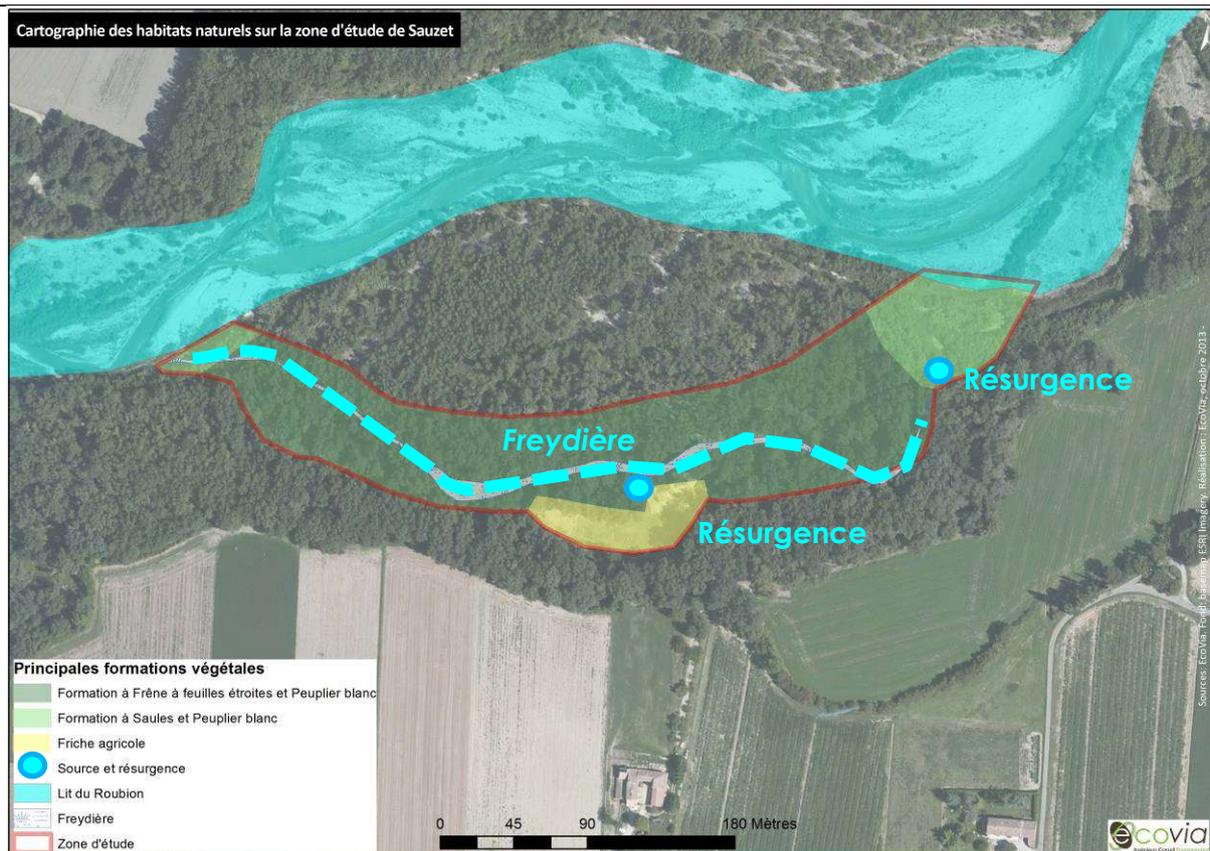
- suivi faune indicateurs RhoMéo Odonates/amphibiens
- suivi stationnel spécifique de l'Agrion de mercure

LOCALISATION



Situation de la Freydière de Sauzet sur le Roubion aval

Cartographie des habitats naturels sur la zone d'étude de Sauzet



Plan de la Freydière de Sauzet

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
1 – Lutte contre les invasives et surveillances : 3 jours équipe rivière/an	En interne
2 – Mise en place d'une gestion équine extensive adaptée : achat de clôtures	
3 – Création de 4 à 5 mares temporaires – recréusement de gours	
4 – Evaluation des travaux de restauration : Suivis indicateurs RhoMéo (Odonates/amphibiens) et inventaire spécifique Agrion de Mercure	
5 – Suivi de la héronnière (Aigrette garzette, Bihoreau gris,...)	
	SOUS TOTAL HT
	TOTAL TTC

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération						TTC		
Opération	phasage	Montant en € TTC	Part AERMC*		CD26		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2018							
	2019							
	2020							
	2021							
	2022							
TOTAL TTC								

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Dispositions du SDAGE 6A-04 Préserver et restaurer les rives de cours d'eau et plans d'eau, les forêts alluviales et ripisylves
- Zone NATURA 2000 rivière Roubion
- ZNIEFF de type 1 Ripisylve du Roubion
- ZNIEFF de type 2 ensemble fonctionnel du Roubion

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA B2 N°4 et 6 plan de gestion des zones humides de l'ENS de Bonlieu et de la Freydière de Pont de Barret

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Bilan annuel des actions

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

-

COMMENTAIRES

PHOTOS



Partie amont de la freydière, en assec



Partie aval de la freydière en eau,
connectée au Roubion

Volet	PRESERVATION, GESTION DES MILIEUX NATURELS RIVERAINS ET DES ZONES HUMIDES	Code fiche Action	
Thématique	GESTION DES ZONES HUMIDES	B2	n°6
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière	Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR431 Le Roubion de la Rimandoule à l'Ancelle	Objectif bon potentiel écologique	2027
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Roubion	Lancement	T1-T2 CR 2019
Programme de mesures /code PAOT	NC		
Communes/ EPCI	Pont de Barret Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux		
Intitulé du projet	Mise en œuvre du Plan de gestion des zones humides de la freydière de Pont de Barret		
Type d'action	ETUDES ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Dans le cadre des études préalables au contrat de rivière, le SMBRJ a confié une mission au cabinet Ecovia afin de recenser les zones humides du bassin versant ainsi que d'identifier les plus vulnérables, de déterminer les enjeux et les pressions, pour pouvoir établir une liste des priorités en matière de restauration et de gestion de ces milieux fragiles. En parallèle à cette mission, 3 plans de gestion ont été établis sur des sites situés dans les Ramières du Roubion aval (en zone NATURA 2000) identifiés préalablement à « enjeu fort » à l'échelle du Roubion aval du fait de leurs caractères humides.

Il s'agit notamment de la « freydière de Pont de Barret », située dans la forêt alluviale en rive gauche du Roubion, en amont de la confluence du R. le Rioussac, en contre bas d'une habitation. Cette Freydière est alimentée par le trop plein de deux bassins qui collectent une série de sources. Ce site abrite de nombreuses espèces et joue un rôle important de refuge durant la période d'assec estival annuel du Roubion sur ce secteur. Le programme d'action prévu sur 3 ans vise à améliorer la gestion et la conservation de cette zone humide singulière, de permettre une compatibilité entre usage, préservation, valorisation et amélioration des connaissances du site. Par ailleurs, le Roubion dont l'état morphologique est particulièrement dégradé sur ce secteur (forte incision, déconnexion progressive des milieux riverains), est concerné au niveau du site par un projet de restauration morphologique visant une bonne fonctionnalité de l'ensemble des compartiments qui constituent le cours d'eau (Cf. FA B1 N°13 et 14). En fonction des évolutions constatées de l'atterrissement de la Freydière, ce projet pourra intégrer les actions de restauration qui s'imposent pour en améliorer son caractère humide et ses fonctionnalités écologiques.

BILAN MI-PARCOURS

Une animation sur ce site est en cours depuis 2019 mais davantage en lien avec le processus d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Roubion ». Le SMBRJ est de nouveau la structure animatrice du site. Au cours de l'année 2019, le CEN-RA a accompagné techniquement le SMBRJ sur la définition des objectifs de restauration sur ce site.

Comme indiqué dans le contexte initial de la fiche action, cette freydière est adjacente à la zone projet de restauration du Roubion à Pont de Barret et Manas. Dans l'attente du devenir de ce projet, aucuns travaux ne seront entrepris sur cette zone. Concernant la connaissance faunistique du site, dans le cadre du projet de restauration morphologique des inventaires faune-flore et habitats sont en cours (2021/2022).

Aucun crédit financier ne sera dépensé dans le cadre de cette fiche action sur la durée du Contrat de Rivière car cette zone humide est prise en compte dans le projet de Restauration du Roubion.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- Adapter l'entretien de la Freydière aux enjeux écologiques du site
- Suivre l'évolution de l'atterrissement de la zone humide afin d'engager des travaux si nécessaire
- Améliorer les connaissances afin de proposer des mesures adaptées

RESUME DE L'OPERATION

Mise œuvre du plan de gestion de la freydière de Pont de Barret

1 – Adaptation des techniques d'entretien de la freydière :

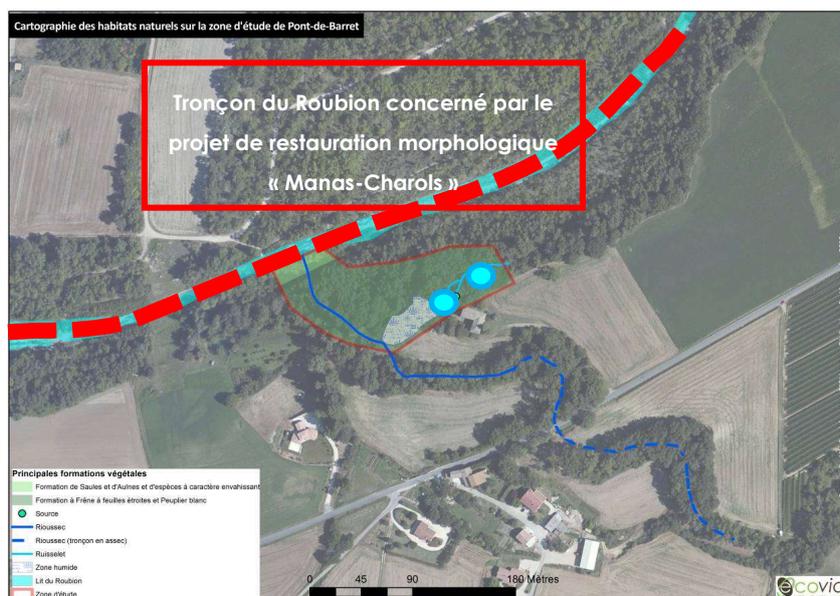
Accompagnement du propriétaire par le SMBRJ pour réaliser les travaux de curage des bassins qui collectent les sources

2 – Mise en place d'un suivi de l'atterrissement de la Freydière :

- Pose de repères géoréférencés et relevés annuel des hauteurs de vase sur les secteurs les plus vulnérables à la sédimentation et détermination du taux d'envasement
- Pose d'un limnigraphe avec sonde automatique afin de suivre les hauteurs d'eau

5 – Réalisation d'un inventaire complémentaire sur les amphibiens

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
1 – Adaptation des techniques d'entretien de la Freydière : accompagnement du propriétaire	Rencontre SMBRJ/propriétaire
2 – Suivi de l'atterrissement de la freydière : envasement, hauteurs d'eau	
3 – inventaire des amphibiens complémentaire	
SOUS TOTAL HT	0
TOTAL TTC	0

PLAN DE FINANCEMENT

Base de financement de l'opération						TTC		
Opération	phasage	Montant en € TTC	Part AERMC*		CD26		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2018							
	2019							
	2020							
	2021							
	2022							
TOTAL TTC								

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Dispositions du SDAGE 6A-04 Préserver et restaurer les rives de cours d'eau et plans d'eau, les forêts alluviales et ripisylves
- Zone NATURA 2000 rivière Roubion
- ZNIEFF de type 1 Ripisylve du Roubion
- ZNIEFF de type 2 ensemble fonctionnel du Roubion

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

**FA B2 N°4 et 5 Plans de gestion des zones humides de l'ENS de Bonlieu et de la Freydière de Sauzet
FA B1 N°14 et 15 Restauration morphologique par génie dynamique du Roubion entre Charols et Manas**

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Bilan annuel

Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu :

COMMENTAIRES

FICHES ACTIONS

VOLET B3

GESTION QUANTITATIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU



ORIENTATIONS STRATEGIQUES : VOLET B3 - GESTION QUANTITATIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le tableau ci-dessous rappelle les orientations stratégiques et 7 objectifs opérationnels du volet B3 « GESTION QUANTITATIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU » :

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	CODE	OBJECTIFS OPERATIONNELS
PRELEVEMENT POUR L'EAU POTABLE	Améliorer la gestion des réseaux AEP et optimiser les rendements actuels	OOB3-N1	Pour l'ensemble des gestionnaires d'AEP du bassin : Améliorer la connaissance des réseaux, évaluer la performance des services, établir le diagnostic des réseaux et un programme de renouvellement tout en maîtrisant le prix de l'eau.
		OOB3-N2	Etudier l'opportunité d'une gestion spécifique à l'étiage sur la Citelle
PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION	Diminuer les prélèvements sur les eaux superficielles des canaux d'irrigation	OOB3-N3	Réviser les autorisations et/ou procéder à la fermeture de 3 canaux sur le Roubion après mise œuvre de solution de substitution pour les usagers
		OOB3-N4	Procéder à l'équipement de deux prises d'eau de canaux sur le Jabron afin de contrôler les débits réservés et réviser les autorisations de prélèvements en fonction des besoins réels
CONNAISSANCES, SUIVI DES ACTIONS	Connaître les prélèvements individuels et leur impact cumulé sur le bassin	OOB3-N5	Réaliser un recensement des prélèvements individuels sur le bassin
		OOB3-N6	Réaliser le suivi des débits des cours d'eau à l'étiage sur les points nodaux
SENSIBILISATION	Sensibiliser sur les économies en eau	OOB3-N7	Communiquer sur l'impact ponctuel des prélèvements en rivière lors de l'étiage

LISTE DES ACTIONS : VOLET B3 - GESTION QUANTITATIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le volet B3 «GESTION QUANTITATIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU» comprend 8 fiches actions dont les plans de financement vous sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Code fiche actions	Intitulé du projet	Modification à mi-parcours	état d'avancement à mi-parcours	Maître d'ouvrage	Tranche CR	Année de démarrage	Coût prévisionnel HT	Réalisé ou revu à mi-parcours		Base de financement	AERMC		CD26		AUTRES FIN.		MAITRE D'OUVRAGE	
								Montant HT	Montant TTC		%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT
FA B3 N°1	Réhabilitation des réseaux d'eau potable sur la commune de Dieulefit	-	Achevée	SIEA	T1-T2	2019	472 550 €	115 257 €	138 307 €	HT	73%	84 348 €					27%	30 908 €
FA B3 N°2	Réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable sur la commune de la Bâtie Rolland	Modification technique	Action en Tranche 2	SIEBRC	T2	2022	472 000 €			HT	50%	- €	0%	- €	0%	- €	50%	- €
FA B3 N°3	Réhabilitation du réseau de transfert d'AEP Montboucher Espeluche	Modification technique et financière	Démarrée	SIEBRC	T1-T2	2022	1 500 000 €			HT	10%	- €	0%	- €	0%	- €	90%	- €
FA B3 N°4	Etude d'une gestion spécifique à l'étiage du captage de Citelle SIEBRC	Modification financière	En cours	SMBRJ	T1	2020	20 000 €	20 000 €	24 000 €	HT	60%	12 000 €	20%	4 000 €	0%	- €	20%	4 000 €
FA B3 N°5	Révision du fonctionnement hydraulique du réseau AEP de Montboucher	Modification technique et financière	Non engagée	SIEBRC	T1	2022	718 750 €			HT	0%	- €	0%	- €	0%	- €	100%	373 250 €
FA B3 N°6	Réhabilitation des réseaux AEP de la commune de Cléon d'Andran	Modification technique et financière	Action en cours de finalisation	SIEBRC	T1 - T2	2019	722 000 €	702 306 €	842 767 €	HT	50%	351 153 €	0%	- €	0%	- €	50%	351 153 €
FA B3 N°7	Modification de l'alimentation en eau potable de la commune de Rochebaudin	-	Action en Tranche 2	SIEBRC	T2	2022	535 000 €			HT	70%	- €	0%	- €	0%	- €	30%	- €
FA B3 N°8	Substitution des prélèvements agricoles sur le Canal de Sauzet par extension du réseau d'irrigation	-	Achevée	Syndicat d'Irrigation Dromois	T1	2016	311 048 €	274 640 €	329 568 €	HT	69%	189 502 €	11%	30 210 €	0%	- €	20%	54 928 €
TOTAL								1 112 203 €	1 334 642 €	-	57%	637 002,60 €	3%	34 210,40 €	0%	- €	73%	814 239,00 €

Volet	GESTION QUANTITATIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE		Code fiche Action	
Thématique	Gestion de l'alimentation en eau potable		B3	n°1
Bilan mi-parcours			Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR429b Le Jabron de sa Source à Souspierre		Objectif bon état écologique	2015
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Jabron		Lancement	2019 TR1
Programme de mesures/ PAOT	Pas de mesures du PDM			
Commune(s) / EPCI	Dieulefit Communauté de Communes de Dieulefit Bourdeaux			
Intitulé du projet	Réhabilitation des réseaux d'eau potable sur la commune de Dieulefit			
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal des Eaux du Pays de Dieulefit Bourdeaux			

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le SIEA du Pays de Dieulefit Bourdeaux gère le réseau d'alimentation en eau potable des communes de Dieulefit et Poët Laval. Comme les autres gestionnaires du bassin versant, le SIEA va contribuer aux économies en eau par le renouvellement des sections de son réseau les plus problématiques. Ces économies en eau ont été définies dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau Roubion-Jabron (PGRE) qui doit permettre, à moyen à terme, un retour à un équilibre quantitatif sur le bassin Roubion-Jabron.

Dans le cadre de son programme de renouvellement, le syndicat prévoit le remplacement de sections vétustes dans le centre de bourg de Dieulefit sur les rues Gabriel Péri, Justin Jouve, Salevas, Reymonds ainsi que sur la place Châteauras. Cette opération sera couplée à des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement, eux aussi nécessaires pour le bon fonctionnement du système de collecte des eaux usées géré également par le syndicat (cf. FA A1 n°12).

BILAN MI-PARCOURS

La tranche 1 (Réhabilitation des réseaux AEP de la rue Gabriel-Péri et rue Etienne-Chalamel) a été réalisée en 2019, **380 ml** ont été remplacés ainsi que **39 de branchements**.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

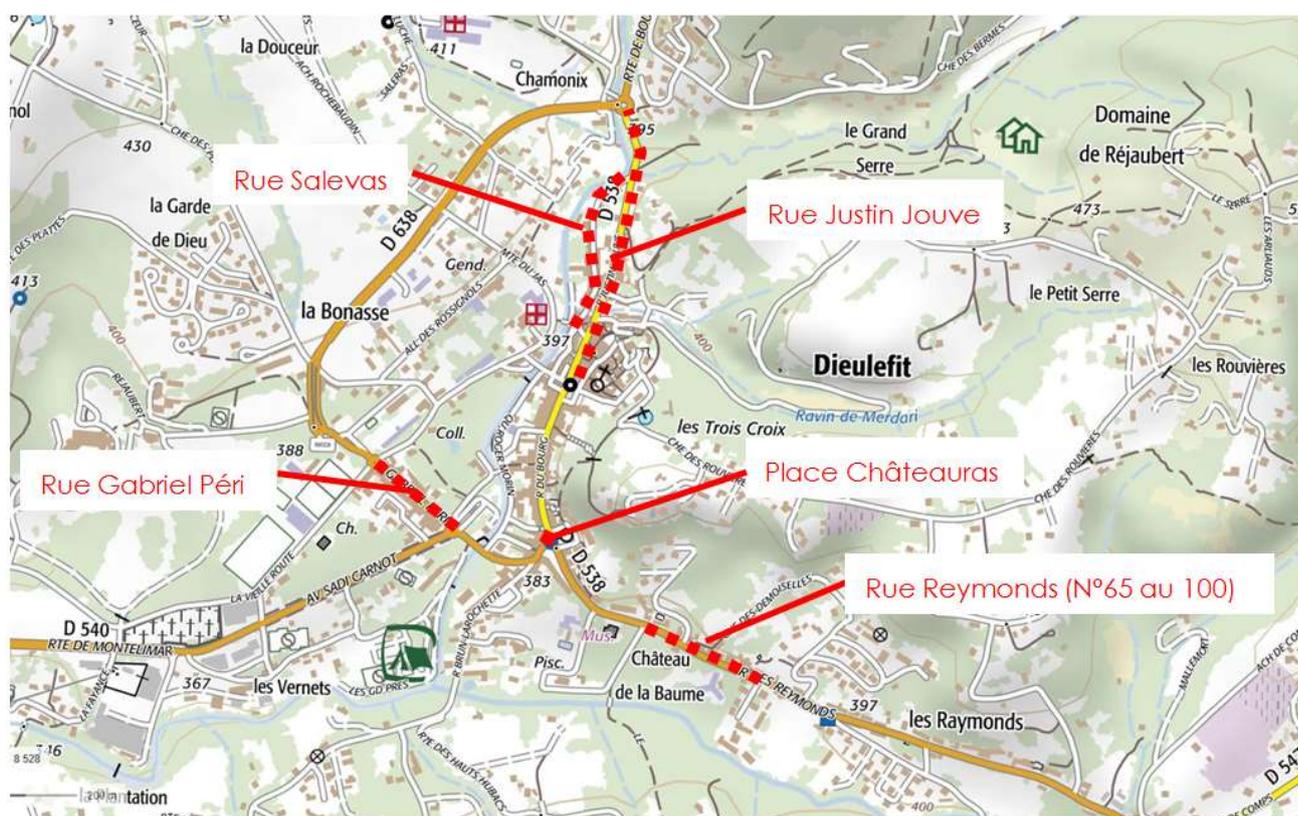
- Réaliser les travaux de renouvellement nécessaires pour faire des économies sur la ressource en eau

RESUME DE L'OPERATION

Réhabilitation des réseaux d'alimentation d'eau potable sur la commune de Dieulefit

Tranche 1 - 2019 : Rue Gabriel Péri à Dieulefit - 200 mL ; 35 branchements
Rue Etienne Chalamel à Dieulefit – 180 ml ; 4 branchements

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
Tranche 1	115 256
TOTAL HT	115 256
TOTAL TTC	138 307

Plan de financement								
Base de financement de l'opération							HT	
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC				Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
Tranche 1	2019	115 257	73	84 348			27	30 908
Tranche 2, 3 et 4	2020							
	2021							
	2022							
TOTAL HT		115 257	73	84 348			27	30 908
LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION								
<ul style="list-style-type: none"> - <u>SDAGE OF 7</u> Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir - Plan de Gestion de la Ressource en Eau Roubion Jabron (PGRE) 								
TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS								
FA A1 N°12 Amélioration du système de collecte des eaux usées des communes de Dieulefit et Poët Laval								
INDICATEURS								
<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur de réalisation : - Consommation financière des crédits - Linéaire de canalisation réalisé <p>Indicateur d'évaluation de l'impact sur la ressource :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Estimation du volume d'eau économisé : m3/an - Gain sur le rendement - Indice linéaire de perte 								
COMMENTAIRES								

Volet	GESTION QUANTITATIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE	Code fiche Action	
Thématique	Gestion de l'alimentation en eau potable	B3	n°2
Bilan mi-parcours	Modification technique	Etat d'avancement	Action en Tranche 2
ME	FRDR 431 le Roubion de la Rimandoule à l'Ancelle	Objectif bon état écologique	2015
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Roubion	Lancement	2022 TR2-CR
Programme de mesures/ PAOT	RES0202 : Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités <u>Code PAOT : ID_10_05_9749</u>		
Commune(s) / EPCI	La Bâtie Rolland Montélimar Agglomération		
Intitulé du projet	Réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable sur la commune de la Bâtie Rolland		
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle alimente la commune de La Bâtie Rolland au moyen de plusieurs ressources gravitaires et du captage principal des Reynières situé à Bonlieu-sur-Roubion. Le syndicat souhaite conduire des travaux de réhabilitation dans la traversée de la Bâtie Rolland, d'une section de réseau vétuste faisant l'objet de nombreuses casses et fuites récurrentes. Cette section est un des points noirs de ce secteur du réseau de distribution. Cette opération s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan de Gestion de la Ressource en Eau Roubion-Jabron qui demande à l'ensemble des gestionnaires en eau potable du bassin de versant de participer aux économies en eau en réalisant les investissements nécessaires afin d'améliorer leurs rendements sur les réseaux de distribution. Les économies à réaliser pour l'ensemble des utilisateurs de la ressource permettant un retour à l'équilibre quantitatif sont de 800 000 m³ (en période d'étiage de mai à septembre).

L'opération consistera à remplacer 1200mL de canalisation sous la RD 540 et de procéder à la reprise de 100 branchements. Celle-ci sera couplée avec d'autres travaux à réaliser par les autres concessionnaires de réseaux permettant de réaliser des économies d'échelle notamment sur le poste « voirie ».

BILAN MI-PAROURS

Les travaux de réhabilitation dans la traversée de la Bâtie-Rolland seront réalisés en même temps que les travaux de réaménagement de la RD540.

Pour la commune d'autres projets ont été identifiés comme prioritaire concernant l'aspect financier.

Des contraintes techniques et financières ont repoussé le lancement des travaux (initialement prévu pour 2020).

Cette action devrait être engagée **en 2023**.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- Réaliser les travaux de renouvellement nécessaires pour faire des économies sur la ressource

RESUME DE L'OPERATION

Réhabilitation des réseaux AEP sur la commune de la Bâtie Rolland

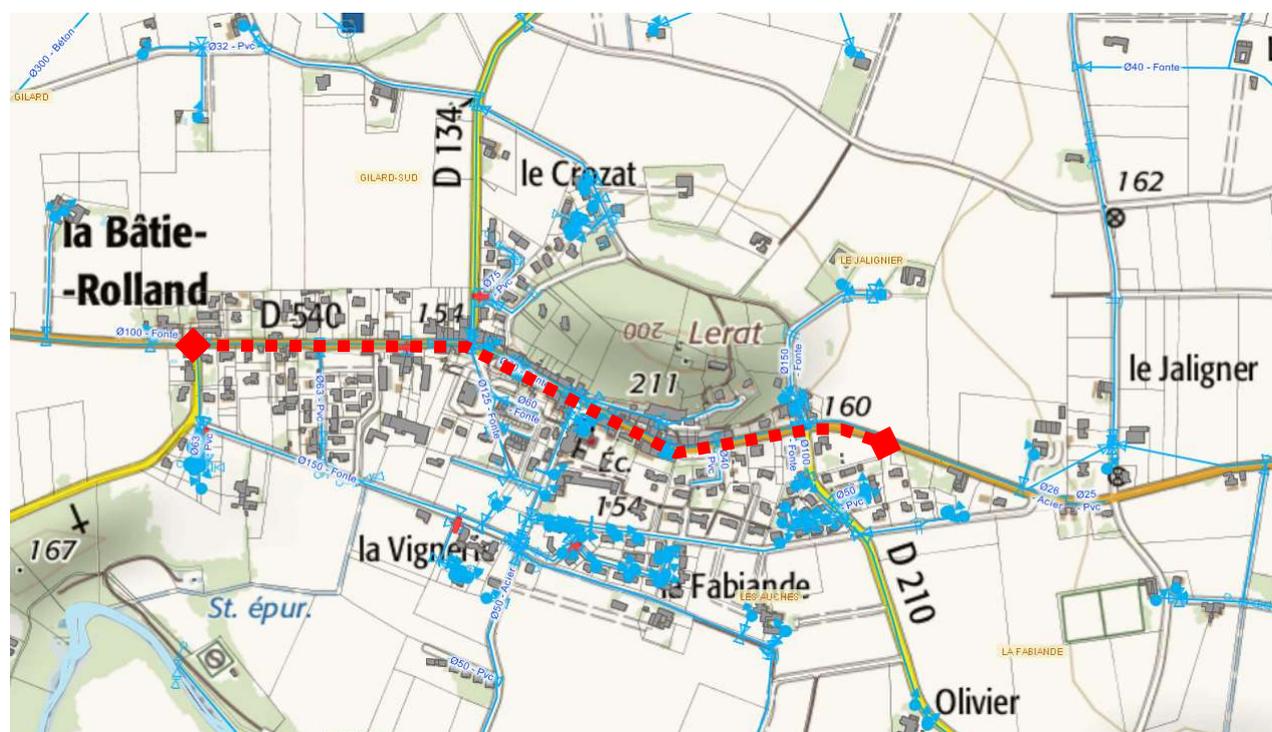
Reprise des réseaux d'alimentation dans la traversée de la Bâtie Rolland :

Coût moyen mL de canalisation : 200 € HT

Coût moyen reprise de branchement : 2000 € HT

- Reprise de 1200 mL de réseau sous la RD 540 : 240 000 €
- Reprise de 100 branchements : 200 000 €
- Moe Divers essais et imprévus : 32 000 €

LOCALISATION



Localisation de la section de réseau à renouveler

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :		Coût en € HT
1 - Renouvellement de 1200 mL de canalisation		240 000
2 - Reprise de 100 branchements, divers et imprévus		232 000
TOTAL HT		472 000
TOTAL TTC		566 000

Plan de financement

Base de financement de l'opération						HT		
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC				Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2018							
	2019							
	2020							
	2021							
	2022							
	2023	472 000	50	236 000			50	236 000
TOTAL HT		472 000	50	236 000			50	236 000

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- SDAGE OF 7 Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir
- Plan de Gestion de la Ressource en Eau Roubion Jabron (PGRE)

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Consommation financière des crédits
- Linéaire de canalisation réalisé

Indicateur d'évaluation de l'impact sur la ressource :

- Estimation du volume d'eau économisé : m3/an
 - Gain sur le rendement
 - Indice linéaire de perte
- Cf. tableau ci-dessous

COMMENTAIRES

* : l'assiette financière ne tient pas compte des coûts plafonds applicables

NOM du secteur	L'AGHA vers LA BATIE ROLLAND
N° du secteur	10
VOLUME MIS EN DISTRIBUTION m3/an (CHIFFRE 2016)	78599

VOLUME CONSOMME m3/an (CHIFFRE 2016)	68950
LINEAIRE TOTAL DU RESAU DU SECTEUR (km)	35,3
LINEAIRE DU RESAU RENOUVELE et/ou abandonné (km)	1,2
INDICE LINEAIRE DE PERTE MOYEN en M3/J*KM (moyenne 2011 à 2016)	2,2
VOLUME ECONOMISE en M3/AN	964
PERTES MOYENNE ACTUELLE en M3/AN	28346
PERTES MOYENNE APRES TRAVAUX en M3/AN	27382
INDICE LINEAIRE DE PERTE MOYEN APRES TRAVAUX en M3/J*KM	2,1
GAIN SUR L'INDICE LINEAIRE DE PERTE	0,1
RENDEMENT (moyenne 2011 à 2016)	73,7
RENDEMENT 2016	87,7
FUTUR RENDEMENT - CALCUL SUR CHIFFRES DE 2016	88,8
GAIN RENDEMENT	1,1
TOTAL DES TRAVAUX en € / M3 économisé	490

REMARQUES

*Le réseau de ce secteur étant en très bon état excepté la traversée de la Bâtie Rolland, les chiffres présentés ne reflète pas la réalité. Des mesures complémentaires seront réalisées afin de préciser les économies réalisées au moment du démarrage de l'opération et permettant ainsi de calculer **un montant plus précis des aides**.*

Volet	GESTION QUANTITATIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE	Code fiche Action	
Thématique	Gestion de l'alimentation en eau potable	B3	n°3
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière	Etat d'avancement	Démarrée
ME	FRDR 10 266 la Citelles	Objectif bon état écologique	2015
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	R. de Citelles	Lancement	2022 T1-T2 CR
Programme de mesures PAOT	RES0202 : Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités Code PAOT : ID_10_05_9751		
Commune(s) / EPCI	Espeluche, Montboucher Montélimar Agglomération		
Intitulé du projet	Réhabilitation du réseau de transfert d'AEP entre les communes d'Espeluche et Montboucher		
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle		
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE			
<p>Les communes de Montboucher et d'Espeluche sont alimentées par le captage de Citelle (47% des volumes) situé en tête de bassin de ce ruisseau et par plusieurs forages. Ce réseau distribue de l'eau à près de 1500 abonnés. Le rendement actuel est estimé à 60%, soit inférieur aux objectifs demandés dans le cadre de l'arrêté de juillet 2012.</p> <p>L'eau est acheminée entre Espeluche et Montboucher via un réseau de transfert principal de 6km. L'opération consistera à renouveler ce réseau. Il est identifié comme fuyard dans le schéma directeur de 2010. Cette opération s'organisera en plusieurs tranches de travaux successives.</p> <p>Cette opération s'inscrit pleinement dans les objectifs du plan de Gestion de la Ressource en Eau Roubion-Jabron qui demande à l'ensemble des gestionnaires en eau potable du bassin de versant de participer aux économies en eau sur la ressource superficielle, en réalisant les investissements nécessaires afin d'améliorer leurs rendements. Pour rappel, les économies à faire pour l'ensemble des utilisateurs permettant un retour à l'équilibre quantitatif sont de 800 000 m3. Cela correspond à une diminution de 23% des prélèvements entre mai à septembre.</p>			
BILAN MI-PARCOURS			
<p>La commune de Montboucher a décidé d'aménager la RD 540 dans sa partie en agglomération sur un linéaire d'environ 650 m ; sur ce tronçon 29 branchements sont concernés. Le SIEBRC a donc entrepris des travaux de réhabilitation des canalisations sur l'ensemble des linéaires impactés par ces aménagements routiers sur l'année 2019 et 2020.</p> <p>L'action a été modifiée techniquement et financièrement au cours de la tranche 1 du Contrat de rivière.</p>			

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

→ Réaliser des investissements sur les réseaux canalisation qui s'imposent afin d'atteindre à minima les seuils réglementaires de rendement et réaliser des économies sur la ressource en eau

RESUME DE L'OPERATION

Réhabilitation du réseau de transfert d'AEP entre les communes d'Espeluche et Montboucher

Contenu de l'opération	Coût en € HT
<i>RD4 Espeluche</i>	
Renouvellement de 2600mL de canalisation	520 000 €
Raccordement à l'antenne existante	30 000 €
Reprise de 50 branchements	100 000 €
<i>Chemin des Chênes (Montboucher-sur-Jabron)</i>	
Renouvellement de 340ml de canalisation	68 000 €
<i>Extension du réseau de Rotary (chemin des Chênes)</i>	
Renouvellement de 340 ml de canalisation	51 000 €
Reprise de 10 branchements	20 000 €
<i>Travaux RD 540</i>	
Renouvellement des canalisations	754 573 €
TOTAL	1 075 573 €

LOCALISATION



Localisation de la section de réseau à renouveler

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
1 - Renouvellement de 3 300 mL de canalisation : Moe et Travaux	639 000
2 – Reprise de 60 branchements	120 000
3 – Renouvellement des canalisations	754 573
4 – Raccordement à l'antenne existante	30 000
TOTAL HT	1 075 573
TOTAL TTC	1 290 687

Plan de financement

Base de financement de l'opération							HT	
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC				Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2018							
	2019							
	2020							
	2021							
	2022	893 573						
	2023	650 000						
TOTAL		1 075 573	10%	107 557			90%	968 015

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- SDAGE OF 7 Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir
- Plan de Gestion de la ressource en eau Roubion Jabron (PGRE) :
→ OBJECTIF ECONOMIE PGRE SUR LE RESEAU DE CITELLES : 10 000 m³/an

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS**FA B3 N°5 Révision du fonctionnement hydraulique du réseau AEP de Montboucher****INDICATEURS****Indicateur de réalisation :**

- Consommation financière des crédits
- Linéaire de canalisation réalisé

Indicateur d'évaluation de l'impact sur la ressource :

- Estimation du volume d'eau économisé : m³/an
- Gain sur le rendement
- Indice linéaire de perte

VOLUME MIS EN DISTRIBUTION m ³ /an (chiffre 2015)	331 433
VOLUME CONSOMME m ³ /an (chiffre 2015)	209 348
LINEAIRE TOTAL DU RESAU DU SECTEUR (km)	73,126
LINEAIRE DU RESAU RENOUVELE et/ou abandonné (km)	6
INDICE LINEAIRE DE PERTE (chiffre 2015)	4,57
VOLUME ECONOMISE en M3/AN	10 017
PERTES ACTUELLE en M3/AN	122 085
PERTES APRES TRAVAUX en M3/AN	112 068
INDICE LINEAIRE DE PERTE APRES TRAVAUX en M3/J*KM	4,20
GAIN SUR L'INDICE LINEAIRE DE PERTE	0,38
RENDEMENT 2015	63,2
RENDEMENT APRES TRAVAUX	65,1
GAIN RENDEMENT	2,0
TOTAL DES TRAVAUX en € / M3 économisé	150

COMMENTAIRES

*application d'un cout plafond sur l'assiette des travaux retenus susceptibles d'évoluer en fonction des éléments techniques transmis lors du dépôt de la demande d'aide et sous réserve que l'opération soit identifiée comme prioritaire dans le diagnostic

Volet	GESTION QUANTITATIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE	Code fiche Action	
Thématique	Gestion de l'alimentation en eau potable	B3	n°4
Bilan mi-parcours	Modification financière	Etat d'avancement	En cours
ME	FRDR 10 266 le Ruisseau de Citelles	Objectif bon état écologique	2015
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Ruisseau de Citelles	Lancement	2020 T1-CR
Programme de mesures/ PAOT	RES0202 : Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités Code PAOT : ID_10_05_951		
Commune(s) / EPCI	Rochefort –en-Valdaine Montélimar Agglomération		
Intitulé du projet	Etude d'une gestion spécifique à l'étiage du captage de Citelle		
Type d'action	ETUDE		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE			
<p>Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle assure l'alimentation en eau potable des communes d'Espeluche et de Montboucher au moyen de 3 ressources : un captage gravitaire situé en tête bassin du Ruisseau de Citelle sur la commune de Rochefort-en-Valdaine et 2 forages profonds (forages de la Vesque et de Pierougier). En période d'étiage, l'étude EVP a montré que les prélèvements sur le captage de Citelle affectent notablement l'hydrologie du ruisseau pénalisant ainsi les milieux aquatiques.</p> <p>Pour répondre à cette problématique, le PGRE Roubion-Jabron établi en 2014-2015, a prévu la mise en œuvre d'un report des prélèvements vers les forages profonds entre le 1er mai et le 30 septembre afin de soulager la ressource superficielle. Cela permettrait de réaliser près de 60 000m3 d'économies sur la période et contribuerait à l'effort collectif demandé aux utilisateurs pour permettre un retour à l'équilibre quantitatif sur le bassin versant.</p> <p>Il est donc nécessaire de définir dans le cadre d'une étude préalable, les aménagements à réaliser sur les sources et le réservoir pour la réalisation de ce « by-pass » du captage vers le cours d'eau et de préciser les coûts d'exploitation supplémentaires aujourd'hui estimés à environ 6000€/an et leurs répercussions sur le prix de l'eau, liés à l'augmentation des prélèvements sur les forages.</p> <p>Cependant, le SIEBRC souhaite également étudier une solution technique plus adaptée aux variations hydrologiques saisonnières qui peuvent se produire à des périodes différentes que celles arrêtées dans le PGRE. L'opération consisterait à mettre en œuvre ce report de prélèvement à partir d'un débit réservé à arrêter, qui serait donné via un dispositif de mesure implanté sur le Ruisseau de Citelles.</p>			

BILAN MI-PARCOURS

L'étude a été lancée en août 2020. Le SMBRJ est le maître d'ouvrage de cette étude. Cette action est également inscrite dans le PGRE Roubion-Jabron établi en 2015.

Après avoir identifié l'impact des prélèvements du captage sur l'hydrologie du cours d'eau, et une première campagne de jaugeage sur la Citelle au cours de l'été 2020, le SIEBRC et le SMBRJ ont convenu qu'il était nécessaire d'effectuer une nouvelle campagne de jaugeage au cours de l'été 2021. Un débit cible à ne pas dépasser sera ensuite défini ainsi que le dispositif de suivi et les aménagements sur la chambre des vannes.

Un basculement des prélèvements vers les forages profonds pourrait être ensuite engagés.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- **Contribuer aux économies en eau sur la ressource superficielle pour permettre un retour à l'équilibre quantitatif visé dans le PGRE Roubion-Jabron (Action n°5 PGRE)**
- **Etudier une solution technique plus adaptée aux variations hydrologiques saisonnières et aux gains plus importants sur les milieux**

RESUME DE L'OPERATION

Etude d'une gestion spécifique à l'étiage du captage de Citelle

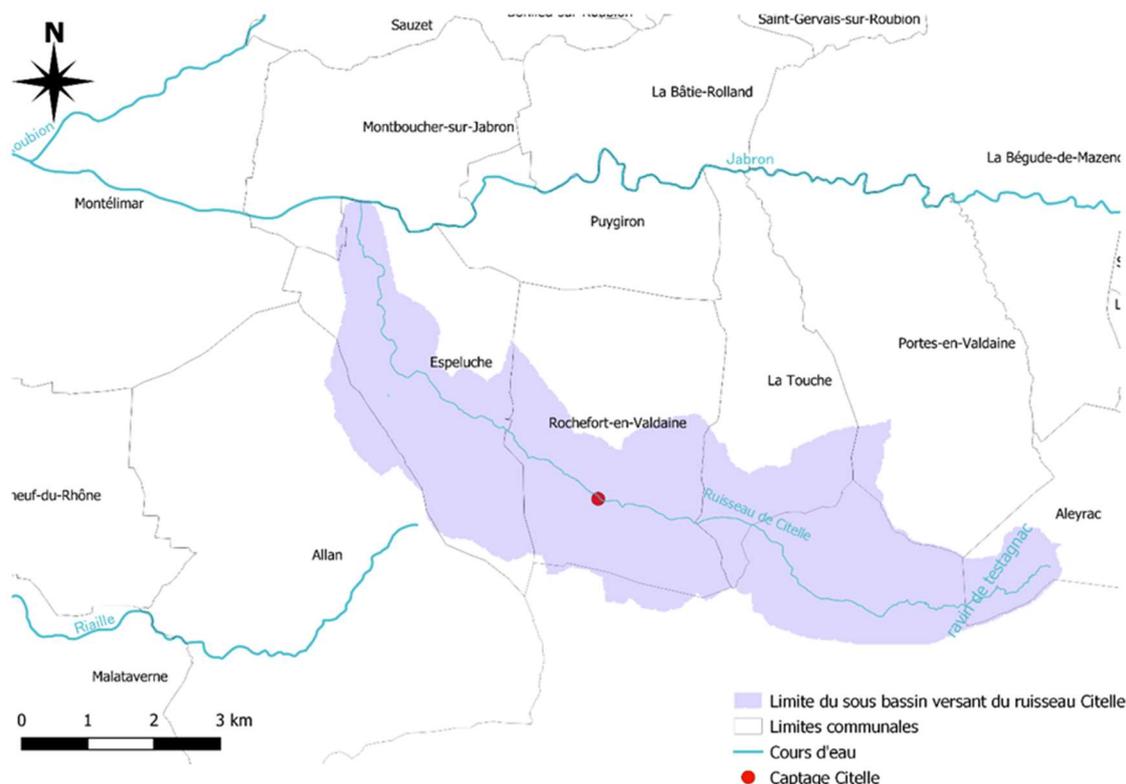
Phase 1 – Etude préalable à l'aménagement d'un by-pass sur les sources et le réservoir :

- Définition des aménagements à réaliser sur le réservoir et les sources
- Chiffrage des travaux
- Evaluation précise des coûts d'exploitation supplémentaires sur les forages

Phase 2 – Etude de la mise en œuvre gestion à l'étiage du captage fonction d'un débit réservé

- Définition du débit réservé, validation du débit réservé
- Définition du système de mesure : solution technique, estimatif des travaux et des coûts de fonctionnement

LOCALISATION



Localisation du captage de Citelle

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :		Coût en € HT
1 – Etude d'une gestion spécifique du captage de Citelle		20 000
TOTAL HT		20 000
TOTAL TTC		24 000

Plan de financement

Base de financement de l'opération					HT			
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC		Part CD26		Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2020	20 000	60%	12 000	20%	4 000	20%	4 000
	2021							
	2022							
	2023							
TOTAL HT		20 000	60%	12 000	20%	4 000	20%	4 000

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- SDAGE OF 7 Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir
- Plan de Gestion de la ressource en eau Roubion Jabron (PGRE) – Action n°5

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Consommation financière des crédits
- Rendu de l'étude

Indicateur d'évaluation de l'impact sur la ressource :

- Estimation du volume d'eau économisé : A minima (pour deux mois de gestion en mode dégradé – 24 500 m3/an)

COMMENTAIRES

Volet	GESTION QUANTITATIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE	Code fiche Action	
Thématique	Gestion de l'alimentation en eau potable	B3	n°5
Bilan mi-parcours	Modification financière et technique	Etat d'avancement	Non engagée
ME	FRDR 10 266 la Citelle	Objectif bon état écologique	2015
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	R. de Citelles, le Jabron	Lancement	2022
Programme de mesures /PAOT	<u>RES0202</u> : Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités <u>Code PAOT</u> : ID_10_05_951		
Commune(s) / EPCI	Montboucher Espeluche Montélimar Agglomération		
Intitulé du projet	Révision du fonctionnement hydraulique du réseau AEP de Montboucher		
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX		
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle assure l'alimentation en eau potable sur les communes d'Espeluche et de Montboucher au moyen de 3 ressources : un captage gravitaire situé en tête bassin du Ruisseau de Citelle (47% des volumes) et 2 forages profonds : La Vesque et Pierougier. Le réseau de distribution sur ces communes fonctionne au moyen de trois réservoirs et présente un rendement actuel estimé à 60%, soit inférieur aux minimas demandés dans l'arrêté du 7 janvier 2012.

L'analyse du fonctionnement hydraulique du réseau réalisée dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable de 2010 (étude Pöyry), puis réétudié et précisé en 2017 par le pôle technique du syndicat (après sa fusion avec le syndicat Intercommunal des eaux du Bas Roubion), a confirmé la nécessité de "revoir le fonctionnement hydraulique actuel réseau au niveau des différents étages de pression sur la commune de Montboucher" (extrait du SDAEP, 2010), trop importante sur plusieurs secteurs (8 à 10 bars). Le diagnostic réalisé cette année a également montré une sous-utilisation du réservoir de Montboucher pouvant conduire à des risques sanitaires en lien avec le faible renouvellement de l'eau.

Le SIEBRC souhaite donc aujourd'hui procéder une réorganisation du fonctionnement hydraulique. La modélisation hydraulique de ce nouveau fonctionnement est en cours (en interne - logiciel PORTEAU). Cette opération nécessite la réalisation de différents travaux localisés sur les réseaux (connexion d'antennes, renforcement, reprise de réseau, pose de vannes,...). Cette opération comprendra également la pose de 15 compteurs sur l'ensemble du réseau de Montboucher et Espeluche afin de sectoriser le réseau pour avoir une meilleure connaissance des rendements et permettre une meilleure gestion des fuites.

Cette opération s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan de Gestion de la Ressource en Eau Roubion-Jabron qui demande à l'ensemble des gestionnaires en eau potable du bassin de versant de faire des économies sur la ressource, en réalisant les investissements qui s'imposent pour améliorer leurs rendements. Pour rappel, les économies à faire pour l'ensemble des utilisateurs et permettant un retour à l'équilibre quantitatif, sont de 800 000 m³ soit une diminution de 23% des prélèvements entre mai à septembre.

BILAN MI-PAROURS

Le SIEBRC souhaite mettre en œuvre une réorganisation du fonctionnement hydraulique. Pour cela une modélisation hydraulique de ce nouveau fonctionnement a été réalisée. Cette opération nécessitera la réalisation de plusieurs travaux définis dans le tableau ci-dessous. Ces derniers seront engagés en 2022. Il faudra au préalable réaliser les travaux ci-dessous afin de garantir une pression suffisante aux abonnés situés à une côte supérieure ou égale à 140 m et actuellement desservis par le réseau en provenance de Citelle.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- **Réaliser les travaux de renouvellement sur les réseaux afin d'atteindre à minima les objectifs réglementaires définis dans l'arrêté de juillet 2012**
- **Améliorer le fonctionnement du réseau pour réaliser des économies en eau**
- **Améliorer la gestion, la connaissance et le suivi du réseau**

RESUME DE L'OPERATION

Révision du fonctionnement hydraulique du réseau AEP de Montboucher

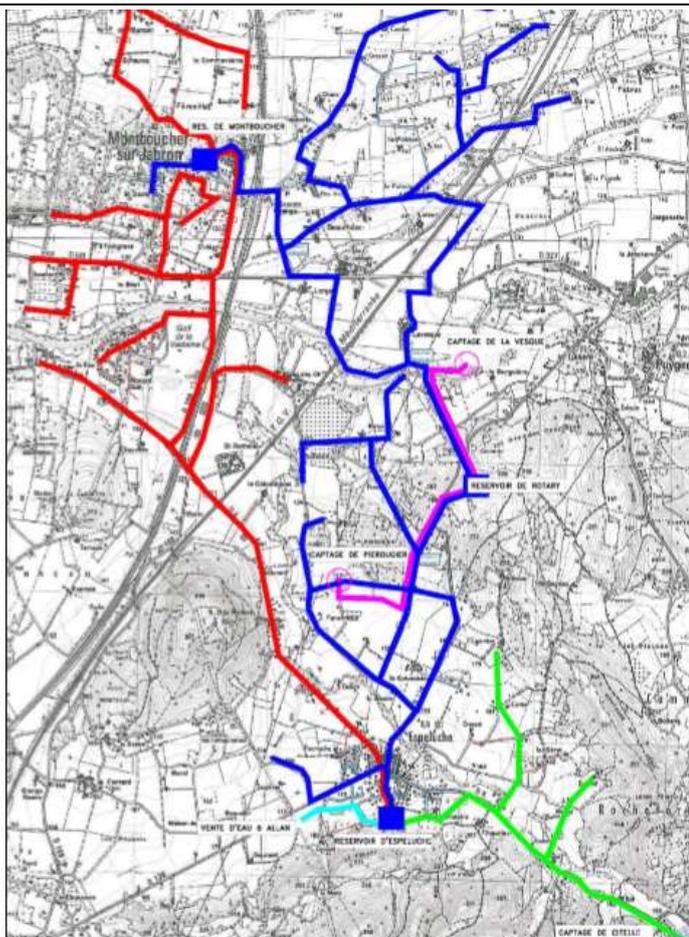
Reprise de réseaux et connexions de sections de réseaux:

- *Extension du réseau de Rotary : 55 000 € HT*
- *Basculement de la rue des Figuiers sur le réseau de Rotary et raccordement de la rue des Secrets sur la rue Saint Martin : 36 250 € HT*
- *Intervention sur le réseau existant de Montboucher-sur-Jabron : 52 000 € HT*
- *Intervention sur le réseau existant d'Espeluche : 80 000 € HT*

Connaissance des rendements - Sectorisation pose de 15 compteurs sur l'ensemble du réseau des 2 communes :

- *Pose de 15 compteurs de sectorisation (15 000 € HT/compteur) : 150 000 € HT*

LOCALISATION



Fonctionnement schématique actuel (extrait schéma directeur, 2010)

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :		Coût en € HT						
1 – Optimisation du fonctionnement : reprise de réseaux et connexions de sections de réseaux : travaux		223 250						
2 – Pose de 15 compteurs de sectorisation		150 000						
		TOTAL HT					373 250	
		TOTAL TTC					447 900	
Plan de financement								
Base de financement de l'opération							HT	
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC				Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2021							
	2022	373 250						
	2023							
TOTAL HT		373 250					100	373 250

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- SDAGE OF 7 Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir
- Plan de Gestion de la ressource en eau Roubion Jabron (PGRE) :
- Action 3 - Réaliser un plan d'action : connaissance et suivi du réseau par sectorisation, gestion des pressions de service

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA B3 N3 Réhabilitation du réseau de transfert d'AEP entre les communes d'Espeluche et Montboucher

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Consommation financière des crédits
- Linéaire de canalisation réalisé

Indicateur d'évaluation de l'impact sur la ressource :

- Estimation du volume d'eau économisé : m3/an
- Gain sur le rendement
- Indice linéaire de perte

VOLUME MIS EN DISTRIBUTION m3/an (chiffre 2015)	331 433
VOLUME CONSOMME m3/an (chiffre 2015)	209 348
LINEAIRE TOTAL DU RESAU DU SECTEUR (km)	73,126
LINEAIRE DU RESAU CONCERNE (km) par changement de pression	11,342
LINEAIRE DU RESAU RENOUVELE et/ou abandonné (km)	1,315
INDICE LINEAIRE DE PERTE ACTUEL (chiffre 2015)	4,57
PRESSION ACTUELLE (P1)	8,4
PRESSION FUTURE (P2) SUR NOUVEAU SECTEUR	5,35
$(P1/P2)^{0,5}$	1,25
VOLUME DES FUITES ACTUELLES SUR LINEAIRE CONCERNE m3/an	18 936
DEBIT ACTUEL DES FUITES SUR LINEAIRE CONCERNE m3/j	52
VOLUME DES FUITES FUTURES SUR LINEAIRE CONCERNE sans renouvellement	15 112
VOLUME DES FUITES FUTURES SUR LINEAIRE CONCERNE avec renouvellement	13 360
DEBIT FUTUR DES FUITES SUR LINEAIRE CONCERNE m3/j	36,6
VOLUME ECONOMISE en M3/an	5576
RENDEMENT 2015	63,16
RENDEMENT 2015 avec modification du fonctionnement du réseau	64,2
GAIN RENDEMENT	1,1
TOTAL DES TRAVAUX €/M3 économisé	81

COMMENTAIRES

* : Taux de financement prévisionnel à confirmer suite au dépôt de dossier

Volet	GESTION QUANTITATIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE		Code fiche Action	
Thématique	Gestion de l'alimentation en eau potable		B3	n°6
Bilan mi-parcours	Modification technique et financière		Etat d'avancement	En cours de finalisation
ME	FRDR 431 Le Roubion de la Rimandoule à l'Ancelle		Objectif bon état écologique	2015
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Roubion		Lancement	2019 T1 CR
Programme de mesures/ PAOT	RES0202 : Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités Code PAOT : ID_10_05_9749			
Commune(s) / EPCI	Cléon d'Andran Montélimar Agglomération			
Intitulé du projet	Réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable de la commune de Cléon d'Andran			
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle			

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle souhaite conduire des travaux de réhabilitation dans la traversée du centre bourg de Cléon d'Andran. La Commune est alimentée à la fois par le captage gravitaire des sources d'Eyzahut et le captage des Reynières (nappe). Le réseau actuel dans le centre bourg est particulièrement vétuste et fuyard. Il fait l'objet de casses récurrentes, contexte aggravé par une nature des sols corrosif pour les canalisations.

Cette opération s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan de Gestion de la Ressource en Eau Roubion-Jabron qui demande à l'ensemble des gestionnaires en eau potable du bassin versant d'économiser la ressource en eau en réalisant les investissements nécessaires pour améliorer leurs rendements. Pour rappel, les économies à faire pour l'ensemble des utilisateurs, permettant un retour à l'équilibre quantitatif, sont de 800 000 m³ en période d'étiage (de mai à septembre).

L'opération consistera sur le centre bourg et à remplacer 1362mL de canalisation sous la RD9, rue et place de l'Eglise et Boulevard de Provence. 90 branchements seront repris. La structure du réseau « en étoile » nécessitera également des travaux connexes de raccordements des différentes antennes. Une réduction de la pression sera également effectuée sur l'ensemble de la commune permettant aussi de réaliser des économies sur les fuites éventuelles. Cela permet d'éviter une surconsommation des usagers. Enfin, ces travaux seront couplés avec des travaux réhabilitation du réseau d'assainissement où d'importants problèmes d'eaux claires parasites

ont été détectés.

BILAN MI-PAROURS

Le renouvellement des réseaux AEP dans le centre bourg de Cléon d'Andran a été en partie réalisé.

Le projet initial a été modifié. La solution initialement prévue (en rose sur le plan) a été remplacée par une solution provisoire (en vert sur le plan). La conduite en PVC 25 a été remplacée par une conduite en PEHD 50 en plein champ. Il est prévu d'envisager une extension du réseau sous la RD 6 lors d'un recalibrage de cet axe de circulation. En effet, cette chaussée ne dispose pas actuellement d'accotement. La réhabilitation des réseaux AEP sur la section Boulevard de Provence sera engagée en même temps que le réaménagement de cette rue.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- **Economiser la ressource en eau par le renouvellement des réseaux vétustes**
- **Limiter la pression afin de diminuer les pertes et éviter une surconsommation des usagers**

RESUME DE L'OPERATION

Renouvellement des réseaux AEP dans le centre bourg de Cléon d'Andran

1 - Section RD9 :

197 650 € HT (réalisé en 2019 -2020)

- Reprise de 475 mL de réseau
- Reprise de 17 branchements

2 – Section boulevard de Provence (prévu lors du réaménagement de la voirie)

Coût moyen du mL de canalisation estimé 300€ HT (secteur techniquement complexe)

Coût moyen de reprise de branchement : 2500 € HT

- *Reprise de 575 mL de réseau 120 000 € HT*
- *Reprise de 34 branchements : 34 000 € HT*

3 – Section rue de l'Eglise

- *Reprise de 190 mL de réseau*
- *Reprise de 32 branchements*

4 – Place de l'Eglise

- *Reprise de 102mL de réseau*
- *Reprise de 7 branchements*

Cout global Section rue de l'Eglise et Place de l'Eglise : 152 465 € HT

5 – Antenne « sylvestre » à créer (conséquence de la diminution de la pression)

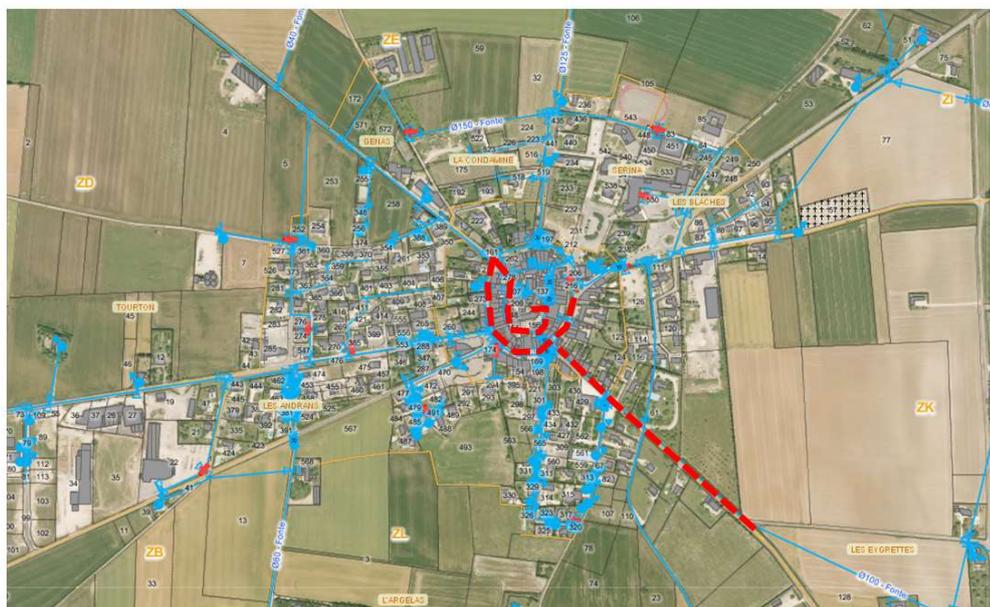
18 191 € HT (réalisé en 2019 – 2020)

Solution provisoire en attente de l'extension du réseau sous la RD6

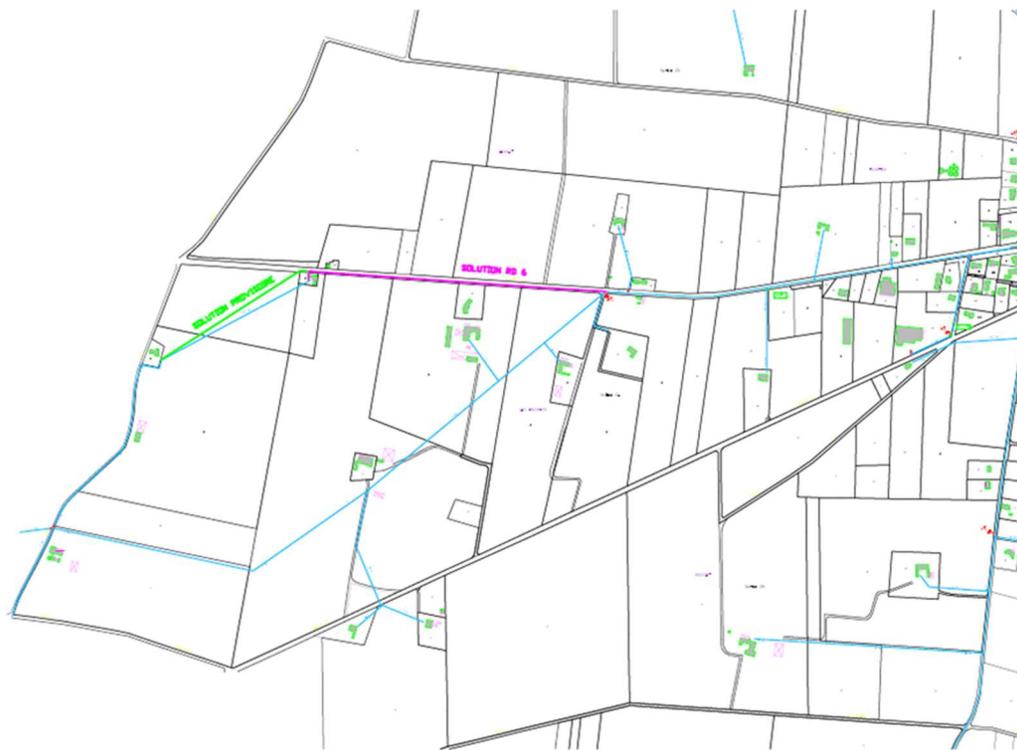
6- Section RD540

180 000 € HT réalisé en 2019 - 2020

LOCALISATION



Localisation des sections à renouveler



Plan de l'antenne Sylvestre

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :		Coût en € HT
1 – RD9 : 475 mL, 17 Branchements		197 650
2 – Bd de Provence : 595 mL, 34 Branchements		154 000
3 – Rue de l'Eglise : 190 mL, 32 Branchements		152 465
4 – Place de l'Eglise : 102mL, 7 Branchements		
5 – Antenne « Sylvestre »		18 191
6 – Section RD 540		180 000
TOTAL HT		702 306
TOTAL TTC		842 767

Plan de financement

Base de financement de l'opération					HT			
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC**		Part MO			
			En %	€	En %	€	En %	€
	2018							
Moe et travaux	2019	548 306						
	2020							
	2021	154 000						
	2022							
TOTAL HT		702 306	50**	351 153			50	351 153

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- SDAGE OF 7 Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir
- Plan de Gestion de la ressource en eau Roubion Jabron (PGRE)
- Action 3 : Réaliser un plan d'action : gestion des pressions de service

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Consommation financière des crédits
- Linéaire de canalisation réalisé

Indicateur d'évaluation de l'impact sur la ressource :

- Estimation du volume d'eau économisé : m3/an
- Gain sur le rendement
- Indice linéaire de perte

VOLUME MIS EN DISTRIBUTION m3/an (chiffre 2015)	98 610
VOLUME CONSOMME m3/an (chiffre 2015)	64 319
LINEAIRE TOTAL DU RESAU DU SECTEUR (km)	25,6
LINEAIRE DU RESAU CONCERNE (km) par changement de pression	16,05
LINEAIRE DU RESAU RENOUVELE et/ou abandonné (km)	1,937
INDICE LINEAIRE DE PERTE ACTUEL (chiffre 2015)	3,67
PRESSION ACTUELLE (P1)	7,99
PRESSION FUTURE (P2) SUR NOUVEAU SECTEUR	3,5
$(P1/P2)^{0,5}$	1,51
VOLUME DES FUITES ACTUELLES SUR LINEAIRE CONCERNE par changement de pression en m3/an	21499
DEBIT ACTUEL DES FUITES SUR LINEAIRE CONCERNE m3/j	59
VOLUME DES FUITES FUTURES SUR LINEAIRE CONCERNE sans renouvellement	14 229
VOLUME DES FUITES FUTURES SUR LINEAIRE CONCERNE avec renouvellement	12 512
DEBIT FUTUR DES FUITES SUR LINEAIRE CONCERNE m3/j	34,3
VOLUME ECONOMISE en M3/an	8 987
RENDEMENT 2015	65,23
RENDEMENT 2015 avec modification du fonctionnement du réseau	71,8
GAIN RENDEMENT	6,5
TOTAL DES TRAVAUX €/M3 économisé	95

COMMENTAIRES

*application d'un cout plafond sur l'assiette des travaux retenus susceptibles d'évoluer en fonction des éléments techniques transmis lors du dépôt de la demande d'aide et sous réserve que l'opération soit identifiée comme prioritaire dans le diagnostic

**Taux de financement prévisionnel, à confirmer suite finalisation des travaux

Volet	GESTION QUANTITATIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE		Code fiche Action	
Thématique	Gestion de la ressource		B3	n°7
Bilan mi-parcours			Etat d'avancement	Action en Tranche 2
ME	FRDR 12116 Rivière La Rimandoule		Objectif bon état écologique	2015
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	La Rimandoule		Lancement	TR2-CR
Programme de mesures /PAOT	NC			
Commune(s) / EPCI	Rochebaudin Communauté de Communes de Dieulefit Bourdeaux			
Intitulé du projet	Modification de l'alimentation en eau potable de la commune de Rochebaudin			
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle			

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Roubion et de Citelle assure l'alimentation en eau potable de la commune de Rochebaudin par le captage des Blanchons pour le centre du village et le captage des Prés pour les maisons isolées de la partie basse de la commune. Ces deux ressources captent gravitairement plusieurs sources dans les vallons des ruisseaux du « ravin des Barons » et de « Baravel » (affluents rive droite de la Rimandoule). Ils permettent d'assurer la distribution en moyenne d'environ 3 et 4 000 m³/an. Ces deux ressources sont particulièrement sensibles en période estivale et assurent difficilement l'alimentation en eau des usagers. Elles connaissent également des problèmes de qualité bactériologique conduisant à des non conformités récurrentes lors des contrôles de la qualité de l'eau réalisés par l'ARS.

Le SIEBRC souhaiterait donc engager des travaux d'interconnexion entre les communes de Pont de Barret et Rochebaudin permettant de distribuer, à l'ensemble des habitants de la commune, de l'eau via le réservoir du captage des Prés, déjà existant. L'eau distribuée proviendrait du captage des Reynières dont la ressource est abondante. Cette opération permettrait de répondre à ces problématiques de non-conformité de cette ressource.

BILAN MI-PARCOURS

La sécheresse de l'année 2020 a soulevé de nombreuses difficultés pour assurer l'alimentation en eau potable des usagers de la commune de Rochebaudin. Il était prévu initialement de connecter les réseaux AEP de la commune de Rochebaudin aux captages des Reynières dont la ressource est plus abondante. Une étude avant-projet sera lancée dès 2021 pour permettre d'estimer plus précisément les travaux d'interconnexion à réaliser.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- Supprimer les risques sanitaires pour les habitants de la commune de Rochebaudin
- Limiter les prélèvements sur la ressource superficielle en tête de bassin versant

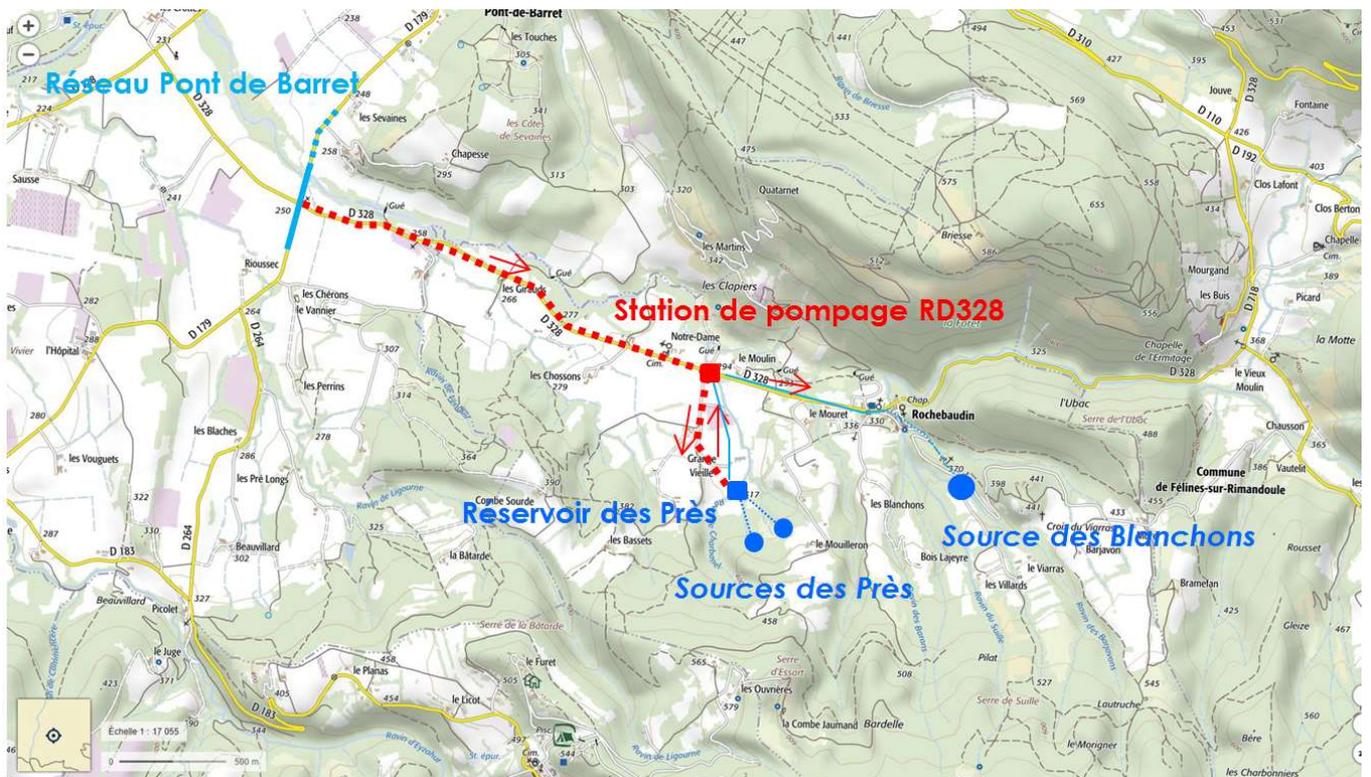
RESUME DE L'OPERATION

Interconnexion entre les communes de Pont de Barret et de Rochebaudin

Interconnexion Pont de Barret - Réservoir des Près à Rochebaudin :

- Création de 2 000 mL de canalisation sous RD (150 € HT/mL) : 300 000 € HT
- Création conduite de refoulement « réservoir-RD » : 75 000 € HT
- Remplacement canalisation de distribution « réservoir-RD » (vétuste) : 75 000 € HT
- Création d'une station de pompage RD : 50 000 € HT

LOCALISATION



Localisation des sources et des travaux à réaliser

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
1 – Pose d'un réseau de 3000mL	450 000
2 – Station de pompage	50 000
3 – Moe (5%), imprévus	35 000
TOTAL HT	535 000
TOTAL TTC	642 000

Plan de financement

Base de financement de l'opération						HT		
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC				Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
Travaux, Moe	2022	535 000	70	374 500			30%	160 500
	2023							
	2024							
TOTAL HT		535 000	70	374 500			30%	160 500

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- SDAGE OF 7 Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir
- SDAGE OF 5E ÉVALUER, PRÉVENIR ET MAÎTRISER LES RISQUES POUR LA SANTÉ HUMAINE
- Plan de Gestion de la ressource en eau Roubion Jabron (PGRE)

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Consommation financière des crédits
- mL de canalisation posé

Indicateur d'évaluation de l'impact sur la ressource :

- Estimation du volume d'eau économisé sur la ressource superficielle : **3000 à 4000m3/an**

COMMENTAIRES

Volet	GESTION QUANTITATIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE		Code fiche Action	
Thématique	Gestion quantitative de la ressource		B3	n°8
Bilan mi-parcours			Etat d'avancement	Achevée
ME	FRDR 428b Le Roubion de l'Ancelle au Jabron		Objectif bon état écologique	2027
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron		Objectif bon état chimique	2015
Cours d'eau	Le Roubion		Lancement	2016 T1-CR
Programme de mesures/ PAOT	RES0810 : Développer une gestion stratégique des ouvrages de mobilisation et de transfert d'eau Code PAOT: ID_10_05_9739			
Commune(s) / EPCI	La Laupie Montélimar Agglomération			
Intitulé du projet	Substitution des prélèvements agricoles sur le Canal de Sauzet par extension du réseau d'irrigation			
Type d'action	MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX			
Maître d'ouvrage	Syndicat d'Irrigation de la Drôme			
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE				
<p>L'ASA du canal du moulin de Sauzet dispose d'une autorisation de prélèvement dans le Roubion et dessert 40 ha pour 13 adhérents. Seuls 5 agriculteurs sont actifs pour 15 ha irrigués. Les consommations moyennes sont proches des 40 000 m3 pour des prélèvements de l'ordre de 70 000 m3/an à usage agricole à 95 %.</p> <p>Dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau Roubion-Jabron, il a été demandé par l'Etat la fermeture de ce canal afin de réaliser des économies sur la ressource superficielle. Pour ne pas pénaliser les agriculteurs, il a été proposé l'extension du réseau d'irrigation qui est alimenté par l'eau du Rhône pour les 15ha de parcelles concernées.</p> <p>La faisabilité de ce projet a été confirmée en 2014. Ce projet, inscrit au contrat de rivière, a été engagé par anticipation (subventions accordées en 2016), par le Syndicat d'Irrigation de la Drôme (SID). Initialement prévus en 2017, ces travaux sont aujourd'hui en attente des modifications de PLU nécessaires afin de déclasser des espaces boisés classés. Le projet nécessitant de réaliser des opérations défrichement pour faire passer sur un secteur, les canalisations d'alimentation en eau.</p>				
BILAN MI-PARCOURS				
<p>Le SID a réalisé l'extension du réseau d'irrigation comportant la traversée du lit du Roubion en 2018. Cette extension du réseau était ciblée au sein du Plan de Gestion de la Ressource Eau (PGRE) afin de limiter les prélèvements dans le milieu superficiel (le Roubion) engendré par le canal de Sauzet. Ce canal a donc été fermé.</p>				

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTES

- Economiser la ressource superficielle du bassin versant par la fermeture du canal
- Assurer l'irrigation des parcelles exploitées par extension du réseau d'irrigation (prélèvement Rhône)

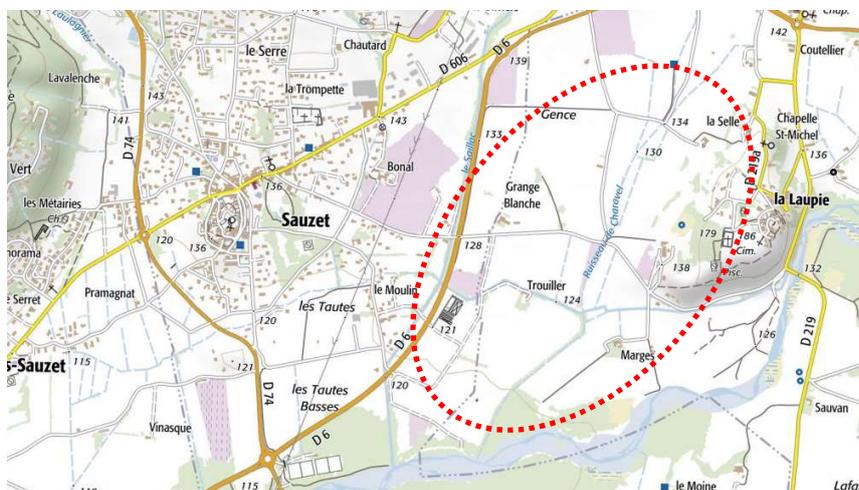
RESUME DE L'OPERATION

Substitution des prélèvements agricoles sur le Canal de Sauzet par extension du réseau d'irrigation

Extension du réseau d'irrigation

- Création de 1600 mL de canalisation en 150 et 250 mm

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :	Coût en € HT
1 – Pose d'un réseau de 1600mL Moe (5%), imprévus	274 640
TOTAL HT	274 640
TOTAL TTC	329 568

Plan de financement

Base de financement de l'opération							HT	
Opération	phasage	Montant en € HT	Part AERMC				Part MO	
			En %	€	En %	€	En %	€
	2016	274 640	69%	189 502	11%	30 210	20%	54 928
	2017							
	2018							
	2019							
	2020							
	2021							
	2022							
TOTAL HT		274 640	69%	189 502	11%	30 210	20%	54 928

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

- Plan de Gestion de la ressource en eau Roubion Jabron (PGRE)

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

INDICATEURS

Indicateur de réalisation :

- Consommation financière des crédits

Indicateur d'évaluation de l'impact sur la ressource :

- Estimation du volume d'eau économisé sur la ressource superficielle : m³/an (70 000)

COMMENTAIRES

Opération engagée en 2016 par anticipation au contrat de rivière

FICHES ACTIONS

VOLET C

**COMMUNICATION,
SENSIBILISATION,
ANIMATION ET SUIVI DU
CONTRAT**



ORIENTATIONS STRATEGIQUES : VOLET C – COMMUNICATION, SENSIBILISATION, ANIMATION ET SUIVI DU CONTRAT

Le tableau ci-dessous rappelle les orientations stratégiques et les 3 objectifs opérationnels du volet C « COMMUNICATION, SENSIBILISATION, ANIMATION ET SUIVI DU CONTRAT» :

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATEGIQUE	CODE	OBJECTIFS OPERATIONNELS
COMMUNICATION SENSIBILISATION	Communiquer, sensibiliser et promouvoir les actions du contrat	OO-CN°1	Déployer des outils d'information et de communication adaptés sur les thématiques principales du Contrat de rivière
		OO-CN°2	Engager des actions de sensibilisation sur la préservation des milieux aquatiques pour tous types de publics
ANIMATION DU CONTRAT	Engager les moyens nécessaires pour permettre la mise œuvre du contrat	OO-CN°3	Conforter et renforcer la cellule d'animation existante du Contrat de rivière

Volet	ANIMATION ET SUIVI DU CONTRAT	Code fiche Action	
Thématique	Coordination et suivi du contrat de rivière	C	n°1
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	En cours
ME		Objectif bon état écologique	NC
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron et ID-10-07 La Berre (Riaille)	Objectif bon état chimique	NC
Cours d'eau	L'ensemble des cours d'eau du bassin versant	Lancement	T1 et T2-CR
Programme de mesures /code POAT	NC		
Commune(s)/EPCI	Toutes les communes		
Intitulé du projet	POSTE DE CHARGE DE MISSION CONTRAT DE RIVIERE		
Type d'action	Animation, coordination du contrat et conduite d'opérations		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Le Contrat de rivière est suffisamment complexe à mettre en œuvre pour justifier la présence d'une personne dédiée à la mise en œuvre de la procédure et dont les missions seront les suivantes :

- Assister les différents porteurs de projet dans la mise en œuvre de leurs actions
- Assurer le secrétariat des organes de gouvernance du contrat : Comité de rivière, commissions thématiques, ateliers et comité de pilotage
- Coordonner et suivre les demandes de subventions des différents porteurs de projets (communes, EPCI, syndicats,...)
- Renseigner les indicateurs de suivi, réaliser l'état d'avancement des différentes actions et produire les bilans annuels techniques et financiers
- Faire le bilan à mi-parcours et proposer les orientations et préciser au cours du contrat, les actions pour sa deuxième tranche
- Etre le relais principal entre les différents acteurs de l'eau du bassin versant et les autres procédures en lien avec le contrat de rivière : SDAGE, PGRE, PAEC, TRI, SCOT...
- Mettre en œuvre les études qualité des eaux dans le cadre du contrat de rivière (observatoire de l'eau, étude sur les micropolluants,...)
- Piloter l'étude bilan en fin de contrat
- Déployer les outils de communication qui s'imposent afin de promouvoir les actions du Contrat de rivière
- Mettre en place des opérations de sensibilisation du jeune public sur la préservation de l'eau et des milieux aquatiques
- Bilan du PGRE et animation de la thématique ressource eau (prélèvement superficiel, souterrain, impact des plans d'eau, rénovation des réseaux AEP, économie des particuliers,)
- Animation et élaboration d'une stratégie foncière dédiée à l'eau et aux milieux aquatiques

Le chargé de mission pilotera de manière conjointe avec le chargé de mission rivière/hydromorphologie et le technicien de rivière le projet de « Restauration des formes fluviales par génie dynamique sur le Roubion aval », action "phare" du contrat. Il sera en charge des actions de « porter à connaissance » auprès des collectivités et du grand public sur les espaces de bon fonctionnement et les zones humides. Cette action nécessite la réalisation d'outils de communication et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation. Des actions de sensibilisation aux économies en eau auprès du grand public inscrites au PGRE Roubion Jabron, seront également à réaliser.

BILAN MI-PAROURS

L'ensemble des missions citées précédemment sont en cours. A savoir que depuis 2019, l'animateur consacre également une vingtaine de jours à l'animation du site Natura 2000 « rivière du Roubion ».

Le bilan financier de cette fiche action regroupe l'ensemble des trois postes de la cellule technique du SMBRJ (2 chargés de mission et un technicien de rivière). Le bilan financier globalise les trois postes car les demandes de financement se font maintenant par grande mission (animation ou travaux en régie).

Le bilan financier montre la part financière que représente l'animation du Contrat de Rivière sur les 4 années 2018, 2019, 2020 et 2021.

Le coût lié à l'animation Natura 2000 est exclu de ce bilan (20 jours en 2019, 64 jours en 2020 et 56 jours répartis sur les 3 postes). Depuis 2019, le coût du poste de technicien rivière dédié à la mise en œuvre de l'entretien de la ripisylve est inclus dans le montant de l'action « entretien ripisylve » ce qui explique la baisse significative depuis 2020.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- 1 – Permettre la bonne réalisation des actions inscrites au programme du contrat de rivière
- 2 – Animer et assurer le suivi administratif du contrat de rivière
- 4 – Mettre en œuvre les actions de communication et de sensibilisation qui s'imposent

RESUME DE L'OPERATION

POSTE DE CHARGE DE MISSION CONTRAT DE RIVIERE

- Salaires et charges patronales pour les 7 ans
- Charges de fonctionnement : locaux, équipements, essence, formation,...
- Assistance administrative au poste : marchés publics, facturation,...

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER pour les 3 postes (CM Contrat, CM Morpho, Tech)

Contenu de l'opération :	Coût en €
Salaires et charges patronales pour les 7 ans	698 949

Plan de financement

Base financement de l'opération								TTC		
Opération	phasage	Montant en € TTC	Part AERMC (1)		Conseil Départemental		Autre financeur		Part MO	
			%	€	%	€	%	€	%	€
	2018	134 749	65	87 587	10	14 000			25	33 162
	2019	115 153	65	75 318	12	14 000			23	25 835
	2020	85 047	71	60 847	20	16 348			9	7 852
	2021	87 909	69	60 707	18	16 000			13	11 202
	2022	100 000	65	65 000	FORFAIT	16 000			19	19 000
	2023	100 000	65	65 000	FORFAIT	16 000			19	19 000
	2024	100 000	65	65 000	FORFAIT	16 000			19	19 000
TOTAL TTC		722 858	66	479 459	15	108 348			19	135 051

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION**TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS**

FA B1 N21 : Stratégie foncière
FA B3 N14 : Animation et suivi de la ressource quantitative Roubion-Jabron

INDICATEURS

- Etat d'avancement des actions du contrat de rivière (Comité de rivière)
- Bilan annuel des missions (financeurs et SMBRJ)

COMMENTAIRES

(1) Aides AERMC =50% ((salaire et charge) X 1.3)
Taux : 50% animation, 70% Communication et animation gestion quantitative

Volet	ANIMATION ET SUIVI DU CONTRAT	Code fiche Action	
Thématique	Coordination et suivi du contrat de rivière	C	n°2
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	En cours
ME	Toutes les ME	Objectif bon état écologique	NC
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron et ID-10-07 La Berre (Riaille)	Objectif bon état chimique	NC
Cours d'eau	L'ensemble des cours d'eau du bassin versant	Lancement	T1 et T2-CR
Programme de mesures /code POAT	NC		
Commune(s)/EPCI	Toutes les communes		
Intitulé du projet	POSTE DE TECHNICIEN DE RIVIERE DU SMBRJ		
Type d'action	Conduite d'opérations		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE			
<p>Les travaux des plans de gestion pluriannuels des volets B1 et B2 du programme d'actions du contrat de rivière nécessitent la pérennisation du poste de technicien de rivière actuel dont les missions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la coordination, l'encadrement et le pilotage des chantiers du syndicat réalisés par les trois équipes rivière - Assurer la maîtrise d'œuvre et le suivi des travaux du syndicat - Préparer les nouveaux programmes d'entretien de la ripisylve et de gestion des matériaux inscrits au contrat avec le chargé de mission rivière - Assurer une assistance technique aux riverains pour les travaux en rivière - Sensibiliser les différents acteurs notamment les propriétaires riverains sur la préservation des milieux aquatiques et zones humides des cours d'eau du bassin versant 			
BILAN MI-PARCOURS			
<p>L'ensemble des missions citées précédemment sont en cours. A savoir que depuis 2019, l'animateur consacre également une vingtaine de jours à l'animation du site Natura 2000 « rivière du Roubion ».</p> <p>Le bilan financier de cette fiche action regroupe l'ensemble des trois postes de la cellule technique du SMBRJ (2 chargés de mission et un technicien de rivière). Le bilan financier globalise les trois postes car les demandes de financement se font maintenant par grande mission (animation ou travaux en régie).</p> <p>Le bilan financier montre la part financière que représente l'animation du Contrat de Rivière sur les 4 années 2018, 2019, 2020 et 2021.</p> <p>Le coût lié à l'animation Natura 2000 est exclu de ce bilan (20 jours en 2019, 64 jours en 2020 et 56 jours répartis sur les 3 postes). Depuis 2019, le coût du poste de technicien rivière dédié à la mise en œuvre de l'entretien de la ripisylve est inclus dans le montant de l'action « entretien ripisylve » ce qui explique la baisse significative depuis 2020.</p>			

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

**FA B2 N3 Plan de gestion et d'entretien de la ripisylve
des bassins versants Roubion, Jabron et Riaille 2019-2024**

INDICATEURS

- Etat d'avancement des actions et bilan annuel du poste pour versement du solde

COMMENTAIRES

(1) Aides AERMC =50% (salaire et charge) X 1.3

*** Sous réserve du maintien du taux de financement dans le 11^{ème} programme.**

Volet	ANIMATION ET SUIVI DU CONTRAT	Code fiche Action	
Thématique	Coordination et suivi du contrat de rivière	C	n°3
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	En cours
ME		Objectif bon état écologique	NC
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron et ID-10-07 La Berre (Riaille)	Objectif bon état chimique	NC
Cours d'eau	L'ensemble des cours d'eau du bassin versant	Lancement	T1 et T2-CR
Programme de mesures /code POAT	NC		
Commune(s)/EPCI	Toutes les communes		
Intitulé du projet	POSTE DE CHARGE DE MISSION RIVIERE/HYDROMORPHOLOGIE		
Type d'action	Conduite d'opérations, animation et sensibilisation		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

Afin de réaliser dans les meilleurs délais les opérations inscrites au contrat de rivière, il est nécessaire de renforcer la cellule technique du syndicat. Pour ce faire, un poste de chargé de mission «rivière/hydromorphologie» a été créé au SMBRJ. Le recrutement a été réalisé en juin 2017 par anticipation afin que le chargé de mission soit pleinement opérationnel dès la fin 2017.

Ce chargé de mission conduira notamment les opérations de restauration de la continuité écologique sur le Roubion et conduira avec le technicien de rivière, le nouveau Programme pluriannuel de gestion et d'entretien des cours d'eau 2019-2023 (PPGR et PPGA). Il mènera notamment avec le technicien l'élaboration des programmes, le suivi et l'évaluation des travaux. Il conduira avec le chargé de mission contrat de rivière et le technicien de rivière, le projet de restauration des formes fluviales sur le Roubion aval. Il apportera le soutien nécessaire pour la mise en œuvre des actions de communication sur les espaces de bon fonctionnement et les zones humides et s'impliquera également dans les actions de sensibilisation du jeune public.

BILAN MI-PARCOURS

L'ensemble des missions citées précédemment sont en cours. A savoir que depuis 2019, l'animateur consacre également une vingtaine de jours à l'animation du site Natura 2000 « rivière du Roubion ».

Le bilan financier de cette fiche action regroupe l'ensemble des trois postes de la cellule technique du SMBRJ (2 chargés de mission et un technicien de rivière). Le bilan financier globalise les trois postes car les demandes de financement se font maintenant par grande mission (animation ou travaux en régie).

Le bilan financier montre la part financière que représente l'animation du Contrat de Rivière sur les 4 années 2018, 2019, 2020 et 2021.

Le coût lié à l'animation Natura 2000 est exclu de ce bilan (20 jours en 2019, 64 jours en 2020 et 56 jours en 2021 répartis sur les 3 postes). Depuis 2019, le coût du poste de technicien rivière dédié à la mise en œuvre de l'entretien de la ripisylve est inclus dans le montant de l'action « entretien ripisylve » ce qui explique la baisse significative depuis 2020.

Dans la thématique continuité écologique, le chargé de mission aura dorénavant un regard sur les potentiels plan d'eau en travers des cours d'eau. Sur cet aspect, un échange avec la fédération de pêche de la Drôme sera nécessaire.

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- Permettre la mise en œuvre dans les meilleurs délais des actions portées par le SMBRJ
- Mettre œuvre une évaluation précise des actions sur les cours d'eau menées par le SMBRJ
- Apporter le soutien nécessaire pour la réalisation des actions de sensibilisation et de communication

RESUME DE L'OPERATION

POSTE DE CHARGE DE MISSION RIVIERE

- Salaire et charges
- Charges de fonctionnement : locaux, équipements, déplacements, formations,...
- Assistance administrative : marchés publics, facturation,...

LOCALISATION



MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :									Coût en €	
Salaires et charges patronales pour les 7 ans									698 949	
Plan de financement										
Base financement de l'opération									TTC	
Opération	phasage	Montant en € TTC	Part AERMC (1)		Conseil Départemental		Autre financeur		Part MO	
			%	€	%	€	%	€	%	€
	2018	134 749	65	87 587	10	14 000			25	33 162
	2019	115 153	65	75 318	12	14 000			23	25 835
	2020	85 047	71	60 847	20	16 348			9	7 852
	2021	87 909	69	60 707	18	16 000			13	11 202
	2022	100 000	65	65 000	FORFAIT	16 000			19	19 000
	2023	100 000	65	65 000	FORFAIT	16 000			19	19 000
	2024	100 000	65	65 000	FORFAIT	16 000			19	19 000
TOTAL TTC		722 858	66	479 459	15	108 348			19	135 051

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION
TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS
FA B1 N1 et N17 à N20 : continuité écologique
INDICATEURS
- Bilan annuel des missions : SMBRJ et financeurs
COMMENTAIRES

Volet	ANIMATION ET SUIVI DU CONTRAT	Code fiche Action	
Thématique	Coordination et suivi du contrat de rivière	C	n°4
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	Démarrée
ME	Toutes	Objectif bon état écologique	NC
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron ID-10-07 La Berre (La Riaille)	Objectif bon état chimique	NC
Cours d'eau	L'ensemble des cours d'eau du bassin versant	Lancement	T1 et T2-CR
Programme de mesures /code PAOT	NC		
Commune(s)/EPCI	Toutes les communes		
Intitulé du projet	OBSERVATOIRE DE L'EAU DU BASSIN VERSANT		
Type d'action	Etude		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

La mise en œuvre des actions prévues au Contrat de rivière nécessite de réaliser des mesures de la qualité de l'eau du bassin versant afin de voir si les premières opérations ont eu un gain bénéfique sur le milieu. Le SMBRJ souhaite mettre en place un observatoire de l'eau dont l'objectif est de réaliser de manière régulière des mesures de la qualité de l'eau. Ces mesures sont nécessaires afin de pouvoir établir le bilan intermédiaire et le bilan final du contrat (indicateurs). Elles permettent aussi, en fonction des résultats, de pouvoir intégrer des actions complémentaires si besoin à mi-parcours.

Ces mesures seront réalisées sur les stations définies lors de l'étude préalable sur la qualité qui a établi l'état zéro en 2013. Pour permettre une comparaison et une intégration dans le Système d'Information sur l'Eau du bassin Rhône Méditerranée (SIE), celles-ci seront réalisées selon les systèmes d'évaluation de la qualité de l'eau en vigueur (SEEE).

Dans le cadre de cet observatoire, le SMBRJ centralisera également les autres mesures pouvant être réalisées par d'autres partenaires sur les cours d'eau du bassin versant dans la base de données ainsi créée. Au travers des outils de communication mis en place (lettre d'information), le SMBRJ pourra également diffuser ces résultats.

BILAN MI-PARCOURS

Il a été choisi de ne pas procéder à un suivi mi-parcours car les travaux sur la restauration des habitats ne sont pas assez avancés. Egalement, les travaux concernant les STEP de Dieulefit et Bourdeaux n'étaient pas encore accomplis pour un suivi qualité à mi-parcours et ainsi apprécier une évolution de la qualité des eaux.

Afin de pouvoir estimer l'impact des actions, une comparaison sera réalisée entre le suivi initial de 2013 et le bilan final. Des campagnes de mesure de la qualité physico-chimique et hydro-biologique seront effectuées en fin de procédure. Le SMBRJ et le Conseil Départemental de la Drôme ont bâti un réseau de suivi de la qualité des eaux pour 2022/2023. Ce suivi sera décliné par le Département de la Drôme. L'ensemble des données acquises dans le cadre de cet observatoire, ainsi que les données issues du suivi opérationnel des actions seront agrégées au sein d'un système d'information géographique (SIG) qui permettra un suivi et une analyse cartographique de ces éléments.

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION**TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS****FA C1 N°6 Etudes bilan du contrat de rivière****INDICATEURS**

- Consommation des crédits
- Rendu des études en Comité de rivière

COMMENTAIRES

Le financement de l'Agence de l'Eau est conditionné à la réalisation des mesures selon le système d'évaluation de la qualité de l'eau (SEEE)

Volet	ANIMATION ET SUIVI DU CONTRAT	Code fiche Action	
Thématique	Coordination et suivi du contrat de rivière	C	n°5
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	En cours
ME		Objectif bon état écologique	NC
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron	Objectif bon état chimique	NC
Cours d'eau	L'ensemble des cours d'eau du bassin versant	Lancement	T1 et T2-CR
Programme de mesures /code PAOT	NC		
Commune(s)/EPCI	Toutes les communes		
Intitulé du projet	PROMOTION DES ACTIONS DU CONTRAT DE RIVIERE ET SENSIBILISATION A LA PRESERVATION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES		
Type d'action	Communication, sensibilisation		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		

CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE

L'objectif est de promouvoir, d'informer sur les actions du contrat de rivière et de sensibiliser les élus, riverains, acteurs et le grand public à la préservation des milieux aquatiques. Afin d'informer le grand public sur les opérations et l'avancement du contrat de rivière, le syndicat va réaliser un site internet spécifique pour permettre une diffusion rapide des informations. Il est prévu de mettre en place une lettre d'information annuelle diffusée par voie électronique mais aussi par voie papier au démarrage du contrat de rivière, à mi-parcours et en fin de contrat. Pour sensibiliser sur les enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques spécifiques au bassin versant, des plaquettes seront élaborées sur les thèmes suivants :

- La compétence Gestion des Milieux aquatiques Prévention des Inondations (GEMAPI)
- L'entretien des cours d'eau et les droits et devoirs des propriétaires riverains
- Les zones humides du bassin versant
- Les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau et la restauration des cours d'eau
- Les économies en eau et la préservation de la ressource

En lien avec ces thématiques, des expositions "tournantes" seront également réalisées pour communiquer en différents points du bassin versant et lors d'évènements spécifiques (semaine de l'environnement,...). Il est également prévu de mettre en œuvre des animations à l'attention du jeune public qui seront réalisées, dans un premier temps, par la cellule d'animation du contrat de rivière (le technicien et les chargés de mission). Une réflexion sera engagée avec les différents acteurs lors de la première tranche du contrat de rivière afin de développer plus largement ce type d'opération (une prestation spécifique).

BILAN MI-PARCOURS

Le Syndicat a réalisé de nombreuses opérations de communication depuis 2018. Le SMBRJ a également engagé deux services civiques pour développer les opérations de communication. Ils ont permis de faciliter la mise en œuvre du volet.

Bilan des opérations de communication

- *Site internet du syndicat* : la conception du site internet a été engagé fin d'année 2018. Il a été mis en ligne en 2020
- *Charte graphique du syndicat*
- *Plaquette de communication* : **4 plaquettes** ont été réalisées (présentation du contrat de rivière, la continuité écologique, le site Natura 2000 du Roubion, et le projet de restauration morphologique du

Roubion entre Charols, Manas et Pont de Barret)

- Lettre d'information : **11 lettres d'information** ont été élaborées et diffusées
- Un guide du riverain
- 3 panneaux d'information post chantier (Bourdeaux, Pont de Barret, Montélimar)
- 20 animations scolaires
- 1 réunion publique
- 6 ateliers d'acteurs
- 5 comités de rivière et 2 Bureau du Comité
- Plus d'une vingtaine de Comité de Pilotage avec les élus, les partenaires techniques et financiers

Le syndicat s'est doté en 2020 d'une stratégie de communication afin de promouvoir les actions du contrat de rivière, d'en faciliter leurs mise en œuvre et de maintenir/ favoriser la mobilisation des acteurs du territoire envers les problématiques liées à la gestion des milieux aquatiques. Dans le cadre de cette stratégie de communication, un plan d'action de communication a été défini.

En 2020, 2021, le SMBRJ a accueilli des volontaires en service civique pour une mission d'intérêt général en lien avec la sensibilisation et la préservation des milieux aquatiques. La volontaire de 2022 a débuté sa mission mais a souhaité y mettre fin rapidement (éloignement familiale difficile).

OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTE

- 1 – Communiquer sur les actions du contrat de rivière**
- 2 – Sensibiliser sur les enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques du bassin du versant**

RESUME DE L'OPERATION

En 2022, le SMBRJ continuera de décliner sa communication « classique » (lettre, plaquette, rencontre de terrain, scolaires, panneaux), pour un budget prévisionnel de 4 000 € TTC.

Pour les deux dernières années (2023/2024) du Contrat, des outils de communication seront conçus pour mettre en valeur l'ensemble des réalisations du Contrat toutes thématiques confondues. Il est envisagé de créer une exposition sur la base de panneau mobile avec l'aide d'un prestataire. Le budget est estimé à 10 000 € TTC pour l'année 2021.

Enfin, et sur le même objectif de rendre compte des réalisations, la création d'un film peut être envisagé. Ce support rendrait compte de certaines réalisations et leurs liens avec la préservation du milieu aquatique. Le budget est estimé à 15 000 € TTC pour l'année 2022.

L'avantage de ces supports est leur polyvalence vis-à-vis de plusieurs publics. A la fois pour les scolaires et les élus en utilisant l'exposition en salle ou dehors lors d'évènement, d'animations scolaires ou de réunions. Le film quant à lui s'offre à un public plus large avec les moyens de l'Internet. Il peut être diffusé lors d'assemblée communautaire, d'un conseil municipal, d'une intervention dans les écoles ou encore un évènement sur le terrain moyennant une logistique.

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Plan de financement

		Base financement de l'opération							TTC	
Opération	phasage	Montant en € TTC	Part AERMC		Conseil Départemental		Autre financeur		Part MO	
			%	€	%	€	%	€	%	€
	2018	17 831	43	7 625					57	10 206
	2019	1 896	47	900					53	996
	2020	14 213	37	5 202					63	9 011
	2021	1 299	33	431					67	867
	2022	4 000	70	2 800					30	7 313
	2023	10 000	70	7 000					30	3 000
	2024	15 000	70	10 500					30	4 500
TOTAL TTC		64 239	54	34 958					56	35 893

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION
TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS
FA C N°1 à 3 Postes de la cellule d'animation du contrat de rivière
INDICATEURS
<ul style="list-style-type: none">- Consommation des crédits- Réalisation et diffusion des outils de communication
COMMENTAIRES

Volet	ANIMATION ET SUIVI DU CONTRAT	Code fiche Action	
Thématique	suivi et évaluation du Contrat de rivière	C1	n°6
Bilan mi-parcours		Etat d'avancement	En cours
ME		Objectif bon état écologique	NC
Bassin SDAGE	ID-10-05 Roubion-Jabron et ID-10-07 La Berre (Riaille)	Objectif bon état chimique	NC
Cours d'eau	L'ensemble des cours d'eau du bassin versant	Lancement	2021 et 2024
Programme de mesures /code PAOT	NC		
Commune(s)/EPCI	Toutes les communes		
Intitulé du projet	ETUDES BILAN DU CONTRAT DE RIVIERE ROUBION-JABRON-RIAILLE		
Type d'action	ETUDE		
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron		
CONTEXTE – PROBLÉMATIQUE			
<p>Pour réaliser le bilan final du contrat de rivière, le SMBRJ doit faire appel à un cabinet d'étude extérieur qui fera l'analyse du déroulement du contrat et de l'ensemble des actions réalisées, présentant également les perspectives à venir. Elle s'accompagnera d'un diagnostic complet de la qualité des cours d'eau du bassin. Le bilan à mi-parcours, quant à lui, <u>sera réalisé en interne</u> par le chargé de mission du contrat de rivière. Il nécessitera la réalisation d'une évaluation de la qualité des cours du bassin pour mesurer si les premières opérations ont eu un gain bénéfique sur le milieu. Cet état de la qualité de l'eau est intégré à la fiche action FA C1 N°4 observatoire de l'eau.</p>			
BILAN MI-PARCOURS			
<p>Le présent bilan mi-parcours a été réalisé en interne. L'étude qualité de l'eau du CD26 sera intégrée à la démarche Contrat. Un prestataire sera recruté pour faire le bilan du Contrat, l'analyse de la démarche, son appropriation par les élus... Cette future phase bilan inclura probablement une partie prospective afin de positionner au mieux le syndicat sur un nouveau programme d'action. Ce volet prospectif devra tenir compte, ou a minima faire référence, aux études inscrites dans la fiche action B1N22 « Diagnostic écomorphologique des affluents »</p>			
OBJECTIFS VISES, GAIN ESCOMPTEES			
<ul style="list-style-type: none"> → Réalisation du bilan du contrat de rivière afin d'évaluer l'efficacité des actions entreprises → Permettre si nécessaire la réalisation d'actions complémentaires à mi-parcours → Engager au mieux une future démarche de gestion 			

RESUME DE L'OPERATION**ETUDE BILAN DU CONTRAT DE RIVIERE ROUBION-JABRON-RIAILLE****Bilan intermédiaire à mi-parcours réalisé en interne par le chargé de mission contrat de rivière****Bilan final réalisé par un prestataire indépendant**

Bilan technique et financier en lien avec l'état des lieux de la qualité de l'eau ainsi que les suivis mis en place sur les différentes actions (hydromorphologie)

LOCALISATION

Tout le bassin versant

MONTANT DE L'OPERATION, FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Contenu de l'opération :		Coût en €
1 – Bilan à mi-parcours		En interne
2 – Etude bilan du contrat de rivière		70 000
TOTAL TTC		70 000

Plan de financement

Base financement de l'opération									TTC	
Opération	phasage	Montant en € ttc	Part AERMC		Conseil Départemental		Autre financeur		Part MO	
			%	€	%	€	%	€	%	€
	2022									
	2023									
	2024	70 000	50	35 000	25	17 500			25	15 000
TOTAL TTC		70 000	50	35 000	25	17 500			25	17 500

LIENS AVEC DES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

NC

TRANSVERSALITE AVEC D'AUTRES FICHES ACTIONS

FA C1 N°4 Observatoire de l'eau
FA B1 N 20 Diagnostic écomorphologique des affluents Roubion, Jabron et Rhône
FA C1 N°1 Poste chargé de mission du Contrat de rivière

INDICATEURS**Indicateur de réalisation :**

- Indicateur financier : consommation des crédits
- Rendu des études en comité de rivière

COMMENTAIRES